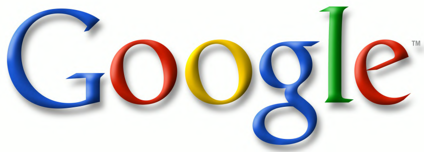
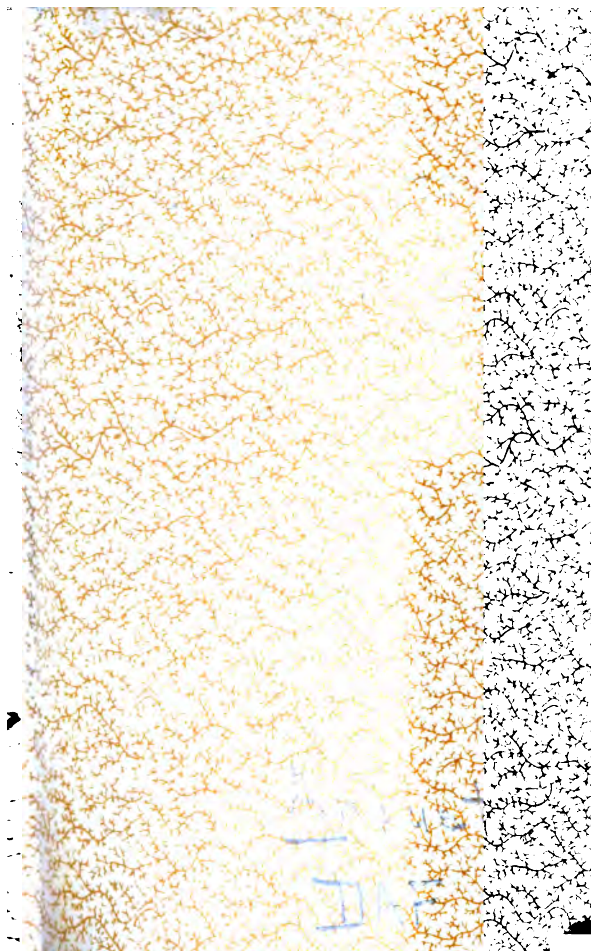




Matthew Daly

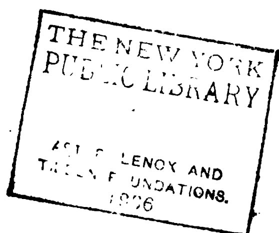
1886



DAF

HISTOIRE

DE FRANCE.



IMPRIMERIE DE COSSON, RUE GARENCIÈRE, N° 5.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR ANQUETIL,

DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue et corrigée.

TOME DOUZIÈME.

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.

M DCCC XX.

HISTOIRE DE FRANCE.

SUITE DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

LOUIS XIV,

AGÉ D'ENVIRON 5 ANS.

[1661] L'ADMINISTRATION du royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin, d'après ses indications et ses conseils; et la machine étoit déjà montée, quand Harlai de Chanvalon, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresseroit désormais pour les affaires, le monarque lui répondit : « à moi. »

Il eut d'abord quatre ministres : le chancelier Seguier pour la justice, Le Tellier pour

la guerre, Lionne pour les affaires étrangères, et Fouquet pour les finances, dont il étoit surintendant. La disgrâce de celui-ci a été accompagnée de circonstances qui méritent qu'on s'y arrête. Il paroît certain que Fouquet fut signalé au roi, par le cardinal Mazarin, comme un dissipateur dont il lui conseilloit de se débarrasser. Le jeune monarque ne laissa pas ignorer au surintendant ses soupçons, l'exhorta à diminuer ses dépenses, à mettre plus d'ordre dans sa gestion, le prévint qu'il l'examinoit, et lui en donna des preuves par ses questions et ses observations. D'abord Fouquet fut tenté de se réformer; mais comme le penchant l'emporte trop souvent sur la prudence, après cette première velléité de repentir, il se persuada qu'il étoit impossible qu'un prince de vingt ans se captivât pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs : matière sèche, occupation aride dont il se dégoûteroit bientôt. S'il arrivoit qu'il s'y obstinât, le surintendant se flattoit qu'avec son expérience il lui seroit aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de le faire renoncer.

Il y auroit peut-être réussi, si le roi ne s'étoit assuré de Colbert, que Mazarin lui avoit donné comme un homme d'ordre, exact, clairvoyant, en qui il pouvoit prendre une

entière confiance. Depuis douze ans Colbert étoit attaché à Mazarin. C'étoit lui qui, pendant les deux exils du ministre, avoit été l'intermédiaire de sa correspondance avec la régente, et depuis c'étoit lui encore qui l'éclairoit sur les opérations financières, auxquelles le cardinal étoit trop étranger pour le poste qu'il occupoit. Dès long-temps Mazarin avoit payé ses services en lui procurant la dignité de conseiller d'état; il y ajouta dans ses dernières années la faveur de le faire connoître au roi, qui fut initié par lui aux connoissances de l'administration; et l'on prétend même que le cardinal mourant, s'adressant au monarque, lui dit: « Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec vous en vous donnant Colbert. » C'étoit à lui que le jeune monarque communiquoit le soir les états qu'il avoit reçus le matin du surintendant: Colbert lui en montroit les vices, et lui en expliquoit la perfide adresse. Il lui faisoit voir que partout la dépense étoit exagérée et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer ses profusions. Le lendemain le roi faisoit à Fouquet ses observations, tant pour montrer au surintendant qu'il ne perdoit pas son sujet de vue, que pour essayer si à force de tentatives il ne l'ameneroit pas à être sincère, et toujours il le trouvoit fidèle à son plan de dégui-

sement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paroissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être.

Le surintendant ne se réformoit en rien. Son luxe et ses profusions, qui étoient énormes, continuoient toujours. Il en fit pour ainsi dire parade dans une fête qu'il donna au roi, dans sa belle maison de Vaux, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II. Elle étoit si outrageusement superbe, que le roi ne put dissimuler sa surprise. Il eut même intention de faire arrêter Fouquet au milieu de ses magnificences; mais la reine mère l'en dissuada. Elle désiroit même que son malheur se bornât à une disgrâce, mais des raisons d'état déterminèrent à agir plus sévèrement.

On avoit présenté à Louis XIV le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets. On lui donnoit beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très chauds, très-emportés, et capables de soulever la province, au premier ordre de sa part. Il avoit acquis et fortifié Belle-Isle, on y travailloit encore: c'étoit, disoit-on, pour s'y cantonner contre le roi, ou rendre cette possession le prix de l'asile qu'il iroit demander aux Anglois. De plus, presque toute la cour, depuis le plus

petit jusqu'au plus grand, recevoit de lui des présens et des pensions. Un prince qui commence à régner, et qui ne connoît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent engagent leur reconnoissance. Il n'est donc pas étonnant que Louis eût quelques craintes, et qu'il prît des précautions, comme de faire filer des troupes en Bretagne, où pouvoit être le foyer de l'insurrection, et de s'y rendre lui-même pour s'opposer aux premiers mouvemens.

Fouquet, arrêté à Nantes, fut aussi transporté dans le château d'Angers; sa femme et ses enfans furent conduits à Limoges, et des courriers partirent pour faire poser le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlèvement, fit si prompte diligence qu'il en porta la nouvelle à Paris douze heures avant le courrier du roi. On auroit pu, pendant cet intervalle, soustraire beaucoup de papiers, surtout dans sa maison de Saint-Mandé, où étoient les plus intéressans. L'abbé Fouquet son frère, homme d'expédition, vouloit que, sans s'amuser à en faire la recherche et à les trier, on mît le feu à la maison, et qu'on anéantît, bons ou mauvais, jusqu'au moindre brouillon.

Cette étrange manière de rendre des comptes auroit été fort utile à plusieurs personnes. Le surintendant avoit la mauvaise habitude de

garder toutes les lettres qu'il recevoit, projets, demandes, remercîmens, propositions, billets galans : on devine ce qui pouvoit se trouver en ce genre dans le cabinet d'un dissipateur des finances, ambitieux, prodigue et voluptueux. Quantité de personnes des deux sexes furent compromises : « Car, dit madame de Motteville, il y en avoit peu à la cour qui n'eussent sacrifié au veau d'or. »

Il n'y eut d'abord aucune modération dans les jugemens qui se portèrent sur Fouquet ; les malheureux ne manquent jamais de crimes. On disoit qu'il révéloit les secrets de l'état aux Anglois, qu'il vouloit se faire par leur aide une souveraineté de Belle-Isle et du duché de Penthièvre qu'il avoit acheté. Ses défenseurs disoient au contraire qu'à la vérité il avoit eu dessein d'y bâtir une ville, d'en rendre le port sûr, mais que c'étoit pour y attirer tout le commerce du Nord, priver Amsterdam de ce trafic, et rendre par là un grand service à la France. En effet, son génie élevé et capable de grands desseins donnoit assez de vraisemblance à ce projet. Ce qui lui fit le plus de tort fut une instruction dans laquelle il ordonnoit ce que ses amis, qu'il nommoit l'un après l'autre, devoient faire en cas qu'il fût arrêté : on la trouva à Saint-Mandé derrière un miroir, toute couverte de poussière, comme un papier méprisé et aban-

donné. C'étoit une rêverie, mais qu'il avoit autorisée de quelque apparence de vérité en la conservant. Or, comme ce qu'il demandoit à ses amis étoit des crimes de lèse-majesté, il les mit tous dans le cas d'avoir besoin de la clémence du roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas ainsi assigné à chacun son poste sans leur consentement. Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui; mais, comme il n'avoit jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, surtout quand on vit que ses ennemis s'acharnoient à le décrier dans le public, pendant qu'une chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisoit son procès à la rigueur.

La gloire des lettres a tiré un nouveau lustre de l'attachement généreux que lui conservèrent et que ne craignirent point de manifester dans son malheur quelques écrivains renommés, auxquels il avoit été utile dans sa fortune. On connoît les liaisons que continua à entretenir avec lui mademoiselle Scudéri; les intéressantes lettres de madame de Sévigné à M. de Pompone sur son procès; l'ode et la touchante élégie de La Fontaine sur sa détention *; et surtout les plaidoyers

* Nymphes (*de Vaux*) qui lui devez vos plus charmans appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,

éloquens de Pélisson, son ami et son premier commis. Arrêté avec le surintendant, il avoit été transféré comme lui à la Bastille. De sa prison, Pélisson trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de Fouquet. On reconnut le style, et l'auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il étoit retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service essentiel à son bienfaiteur. Il savoit quelques secrets dangereux renfermés dans des papiers dont il avoit eu connoissance. Il appréhenda que le surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avoient été détruits, ne fît des aveux qui auroient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras, il imagina de révéler lui-même aux juges quelque chose de ces secrets. Comme il ne se montroit qu'imparfaitement instruit, ils ne

Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;
Du titre de Clément, rendez-le ambitieux ;
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie,
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur ;
La plus belle victoire est de vaincre son cœur ;
Oronte est à présent un objet de clemence ;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux ;
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

purent, d'après lui, faire à l'accusé que des questions incertaines, qui le déterminèrent à nier les faits qu'on lui opposoit. La procédure sur cet article fut portée jusqu'à la confrontation; c'est ce que Pélisson désiroit. Il paroît devant Fouquet, et répète ce qu'il avoit avancé. Le surintendant, consterné de l'infidélité de son ami hésitoit; mais Pélisson, reprenant la parole d'un ton ferme et élevé, lui dit : « Vous ne nieriez pas si hardiment, monsieur, si vous ne saviez que tous ces papiers ont été brûlés. » Ce fut un coup de lumière pour le malheureux, qui, par l'ingénieuse adresse de Pélisson, évita de faire un aveu qui auroit pu le perdre.

La diversité d'opinions fut grande entre les juges de Fouquet. Les uns le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de son état, et de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition et ses plaisirs. Les juges, n'étant guidés par aucune loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adoptèrent la plus douce. Par arrêt du 20 décembre 1664, ils le condamnèrent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les ministres ne furent pas contens d'un

jugement qui n'exterminoit pas le coupable qu'ils redoutoient, et apparemment ils ne s'en cachèrent pas, puisqu'ils donnèrent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louoit la modération de Le Tellier. « Effectivement, dit-il, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » On représenta au roi que la sûreté de l'état courroit des risques si le surintendant restoit libre, parce qu'il pourroit en porter les secrets chez l'étranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'étoit pas certain, le roi commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, et le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui et d'amertume dans la citadelle de Pignerol.

L'époque de la mort de Fouquet est encore un problème. Selon les uns il mourut en prison, selon d'autres ce fut au sein de sa famille qu'il expira dans l'obscurité, et il auroit même été enterré aux Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; il en est enfin, tels que Gourville dans ses mémoires, qui le font s'évader de Pignerol et mourir en pays étranger. M. Fantin Desodoards, continuateur de Velly, rapporte qu'à la prise de la Bastille, en 1789, il reconnut, entre di-

vers monumens qui eussent pu être utiles à l'histoire, et qui devinrent la proie d'une multitude ignorante, des cartes qui contenoient des notes sur quelques prisonniers détenus en cette forteresse, et qui étoient signées par des ministres ou autres agens du pouvoir; et que l'une de ces cartes, portant le numéro 89,000, qu'il ne put obtenir de celui qui venoit de la trouver, mais qu'on lui permit seulement de copier, renfermoit ces mots : « Fouquet, arrivant des îles Sainte-Marguerite avec un masque de fer. » Suivoient trois XXX, et au-dessus *Kersadion*. Ainsi s'expliqueroit, par Fouquet, la longue énigme du *masque de fer*, sauf les particularités romanesques rapportées par Voltaire, et qu'il n'a pu constater : telles que le perpétuel usage du masque, et le respect des ministres devant le prisonnier. Ainsi encore cet événement si singulier n'offriroit plus rien que de naturel, si en effet le gouvernement, après l'évasion de Fouquet, l'ayant fait passer pour mort, et l'ayant fait arrêter depuis en terre étrangère, a cru de sa dignité de ne pas laisser démentir son assertion.

La charge de surintendant des finances fut supprimée lors de la disgrâce de Fouquet; et Colbert, homme sévère, mis à la tête des finances sous le titre de *contrôleur-général*, commença à faire regretter la douceur de

Fouquet; mais Colbert, dur pour les courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard austère, le pli de front étoient si redoutables à ceux qui l'abordoient, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Cette action faite à propos donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remercîmens qui chatouillèrent doucement son cœur, très-sensible à la louange.

[1661-62] Il ne l'étoit pas moins aux atteintes qu'on portoit aux prérogatives de sa couronne. Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, avoit usé de ruse et de violence, à l'entrée solennelle d'un ambassadeur de Suède, pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Ses gens avoient coupé les traits des chevaux de l'ambassadeur françois; et, pour éviter une pareille mésaventure, lui-même avoit fait doubler les siens avec des chaînes de fer, ce qui prouvoit que l'injure étoit préméditée. Il y eut des coups portés, et des hommes blessés et tués. Louis XIV demanda réparation publique et l'obtint. Philippe IV envoya à son gendre un ambassadeur extraordinaire, qui, dans une grande audience, à laquelle furent invités tous les ambassadeurs étrangers, déclara que le roi son maître « avoit notifié à ses ambassadeurs et ministres d'éviter

la concurrence, en ne se présentant pas dans les lieux où des difficultés de préséance pourroient s'élever entre eux et les ministres et ambassadeurs de France.» Le roi, se tournant alors vers les ministres étrangers, leur dit d'écrire à leurs cours ce qu'ils venoient d'entendre. C'étoit dans le temps qu'il mortifioit ainsi son beau-père que Marie-Thérèse, son épouse lui donnoit un fils, par la naissance du dauphin Monseigneur.

[1662-64] Une réparation non moins éclatante fut exigée d'Innocent X, à l'occasion d'une rixe entre les gens du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, et les Corses de la garde du pape. Les hôtels des ambassadeurs, et même les rues adjacentes, étoient alors à Rome des asiles inviolables qui favorisoient l'impunité du crime. Par une morgue déplacée, les puissances étrangères tenoient à honneur de perpétuer cet abus, que les papes depuis long-temps s'efforçoient en vain de détruire : des difficultés à ce sujet même existoient déjà entre la France et le pape, lorsque le nouvel ambassadeur, en tolérant avec affectation l'insolence et les désordres des nombreux François qui formoient sa suite, aigrit encore les dispositions fâcheuses des deux parties. Dans ces circonstances la garde corse, ayant arrêté quelques François qui troubloient la tranquillité, se les vit arracher

des mains par les laquais du duc. Un renfort arrivé à la garde les força à leur tour de se réfugier dans leur hôtel, et, dans la rixe, il y eut de part et d'autre du sang de répandu. Jusque-là rien n'étoit répréhensible dans la conduite des Corses; mais, dans la fureur dont ils étoient animés, rencontrant à leur retour l'ambassadrice qui rentroit au palais, ils tirèrent sur le carrosse, tuèrent un page et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome et demanda justice. Quatre mois se passèrent en négociations. Le pape crut beaucoup accorder en faisant pendre un Corse et un sbire, et en destituant le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, comme coupable de négligence dans cette affaire: mais le roi de France ne fut pas satisfait. Il s'empara d'Avignon et du Comtat, et menaça de faire passer une armée en Italie. Le souverain pontife, voyant l'empereur et Venise occupés contre les Turcs, et l'Espagne par le Portugal, reconnoissant qu'il n'avoit aucun secours à attendre de ces puissances, et craignant de se voir assiéger dans Rome, s'engagea à tout ce qu'on voulut. Le traité fut conclu à Pise. Le pape fut obligé de promettre, moyennant la restitution de ses avances, la réintégration du duc de Parme dans les duchés de Castro et de Ronciglione, d'exiler son frère Mario Chigi, général de ses troupes, de casser la

garde corse, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription contenant le récit de l'offense et de la réparation ; et enfin d'envoyer en France le cardinal Flavio Chigi, son neveu, faire ses excuses au monarque. Ce fut, remarque un historien, le premier légat de la cour romaine qui ait été envoyé pour demander pardon.

Le roi travailloit tous les jours avec ses ministres, ou ensemble ou séparément; se levoit à huit heures, paroissoit à dix, tenoit conseil, en sortoit à midi. Après la messe, ce qui restoit de temps jusqu'au dîner il le donnoit au public, ou aux reines dans leur appartement. A la suite du repas des conversations, et encore quelques audiences. Il écoutoit patiemment et très-attentivement, et congédioit avec un air de bonté. Certains jours la chasse, d'autres la comédie et des concerts, peu de jeu, et jamais de ceux auxquels le hasard préside. Le souper étoit son repas de préférence ; il le prolongeoit volontiers, et, selon la saison et les circonstances, il le faisoit suivre de petits bals.

[1664-66] Ils n'étoient pas difficiles à former, parce qu'il y avoit à la cour une troupe de filles d'honneur attachées aux maisons des reines et des princesses. Entre elles se trouvoit mademoiselle de La Vallière; « La Vallière, si touchante, si intéressante, si tendre, dit

madame de Sévigné, et si honteuse de l'être. »
Le roi en fit la connoissance chez Henriette d'Angleterre sa belle-sœur, à laquelle elle étoit attachée. Il y avoit entre Henriette et le monarque son beau-frère une grande intimité, qui, sans passer les bornes d'une galanterie délicate, inspira de la jalousie à Monsieur, au point que la reine mère jugea à propos d'en faire des remontrances au roi son fils. Henriette étoit enjouée, pleine de grâces, et liée avec la comtesse de Soissons, qui savoit faire naître et assaisonner les plaisirs. La jeune reine, réservée, dévote et assidue auprès de la reine mère sa tante, se trouvoit rarement dans cette compagnie folâtre où Louis se plaisoit de préférence. Les deux dames qui la présidoient furent long-temps persuadées qu'elles seules attiroient les soins du monarque. Ainsi que son épouse, elles ne s'aperçurent du vrai motif de son assiduité à leur cercle que les dernières de la cour. En blâmant la foiblesse de La Vallière, si tendre, et si malheureuse par sa passion, on doit dire qu'elle ne s'y livra jamais, sans être rappelée à la vertu par des scrupules qu'elle ne craignoit pas de rendre publics, comme pour se punir elle-même par les éclats de son repentir.

La passion de Louis ne l'occupoit pas tellement qu'il ne songeât à sa gloire : on peut

mettre entre les moyens qu'il employoit pour y parvenir la protection éclatante qu'il donna aux savans. Non-seulement il accorda des gratifications considérables à ceux de son royaume, mais il étendit sa libéralité jusque sur les étrangers, dont quelques-uns, sans s'y attendre, reçurent des présens aussi honorables pour lui que pour eux. Les sciences circuloient assez dans le royaume pour qu'en général on fût devenu curieux d'en suivre les progrès. Ce goût trouva à se satisfaire dans un journal (le journal des Savans), dont un conseiller au parlement de Paris, nommé Denys Salo, fut l'inventeur ; il a été le modèle de ceux qui l'ont suivi. Colbert, qui favorisoit volontiers les entreprises utiles, établit ou encouragea les manufactures ; on lui doit celles des tapisseries des Gobelins, des draps fins de Louviers, des points de France de Paris, et des glaces de Cherbourg, puis de Saint-Gobin. Il se prêta aussi au goût de Louis pour les constructions, et fit commencer le canal de Languedoc, l'Observatoire, l'hôtel des Invalides, le jardin des Plantes, la façade du Louvre et le château de Versailles, ce lieu ingrat, où des millions employés avec une magnificenee digne du monarque, de son siècle et de sa nation, ont été le prétexte de bien des déclamations, peut-être aussi erro-

nées dans leurs motifs que dans leurs calculs *.

L'économie, et principalement les vues saines du ministre sur tout l'ensemble de l'administration, pourvurent non-seulement à ces coûteuses entreprises, mais encore et à l'acquisition de Dunkerque, qui se fit au même temps, et dont le commerce prodigieux répandit la vie et l'abondance dans le royaume, et à des achats considérables de blés, qui furent distribués aux malheureux dans un instant de disette, et enfin à la dépense des carrousels et des fêtes, dont un roi jeune et magnifique amusoit alors ses loisirs. Rien cependant n'étoit plus déplorable que l'état des finances lorsque Colbert fut appelé à en prendre la direction. Depuis la retraite de Sulli, tous les ministres qui l'avoient remplacé n'avoient connu de méthode, pour subvenir à de nouveaux besoins, que d'éta-

* Si l'on en croit un manuscrit possédé, au rapport de l'abbé de Saint-Pierre, par un M. Guillaumot, architecte, et qui auroit été fait sur des arrêtés de la chambre des comptes pendant les vingt-trois années des grands travaux de Louis XIV, depuis 1664 jusqu'en 1687, ces bâtimens ont coûté trois cent sept millions à 26 livres le marc, ce qui feroit actuellement le double. Un tel résultat paroît peu croyable; aussi a-t-il été contesté il y a quelques années dans les papiers publics, et réduit au moins au dixième.

blir de nouveaux impôts, sans s'inquiéter d'ailleurs s'ils nuisoient au commerce ou à l'industrie, et s'ils ne tarissoient pas quelque autre source du trésor public. Mais c'étoit peu que ce premier désordre : toujours pressés d'argent, à peine les édits étoient-ils rendus que les surintendans en trafiquoient à vil prix avec les traitans, ou que, sans égard à la disparité future des besoins et de la recette, ils abonnoient l'impôt à grand marché aux villes ou aux provinces qui vouloient bien s'en rédimer. Par le cours naturel des choses, il résulta de ces opérations qu'à mesure que les impôts s'accrurent la recette du trésor diminua. Ainsi l'on reconnut, en 1660, que bien que les droits des douanes fussent augmentés depuis trente ans de soixante pour cent, leur produit étoit moindre qu'avant l'augmentation ; que les tailles, montées à cinquante-sept millions, rendoient moins qu'en 1620, qu'elles n'étoient portées qu'à vingt ; et qu'enfin, quoique la totalité des recettes allât à quatre-vingt-dix millions, le revenu de deux années étoit absorbé d'avance.

A ce chaos, qui menaçoit de tout engloutir, le nouveau ministre opposa d'abord une chambre de justice qui rechercha la conduite des financiers, et qui, les poursuivant dans tous les subterfuges dont ils usèrent pour dérober la connoissance de leurs malversations,

leur fit restituer des sommes considérables. Les douanes, presque généralement reculées aux frontières, des taxes calculées sur les besoins de l'industrie, une protection particulière accordée au commerce national, qui fut déchargé des droits imposés aux navigateurs étrangers; la suppression d'une foule de charges inutiles, qui enlevoient des contribuables à la taille; la réduction des rentes acquises à vil prix, réduction qui suscita des clameurs et des haines que méprisa le ministre; l'ordre enfin qui bannit toutes les transactions ténébreuses usitées jusqu'alors firent le reste, et augmentèrent tout d'un coup la fortune de l'état, sans augmenter la charge des peuples. Le roi, percevant la totalité de son revenu, et n'acquittant que les obligations exactement dues, se trouva un excédant de recette qui monta à quarante-cinq millions en 1662, à cinquante-un millions en 1663, et qui s'accrut ainsi d'année en année, jusqu'en 1676, que les contributions, montant à cent millions, et les charges à vingt-six seulement, il y eut un excédant de recette de soixante-quatorze millions : alors les rentes sur l'état se trouvèrent aussi réduites à sept millions.

La guerre, à laquelle s'opposoit le ministre économe, et qu'appeloit au contraire l'ambitieux Louvois, fils de Le Tellier, à qui son père avoit fait passer son emploi, vint inter-

rompre ce concours prospère : dès 1671 la dépense surpassa la recette de neuf millions ; et ni les impôts que Colbert avoit fait supprimer, et que la force des circonstances contraignit de rétablir, ni huit millions de rentes qu'il créa sur la ville pendant la durée de son ministère, ne purent ramener l'équilibre. Une erreur d'administration, erreur que favorisoient les préjugés du temps, et au-dessus desquels il ne put s'élever, contribua peut-être encore à accroître les difficultés et à neutraliser ses grandes vues d'amélioration : ce fut le défaut de liberté où il laissa le commerce intérieur des blés. Le laboureur, malaisé parce qu'il trouvoit peu de débouchés, cultiva peu, et ne put rendre qu'un prix modique de ses fermages ; le propriétaire, forcé ainsi à être économe, ne put seconder par la consommation les efforts de l'industrie, et l'état, par une conséquence nécessaire, ne put imposer que des taxes médiocres, qui furent payées malaisément.

Au temps même de ces utiles réformes et de ces vastes entreprises, l'ardeur du soldat françois étoit entretenue par diverses petites expéditions militaires. Le duc de Lorraine, toujours livré à la mobilité de son caractère inconstant, avoit à peine été réintégré dans ses états, que, par un traité qu'il fit avec Louis XIV, il l'institua son héritier, moyen-

nant que les princes lorrains seroient héritiers eux-mêmes de la couronne de France, à défaut des Bourbons; et, pour gage de l'exécution de cet engagement, il convint de livrer Marsal. Mais le neveu de Charles, d'une part, et les princes légitimés de France, d'une autre, protestèrent contre cet accord; en sorte que le parlement ne le vérifia pour avoir son exécution que sous la clause que les parties intéressées y auroient accédé. Charles, qui se repentoit déjà de la religion qu'il avoit prise, profita de cette ouverture pour se ressaisir de Marsal. Mais le roi, piqué de ce procédé violent, se rendit lui-même en Lorraine pour se remettre en possession de la place. Le siége en duroit depuis onze jours, lorsque le duc, transigeant de nouveau avec le roi, donna ordre de lui livrer la ville, et rentra à ce prix dans le reste de ses états.

La faveur dont Colbert se proposoit d'investir le commerce national avoit déjà fait conclure avec les Hollandois une alliance protectrice du commerce des deux peuples. Dans les mêmes vues on résolut de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques qui l'infestoient. Cette opération fut confiée au duc de Beaufort, qui battit deux fois leur flotte, la resserra dans leurs ports, et s'empara même de Gigeri, au royaume d'Alger. On se proposoit d'y former nn établisse-

ment : le défaut de vivres et de munitions fit avorter ce projet.

A la sollicitation de l'empereur Léopold, une expédition plus brillante fut dirigée contre les Turcs. Les François, qui en firent partie sous les comtes de Coligni et de La Feuillade, eurent une grande partie de l'honneur de la campagne de 1664. A la journée décisive de Saint-Gothard, où Montécuculli défit complètement le grand-visir Ahmed-Kouprouli, ils repoussèrent les Turcs des bords du Raab, et soutinrent le centre des Allemands, prêt à être enfoncé. De la gauche qu'ils occupoient ils se portèrent sur ce point, et tombant avec furie sur les janissaires, ils leur arrachèrent une victoire que ceux-ci proclamoient déjà. Par le détail que Montécuculli nous a laissé de cette action dans ses mémoires, on peut juger à combien peu tient souvent le sort des combats. Il avoue en effet que, sans la valeur éprouvée des François et de quelques régimens de l'empereur, qui permit d'opposer l'art et le courage aux efforts de la multitude, l'armée étoit prise en flanc sur les ailes, et la bataille infailliblement perdue. Si même elle eût duré plus long-temps, ou eût manqué de poudre ; et, faute de vivres, on ne put profiter de la victoire, autant que les circonstances y donnoient occasion. Elle amena cependant une

trève de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche. Au reste, les François furent mal récompensés de leur bravoure : les ministres impériaux leur donnèrent les plus mauvais quartiers d'hiver; et ils les fatiguèrent de telle sorte, par des marches et des contre-marches, que d'un corps de six mille hommes il en revint peu en France; preuve de la secrète inimitié que, malgré l'alliance et la paix, les maisons de France et d'Autriche nourrissoient entre elles.

Il n'y en avoit pas une moindre entre les Anglois et les François. Aussi, malgré la bonne intelligence des deux rois, liés entre eux par le mariage de Monsieur, on apercevoit chez les insulaires des symptômes de jalousie à l'occasion de l'établissement des compagnies des Indes Orientales et Occidentales, établissement qui annonçoit sur le commerce des vues dont ils commençoient à s'inquiéter.

Sur des causes assez frivoles, les Anglois étoient alors en guerre avec les Hollandois. Ceux-ci, en vertu de leur alliance, réclamèrent les secours du roi contre l'Angleterre. Louis avoit intérêt de ménager Charles, pour qu'il ne s'opposât point à des projets qu'il avoit formés sur les Pays-Bas. Mais le texte du traité étoit formel : Louis déclara donc la guerre; mais, par un accord secret entre les

deux monarques, ce fut un acte illusoire; et, soit politique de laisser affoiblir les deux marines l'une par l'autre, ou honte de mêler les foibles embarcations françoises aux vaisseaux de ses alliés, le duc de Beaufort, qui devoit rejoindre les Hollandois après l'expédition de la Méditerranée, ne parut pas dans l'Océan, et les laissa vider eux-mêmes leurs différends, en des combats qui firent la gloire des généraux opposés: le duc d'Yorck, le prince Robert et le duc d'Albemarle, du côté des Anglois; Opdam, Corneille, Tromp, fils du célèbre Martin, et surtout Ruyter, du côté des Hollandois. Ce dernier porta l'alarme sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, menaça Londres en remontant la Tamise jusqu'à Chatam, à quatre lieues de cette capitale, et fit brûler par Corneille de Wit plusieurs vaisseaux anglois, jusque sous ses murs mêmes. Ces expéditions, aussi hardies qu'heureuses, amenèrent en 1667 la paix de Bréda, qui termina, après trois ans d'hostilités sans résultats, une guerre entreprise sans motifs. La France, par les stipulations du traité, recouvra l'Acadie, dont les Anglois s'étoient emparés quelques années auparavant.

Ces diverses opérations étoient trop peu importantes pour détourner le monarque des plaisirs et des améliorations de la paix. Parmi ces dernières on ne doit point oublier

les colonies de Cayenne et du Canada, la police de la capitale et son éclairement, l'institution des académies de peinture, de sculpture et des sciences, l'exacte discipline établie parmi les troupes, qui reçurent alors l'uniforme, et qui cessèrent d'être la terreur du citoyen; l'ordonnance enfin de 1667, sur la procédure civile, ordonnance qui illustra ses rédacteurs *, et qui fut suivie, en 1669, de celle des eaux et forêts, pour la conservation des bois et le service de la marine; et, en 1670, de celle qui règle la procédure en matière criminelle.

[1666] Pendant le cours de ses travaux, Louis perdit Anne d'Autriche sa mère, qui mourut le 20 janvier 1666. Depuis trois ans sa santé s'altéroit. Une humeur vicieuse, qui couroit dans ses veines, s'étoit fixée sur le sein, et avoit produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, si fatigante par les remèdes qu'elle réclame, si incommode enfin par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la reine, qui craignoit aussi excessivement les mauvaises odeurs qu'elle aimoit les bonnes.

* Le chancelier Seguier, le maréchal de Villeroi, MM. Colbert, d'Aligre, Lézeau, de Machault, de Sève, Ménardeau, de Morangis, Poncet, Boucherat, de La Marguerie, Pussort, oncle de Colbert, Voisin, Hotman et Marin.

Cette princesse étoit d'une délicatesse singulière sur tout ce qui concernoit le soin immédiat de sa personne. On avoit de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps. Le cardinal Mazarin, la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que, « si elle étoit damnée, son enfer seroit de coucher dans des draps de toile de Hollande. »

Elle avoit éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, et pour lors l'objet de la compassion des peuples; tantôt outragée par ce même peuple, devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auroient dû l'aigrir contre la nation, elle fit la guerre à l'Espagne, comme si elle ne l'avoit pas aimée : aussi eut-elle la satisfaction de voir la nation détrompée rendre à la fin justice à ses qualités estimables.

Anne d'Autriche passa les dernières années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer, sans se mêler en rien du gouvernement; modération admirable après une si longue habitude de commander. Ses aumônes étoient très-abondantes. Pendant sa maladie, elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'approchoient ne s'apercevoient de ce qu'elle souffroit que par des mouvemens involontaires, et trouvoient toujours

sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le roi, la reine, Monsieur et Madame ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connoître par ses regards attendris combien leurs soins assidus lui étoient agréables. Les larmes de ses enfans la consoloient. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la royauté n'étoit pas ce qui lui coûtoit le plus. Qu'est-ce qu'une couronne quand on meurt?

Le roi la regretta sincèrement et avec raison. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embarras que lui donnoient les guerres civiles pendant l'enfance de son fils, elle ne se déchargea sur personne de ce qu'elle pouvoit faire elle-même. Elle présidoit aux leçons du premier âge, y joignoit des instructions particulières, veilloit assidûment à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. Reboulet remarque qu'elle eut beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer. Elle n'en eut pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appeloit la sécheresse, qu'il tenoit de son père, et elle réussit à lui donner, sinon la douceur de caractère et l'aménité qu'elle possédoit plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette

fleur d'urbanité qui le rendoit, quand il vouloit, le plus aimable des monarques. Tout en lui inspirant des sentimens nobles et élevés, elle l'accoutumoit à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de la couronne; elle grava dans son cœur un respect sincère pour la religion, qu'il révéra toujours, lors même qu'il s'éloignoit de ses principes; heureuse si elle avoit pu modérer la fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, et qui l'entraîna dans des égaremens que l'histoire, protectrice des mœurs, ne doit pas dissimuler!

La Vallière subjuguée n'étoit plus cette fille timide qui n'osoit se montrer, et croyoit que chaque regard qui tomboit sur elle étoit un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son amant, et par tendresse pour ses enfans, elle avoit accepté le titre, le rang et les honneurs de duchesse, et mademoiselle de Blois et M. de Vermandois s'élevoient publiquement sous ses yeux.

[1666-67] Mais, pendant qu'elle se croyoit assurée de la tendresse de son amant, une rivale lui enlevoit secrètement son cœur, le seul bien de toute sa fortune qu'elle estimât. Cette rivale étoit Adélaïde de Mortemar, duchesse de Montespan. Elle prit insensiblement l'habitude, étant dame du palais, de tenir compagnie à la reine lorsqu'elle attendoit le roi

après le jeu ou d'autres amusemens de la soirée. Celui-ci s'accoutuma aussi à causer avec elle quand il rentroit. Elle étoit mordante, caustique, conteuse spirituelle, et contrefaisoit très-plaisamment. On crut quelque temps que le roi ne la recherchoit que pour ces agrémens; la reine elle-même en étoit persuadée, et n'avoit pas le moindre soupçon d'un autre motif de liaison avec son mari, parce que madame de Montespan étoit de toutes ses dévotions; mais le public malin ne pensoit pas favorablement de sa vertu.

Son intelligence avec le roi, d'abord très-réservée, devint insensiblement plus libre. La Vallière ne manqua pas de s'en apercevoir; elle en fit ses plaintes, qui furent mal écoutées. Dans son dépit elle prit brusquement le parti de quitter la cour, et alla s'enfermer dans le couvent des filles de Sainte-Marie à Chaillot. Louis lui envoya Colbert, et Lauzun qui jouoit à la cour le rôle de favori; Colbert, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il étoit chargé du soin de ses enfans; Lauzun, apparemment parce qu'il étoit singulièrement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet et la ramenèrent. La Vallière reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur, sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment

où, par un élan généreux, elle vint à bout de les rompre.

Ces intrigues se passoient à Saint-Germain que le roi habitoit, à Versailles qu'il bâtissoit, et dans ses voyages sur la frontière de Flandre. Il y étoit appelé par la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Espagne. Une des conditions expresses du traité des Pyrénées étoit que la France ne donneroit aucun secours à la maison de Bragance rétablie sur le trône de Portugal, et qui faisoit tous ses efforts pour s'y maintenir, contre ceux de Philippe IV, roi d'Espagne, pour la renverser. On observera que la lutte entre ces deux puissances fut l'origine et l'occasion des établissemens des Anglois hors de chez eux. Le Portugal, déjà mal secondé par la France avant la paix de celle-ci avec l'Espagne, l'étoit encore plus foiblement depuis cette paix, par l'espèce de honte qu'eut Louis XIV de manquer sitôt à un de ses principaux articles. Les secours qu'il fit passer se bornèrent à cinq à six cents officiers, destinés à discipliner les Portugais, et à la tête desquels étoit un Allemand, le comte de Schomberg, qui fut depuis maréchal de France, et à qui sa qualité d'étranger permettoit de prendre de semblables engagemens. Mais quelques talens qu'eût ce général, et quoiqu'il fût dirigé par les conseils que lui faisoit passer Turenne, à

qui le roi avoit confié la suite et les détails de cette opération, il falloit des moyens plus efficaces pour sauver le Portugal, et la régente les chercha en Angleterre. Charles II demanda ou accepta en 1662 la main de Catherine de Bragance, sœur du jeune roi Alphonse, que ses vices tardèrent peu à précipiter du trône. Catherine apporta à Charles II la ville de Tanger en Afrique, à laquelle on ajouta presque aussitôt la ville de Bombay en Asie. De leur côté, les Anglois donnèrent au Portugal un million de crusades, et lui envoyèrent une escadre et des troupes. Ainsi, moyennant cette cession et la conquête de la Jamaïque qu'ils avoient faite sur les Espagnols en 1654, au temps de Cromwell, les Anglois, qui jusqu'alors n'avoient eu aucun établissement hors de chez eux, se trouvèrent posséder en dix ans de temps des points d'appui respectables dans les quatre parties du monde.

[1667-68] Philippe IV, roi d'Espagne, étoit mort à la fin de 1665, quelques mois avant sa sœur, et laissant un fils de quatre ans, Charles II, prince d'une santé fragile, qui commença à régner sous la tutelle de sa mère. Tant que vécut Anne d'Autriche, Louis, par égard pour elle, manifesta foiblement le projet qu'il avoit conçu de s'approprier, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. Mais lors-

qu'elle fut morte, la hauteur de ses prétentions tarda peu à amener la guerre. Celle-ci avoit été prévue dès la paix des Pyrénées. Elle trouvoit ses motifs dans les deux clauses principales du contrat de mariage du roi : savoir, dans la renonciation de Marie-Thérèse à tous biens et successions de leurs majestés catholiques, et dans le paiement de la dot, sur lequel la renonciation étoit fondée. Or, quant au second article, malgré des instances faites par le roi, les trois termes fixés par le contrat de mariage pour le paiement étoient plus qu'échus, sans qu'on eût seulement songé à entrer en compte ; et, disoient les François, « Point de paiement, point de renonciation. » De plus, ajoutoient-ils, quand même le défaut de paiement n'annuleroit pas la renonciation, quelque généralité qu'on se soit efforcé de lui donner, elle n'envelopperoit pas les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière du pays, conçue en ces termes : « Si un homme et une femme ont des enfans, et que l'un des deux vienne à mourir, la propriété des fiefs, venant du côté du plus vivant, passe à l'enfant ou aux enfans provenant de ce mariage, et le plus vivant n'a plus aux mêmes fiefs qu'un usufruit héréditaire. » Or Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, étoit le seul enfant restant du premier mariage de Phi-

lippe IV avec Elisabeth de France, fille de Henri IV. Du moment de la mort de sa mère, elle se trouvoit donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'étoit qu'usufruitier héréditaire. Ces fiefs, quelque étendue qu'on eût donnée à la renonciation, ne pouvoient pas y entrer, puisque dans le temps de son mariage elle en étoit déjà en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisoit renoncer qu'aux héritages et successions de leurs majestés catholiques.

Louis XIV demandoit donc à Charles II son beau-frère la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places au-delà de la Meuse, L'artois, le Cambrésis, le Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui étoit de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendoit que son épouse, seul rejeton du premier lit de Philippe IV, devoit les partager avec son frère Charles II, et sa sœur Marguerite-Thérèse du second lit, sans qu'on pût lui opposer sa renonciation, puisqu'elle étoit annulée par le défaut de paiement.

Louis XIV appuya ces raisons de trois armées qu'il fit passer en Flandre, au milieu de l'année 1667. Il se mit à la tête de la plus

nombreuse, commandée par Turenne, que le roi avoit fait maréchal général dès l'an 1662. Le galant monarque mena à cette expédition, qui reçut le nom de prise de possession, la reine son épouse, avec une cour leste et brillante. On y alloit gaiement, comme des collatéraux et trop souvent des héritiers directs vont pour recueillir une succession. Les troubles de la minorité de Charles II, la guerre de Portugal qui absorboit la majeure partie des forces de la monarchie, et la recette précaire des galions, épiés sans cesse par les flibustiers qui parurent alors, et qui désoloient toute l'Amérique espagnole, neutralisèrent tout moyen de résistance en Flandre. Aussi n'y en eut-il point : aucune armée n'y tenoit la campagne pour protéger les villes menacées, qui furent toutes abandonnées aux foibles ressources de leurs garnisons. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de Créqui, frère de l'ambassadeur de Rome, battit Mársin, resté au service de l'Espagne, et le prince de Ligne, qui avoient essayé de ravitailler Lille. Le roi en deux mois prit Charleroi, Binch, Mons, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Furnes, et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissemens, le vainqueur s'arrêta, et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à

réfléchir sur ce qu'elles avoient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux. En revenant, il remit aux ministres espagnols un plan de pacification qui contenoit l'alternative de lui laisser ce qu'il avoit pris, ou de lui accorder d'autres places qu'il spécifioit.

[1668] Ces propositions donnèrent lieu à une négociation, dans laquelle les Hollandois, qui commençoient à craindre le voisinage trop prochain du conquérant, se montrèrent plutôt arbitres impérieux que médiateurs. Pour hâter la décision, le roi, ayant sous lui le prince de Condé, remis en activité par la jalousie de Louvois, le maréchal de Turenne et Bouteville, devenu duc de Luxembourg, ami et élève du prince, s'étoit porté lui-même au cœur de l'hiver en Franche-Comté, dont il s'empara en un mois. La crainte que ses succès inspirèrent détermina leurs hautes puissances à faire avec l'Angleterre et la Suède un traité qu'on appela la triple alliance. Ces puissances réunies s'engageoient à forcer Louis XIV à ne pas pousser plus avant ses conquêtes en Flandre, ou à accepter des compensations qu'on lui fixoit; et, s'il ne consentoit pas à ces arrangemens, elles s'obligeoient à lui faire la guerre par terre et par mer.

Louis fut très-piqué de ce complot mena-

çant, tramé principalement par les Hollandois : il les auroit volontiers brusqués en faisant irruption sur leurs terres, dont il n'étoit pas loin; mais il craignit que la marine qu'il formoit, exposée dans son enfance à celle plus qu'adulte des trois puissances, ne pérît en naissant. Il accepta donc la paix. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668. Des neuf articles qui composent le traité, il n'y en a que trois à remarquer, savoir : le troisième, portant cession à la France de toutes les villes conquises par elle; le quatrième, qui restitue la Franche-Comté à l'Espagne; et le huitième surtout, qui conserve aux parties contractantes tous les droits résultans du traité des Pyrénées. Ce qui fut accordé au roi en Flandre étoit bien inférieur à ce qu'il s'étoit promis; aussi garda-t-il un vif ressentiment contre les Hollandois qui le forçoient de s'en contenter.

* [1669] L'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle fut aussi celle de la paix dite de Clément IX, qui mit fin pour trente ans aux discordes religieuses qui depuis plus de vingt agitoient l'église de France. En 1640 avoit paru un ouvrage posthume de Jansénius, évêque d'Ypres, lequel l'avoit décoré du nom d'Augustinus, comme renfermant la doctrine

* De Beausset, hist. de Fénélon; d'Avrigni, mém. dogm.

de ce père de l'église sur l'accord impénétrable de la grâce et de la liberté. Son système, suivant Bergier, se réduit à ce point capital, que le plaisir, mobile unique de l'homme depuis sa chute, inévitable quand il vient et invincible quand il est venu, porte l'homme à la vertu s'il vient du ciel ou de la grâce, et au vice s'il vient de la concupiscence; et que la volonté est nécessairement entraînée par celui des deux qui est le plus fort : d'où il résulte que l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou par la cupidité; et qu'il ne résiste jamais ni à l'une ni à l'autre. Le pape, au jugement duquel l'auteur lui-même avoit déféré son livre, le condamna en 1642, comme renouvelant les erreurs de Baïus, proscrites soixante ans auparavant; mais ni l'ouvrage ni la condamnation n'avoient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et après lui le jeune Arnaud, disciple de l'abbé, essayèrent de faire goûter les opinions de l'évêque, sans qu' on voie trop quel avantage il en pouvoit résulter pour l'homme, ni quelle gloire pour Dieu. Au reste, s'ils firent des adeptes, ils rencontrèrent aussi des adversaires.

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, dénonça, en 1649, l'af-

fectation de la plupart des candidats à préconiser un ouvrage condamné par l'autorité apostolique, et dont il réduisit toute la substance à cinq propositions * « qui en sont

* Ces cinq propositions sont les suivantes : le bruit qu'elles ont fait les rend historiques, et exige qu'elles soient citées au moins en note.

I. Quelques commandemens de Dieu sont impossibles aux justes, lors même qu'ils font leurs efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce, par laquelle ils peuvent leur devenir possibles, leur manque.

II. Dans l'état de la nature déchue on ne résiste jamais à la grâce.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dans l'homme une liberté qui soit exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettoient la nécessité de la grâce intérieure et prévenante pour chaque action, même pour le commencement de la foi; et ils étoient hérétiques, en ce qu'ils vouloient que cette grâce fût telle, que la volonté de l'homme pût lui résister ou lui obéir.

V. Il est semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans exception.

A ces vains efforts de l'orgueil ou de l'inquiétude de l'esprit humain pour scruter des mystères, dans la profondeur desquels il ne peut que s'égarer et se perdre, on aime à opposer l'aveu franc et naïf de notre ignorance, tel qu'il est exprimé dans la lettre suivante de M. de Beauvau, évêque de Comminges en 1664, et de Tournay en 1671.

« Je crois que la grâce de Jésus-Christ nous est

l'âme, » suivant l'expression de Bossuet. Mais la faculté ne put prononcer, à cause de l'appel comme d'abus qui fut interjeté au parlement par quelques-uns des jeunes doc-

nécessaire pour toutes les actions de piété et de vertus chrétiennes : je crois qu'il faut la demander à Dieu.

» Je crois que tous les commandemens de Dieu nous sont possibles avec la grâce, et que sans elle nous ne pouvons rien de bien, ni persévérer dans le bien sans aucun secours spécial.

» Je crois que cette grâce prévient et aide notre volonté ; que nous devons notre salut à Dieu ; que nos chutes nous doivent être imputées.

» Je crois que la grâce fortifie notre libre arbitre et ne le détruit pas.

» Je crois que notre libre arbitre, en coopérant à la grâce, ne doit pas se glorifier, mais se tenir dans l'humiliation, reconnaissant son impuissance s'il étoit abandonné à lui-même.

» Hors ces vérités, j'avoue mon ignorance sur cette matière, et quand on me demandera comment la grâce est alliée avec notre liberté ; comment Dieu agit en nous ; pourquoi il tire les uns de la masse de perdition et y laisse les autres ; pourquoi les uns persévèrent, et les autres non : j'avouerai franchement que je ne le sais pas. Je crois même que personne ne le sait, et que ces mystères sont inconnus de tous les hommes. Mais notre orgueil est si grand, que nous ne saurions avouer que nous ignorons les choses mêmes dont Dieu s'est voulu réserver la connoissance. Humilions-nous, en reconnoissant l'impénétrabilité de ses secrets et de ses jugemens. »

teurs, appel inconvenant s'il en fut jamais, les magistrats ne pouvant prononcer sur une matière de doctrine. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au pape, afin de prévenir les suites d'un pareil scandale, et lui demandèrent de prononcer sur les cinq propositions. Innocent X, à cet effet, établit une congrégation en 1651; et, après un examen de deux ans, après la vérification d'une multitude de mémoires donnés par les deux partis, après des conférences où furent entendus leurs défenseurs, après avoir enfin confronté les cinq propositions avec le livre même de Jansénius, il prononça un jugement définitif qui les déclaroit hérétiques. La bulle fut reçue en France, acceptée par l'assemblée du clergé, et revêtue de lettres-patentes.

On devoit s'attendre que la contestation étoit finie : mais Arnaud, forcé de reconnoître que les cinq propositions étoient justement condamnées, éluda ce jugement en prétendant qu'il n'avoit aucun rapport à la doctrine de Jansénius, et il se fondoit sur ce qu'à la première proposition près on ne les trouvoit pas mot pour mot dans l'Augustinus. Cette distinction, qui blessoit évidemment la bonne foi, en ce qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'un extrait soit fidèle, qu'il conserve les expressions mêmes de l'original, fut trouvée sans réplique : car tel est l'esprit

de parti, qu'il obscurcit, même en des hommes vertueux et éclairés, les notions les plus simples et les plus incontestables.

Cet incident, qu'on appelle la distinction du fait et du droit, nécessita une nouvelle répression; et le pape Alexandre VII, qui avoit succédé à Innocent X, approuvant le sentiment de trente-huit évêques réunis à Paris en 1655, par le cardinal Mazarin, déclara par une nouvelle bulle de 1650, « qu'ayant assisté comme cardinal à toutes les congrégations qui avoient eu lieu sous Innocent X, pour l'examen des cinq propositions, il attestoit qu'elles étoient tirées du livre de Jansénius, et qu'elles avoient été condamnées dans le sens auquel cet auteur les avoit expliquées. » Sollicité depuis par le roi et par les évêques qui avoient cru devoir forcer la résistance dans ses derniers retranchemens, par des mesures de précautions personnelles, qui parurent vexatoires, pour n'être pas assez autorisées, il donna son assentiment à l'idée d'un formulaire proposé à l'assemblée du clergé de 1661, et il obligea tous les ecclésiastiques, les religieuses, les docteurs de toutes les facultés et les instituteurs, sous peine d'être procédé contre les réfractaires par les voies canoniques, à condamner les cinq propositions extraites de Jansénius dans le propre sens du même auteur.

Les religieuses de Port-Royal, guidées par les chefs des opinions condamnées, ne croyant pas pouvoir se déterminer de confiance, sur l'assurance de l'église, à dire anathème à un livre condamné par elle, alléguèrent leur ignorance, qui les mettoit dans l'impossibilité de vérifier les textes de Jansénius, et s'en firent un prétexte et une espèce de prérogative pour se dispenser de signer. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, épuisa tous les moyens de condescendance pour les amener à la soumission, et leur envoya vainement Bossuet, qui n'étoit pas encore évêque, mais qui jouissoit déjà d'une grande considération. Cet incident a valu à l'église *la* lettre précieuse que ce prélat leur adressa en cette circonstance, chef-d'œuvre de logique et de clarté, qui réunit en quelques pages tout ce qui a jamais été dit ou écrit de plus décisif en des milliers de volumes, sur la question du silence respectueux que l'école de Port-Royal tâchoit alors de mettre en crédit.

Quatre évêques entreprirent aussi de renouveler, dans leur souscription même, la distinction du fait et du droit, que le formulaire étoit destiné à proscrire. Ce furent Pavillon, évêque d'Aleth; Caulet, évêque de Pamiers; Choart, évêque de Beauvais, et Arnaud, frère du docteur, évêque d'Angers. Ils donnèrent des mandemens, où ils établi-

rent que l'église, infaillible dans son jugement sur telle ou telle proposition, qu'elle condamne comme hérétique, peut errer sur celui qu'elle porte, en attribuant certaines erreurs à un auteur ou à un livre, et que c'étoit le cas de rendre alors à sa décision le simple acquiescement du silence respectueux. Assertion bizarre, qui réduisoit l'église à l'impossibilité de juger d'un livre pernicieux, et de prévenir les fidèles contre son venin.

Louis XIV, choqué de cette résistance, pria le pape de déléguer une commission de douze évêques pour faire le procès aux quatre réfractaires. Cette mesure n'étoit pas entièrement selon les règles canoniques. Les prévenus étoient distraits à leurs juges naturels, les évêques de leurs provinces, et le pape se trouvoit investi d'une cause dont il ne pouvoit connoître que par appel. Les quatre évêques essayèrent d'alarmer le roi sur l'atteinte donnée aux libertés de l'église gallicane, et l'épiscopat, sur celle qui étoit portée à sa juridiction. Le monarque fut peu sensible aux démonstrations de leur zèle; mais une vingtaine d'évêques soumissionnaires prirent parti pour eux. De là de nouvelles difficultés qui, de part et d'autre, firent désirer un accord amiable. César d'Estrées, évêque de Laon, et depuis cardinal; l'archevêque de

Sens, Gondrin, et Félix de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, se portèrent pour médiateurs, et se concertèrent avec le nonce du nouveau pape, Clément IX, pour aviser à quelque biais qui pût concilier toutes les oppositions. On le trouva, au moyen de ce que l'on fit la part de l'amour propre et des préjugés, en n'exigeant point la rétractation des mandemens; et celle des règles, en enjoignant la souscription sincère du formulaire.

Soit que cette indulgence satisfît les évêques, soit que l'acquiescement sincère exigé d'eux ne leur parût pas synonyme d'un acquiescement pur et simple, pressés d'ailleurs d'une part par les commissaires nommés, et d'une autre par les remontrances de leurs amis, ils se rendirent à ces conditions, et ils écrivirent au pape que, pour contribuer à la paix de l'église, ils avoient cru devoir changer de mode sur la manière d'exiger le formulaire, et imiter à cet égard l'exemple des autres évêques.

Cependant un bruit sourd se répandit que cette nouvelle soumission avoit encore été accompagnée de réserves, et on les donnoit comme le motif de la promptitude avec laquelle avoit été vaincue l'opiniâtreté des prélats. Des deux parts, en effet, on s'est depuis accusé de restrictions coupables, et le soup-

çon a plané sur les évêques, sur les médiateurs et sur le nonce. C'est même un fait donné pour constant par les écrivains du parti, pour sauver l'honneur de leurs prélats, qu'ils y furent autorisés par le pape lui-même; comme s'il eût été moins flétrissant pour eux d'user d'une tolérance qui eût été un véritable subterfuge, et qui les eût mis en opposition avec des actes publics et authentiques, que de faire franchement le sacrifice de leur opinion particulière au sentiment général de l'église : mais le pape, loin de se prêter à une pareille condescendance, faisoit faire au contraire des informations à ce sujet, et ce ne fut que sur l'assurance donnée par l'un des médiateurs que les quatre évêques avoient satisfait sincèrement aux intentions du saint siége, et qu'ils lui avoient rendu l'obéissance qui lui appartient à l'égard des livres condamnés, que le pontife leur fit tenir enfin un bref approbatif de leur conduite, en date du 19 janvier 1669, où, en applaudissant à leur soumission, il fait mention expresse du résultat de ses recherches : « Car, dit-il formellement, nous n'aurions jamais admis sur cet objet ni exception ni restriction quelconque.

Tout Port-Royal, qui avoit pris part à l'accord, imita l'exemple des prélats; et les religieuses, reléguées partie à leur maison

des champs, et partie en d'autres monastères, rentrèrent dans leur maison de Paris. Le roi, à qui le pape avoit mandé que les évêques s'étoient soumis à leurs obligations envers lui, déclara que, le pape étant satisfait, il l'étoit aussi; et non-seulement il arrêta les poursuites commencées contre les quatre prélats, mais il voulut encore se faire présenter le docteur Arnaud, qui avoit été leur conseil et le premier mobile de toutes leurs démarches. Ainsi fut rétabli le calme au sujet de ces fastidieuses discussions, jusqu'à l'époque fatale où l'affaire des cas de conscience, en 1702, vint les renouveler avec le plus scandaleux éclat, pour durer encore un demi-siècle.

[1669-70] Pendant l'année qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle, le roi se mit en état de faire repentir les Hollandois de leurs intrigues et de leur fierté. Ils étoient jaloux de la prospérité qui commençoit à poindre pour le commerce françois, de l'exécution du droit de fret accordé aux navires nationaux, et du surhaussement des tarifs à l'égard des étrangers. Piqués de n'avoir pu les faire alléger en leur faveur, ils prohibèrent les denrées de la France, supposant que la disproportion entre le nombre des vaisseaux de celle-ci et la quantité de ses exportations, forceroit, par l'engorgement qui alloit en résulter dans les

ports, à recourir à eux aux conditions qu'ils voudroient bien faire. Ils se méprirent; et cette mesure, qu'ils avoient crue si politique, se vit frappée d'impuissance, par les traités qu'elle fit entamer avec les négocians de Hambourg et de la Baltique, traités qui auroient bien mieux puni les Hollandois que le recours à la voie des armes. Mais de part et d'autre l'humeur s'en mêla, et ne permit pas de calculer froidement les chances d'une rupture. En ce temps les Hollandois dominoient sur la mer et regorgeoient de richesses. Présomptueux comme des républicains et de nouveaux enrichis, ils ne surent pas jouir modestement de leur puissance. Ils se donnèrent, dans des inscriptions fastueuses, « la gloire d'avoir pacifié l'Europe, et d'être les arbitres des rois. » C'étoit déjà trop qu'un pareil étalage de vanité aux yeux du monarque françois. Ils fatiguèrent de plus sa patience, tantôt en refusant, de la manière la plus dure et la plus inconvenante, toutes ses demandes justes ou indifférentes, comme celle, par exemple, qu'il leur fit au sujet de la tolérance du culte privé des catholiques; tantôt en souffrant qu'il fût répandu des écrits, dans lesquels ils se vantoient d'avoir mortifié son ambition, et borné ses conquêtes dans les Pays-Bas; et enfin en permettant à leurs écrivains, peintres et graveurs, des carica-

tures et des allusions piquantes, auxquelles Louis XIV se montra trop sensible.

[1670] Son premier soin pour le succès de la guerre qu'il méditoit contre eux fut de les réduire à leurs propres forces, en leur ôtant le concours de la triple alliance. Charles II, roi d'Angleterre, fut le premier qu'on chercha à en détacher. Ce prince avoit vendu Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions. Cet achat faisoit connoître qu'on pouvoit obtenir beaucoup de choses de lui avec de l'argent. On en proposa non-seulement à lui, mais à ses ministres. Colbert de Croissi, frère du contrôleur-général, dans un voyage qu'il fit à Londres, présenta à ceux-ci cette illusion, qu'en se prêtant à l'abaissement de la Hollande leur roi réussiroit à se rendre plus puissant en Angleterre; ce qui augmenteroit leur autorité à eux-mêmes. Ils se laissèrent surprendre à ce prestige, appuyé de bonnes sommes d'argent, ou en firent le semblant.

Pour déterminer Charles II à une guerre qui déplaisoit à la nation, outre l'argent, on employa les sollicitations d'Henriette, duchesse d'Orléans, sa sœur. Ils avoient été malheureux ensemble, après la destitution et le supplice de Charles Ier leur père. Cette ressemblance donnoit à la princesse beaucoup de crédit auprès de son frère. On a dit qu'elle

l'appuya par les complaisances d'une belle bretonne, mademoiselle de Keroual, depuis duchesse de Portsmouth, qui ne fut pas inutile pendant la négociation, et qui, restée auprès du roi d'Angleterre, servit à l'entretenir dans ses bonnes dispositions pour la France.

La négociation de la princesse fut un grand mystère auquel son époux ne fut pas admis, parce qu'on craignoit son indiscrétion. Turenne et Louvois étoient seuls instruits, et cependant le secret fut éventé. Monsieur, qui l'avoit su par le chevalier de Lorraine, son favori, second fils du fameux comte d'Harcourt, en parla au roi, qui prit le parti de lui tout avouer; mais qui, déjà singulièrement étonné, le fut encore davantage lorsqu'il sut de son frère par quel canal les détails lui étoient parvenus. Assuré de la discrétion de Turenne, le roi fut tenté de croire Louvois coupable. Cependant, ayant fait venir le premier : « Parlez-moi, lui dit-il, comme à votre confesseur. Avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes affaires sur la Hollande et sur le voyage de Madame en Angleterre? » Si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité et la honte d'avouer sa foiblesse, ce fut en cette occasion : cependant la vérité l'emporta, et ce fut un des grands combats et des plus embarrassans où se soit trouvé ce

grand capitaine. « Comment, sire, répliqua Turenne en bégayant, quelqu'un sait-il le secret de votre majesté? — Il n'est pas question de cela reprit le roi en le pressant, en avez-vous dit quelque chose? — Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit Turenne, mais je vais tout dire à votre majesté. J'avois peur que madame de Coëtquen, qui vouloit faire le voyage de la cour, n'en fût pas; et, pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose; et que Madame passeroit en Angleterre pour voir le roi son frère; mais je n'ai dit que cela, et j'en demande pardon à votre majesté, à qui je l'avoue. » Le roi se prit à rire, et lui dit : « Monsieur, vous aimez donc madame de Coëtquen? — Non pas, sire, tout-à-fait, répondit Turenne; mais elle est fort de mes amies. — Oh bien, dit le roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage; car, si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le chevalier de Lorraine, auquel elle rend compte de tout, et le chevalier de Lorraine en rend compte à mon frère. »

Il n'y eut d'égal à la confusion de Turenne en cette rencontre que la naïveté de son aveu, qui ajouta à l'estime du roi pour lui. C'étoit la seconde fois que les séductions de l'amour avoient fait dévier ce grand homme des sen-

tiers du devoir; et l'on devoit d'autant moins s'y attendre, qu'il avoit passé l'âge des passions, et que des pensées plus graves qui venoient d'opérer sa conversion à la religion catholique, abandonnée par son père, étoient alors l'aliment ordinaire de son esprit. La honte qu'il en ressentit fit sur lui une telle impression, que, long-temps après, le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, et la conversation étant tombée sur ce sujet : « Chevalier, lui dit-il, si vous voulez parler de cela, commençons par éteindre les bougies. »

Le voyage n'en eut pas moins lieu : il fut très-splendide et très-gai, excepté pour Madame, qui fut presque toujours malade. Selon les arrangemens pris, elle passa de Calais à Douvres, où le roi son frère s'étoit rendu. Elle resta quelques jours avec lui, le laissa dans de bonnes dispositions, et revint satisfaite et en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portoit dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt; ou bien la main exécrable qui devoit la précipiter dans le tombeau préparoit déjà son crime. Henriette arriva au commencement de juin, et le 29 éclata subitement à Saint-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : « Madame se meurt! » et huit heures après : « Madame est morte! » Le mal se déclara par des douleurs

affreuses, au moment qu'elle achevoit de boire un verre d'eau de chicorée; sa première exclamation fut qu'elle étoit empoisonnée. Elle se rétracta cependant, quand son confesseur lui fit connoître le danger des soupçons que cette accusation vague alloit occasionner. Mais, en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, et immédiatement après, on ne sait que conjecturer. Cette princesse a été assez intéressante pour qu'on se permette quelque détail sur cet événement.

Mademoiselle, qui y courut des premières avec le roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. « En arrivant à Saint-Cloud, dit-elle, nous ne trouvâmes quasi personne qui parût affligé. Monsieur sembloit fort étonné. Nous vîmes Madame sur un petit lit qu'on avoit fait à sa ruelle, tout échevelée: elle n'avoit pas eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit, sa chemise dénouée au cou et au bras, le visage pâle, le nez retiré; elle avoit la figure d'une morte. On causoit, on alloit et venoit dans cette chambre; on y rioit, comme si elle eût été dans un autre état. La malade voyoit avec peine cette tranquillité de tout le monde. Le roi voulut raisonner avec les médecins. Ils ne savoient que lui répondre. Valot avoit décidé que c'étoit une colique qui passeroit en peu de temps.

Les autres n'osoient parler autrement. « Mais, disoit le roi, on ne laisse pas ainsi périr une personne sans aucun secours. Ils se regardoient et ne disoient mot. »

Ce détail dénote sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'Argenson raconte, dans ses Essais, qu'entre les officiers de bouche d'Henriette il y en eut un qui se trouva assez riche, après sa mort, pour ne pas désirer, comme les autres, d'entrer au service de la seconde femme de Monsieur. Comme celle-ci, lisant la liste de ses officiers, et voyant que celui-ci manquoit, en témoignoit de l'étonnement, et demandoit s'il étoit mort : « Oh! non, dit Monsieur; mais je compte qu'il ne vous servira jamais. » On a remarqué, ajoute le même écrivain, que cet homme ne parloit jamais de Monsieur, que jamais il n'alloit au Palais-Royal ni à Saint-Cloud. On prétend même qu'il se troubloit quand on parloit devant lui de son ancienne maîtresse. »

Enfin, les médecins qui assistèrent à l'ouverture du corps ne s'accordèrent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouvèrent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne doivent l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugemens que se permet la malice humaine dans ces

occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer que Henriette étoit languissante depuis quelque temps. Des accidens survenus pendant ses grossesses, et des plaisirs pris sans ménagemens, avoient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles âmes; ces causes réunies ont pu occasionner l'irruption subite d'un mal longtemps caché, et qui se seroit montré plus fort que les remèdes, quand même ils auroient été administrés.

Elle laissa deux princesses : l'une, mariée ensuite au duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et les malheurs de sa mère.

Veuf à peine depuis un an, Monsieur songea à se remarier. Il jeta d'abord les yeux sur Mademoiselle, la plus riche héritière de France, et cette circonstance fit rompre le mariage, agréé un instant par le roi, entre cette princesse et Antoine Nompar de Caumont, marquis de Péguillain, puis duc de Lauzun. Mais, constante dans son premier projet, Mademoiselle épousa secrètement Lauzun, ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. Monsieur tourna alors ses vues sur Élisabeth Charlotte, fille

de l'électeur palatin. Il y eut de la politique dans ce mariage ; et le roi voulut s'assurer par là de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditoit contre les Hollandois.

La mort d'Henriette n'interrompit pas la négociation avec son frère. Le 10 décembre 1670, il y eut entre les deux rois un traité qui stipuloit ce que chacun fourniroit de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent : l'Angleterre, six mille hommes pour la guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignoit à la flotte angloise, commandée par le duc d'Yorck, une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots sous le maréchal d'Estrées. C'étoit le fruit du zèle de Colbert pour la restauration de la marine française ; zèle qui, dans l'intervalle qui s'étoit écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avoit permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornoit pas, et il donnoit encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses, on joignit, pour satisfaire le peuple anglois, la promesse de lui céder, après la conquête, quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

[1671] Le roi de Suède, Charles XI, se laissa séparer de la triple alliance par un subside ; et même amener à une ligue offensive

et défensive, et à un engagement à des secours. Le même appât gagna l'évêque de Munster, Bernard Van Galen, prélat guerrier, qui s'étoit déjà mesuré avec les Hollandois; celui de Cologne et quelques autres princes de l'Empire, leurs voisins, qui tenoient les bords du Rhin, et entre lesquels on s'engagea de partager les dépouilles des républicains. Le roi s'assura encore, dans le cours de la guerre, de la neutralité de l'empereur, en faisant avec lui un partage très-secret de la monarchie d'Espagne, quand la mort de Charles IV, qu'on regardoit comme très-prochaine, arriveroit. Mais les instances de Louis XIV pour engager l'Espagne à abandonner à leur sort les Hollandois qui l'avoient sauvée, et les offres même qu'il fit faire de lui restituer tout ce qu'il avoit acquis sur elle par la paix d'Aix-la-Chapelle, échouèrent également contre sa reconnoissance.

[1672] Tout étant prêt, le 6 avril 1672, parurent les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre, contre les états-généraux des Provinces-Unies. Toutes les deux se ressemblent. Les deux rois se plaignent « d'inscriptions injurieuses et pleines de faussetés contre eux et leurs sujets, de peintures et de médailles de ce genre exposées en public par le commandement même des États. » Louis ajoutoit des reproches sur les services rendus

par ses prédécesseurs aux Hollandois, et si mal reconnus; Charles, des plaintes de peu d'égards pour son pavillon, de pêches prohibées sur ses côtes, et de contraventions de commerce : et c'est sur ces motifs frivoles que fut allumée une guerre qui embrasa toute l'Europe.

Les armées de Louis étoient brillantes : on y comptoit plus de cent mille hommes, presque tous jeunes gens, parce qu'on avoit congédié les vieux soldats, incapables de se prêter à la discipline pénible qu'on vouloit introduire. Cette réforme n'étoit pas du goût de tout le monde; et c'est peut-être ce qui fit dire par Despréaux à monsieur le prince, qui lui montroit son armée et lui demandoit ce qu'il pensoit : « Je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. » Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de Sévigné, « que le plus âgé n'avoit pas dix-huit ans. » Mais ces pupilles, sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Luxembourg et Créqui, ne connoissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

Les généraux étoient puissamment secondés par Louvois, qui commença pendant cette guerre à se rendre célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails, et surtout par le soin qu'il

prit de la subsistance et de la santé du soldat; la première presque toujours incertaine jusqu'alors, et la seconde tellement négligée, que les armées, sans hôpitaux et sans charrois pour les blessés, laissoient mourir ces infortunés sur la place où ils avoient été frappés, ou s'en arracher péniblement eux-mêmes en arrosant les routes de leur sang. Cette capacité bien reconnue de Louvois dans toutes les parties de son ministère, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre, tant de siége que de campagne. Pour la première, Vauban lui-même fut son maître. « Il me demanda, dit cet habile ingénieur, quelque chose sur l'attaque des places, qu'il pût étudier. Là-dessus je m'enfermai, et, rappelant toutes mes idées, je fis un gros volume d'écriture. Rien ne m'a jamais été si utile à moi-même que cette considération attentive et exacte, la plume à la main, de tout ce que j'avois jamais eu dans l'esprit sur cette matière; et ce fut par cette réflexion que je me fixai à la manière d'attaquer que je pratique aujourd'hui. » Ainsi, cette curiosité de Louvois donna de la science au ministre, et à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des règles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournai, qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout; et, si on rassembloit ce

qu'ont rapporté ses contemporains sur son désir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, il se trouveroit que peu de ministres ont autant mérité que lui d'acquérir des talens nécessaires à leur place.

La paix qui subsistoit entre la France et l'Espagne ne permit pas de gagner le cœur de la Hollande par le chemin le plus court. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Charleroi, sur la Sambre, et le théâtre des premières opérations militaires s'établit entre la Meuse et le Rhin. Le roi, le prince de Condé et Turenne commandoient chacun une armée, et se réunissoient au besoin. La première opération importante fut tentée par Turenne. Ce fut le siége de Mæseyck, dont la prise, en coupant la communication de Maestricht avec le reste du territoire hollandois, dispensoit de la nécessité de perdre du temps et des hommes à l'attaque de cette forte place. Moins bien pourvues de soldats et de munitions, Rhinberg, Orsoi, Burick, et tout vis-à-vis, Wésel, qui appartenoit à l'électeur de Brandebourg, mais où les Hollandois tenoient garnison, furent assiégées à la fois par le roi, par Monsieur, par Turenne et par Condé, et cédèrent plutôt aux menaces qui leur furent faites qu'aux hostilités qui furent dirigées contre elles. La campagne avoit commencé en mai, et au commencement de juin

tout l'entre-Meuse et Rhin étoit au pouvoir du roi. Il proposa dès lors le passage de l'Yssel, derrière lequel étoit retranché le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui, âgé seulement de vingt-deux ans, avoit été revêtu du commandement général des troupes hollandoises.

Toute l'activité des Hollandois, tournée vers la marine, leur avoit fait négliger leur armée de terre, et les menaces de Louis XIV ne les avoient point tirés de leur assoupissement à cet égard. A peine avoient-ils à lui opposer cinquante mille hommes de mauvaises troupes, dont les trois quarts encore étoient enfermés dans les places fortes. C'étoit avec le dernier quart que le prince se voyoit contraint de faire tête à la nombreuse armée françoise. La profondeur de l'Yssel et l'escarpement de ses bords le lui permettoient en ce moment; mais Turenne et Condé, qui eurent bientôt reconnu la difficulté du passage, y firent renoncer le roi, et lui proposèrent de pénétrer dans l'île fertile de Betaw ou des Bataves, formée par les deux bras du Rhin connus sous les noms du *Leck* et du *Wahl*. Le comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont, avoit découvert un endroit presque entièrement guéable, à la naissance même des deux branches, et sous le canon d'ailleurs du petit fort Tolhuis, bâti sur leurs

bords. Le passage y fut résolu, et la direction en fut confiée au prince de Condé.

L'incertitude du prince d'Orange, incertitude qui lui fit plusieurs fois munir et dégarnir ce poste, ajouta à l'irrésolution du peu de soldats laissés à la défense de la rive. On n'y comptoit que cinq cents cavaliers et quatre mille fantassins, mal retranchés et sans artillerie, lorsque la maison du roi, protégée par quelques batteries, entra dans le fleuve : aussi éprouva-t-elle à peine de la résistance. S'étant formée à l'autre bord au nombre de quinze mille hommes, Condé ne crut pas devoir attendre l'infanterie pour sommer de se rendre une troupe toute disposée à mettre bas les armes. Il s'avançoit dans ce dessein, lorsque le jeune duc de Longueville, son neveu, encore tout échauffé, soit d'une débauche de la veille, soit d'une course en parti qu'il venoit de faire du côté de l'Yssel, accourt le pistolet à la main jusque sur le bord des retranchemens, et lâche son coup en s'écriant : « Point de quartier à cette canaille. » La nécessité de la défense force les Hollandois à une décharge. Le jeune prince en fut la première victime, et Condé ne dut qu'à un mouvement involontaire de recevoir dans le poignet un coup qui lui étoit adressé à la tête. Un carnage affreux suivit de près ce double accident, et ainsi fut ensanglantée

cette manœuvre qui devoit coûter à peine quelques amorces. Le jeune duc possédoit de brillantes qualités, qui avoient, dit-on, fait jeter les yeux sur lui par les Polonois, mécontens de leur foible roi Koributt, et l'on prétend que des envoyés, chargés de lui porter les vœux de la nation, arrivèrent au camp une heure après sa mort. Quoi qu'il en soit, l'intempérance dont il fit preuve la veille de sa catastrophe, cette bravoure insensée qui mettoit de la gloire à faire couler un sang inutile à répandre, et surtout ce mépris insultant de l'humanité que respiroit le cri féroce qui lui valut la mort, durent peut-être le leur faire peu regretter. Tel fut au reste ce fameux passage du Rhin, immortalisé par les vers de Boileau, plus célèbre par ce qu'il eût pu être que par ce qu'il fut en effet, et que l'ignorance des particularités qui l'accompagnèrent fit mal à propos d'abord comparer au passage du Granique.

La blessure de Condé, assez sérieuse pour obliger ce prince à quitter le commandement, le fit remettre à Turenne. Ayant jeté des ponts sur le Leck, celui-ci pénétra du Betaw dans les provinces d'Utrecht, de Gueldre et d'Over-Yssel, dont toutes les places s'empressèrent de capituler, et des partis s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Amsterdam. On eût pu s'emparer de ses écluses, et le

pays étoit irrévocablement conquis. Des lenteurs permirent aux bourgeois de revenir de leur premier étourdissement et de prendre des mesures de défense. Plusieurs fautes de Louis achevèrent de les sauver.

La premiere fut de n'avoir pas écouté les conseils de la modération. Les États consternés avoient fait des démarches de soumission, et envoyé au roi une députation à la tête de laquelle étoit le célèbre Grotius. Ils venoient savoir la volonté du monarque sur le sort futur de la république. Satisfaits s'ils pouvoient sauver leur religion, leur liberté et leur souveraineté, ils offroient de l'argent, Maestricht, et toutes les villes non comprises dans le territoire proprement dit des Sept-Provinces. Mais Louis, dont l'amour propre avoit été profondément ulcéré, Louis, victorieux et fier de ses succès, environné de courtisans adorateurs, et bien éloigné de soupçonner qu'un jour viendroit où il éprouveroit douloureusement les mêmes humiliations, dans le même pays et dans des circonstances semblables, reçut dédaigneusement leurs prières, rejeta leurs demandes, et fit rédiger par Pompone et par Louvois les conditions auxquelles son mécontentement pouvoit être apaisé. Ce n'étoit pas moins que le rétablissement du libre exercice de la religion catholique, l'abandon des temples pour l'usage du

culte romain, l'engagement d'en défrayer les ministres, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédoient en Flandre et en Brabant, et en général au-delà du Wahl et du Rhin, qui devoient désormais leur servir de limites, et enfin des médailles satisfactoires qui, chaque année, seroient présentées au roi en leur nom, et en signe que les Sept-Provinces tenoient de lui leur existence et leur liberté.

La dureté de ces articles, l'espèce de vassalité qu'ils faisoient contracter à la république, le zèle de leur religion que les Hollandois crurent menacée par la concurrence, les secours actuels de l'Espagne, ses promesses pour l'avenir, les mouvemens que commençoit à se donner l'empereur, et les secours effectifs qu'amenoit l'électeur de Brandebourg, ranimèrent le courage des républicains. Il fut surtout excité par les exhortations du jeune Guillaume, que la faveur du peuple et les dangers de la patrie venoient de porter au *stathoudérat*, malgré les efforts opposés du grand pensionnaire * Jean de With, qui,

* Le stathouder, premier magistrat des Provinces-Unies, étoit capitaine-général des forces de terre et de mer, et chef de la justice, qui s'administroit en son nom. Le grand pensionnaire de Hollande étoit le premier conseil de la noblesse du pays,

quelques années auparavant, avoit fait abolir cette dignité par un édit perpétuel. En vain celui-ci et l'amiral Corneille son frère, effrayés tous deux des progrès de l'ambition de Guillaume, essayèrent de ramener les esprits à des dispositions pacifiques, et de prévenir les suites d'une guerre également funeste dans ses revers et dans ses succès : dans le premier cas, par l'accroissement de prétentions qu'ils feroient naître au monarque ; et dans le second, par l'augmentation de pouvoir dont ils investiroient le stathouder. Leur zèle fut mal interprété : ils furent soupçonnés d'être vendus à la France ; et la populace, dont ils avoient été long-temps les idoles, les massacra. Ruyter et Grotius pensèrent être enveloppés dans leur disgrâce. Au même temps, Amsterdam et les autres villes de la province de Hollande prirent le parti désespéré d'ouvrir leurs écluses, et de percer leurs digues ; et, inondant ainsi les campagnes environnantes au prix de leurs bestiaux et de leurs récoltes, de leurs maisons de plaisance et même de plusieurs villages, ils mirent à l'abri leur li-

son président, le premier ministre des états de cette province, et même des six autres, à cause de la prépondérance de celle-ci, l'agent enfin de la république pour les affaires étrangères. Sa commission n'étoit que pour cinq ans ; mais elle se renouveloit d'ordinaire à l'expiration de ce terme, et jusqu'à la mort du pourvu.

berté. Les vaisseaux des Hollandois purent alors défendre les remparts de leurs villes, et les innombrables soldats de Louis se virent inhabiles à poursuivre leurs conquêtes.

Le roi y avoit comme donné lui-même les mains, par deux fautes graves qui lui furent suggérées par Louvois contre l'avis de Turenne et de Condé. La première fut d'avoir rendu une armée aux Hollandois, en leur vendant, au prix modique de quatre écus par tête, vingt-cinq mille prisonniers que les deux généraux conseilloient d'envoyer creuser le canal de Languedoc; la seconde, d'avoir au contraire anéanti la sienne par les garnisons que l'on fut forcé de laisser dans les places conquises, places que Turenne et Condé exhortoient encore à démanteler. Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications; et son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que ces habiles généraux avoient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; et la guerre, qui, de la manière dont elle commençoit, auroit dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années, parce que bientôt les affaires changèrent de face. Hors d'état d'avancer au-delà, le roi laissa sa petite armée à Turenne, et revint à Paris,

où le vain trophée de la porte Saint-Denys célébra la prise de trois provinces et de quarante villes, conquises en deux mois, et qui furent évacuées avant que le monument ne fût achevé.

Les premiers efforts de la marine françoise ne furent pas aussi brillans que les succès sur terre. Néanmoins le combat naval de Solebai, livré sur les côtes d'Angleterre par le comte d'Estrées, joint au duc d'York, contre l'amiral Ruyter, fit honneur à la bravoure et à l'habileté des François, encore qu'ils aient été accusés par leurs alliés de s'être politiquement ménagés. Le duc d'Yorck, qui commandoit les deux flottes combinées, combattit deux heures bord à bord contre Ruyter, et fut si maltraité sur le sien qu'il se vit obligé de faire passer son pavillon sur un autre. Cependant les deux partis s'attribuèrent la victoire; mais un avantage réel qui resta aux Hollandois fut d'avoir mis leurs côtes hors d'insulte, et de pouvoir faire entrer avec sûreté leurs convois dans leurs ports. Il y eut encore, en 1673, trois actions qui n'eurent pas plus de résultats : mais la gloire de ces combats maritimes, et surtout la conquête subite de la moitié des provinces bataves, répandirent l'alarme dans toute l'Europe, et suscitèrent des protecteurs à la Hollande.

[1672-73] Le premier qui se déclara fut l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, dit le *grand électeur*, le fondateur des illustres destinées de sa maison. Intéressé aux événemens de la guerre par le mélange de ses possessions de Gueldre avec celles des Hollandois, il s'étoit engagé envers eux, dès les derniers jours de mai, à leur fournir vingt-cinq mille combattans; et, au mois de septembre, il s'avançoit pour satisfaire à sa promesse. Turenne, par l'effet des mesures impolitiques de Louvois, n'avoit que douze mille hommes à lui opposer. Aussi ne lui fit-on pas un devoir de mettre obstacle au passage du Rhin par l'ennemi. Une défensive honorable, qui pût empêcher les alliés de prendre au-delà du fleuve de fortes positions, fut toute l'injonction qu'il reçut; et, dans l'appréhension même de quelque échec, le prince de Condé, guéri de sa blessure, étoit en seconde ligne pour lui porter du secours.

Turenne jugea autrement des circonstances; et, pour mieux observer l'ennemi, il crut devoir traverser lui-même le Rhin à Wésel, et entrer dans le comté de la Marck; où il reçut un renfort de quatre mille hommes. C'étoit un secours peu proportionné à celui dont se fortifioit l'électeur, et par les troupes du duc de Lorraine, et par celles que lui amenoit encore Montécuculli, au nom de l'Empire

et de l'empereur. Ce dernier, en qui la meilleure santé du roi d'Espagne avoit fait évanouir l'espoir de partager sa succession, venoit d'adopter d'autres intérêts, et de se liguer avec lui contre son copartageant, auquel il avoit promis de demeurer neutre. Il faisoit marcher en conséquence ses troupes et celles de l'Empire sur le Rhin, tandis que l'Espagne aidoit d'un autre côté les Hollandois avec ses forces des pays-Bas. L'habileté de Turenne, cette habileté caractéristique qui le distingue entre tous les généraux, et qui, quelque foible qu'il fût, le rendoit toujours supérieur sur chaque point particulier d'attaque, le servit en cette occasion. Par elle il retint long-temps désunies les forces de l'ennemi: et, lorsque leur jonction se fut opérée, trois mois s'étoient écoulés en vaines tentatives pour passer le fleuve, en sorte qu'ils ne purent songer désormais qu'à prendre des quartiers d'hiver en Westphalie.

Mais il étoit à craindre qu'ils ne détachassent de l'alliance du roi les princes de ces contrées. Louis XIV, s'estimant trop heureux de l'issue de la campagne, en faisoit volontiers le sacrifice au salut de son armée, et fit mander à Turenne de repasser le Rhin avant que la saison, devenue plus fâcheuse, ne rendît le fleuve impraticable. On étoit à la fin de décembre. A cet ordre, et à d'au-

tres plus pressans, qui le suivirent, le général françois ne fit aucune réponse; et, plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de son séjour, il y demeura et chercha même l'ennemi, auquel il présenta la bataille. Montécuculli étoit malade. Il avoit recommandé d'éviter une action : on suivit son conseil, et les Impériaux firent retraite. Turenne les poursuivit sans relâche, surprit leurs postes, fit des siéges, quoiqu'en plein hiver, et réduisit enfin les alliés à se séparer. Il enleva alors sans difficulté toutes les possessions brandebourgeoises dans la Westphalie; et, par le dégât qu'il y fit, il contraignit l'électeur à solliciter sa neutralité.

Cependant on n'entendoit point parler à la cour de l'armée françoise. Le violent Louvois ne se possédoit plus : le roi, plus modéré, commençoit à s'impatienter d'ignorer ce qu'étoit devenu Turenne. Les envieux du vicomte en prenoient occasion d'annoncer des malheurs ou de les présager, lorsqu'il donna enfin de ses nouvelles en faisant part de ses succès. Les murmures, dès lors, se convertirent en éloges, et le roi, pour témoigner à Turenne sa propre satisfaction, crut devoir lui adresser des pleins-pouvoirs ponr traiter avec l'électeur de sa neutralité. Elle fut reconnue, moyennant la renonciation que fit ce prince à toute alliance avec les Hollandois; et, à ce prix, on

lui restitua encore toutes les places qui avoient été conquises sur lui.

Ce fut dans le cours de cette expédition que Turenne, prenant un moment de sommeil derrière un buisson qui le garantissoit mal d'une neige abondante, fut rencontré par quelques-uns de ses cavaliers. En un instant, à l'aide de leurs manteaux et de quelques branches d'arbres qu'ils coupèrent, ils construisirent une espèce de hutte pour le mettre à l'abri. Turenne, au bruit qu'ils firent, se réveilla, et leur ayant demandé ce qu'ils faisoient là, au lieu de continuer leur route: « Nous voulons, répondirent-ils, sauver notre père; c'est là notre plus grande affaire. Eh! si nous venions à le perdre, ajoutèrent-ils avec un sentiment profond du danger de leur position hasardeuse, qui nous rameneroit dans notre pays? »

De son côté le duc de Luxembourg, confiné à Utrecht par l'inondation, après avoir inutilement tenté de lui donner cours par des saignées dont les Hollandois rendoient l'effet nul en faisant rentrer l'eau au moyen de leurs écluses, essaya d'en tirer parti, et de profiter de la rigueur de l'hiver pour pénétrer sur la glace jusqu'à la Haye, et y forcer les États-généraux à condescendre aux volontés de son maître. Au moment d'atteindre son but, un dégel inattendu lui enleva cet espoir, et le mit

lui-même dans un danger imminent. Tombé avec douze mille hommes au milieu d'une mer factice, il n'avoit de ressource que dans une chaussée étroite, fangeuse, coupée par un fort qui lui barroit la retraite, et devant lequel l'armée françoise, sans artillerie, devoit périr faute de vivres. Par un bonheur inespéré, le commandant du fort abandonna lâchement son poste, et le retour n'éprouva plus d'obstacle. Il fut signalé d'ailleurs par le pillage et l'incendie de deux riches villages qui se trouvèrent sur la route, et dont le désastre laissa de longs souvenirs de haine contre la France dans le cœur des Hollandois. Louvois, qui prévoyoit l'évacuation nécessaire du pays, affectoit de ne le pas ménager : il en faisoit intimer les ordres au prince de Condé, qui osoit à peine se plaindre d'être l'intermédiaire de ses rigueurs, ainsi que de se voir réduit à l'inutilité dans la contrée où on le confinoit, et où l'inondation ne lui laissoit rien à faire.

Cependant le prince d'Orange, profitant de l'éloignement des généraux françois, fortifié d'ailleurs de dix mille Espagnols commandés par le comte de Marsin, et persuadé que pour faire évacuer son territoire il falloit attaquer celui de l'ennemi, faisoit une diversion hardie sur Charleroi : il l'investit après avoir donné le change aux François, et laissé croire

successivement qu'il se proposoit de joindre l'électeur de Brandebourg, puis d'assiéger Tongres ou Mæseick. Trompé par ces mouvemens, Montal, gouverneur de Charleroi, renommé pour la défense des places, avoit abandonné la sienne pour se jeter dans Tongres. Il en sortit, lui soixantième, pour rentrer à Charleroi, et il y réussit. Son activité et l'âpreté du froid contraignirent Guillaume à lever le siége; mais, de cette tentative, le prince retira toujours l'avantage précieux de relever la confiance de ses compatriotes par l'éclat d'une manœuvre offensive.

[1673] Elle lui réussit mieux l'année suivante devant Bonn, résidence de l'électeur de Cologne, qu'il assiégea avec le concours des troupes espagnoles et impériales. Montécuculli cette année avoit passé le Rhin à Coblentz, et les talens de Turenne n'avoient pu parer à la défection de l'évêque de Wurtzbourg et de l'électeur de Trèves, qui avoient livré leurs ponts, l'un sur le Mein et l'autre sur le Rhin. Cette conquête des alliés termina la campagne. Elle eût été plus que balancée par la prise de dix villes impériales en Alsace et par celle de Maestricht, dont le roi, ayant sous lui Vauban, s'empara en personne, si la nécessité des circonstances et le besoin de reformer une armée, n'eussent forcé d'évacuer toutes les places conquises en Hollande,

l'on ne garda que Grave et Maestricht. La retraite se fit sur les Pays-Bas catholiques, le roi n'ayant pas cru devoir ménager plus longtemps l'Espagne, qui lui déclara formellement la guerre.

[1674] Cependant on négocioit la paix à Cologne, sous la médiation de la Suède. Mais l'exaspération de l'empereur, qui fit arrêter l'un des plénipotentiaires, le prince Guillaume de Furstemberg, comme étant né son sujet, et la saisie qu'il ordonna des chariots des envoyés françois, et des sommes qui y étoient renfermées, sous prétexte qu'ils en devoient faire un moyen de corruption, firent cesser les conférences, et amenèrent la rupture la plus complète avec la France. Presque tout l'empire y prit part; les neutres renoncèrent à leur neutralité, et les alliés de *Louis XIV*, désespérant de ses secours, rompirent les traités qu'ils avoient faits avec lui. L'Angleterre avoit donné l'exemple de la défection. Les émissaires des États-généraux avoient effrayé le parlement sur les liaisons de Charles et du roi de France. Il n'en devoit pas moins résulter, suivant eux, que le rétablissement de la religion catholique, et la résurrection du pouvoir absolu. Le parlement prit l'alarme. D'abord il passa l'acte du Test, qui obligeoit tous les agens de la chose publique à abjurer la foi de la présence réelle, ce qui fit perdre

l'amirauté au duc d'Yorck; et il voulut ensuite tourner contre la France même les forces qui agissoient pour elle : mais n'ayant pu obtenir de Charles qu'il portât la complaisance jusque-là, il le contraignit du moins, en le privant des subsides nécessaires à la continuation de la guerre, à faire la paix avec les États-généraux. Elle fut signée à Londres, le 19 février. La Suède, piquée du mépris qui avoit été fait de sa médiation, resta seule fidèle à la France; mais l'empereur lui ayant opposé le Danemarck, ce fut contre l'Europe presque entière que Louis eut à soutenir la lutte. La force réelle de son état, l'unité d'intérêt et de mesures, et l'habileté de ses généraux et de ses ministres, l'en firent sortir vainqueur.

Ses premiers succès eurent lieu en Franche-Comté. Les égards mutuels des puissances belligérantes pour la Suisse, qui désiroit voir éloigner de ses frontières le théâtre des hostilités, maintenoient ordinairement cette province dans un heureux état de neutralité. Les alliés voulurent y faire pénétrer leurs troupes, dans l'intention d'attaquer ensuite la Bourgogne, qui n'offroit aucune défense; et, à cet effet, ils demandèrent passage aux Suisses. La vieille alliance de ceux-ci avec la France, les représentations de Louis XIV, son argent, et surtout le voisinage de son armée, que Turenne fit approcher de Bâle, rompirent

cette négociation. Mais le vieux duc de Lorraine ayant trouvé moyen de faire pénétrer en Franche-Comté, par une autre voie, un corps de troupes sous le commandement du prince de Vaudemont son fils, qu'il avoit eu de la princesse de Cantecroix, le roi en prit occasion de regarder comme rompue la neutralité de cette province, et se détermina à l'attaquer. Le duc de Navailles, lieutenant-général de Bourgogne, reçut l'ordre d'y entrer. Il s'empara, dès les premiers jours de la campagne, de la plupart des petites places. Il restoit à soumettre Besançon, Dôle, Salins, Pontarlier et Dormans, lorsque le roi partit de Saint-Germain pour achever cette conquête. Il avoit avec lui Vauban. Par les travaux de cet habile ingénieur, Besançon ne tint que neuf jours, et le reste de la province passa sous l'obéissance de la France en six semaines. Turenne, posté vers Montbéliard, pendant toute la durée de l'expédition, ne contribua pas peu à la favoriser, en mettant obstacle au passage des secours que le duc de Lorraine, établi à Rhinfeld, de l'autre côté du Rhin, épioit l'occasion de faire pénétrer. Le roi ne laissa à la garde de sa conquête qu'une partie des troupes qui avoient été employées à la terminer, et fit passer le reste en Flandre.

A l'aide de ce renfort et des garnisons de

Hollande, Condé se trouvoit à la tête de quarante-cinq mille hommes. Mais le prince d'Orange, par la réunion des Espagnols et des Impériaux, que Turenne n'avoit pu empêcher l'année précédente de passer le Rhin, en comptoit soixante mille. Condé crut devoir se tenir sur la défensive, et il observa seulement l'ennemi dans l'intention de profiter de la première faute qu'il pourroit faire. En conséquence, il abandonna Graves à ses propres forces, et couvrit Charleroi, sur lequel le prince d'Orange renouvela ses vues.

Guillaume, en s'approchant, recherchoit l'événement d'une bataille, que l'avantage du nombre lui promettoit devoir être favorable. Mais la forte position de Condé, près du village de Senef, le dissuada de l'attaquer. Après de vains mouvemens pour essayer de l'en faire sortir, le 9 août il se détermina lui-même à décamper, et à gagner Ath, à travers plusieurs défilés dangereux, qui permettoient de l'attaquer en détail. Condé laissa déboucher tranquillement par l'un de ceux-ci, voisin de Mons, et les impériaux, qui formoient l'avant-garde, et les Hollandois qui composoient le corps de bataille. Mais, avec toute son armée, il tomba sur l'arrière-garde, formée par les Espagnols, qui étoient commandés par le marquis d'Assentar. Ce fut au moment que le prince faisoit sonner la charge, que le jeune

Villars, dont il avoit démêlé les talens, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, et qu'il ne fût encore que simple capitaine de cavalerie, s'écria, dans un transport d'enthousiasme : « Ah! voilà ce que j'avois toujours désiré, de voir le grand Condé l'épée à la main. » En moins d'une heure, et sans perdre plus de cent hommes, les François tuèrent deux mille hommes, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandois et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire.

Au bruit de cette attaque, le prince d'Orange fit avertir le comte de Souches, rochellois, au service de l'Empire, qui commandoit l'avant-garde, de revenir sur ses pas, et lui-même se forma au-delà du défilé sur une hauteur, où une nombreuse infanterie, protégée par des haies et des jardins, favorisoit la retraite de l'arrière-garde vaincue. Malgré la position formidable de l'ennemi, emporté par son courage, et se flattant d'ailleurs que la terreur qu'avoit dû répandre son premier succès pourroit en entraîner un second, Condé marche en avant avec intrépidité. Dans ce moment Fourilles, un de ses meilleurs officiers, et à qui l'arme de la cavalerie devoit une discipline nouvelle, ainsi que l'infanterie à Martinet, voulut lui faire quelques observations sur un ordre d'attaque qu'il

en reçut. « Ce ne sont point des conseils que je vous demande, mais de l'obéissance, » répondit le prince, dont la bouche n'étoit pas assez fermée aux paroles d'outrage et d'impatience; « ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que vous aimez mieux raisonner que combattre. » Fourilles ne méritoit pas un tel reproche : il obéit en frémissant de rage, et disperse tout devant lui. Mais il est frappé d'un coup mortel; il tombe, et, encore sensible à son affront : « Je ne demande à Dieu, dit-il en expirant, qu'une heure de vie, pour voir comment M. le prince se tirera d'affaire. » Il l'auroit vu victorieux; mais parce que Condé, à la tête des gardes du corps, paya de sa personne, et vainquit l'opiniâtreté de ses adversaires autant que leur courage. Le marquis d'Assentar, frappé de six blessures, refusa de quitter le champ de bataille, et une septième lui enleva la vie. Imitant son exemple, la plupart des autres officiers furent tués ou grièvement blessés, et le soldat, presque sans chefs, fut poursuivi jusqu'au village de Faï, où arrivoit le comte de Souches.

Le prince d'Orange s'y fortifia avec hâte derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs où il plaça son artillerie, et conservant toujours l'avantage du nombre, il se donna encore celui de la position. Mais la déroute complète de l'ennemi ne pouvoit

étancher dans Condé la soif de la gloire : il forme sans délai son plan d'attaque, l'exécute à l'instant, et ne se rebute ni par les pertes qu'il éprouve, ni par les renforts de troupes fraîches avec lesquelles l'ennemi remplace celles qu'il a détruites. Un régiment d'infanterie plie à ses côtés, il descend de cheval pour se mettre à sa tête ; mais sa présence ne peut arrêter la fuite, et il se trouve presque livré à l'ennemi. « Sauvez-vous, monseigneur, lui crie-t-on, courez, ou vous allez être pris. » Maître de lui-même au milieu du danger, « on ne court pas, répondit-il gaiement, faisant allusion à la goutte dont il étoit rongé, on ne court pas avec mes mauvaises jambes. » Cependant il ordonne un mouvement décisif à deux bataillons suisses, qu'effraie l'entreprise, ou qui, la regardant comme impossible, haussent les épaules, et n'obéissent point. Il falloit qu'il y eût quelque chose d'excusable dans leur refus ; car, au lieu de s'emporter, ainsi qu'on pouvoit l'attendre de son naturel violent, Condé se contenta de dire froidement : « Cherchons-en d'autres, car ceux-ci n'iront jamais. » La nuit qui survint n'arrêta point l'acharnement des soldats. La lune éclaira jusqu'à minuit un combat qui duroit depuis dix heures du matin, et, au retour de l'aurore, le prince vouloit le renouveler : mais lui seul avoit encore envie de

se battre ; et l'on prétend même qu'à ce moment les deux armées, frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Vingt-sept mille morts furent enterrés dans un espace de deux lieues, et la perte des François fut à peu près égale à celle des ennemis. On n'eut de signe positif que la victoire étoit restée au prince de Condé, que par le nombre des prisonniers qu'il fit, et l'état de foiblesse où furent réduits les alliés, qui ne purent rien entreprendre de considérable de la campagne. Le prince d'Orange, en la rendant presque indécise par sa fermeté, après la faute de sa retraite, annonça, dans un guerrier de vingt-trois ans, toute l'expérience d'un vieux général. Cependant, le jour même de cette bataille, il disoit avec modestie : « Sans guide, et obligé de me former moi-même par mes hasards, je donnerois la moitié de ce que je possède pour faire quelques campagnes sous le prince de Condé. »

On a blâmé celui-ci d'avoir en cette occasion prodigué, plus qu'en aucune autre, le sang de ses soldats et le sien propre, car il eut trois chevaux tués sous lui, et de ne s'être point arrêté à son premier succès. Mais on n'observe point que, si le prince d'Orange n'eût fait preuve alors d'un talent supérieur, qui n'étoit pas encore connu, Condé pouvoit,

sans présomption, se promettre de nouveaux avantages; qu'il devoit même les chercher pour réduire l'ennemi à l'impuissance d'exécuter ses projets d'envahissement, et non pas se contenter, en général vulgaire, du stérile honneur de l'avoir battu. Il remplit son but; mais il acheta chèrement son succès, parce qu'il trouva une résistance à laquelle on ne pouvoit pas s'attendre. Ce fut par son retour à la cour, que, montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier, au haut duquel le roi voulut le recevoir : « Sire, lui dit-il, je demande pardon à votre majesté de la faire attendre si long-temps. — Mon cousin, reprit gracieusement Louis, quand on est chargé de lauriers comme vous, on ne peut que difficilement marcher. »

Pendant que ces choses se passoient en Flandre, Turenne donnoit en Alsace et en Lorraine le spectacle d'une campagne non moins brillante dans un autre genre, et qui eut le même résultat. Des environs de Bâle, d'où il avoit protégé l'expédition de Franche-Comté, il avoit gagné Saverne, avec le dessein apparent de couvrir la Lorraine contre l'invasion projetée du comte Enée de Caprara, général de l'armée des Cercles, et du duc de Lorraine, qui, réunis près d'Heidelberg, n'attendoient pour agir qu'un renfort de Hongrois amené par le duc de Bournonville. Tu-

renne jugea instant de prévenir cette jonction ; et tandis qu'on le croyoit fort tranquille à vingt lieues de Philisbourg, il y passe le Rhin, et arrive à portée des deux généraux. Ceux-ci, décidés à ne pas combattre avant l'arrivée du duc de Bournonville, se dirigent aussitôt sur Heilbron, pour y passer le Necker; mais, le 16 juin, Turenne les atteignit à moitié chemin, près de la petite ville de Sintzheim. Les deux armées étoient à peu près égales en nombre, et montoient l'une et l'autre de neuf à dix mille hommes. Mais l'avantage de la position doubloit la force des Impériaux. Retranchés sur une hauteur qui tenoit à la ville, et où l'on ne pouvoit parvenir que par un défilé étroit, il étoit périlleux de s'en approcher. Les savantes combinaisons du général françois leur enlevèrent une partie des défenses sur lesquelles ils avoient compté; l'audace et le courage firent le reste. Turenne s'empara d'abord de la ville, délogea ensuite l'ennemi de sa hauteur, lui tua deux mille hommes, lui fit six cents prisonniers, et ce ne fut qu'au prix de ce sacrifice que le reste, à la faveur des nuages de poussière qui en dérobèrent la vue, put gagner le Necker, et se mettre en sûreté au-delà. L'armée françoise fut étonnée de son propre succès, et les officiers se réunirent pour en complimenter leur chef. L'avantage n'étoit cependant pas très-

important en lui-même, et les nombreux renforts qu'attendoit l'ennemi devoient bientôt compenser sa perte; mais il fut considérable dans l'opinion, qui dès lors accorda à Turenne, au sentiment des siens comme de l'ennemi, l'avantage de l'égalité avec des forces manifestement inférieures de moitié. C'est ce dont on ne tarda pas à avoir la preuve.

Il avoit fait repasser le Rhin à ses troupes pour leur procurer quelque rafraîchissement dont elles avoient besoin. Le duc de Bournonville joignit le comte de Caprara, dont il doubla les forces, et les deux généraux se fortifièrent sur le Necker, en attendant de nouveaux secours promis par les Cercles. Turenne, accru seulement de quinze ou seize cents hommes, n'hésita pas de repasser le Rhin pour prévenir cette jonction. Mal instruits de ses forces et redoutant ses talens, les deux généraux reculent, et ne se croient en sûreté qu'après avoir mis le Mein entre eux et lui. Ainsi le Palatinat fut livré à la merci des François.

L'électeur, après avoir tenu le parti de la France, s'étoit tourné contre elle. Pour l'en punir, et pour empêcher encore l'ennemi de subsister dans ce pays, l'armée y vécut à discrétion, et y détruisit toutes les espérances de récolte. Le paysan, au désespoir, vengea sa ruine par des atrocités qu'il se permit sur

quelques maraudeurs tombés en son pouvoir; et surtout sur quelques Anglois des régimens de Douglas et d'Hamilton, qui, malgré la paix entre l'Angleterre et les Etats-généraux, avoient refusé, par estime pour Turenne, de quitter son armée. Ceux-ci ayant rencontré leurs camarades mutilés de la manière la plus barbare, massacrèrent à leur tour tout ce qui se présenta sous leurs pas, et, marchant comme des furieux le fer et la flamme à la main, ils incendièrent plusieurs villes, bourgs et villages, avant qu'on eût pu prendre connoissance de ce désordre.

— Dans la douleur et l'indignation dont fut pénétré l'électeur, il fit porter à Turenne, par un trompette, une lettre piquante, où, lui attribuant l'ordre formel de ces embrasemens, il en faisoit ironiquement honneur au changement opéré en lui depuis sa conversion à la religion catholique; et, après lui avoir rappelé que ce pays désolé par ses troupes avoit autrefois servi d'asile à son père, il finissoit par lui demander heure et lieu pour tirer de lui une satisfaction qui ne pouvoit se faire à la tête d'une armée. Turenne, dans sa réponse, passa respectueusement sous silence l'article du cartel; il nia d'avoir donné les ordres odieux que lui imputoit l'électeur; lui rendit compte, avec sa simplicité et sa véracité accoutumées, des causes qui avoient

amené ces malheurs imprévus, et ne put que lui promettre de les punir. Conformément d'ailleurs à son plan, il continua, sur l'une et l'autre rive du Rhin, à priver le Palatinat de toutes les ressources qu'il pouvoit offrir à l'armée des Cercles. Celle-ci, portée alors à trente-cinq mille hommes, paroissoit se disposer à venir à lui. Il alla l'attendre dans l'abondance, aux environs de Landau et de Weissembourg.

Il y avoit peu de temps qu'il y étoit retiré lorsque l'armée combinée, ayant passé le Rhin à Mayence, malgré la neutralité de l'électeur, déborda en effet dans le Palatinat. L'alarme fut générale en France : on crut voir la Lorraine et la Champagne envahies; et, pour les défendre spécialement, Turenne reçut l'ordre d'abandonner l'Alsace. Mais celui-ci, persuadé qu'il seroit toujours temps d'en venir à cette extrémité, et que c'étoit donner d'emblée à l'ennemi un avantage qu'on pouvoit lui faire acheter par des efforts qui consumeroient au moins son temps, et qui permettroient peut-être de gagner la saison du repos, n'obéissoit pas. Louvois lui fit réitérer l'ordre de la retraite de la main même de Louis XIV. Turenne ne laissa pas de demeurer dans sa position, mais il en expliqua ses motifs au roi. « Les ennemis, lui dit-il, quelque grand nombre de troupes qu'ils aient,

ne sauroient, dans la saison où nous sommes, penser à aucune autre entreprise qu'à celle de me faire sortir de la province où je suis, n'ayant ni vivres ni moyens pour passer en Lorraine que je ne sois chassé de l'Alsace. Si je m'en allois de moi-même, comme votre majesté me l'ordonne, je ferois ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire. Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage. Je suis persuadé qu'il vaudroit mieux, pour le service de votre majesté, que je perdisse une bataille, que d'abandonner l'Alsace et de repasser les montagnes; si je le fais, Philisbourg et Brissac seront bientôt obligés de se rendre; les Impériaux s'empareront de tout le pays depuis Mayence jusqu'à Bâle, et transporteront peut-être la guerre d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et viendront ravager la Champagne. Je connois, ajoutoit-il en finissant, la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis : je prends tout sur moi, et je me charge des événemens. » Ce ton d'assurance à l'égard d'incidens futurs, n'étoit point présomption en Turenne. Jamais personne ne fut plus exempt que lui de ce défaut; mais c'étoit cette confiance naturelle et irrésistible d'un bon joueur d'échecs

contre un médiocre, qu'il est sûr de gagner, même en lui faisant des avantages. Le roi, persuadé par les raisons de son général, le laissa maître de ses opérations, et lui fit passer un secours de six mille, hommes qui porta son armée à vingt-deux.

L'ennemi cependant, qui ne tarda pas à reconnoître l'incommodité de sa position et la difficulté de forcer les François dans la leur, repassa le Rhin; mais il avoit gagné les magistrats de la ville neutre de Strasbourg, et, à l'aide du pont que cette place possédoit sur le fleuve, il déconcerta les sages précautions du général françois, et pénétra sans difficulté en Alsace. La position de Turenne devenoit d'autant plus critique, que l'électeur de Brandebourg, à la tête de vingt-cinq mille hommes, étoit en pleine marche pour se joindre aux trente-cinq mille du duc de Bournonville; mais comme la saison étoit déjà avancée, et que l'électeur n'avoit plus d'autre projet pour cette année que d'établir ses quartiers en Alsace, il marchoit à très-petites journées. Turenne profita de cette connoissance pour attaquer le duc de Bournonville avant la jonction, et pour choisir d'ailleurs, sans se hâter, le moment le plus opportun à la réussite. Au jour fixé par lui, et lorsqu'on pouvoit ne le croire occupé que de sa propre sûreté dans son camp, il se mit

en mouvement pour attaquer celui de l'ennemi. Malheureusement une pluie affreuse contraria sa marche, le retarda, et lui fit trouver en bataille, et même retranché en partie derrière Ensheim, près de Strasbourg, un ennemi qu'il eût surpris sans ce contre-temps.

La pluie, qui ne discontinuoit point, et qui même, dans le cours du combat, redoubla avec une violence qui força l'une et l'autre armée à une trève de quelques instans, ne permit point de ces évolutions qui décident souvent de la victoire; et, dans la forte position des Impériaux sur leur gauche, il n'y avoit que le courage du soldat et l'exemple même du général qui pussent les en déloger. Tout l'effort du combat se porta de ce côté, qui, fortifié et couvert par un petit bois, avoit résisté à quatre attaques vigoureuses de l'infanterie. Il céda à une cinquième, que conduisit Turenne lui-même, et qui, s'exposant comme un simple soldat, eut son cheval tué sous lui. Ce succès entraîna le gain de la bataille. Elle eut lieu le 4 octobre. Les ennemis laissèrent trois mille hommes sur la place, et se retirèrent en assez bon ordre sous le canon de Strasbourg. Turenne demeura maître du champ de bataille; et, encore qu'il fît retraite peu après, ce nouvel avantage d'opinion lui suffit pour retenir l'ennemi dans l'inaction jusqu'à l'arrivée de l'électeur.

Turenne, après sa victoire, se rapprocha de Saverne et de Haguenau; et, dans la nouvelle position qu'il occupa, profitant des munitions et des fourrages des environs, il protégeoit encore ces deux villes, et s'en faisoit un moyen de retraite en cas de nécessité.

L'électeur arriva enfin avec une armée qui, à elle seule, étoit supérieure en nombre à celle de Turenne. L'alarme se renouvela dans toute la France : son général seul étoit tranquille. Il parut tellement défier l'ennemi dans son poste, que celui-ci hésitoit à l'y attaquer. Il s'y résolut enfin; mais, au moment qu'il faisoit ses dernières dispositions, Turenne, par une retraite habile, lui échappoit et prenoit un nouveau poste à Dettweiler, à quatre lieues plus loin, et dans une position forte et choisie de longue main, d'où il couvroit ou protégeoit également Haguenau, Saverne et la Lorraine. Dans cette espèce de fort, il reçut six mille hommes de cavalerie de l'arrière-ban, que la cour effrayée avoit convoqué, secours que l'ignorance de la discipline rendoit plus imposant que réel, et que Turenne renvoya comme incommode, après avoir su néanmoins en tirer parti pour rendre l'ennemi plus circonspect. Il fit plus d'usage de quelques bataillons et escadrons détachés de l'armée de Flandre, qui étoit entrée de bonne heure dans ses quartiers; mais il refusa une

division de quatorze mille hommes de la même armée que lui amenoit le comte de Saulx, et le pria de la cantonner dans la Lorraine allemande.

Ce refus, qu'on ne pouvoit expliquer, tenoit au même motif qui lui avoit fait ostensiblement renvoyer l'arrière-ban. La saison étoit avancée; une trop grande réunion de troupes, en tenant les ennemis dans l'inquiétude, les eût éloignés de la sécurité que le général françois croyoit temps de leur inspirer. Bientôt, en effet, ils se retirèrent pour prendre des quartiers, mais sans négliger cependant les précautions que la proximité d'un général fécond en ressources obligeoit à prendre. Turenne se hâta de les en délivrer, en quittant la Basse-Alsace et en traversant les Vosges pour établir lui-même ses quartiers en Lorraine. Telle paroissoit être la fin de la la campagne. La réputation du général, quoiqu'il n'eût fait qu'à l'extrémité cette retraite qui lui avoit été ordonnée dès le commencement, souffroit et paroissoit s'éclipser par son espèce de fuite, et par la disparité des événemens et de ses promesses; mais, dans les plans de Turenne, on n'étoit qu'alors au commencement de la véritable campagne.

L'ennemi, maître de toute l'Alsace, ayant enfin banni toute crainte, et remettant au

retour de la belle saison les grands coups qu'il devoit porter, s'étendit paisiblement dans toute la province pour y établir ses cantonnemens. Il y jouissoit avec sécurité d'un repos nécessaire, lorsqu'à la fin de novembre et par un froid qui rendoit invraisemblable toute marche d'armée, Turenne met en mouvement tous ses quartiers, ainsi que la division demeurée dans la Lorraine allemande; ils marchent pendant un mois, à l'insu les uns des autres, par des chemins divers et crus impraticables, au travers des Vosges; et, le 27 décembre, il les réunit, à leur grand étonnement, dans la plaine de Béfort et au milieu des quartiers du duc de Lorraine, lesquels furent enlevés sur-le-champ. Le duc refusoit de croire les premiers avis qui lui en furent donnés, et la nouvelle de l'apparition de Turenne trouva les généraux allemands aussi incrédules que lui : ils n'en furent persuadés que lorsque leurs pertes journalières les forcèrent à y croire. A chaque instant, en effet, des partis ennemis, ignorant la position et la proximité de l'armée françoise, tomboient ou s'égaroient au milieu de ses divisions; les quartiers les plus éloignés purent seuls se soustraire à cette espèce de filet qui enveloppa successivement tous les autres. Ils se réunirent avec assez de promptitude à Turkeim, près de Colmar, quartier de l'é-

lecteur de Brandebourg ; mais, le 5 janvier, trente mille François, pleins de confiance, se trouvèrent en présence et disposés à attaquer un ennemi découragé par ses pertes et par sa surprise. Turenne, bien pénétré des dispositions qui agitoient si diversement les deux armées, attendit la chute du jour pour lâcher bride à la sienne. Il comptoit sur le succès, et il vouloit que l'obscurité de la nuit, inspirant aux Impériaux le conseil timide de la retraite, pût faire mollir encore leur résistance. Il ne se trompa point : les ennemis cédèrent, et firent en effet retraite. De Colmar, ils gagnèrent Benfeld, et de Benfeld, Strasbourg, où, le 11 janvier, diminués de plus de moitié, ils repassèrent le Rhin et évacuèrent enfin l'Alsace, ainsi que l'avoit promis Turenne.

Cette campagne, méditée depuis longtemps, et dont le plan avoit été tracé et envoyé au ministre dès le mois d'octobre et du camp même de Dettweiler, n'a pas besoin d'éloges : l'Europe entière jeta un cri d'admiration, et, en France, il s'y joignit de plus un sentiment de vénération pour le modeste vainqueur qui l'avoit préservée de l'invasion. A son retour à Paris, partout sur son passage, et surtout en Champagne, le paysan attendri venoit lui témoigner sa reconnoissance, et de la récolte qu'il avoit faite cette

année, et de celle qu'il espéroit faire encore l'année suivante.

La France n'avoit pas été aussi heureuse du côté de l'Espagne : le lieutenant-général Le Bret avoit été battu en Roussillon et avoit perdu deux mille hommes. Mais la révolte de Messine, qui se mit en ce temps sous la protection du roi, compensa cet échec ; et, forçant les Espagnols à une diversion qui dégarnit la Catalogne, permit l'année suivante au comte de Schomberg, le même qui avoit achevé de soustraire le Portugal à la domination de l'Espagne, de faire des progrès dans cette province.

[1675] Soixante mille François, sous les ordres du roi, du prince de Condé et des maréchaux de Luxembourg et de Créqui, s'étendoient alors du Brabant à la Moselle, et comptoient non-seulement faire échouer les desseins du prince d'Orange sur Maestricht, mais se promettoient encore de grands succès. Liége, Dinant, Huy, Limbourg, se rendoient en effet à leurs armes, mais non d'ailleurs sans des chicanes multipliées, suites des marches et contre-marches inquiétantes du prince d'Orange pour essayer de sauver ces places. Il fallut, sur ces entrefaites, envoyer des secours en Alsace, ce qui affoiblit l'armée et arrêta encore le cours de ces lentes expéditions. Le roi, accoutumé à enlever des

provinces, s'ennuya d'une défensive qui humilioit sa fierté, et laissa à Condé le soin de la poursuivre. Ce n'étoit pas non plus le genre de guerre qui convenoit le plus à l'humeur emportée du prince; mais son génie, se ployant à toutes les circonstances, ne s'y montra pas moins propre, et balança la supériorité de l'ennemi.

Turenne, en Alsace, n'avoit plus à combattre cette réunion de princes dont les vues souvent discordantes avoient aidé à ses succès. Le grand électeur, le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, réunis cette année au roi de Danemarck, attaquoient le roi de Suède, allié de la France, dans ses possessions d'Allemagne. Un seul homme dirigeoit les opérations sur le Rhin, et cet homme étoit Montécuculli, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine que l'on pût opposer à Turenne, avec lequel il avoit plusieurs points de conformité. Il commandoit une armée nombreuse et aguerrie, et c'étoit pour le ministère une raison de ne pas laisser Turenne dans une trop grande infériorité.

Montécuculli se proposoit d'envahir l'Alsace et d'y pénétrer par le pont de Strasbourg. Cette ville, malgré les assurances données de mieux garder sa neutralité cette année que la précédente, n'y persistoit que par crainte, et se fût livrée aux Allemands, sans la crainte

que la proximité du général françois lui inspiroit. Pour éloigner celui-ci, Montécuculli usa en vain de mille feintes : il descendit le fleuve jusqu'à Spire, le passa en ce lieu et s'approcha de Landau, mais toujours avec aussi peu de fruit. Turenne profita même de son éloignement et des facilités que lui offrirent plusieurs îles du Rhin couvertes de bois, pour jeter un pont à Ortenau, à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, d'où, gagnant le poste important de Willstedt, à une lieue de Kehl, tête du pont de Strasbourg, il interrompit entièrement la communication de cette ville avec Montécuculli : celui-ci, pour faire évacuer ce poste, menaça à son tour le pont d'Ortenau; mais Turenne, se multipliant par l'activité sans relâche de ses troupes, se trouva toujours le plus fort sur tous les points, et n'en abandonna aucun. Cependant, comme ces mouvemens ne laissoient pas de fatiguer extrêmement l'armée, il rapprocha son pont d'une lieue, et l'établit à Altenheim, sans que l'ennemi s'aperçut des travaux nécessaires à ce transport.

Certain de lui avoir fermé le passage de Strasbourg, Turenne ne s'occupa plus dès lors que de l'en éloigner tout-à-fait en faisant naître la disette autour de lui. Il y parvint par l'occupation de certains postes éloignés par où arrivoient ses vivres, et mit ainsi

en défaut la prévoyance de Montécuculli, qui avoit trop compté sur leur distance. Ce général fut obligé de reculer, et s'établit vers Bade, appuyant sa droite au village de Salsbach, poste avantageux par sa situation à l'entrée des montagnes. Turenne, qui en avoit reconnu l'importance, avoit projeté de s'y loger; mais, prévenu par les Impériaux, il se proposa de les attaquer le lendemain. Ce jour, 27 juillet, après avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre de bataille : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devoient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Ce fut dans ce moment que, considérant l'ordonnance de l'ennemi, et ne pouvant, malgré sa réserve ordinaire, contenir l'excès de sa confiance, il s'écria : « Je les tiens, et je vais recueillir les fruits d'une si pénible campagne. » Il y avoit déjà quatre mois qu'elle duroit, et que les deux chefs épuisoient l'un contre l'autre toutes les combinaisons de la tactique la plus savante.

Cependant les officiers de la droite, inquiets du mouvement d'une colonne ennemie, ne cessoient de députer vers le maréchal pour avoir ses ordres et pour qu'il vînt même prendre connoissance par ses yeux de cette manœuvre. Il se rendit à leurs instances, et

prit pour les joindre un chemin creux à l'abri du feu : « Car, disoit-il au comte Hamilton, je ne veux pas être tué aujourd'hui. Près d'arriver, il reconnut sur une éminence le marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, et s'approcha de lui pour prendre quelques renseignemens sur la colonne dont on lui parloit. Le marquis la lui indiquoit de la main, lorsque deux pièces de campagne, tirant sur quelques bataillons françois mis en mouvement pour parer à celui de l'ennemi, un des coups emportant un bras à Saint-Hilaire, alla frapper Turenne, qui fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, et Turenne reçut seulement une contusion terrible qui l'étouffa à l'instant. Ainsi mourut, à soixante-quatre ans, ce grand capitaine, dont les vertus morales égaloient les talens militaires, et qui, suivant l'expression de Montécuculli dans sa dépêche à l'empereur, faisoit honneur à l'humanité. Louis ajouta à sa propre gloire par les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, et par la sépulture qu'il lui fit décerner à Saint-Denys parmi les tombeaux des rois.

Le fils du marquis de Saint-Hilaire, qui a laissé des mémoires, et qui rapporte les détails de cette catastrophe à laquelle il étoit présent, se jeta dans ce moment sur son père,

et cherchoit en lui avec inquiétude un reste de vie qu'il craignoit de ne plus trouver, lorsque le blessé lui adressa ces paroles sublimes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer ; » et, grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries.

Montécuculli avoit été presque aussitôt averti de la mort du maréchal, et par la cessation du mouvement de la droite, et par un Allemand, valet de chambre du comte de Boufflers, qui déserta pour l'en instruire. Dans la consternation où se trouvoit l'armée françoise, c'étoit le moment peut-être de l'attaquer ; mais le général ennemi, que Turenne avoit forcé à recevoir la bataille, ou à faire une retraite hasardeuse au travers des montagnes, s'étant donné quelques avantages de position qu'il eût fallu perdre, pour aller chercher l'armée françoise demeurée immobile, préféra manœuvrer de manière à lui faire repasser le Rhin. A cet effet, il détacha le lendemain le comte de Caprara, qui, à la tête de la cavalerie, longeant les montagnes, se dirigea sur Willstedt, et menaça le pont d'Attenheim, si important à l'armée, et pour tirer ses vivres de l'Alsace et pour y rentrer.

Avec Turenne avoient péri ses plans sur cette journée; et pour comble de malheur les deux lieutenans-généraux qui servoient sous lui, le comte de Lorges, son neveu, et le marquis de Vaubrun, ne s'accordoient pas, et prétendoient chacun au commandement. Cependant le mouvement de Montécuculli obligeoit à prendre un parti. Les officiers subalternes firent convenir les deux chefs d'alterner chaque jour, et la retraite fut résolue pour la nuit suivante. Un violent orage en déroba heureusement la connoissance aux Impériaux, et ce ne fut qu'à la pointe du jour que Montécuculli put se mettre en marche pour rejoindre l'armée françoise. Il s'en tint toujours hors de vue, dans l'espoir de la surprendre en désordre au passage de quelque rivière : ce qui dèvoit lui être d'autant plus facile que, contre toutes les règles de l'art, c'étoit un corps d'infanterie qui faisoit l'arrière-garde des François, et que, pour reconnoître l'ennemi, la portée de la vue ne pouvoit suppléer la cavalerie.

L'avant-garde, en majeure partie, avoit déjà repassé le Rhin, sans qu'on eût pris d'informations sur la proximité ou l'éloignement des Impériaux. La seconde ligne, entre le fleuve et le ruisseau de la Schuttern, attendoit, les armes posées, la fin du passage de la première ligne; et enfin la brigade de Cham-

pagne qui formoit l'arrière-garde étoit encore postée au-delà du ruisseau, lorsque Montécuculli parut tout à coup avec son armée, et dissipa facilement la brigade. Cependant, n'ayant pas eu le temps de reconnoître la position exacte de l'ennemi, il hésita à passer outre. Ce moment perdu par lui fut mis à profit par les François. Excités par la seule vue de leurs adversaires, et avant d'avoir pu recevoir aucun ordre de leurs chefs, ils reprennent leurs armes à la hâte, et, sans penser s'ils sont ou non appuyés par une seconde ligne, ils se portent spontanément sur le bord du ruisseau, soutiennent sans se rompre cinq charges consécutives de l'ennemi, et font encore en partie volte-face pour tenir tête à une division de cavalerie, qui, ayant passé la rivière sur leur flanc, étoit venue les attaquer par derrière. Une si vigoureuse résistance donna le temps à l'avant-garde de repasser le Rhin : le marquis de Vaubrun, qui la commandoit, fut tué à la première charge, et sa mort fut un bonheur pour l'armée, qui n'eut plus qu'un chef. La réunion des deux lignes amena la fin du combat, et cette journée, plus meurtrière pour l'ennemi que pour les François, permit à ceux-ci de repasser le Rhin sans être inquiétés. Mais les habitans de Strasbourg, que ne contenoit plus le grand nom de Turenne, offrirent leur pont à Mon-

técuculli, et le théâtre de la guerre s'établit en Alsace.

La cour ne vit que Condé capable de suppléer Turenne. Le vainqueur de Rocroi laissant donc Luxembourg pour le remplacer lui-même en Flandre, quitta ce pays, où il faisoit une guerre plus utile que brillante, et gagna l'Alsace, qui devoit le voir avec une armée moindre que celle de son adversaire, se résigner à demeurer encore sur la défensive. Il n'eut point honte de reculer quelquefois, d'éprouver de petits échecs, de se retrancher enfin : « Et jugez, dit madame de Sévigné, ce que c'est que le grand Condé qui se retranche! » Mais enfin des manœuvres dignes de Turenne, avec l'ombre duquel il auroit voulu causer, disoit-il, pour être instruit de ses vues, firent lever successivement à Montécuculli les siéges de Saverne et de Haguenau, et de poste en poste le repoussèrent tout-à-fait hors de l'Alsace. Cette campagne importante fut le terme de la carrière militaire de trois grands généraux; de Turenne, par sa mort; de Montécuculli et de Condé par leurs infirmités. Le dernier passa les dix années de vie qui lui restoient à sa maison délicieuse de Chantilly, faisant des voyages peu fréquens à la cour, où, par souvenir de la Fronde, il étoit ordinairement reçu avec un sérieux qui tenoit de la froideur. Dans

sa retraite, revenu des illusions de la jeunesse et désabusé des vains systèmes de l'incrédulité, dont long-temps il fut un des ardens fauteurs, il ne cultiva plus que les grands intérêts du ciel. Telles furent surtout les occupations de ses deux dernières années. C'est ce qui a fait dire que, durant celles-ci, il ne fut que son ombre, et que même il ne resta rien de lui. Mais à ce jugement passionné, on reconnoît la prévention de Voltaire, qu'offusquoit l'aspect de la religion, et qui, la calomniant dans plusieurs des grands hommes dont l'humanité s'honore, fit de Turenne un hypocrite, de Bossuet un ambitieux, et de Fénélon un incrédule.

Parmi les élèves que formèrent ces grands capitaines et qui désormais vont occuper la scène, Créqui, l'un des plus marquans, emporté par son impétuosité, vint avec une foible division affronter à Consarbruck le vieux duc de Lorraine et celui de Lunebourg qui assiégeoient Trèves. Sa témérité fut punie par une défaite entière : ce fut avec peine que, lui quatrième, il gagna Trèves, où il ne chercha plus qu'à ensevelir son affront. Sourd à toute proposition de se rendre, ses officiers dressèrent malgré lui une capitulation, où il refusa d'être compris, et, au grand hasard de sa vie, il fut fait prisonnier dans une église où il se défendoit encore. Il ne lui

manquoit que cet échec, disoit de lui Condé, pour se placer au rang des grands généraux. La prise de Trèves fut le dernier exploit du vieux et bizarre duc de Lorraine. Il mourut sur ces entrefaites, laissant ses droits et ses espérances à Charles Léopold son neveu, beau-frère de l'empereur, dont il avoit épousé la sœur, et déjà connu par divers exploits militaires, qui n'étoient que le prélude d'autres plus considérables. Ce fut lui qui commanda les Impériaux en Alsace pendant la campagne suivante.

[1676] Dès les premiers jours de celle-ci, les François s'ouvrirent une nouvelle carrière de gloire sur un élément qui leur étoit encore peu familier. A peine formés à la tactique navale, ils résistèrent seuls à Ruyter, qui, pour seconder les efforts des Espagnols contre Messine et Agouste, étoit entré dans la Méditerranée. Le marquis du Quesne déconcerta leurs desseins le 8 janvier, au combat de Stromboli, et le 21 avril à celui d'Agouste, qui coûta la vie à l'amiral hollandois. Enfin le 3 juin, le maréchal de Vivonne, quoique inférieur en vaisseaux à la flotte hollandoise, l'ayant attaquée comme elle sortoit de Palerme, acheva de la détruire.

Cependant le roi, ayant sous lui Monsieur et plusieurs des maréchaux de France qu'il avoit faits récemment, et que madame de

Cornuel nommoit plaisamment la monnoie de M. de Turenne, étoit entré en Flandre, et, menaçant plusieurs villes à la fois, prit Condé avant que le prince d'Orange pût la secourir. Mais celui-ci arriva devant Bouchain en même temps que le roi. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Valenciennes, et si proches l'une de l'autre, qu'une bataille paroissoit inévitable. Le prince, qui la désiroit, quoique inférieur en nombre, étoit contrarié par les Espagnols, qui en redoutoient les suites, et du côté des François les avis étoient également partagés. Le maréchal de Lorges insistoit avec vivacité pour le combat; mais Louvois, à qui l'on a prêté le motif de perpétuer la guerre pour continuer à se rendre nécessaire, s'opposoit à une bataille qui pouvoit, dit-on, la terminer; ce qui n'est pas très-sûr. Quoi qu'il en soit, il représenta qu'elle étoit parfaitement inutile au dessein de prendre Bouchain, et que l'issue, qui en étoit incertaine, pouvoit être funeste à l'état et au roi. Le monarque ayant laissé apercevoir quelques signes d'approbation, les maréchaux de Schomberg, d'Humières et de La Feuillade, amis de Louvois, se rangèrent à son avis, et il n'y eut point de bataille. Mais, l'année suivante, lorsque Monsieur eut battu le prince d'Orange à Cassel, on prétend que

le roi regretta d'avoir négligé l'occasion de s'acquérir un honneur pareil, et qu'il ne s'en crut point dédommagé par celui d'avoir pris Bouchain en présence du prince.

Mais ces campagnes de Flandre, qui s'ouvroient d'une manière si brillante, étoient destinées à finir toujours languissamment par les secours que réclamoit l'Alsace. C'est ce qui arriva cette année comme les précédentes, et ce qui fit que le roi, abandonnant encore l'armée, la confia au comte de Schomberg. Le prince d'Orange cerna presque aussitôt Maestricht. Cette ville étoit défendue par Calvo, l'un des quatre braves dont Louis XIV disoit que ses ennemis les respecteroient toujours dans ses places. C'étoient avec lui Montal, Chamilli et du Fay. Calvo ne manqua point à sa réputation, et cinquante jours de distance, pendant lesquels le prince d'Orange perdit douze mille hommes, permirent à Schomberg de le dégager.

Luxembourg, si entreprenant lorsqu'li commandoit en sous-ordre, parut timide la première fois qu'il commanda en chef. A la tête de cinquante mille hommes en Alsace, il étoit opposé au nouveau duc de Lorraine, qui en avoit à la vérité soixante mille. Supposant à son ennemi l'intention de percer en Lorraine, Luxembourg se retrancha dans les Vosges, à la hauteur de Saverne, et donna

occasion au duc d'investir Philisbourg. Le prince en couvrit le siége en se fortifiant sur la Lauter, et il n'en abandonna les bords devant les nombreux bataillons de renfort envoyés à Luxembourg, que pour se retrancher de nouveau et d'une manière inattaquable, dans un coude formé par le Rhin, au-devant même de Philisbourg. Du Fay commandoit dans la place; mais six mois de blocus et soixante et dix jours d'attaques ayant épuisé ses ressources de tout genre, il ne perdit rien de sa gloire, pour avoir été forcé de se rendre. Une diversion de Luxembourg dans le comté de Montbelliard et dans le Brisgau, forçant d'ailleurs les Impériaux d'y courir, les empêcha d'avancer en Alsace, et ils se virent obligés de prendre encore leurs quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dans le Roussillon, les François et Espagnols restèrent également sur la défensive; mais, dans le nord de l'Allemagne, le roi de Suède fut battu et dépouillé par les alliés.

Les Etats-généraux cependant commençoient à se lasser d'une guerre qui n'étoit entretenue que par leurs subsides; et, entre les autres puissances belligérantes, celles-ci, dans l'espoir de consolider leurs conquêtes, et celles-là, de recouvrer leurs pertes, aspiroient également à la fin de la guerre. De là un assentiment commun à accepter la média-

tion offerte par l'Angleterre. Louis XIV, avant de nommer des plénipotentiaires, demandoit l'élargissement du comte de Furstemberg, ainsi que la restitution des sommes enlevées à Cologne à ses ambassadeurs, et refusoit surtout d'agréer, pour le lieu du congrès, un pays qui fût dans la dépendance de l'empereur. Des moyens termes lui donnèrent satisfaction sur les premiers points. Il l'eut entière sur le dernier; et les plénipotentiaires se réunirent à Nimègue. Le chevalier Temple étoit à la tête de ceux de l'Angleterre; le maréchal d'Estrades, le marquis de Croissi et le comte d'Avaux, neveu du plénipotentiaire de Munster, étoient ceux de la France. Mais si le désir de la paix étoit un vœu général, les prétentions trop divergentes des parties s'opposoient à sa conclusion; et, avant d'y parvenir, il fallut que le sang coulât encore pendant la durée de deux campagnes. Elles firent la gloire du maréchal de Créqui, dont les manœuvres, d'une grande instruction pour les militaires, rappelèrent celles de Turenne, et firent concevoir la possibilité de le remplacer.

[1677] Créqui avoit succédé en Alsace au maréchal de Luxembourg, et avec vingt-cinq mille hommes seulement il devoit résister aux soixante mille du duc de Lorraine, qui, maître des ponts de Strasbourg et de Philis-

bourg, attaquoit à la fois cette année l'Alsace et la Lorraine. Le roi, qui sentoit le besoin de faire passer des secours à son général, vouloit s'assurer en Flandre de quelques points d'appui qui lui permissent d'y réduire sans inconvénient le nombre de ses troupes. Au moment où on le croyoit le plus occupé des plaisirs du carnaval, il part subitement de Versailles, et le 4 mars, il étoit à la tête de son armée. Il investit aussitôt Valenciennes avant que le prince d'Orange eût pu songer à la secourir, et s'en empare le 17, avant de se douter lui-même que les premiers ouvrages extérieurs fussent emportés. Ce succès inespéré fut dû en grande partie à la conduite aussi prudente que courageuse des mousquetaires, qui avoient été commandés avec d'autres corps pour monter à l'assaut d'un de ces ouvrages. Cet assaut, par le conseil de Vauban, fut livré en plein jour contre l'usage ordinaire, contre l'avis du ministre et contre celui des cinq maréchaux qui accompagnoient le roi. Au lieu de se loger simplement après la prise, les mousquetaires pénètrent de ce premier poste dans un autre plus intérieur, baissent le pont-levis, qui de celui-ci communique aux autres, et suivant toujours l'ennemi de retranchement en retranchement sur un premier bras de l'Escaut, puis sur un second plus considérable, s'introduisent avec lui dans la

ville. Là, au lieu de se disperser ainsi qu'on eût pu l'attendre de leur jeune et bouillant courage, ils se retranchent derrière des charrettes, s'emparent des maisons voisines, s'y établissent de manière à n'en pouvoir être chassés, et imposent tellement par leur audace, que le corps de ville intimidé, après avoir donné et reçu des otages, députe vers le roi pour traiter de la reddition de la place.

Sans perdre de temps, le roi se porta sur Cambrai, et fit investir Saint-Omer par Monsieur et par le maréchal d'Humières. Le prince d'Orange, qui n'avoit pu faire assez de diligence pour secourir Valenciennes, et qui trouva trop de difficulté à s'approcher de Cambrai, marcha vers Saint-Omer. Il étoit déjà à Cassel lorsque Monsieur quitta ses lignes pour aller au-devant de lui. Guillaume ne redoutoit pas l'événement d'une bataille et la désiroit même. Dans le dessein de s'y préparer, il s'arrêta sur une colline, et fit avancer seulement une partie de sa première ligne pour défendre un ruisseau qui séparoit les deux armées, et qui, par les broussailles dont ses bords étoient couverts, masquoit le mouvement d'un corps de la droite destiné à ravitailler Saint-Omer. Mais le duc de Luxembourg, que le roi, instruit de la marche du prince d'Orange, venoit d'envoyer à son frère, ayant pénétré le dessein de l'ennemi, ne lui

laissa pas le temps de l'exécuter; et faisant attaquer brusquement les détachemens qui gardoient le ruisseau, il les jeta dans un désordre qui ne put être réparé par le reste de la ligne, à cause de son éloignement, et qui se communiqua même à la seconde, aussitôt que toute l'armée françoise eut passé le ruisseau. Le prince fit de vains efforts pour les rallier. Quatre mille morts et trois mille prisonniers, c'est-à-dire la perte de près du quart de son armée le contraignit à abandonner le champ de bataille. Monsieur donna dans cette action, qui eut lieu le 11 avril, des preuves de courage et de présence d'esprit qui contrastoient avec les habitudes de mollesse qu'on lui avoit données. On prétend que le roi en fut jaloux, et que ce fut la raison pour laquelle son frère n'eut plus de commandement. Quoi qu'il en soit, Saint-Omer s'étant rendu huit jours après, et la citadelle de Cambrai ayant capitulé dans le même temps, le roi et son frère quittèrent l'armée, et le commandement fut laissé au maréchal de Luxembourg.

Créqui, avec une partie de la sienne, observoit alors le duc de Lorraine, qui, après avoir gagné Trèves, se dirigeoit sur Metz. Par d'habiles manœuvres il embarrassa sa marche, intercepta ses vivres, et l'arrêta trois mois sur les bords de la Sarre et de la Moselle,

sans que le prince Charles pût remplir son objet, ni trouver l'occasion de le forcer au combat. Le duc tourna alors vers la Meuse pour seconder au moins le prince d'Orange, qui, ayant refait son armée, avoit investi Charleroi, toujours convoité par lui; mais dans l'intervalle Luxembourg fit lever le siége : en sorte que le duc, prévenu dans toutes ses entreprises, se vit forcé de regagner l'Alsace avec une armée harassée de fatigue. Le marquis de Montelar, pendant l'absence de Créqui, avoit forcé le prince de Saxe-Eisenach à l'évacuer; et le maréchal eut bientôt le même avantage sur le duc de Lorraine, après qu'il eut battu à Kochersberg, près de Strasbourg, un petit corps de troupes mis en avant par celui-ci, dans l'intention d'engager une action générale, que le maréchal eut encore le talent d'éviter. Créqui passa alors lui-même le fleuve, et termina la campagne par la prise de Fribourg.

[1677-78] Louis, que ses triomphes mêmes affoiblissoient, désiroit une paix honorable : le prince d'Orange au contraire, malgré les revers des alliés, voyoit dans la continuation de la guerre l'affermissement de la puissance stathoudérienne, que cette même guerre lui avoit procurée. Louis, devinant sa politique, recommandoit dans ses instructions à ses négociateurs à Nimègue, comme chose de pre-

mière et absolue nécessité, d'employer tous leurs efforts, caresses, flatteries, espérances, pour le gagner ; mais le sombre Guillaume ne se laissa pas prendre à ces amorces. Le roi, dit-on, avoit révolté sa fierté en lui faisant proposer, par forme d'insinuation, d'épouser mademoiselle de Blois. Il répondit qu'une fille légitime ne seroit pas trop pour lui, et jamais il ne pardonna ce projet au roi de France, dont la gloire d'ailleurs blessoit ses yeux jaloux. A la vérité, il eut raison de rejeter cette alliance, puisqu'il s'en procura une plus honorable, en recherchant la main de la princesse Marie, fille aînée du duc d'Yorck, nièce de Charles II, et héritière présomptive du trône d'Angleterre, Charles n'ayant point d'enfans, et le duc point d'enfant mâle : alliance bien funeste pour ce dernier, ainsi que pour Louis XIV, qui, sitôt qu'elle fut conclue, en ressentit les fâcheux effets. Le nouvel époux, en effet, détacha d'abord Charles II des intérêts de la France, et l'obligea de se prêter, contre son inclination, à un traité d'alliance avec la Hollande. Il fut signé à Londres le 10 janvier 1678, et contenoit un plan de paix bien opposé aux intentions de Louis. Celui-ci devoit rendre toutes ses conquêtes sur la Hollande, l'empereur et l'Empire, et restituer aux Espagnols Ath, Oudenarde, Charleroi, Courtrai, Tournai,

Condé, Valenciennes, Saint-Guillain et Binche. Ce plan devoit lui être proposé avec l'alternative d'une guerre fédérative contre l'Allemagne, l'Espagne, le Danemarck, la Hollande et l'Angleterre, s'il ne s'y soumettoit.

[1678] L'effet immédiat de ce projet fut l'évacuation précipitée de Messine par les François, dont le retour eût peut-être été hasardeux, si les flottes angloises fussent entrées dans la Méditerranée. A cette mesure près, Louis voulut prouver que, loin d'être dans une situation à recevoir la loi, il étoit lui-même en état de la donner. A cet effet, partant de Versailles encore plus tôt que l'année précédente, il se rend en Lorraine, menace Luxembourg; et, lorsqu'il a bien attiré l'attention de l'ennemi de ce côté, une marche accélérée le porte en Flandre, où il investit Gand, point central de la réunion qui devoit se faire des alliés, l'emporte en cinq jours, rabat sur Ypres et s'en empare aussi rapidement. Alors il prend l'initiative, fait lui-même des propositions; et si, par prévention ou par hauteur, elles sont d'abord repoussées, la crainte de progrès plus considérables ne tarda pas à les faire recevoir pour bases au moins d'une négociation, surtout par les Hollandois, les moins intéressés alors à la guerre. Louis, persuadé que de leur permanence dans

la ligue dépendoit la durée de cette coalition, n'hésita pas, après avoir eu connoissance du traité de Londres, à faire tous les sacrifices qui pourroient lui réconcilier ses premiers ennemis.

On remarquera que ce traité du 10 janvier, qui devoit resserrer davantage le nœud des difficultés, fut précisément ce qui aida à le relâcher. Le roi, s'il attendoit qu'on le lui signifiât de la part des puissances coalisées, appréhendoit d'être forcé à une paix désavantageuse, ou à la continuation d'une guerre qui lui étoit fort à charge. Les Etats-généraux, de leur côté, assujettis par le traité à des subsides très-considérables, envisageoient que, par là, le principal poids de la guerre alloit tomber sur eux; ils considéroient de plus, avec une crainte bien fondée, la puissance que le mariage du stathouder alloit lui donner dans la république, surtout si la guerre duroit Ils écoutèrent donc avec avidité la proposition que firent les plénipotentiaires françois, de rendre à la république ce qui lui avoit été pris, et demandèrent, pour travailler plus efficacement à la paix, une suspension d'armes de six semaines.

Dès le premier moment, tous furent d'accord; mais ils convinrent de ne point laisser pénétrer leur bonne intention, dans la crainte que ceux d'entre les coalisés que l'intérêt ou

la passion excitoient à continuer la guerre, ne missent des obstacles à la conclusion. Et en effet, de peur que les François et les Hollandois, à force d'explications, ne vinssent à s'accommoder, les alliés firent fixer un terme assez court, après lequel la guerre seroit continuée, si la paix n'étoit pas signée dans cet intervalle; et ce terme fatal étoit le 10 août.

Les plénipotentiaires hollandois, qui n'avoient plus à s'occuper sérieusement de leurs intérêts, employèrent leur loisir à faire consentir les Espagnols aux sacrifices qu'on exigeoit d'eux. Louis, sous prétexte qu'il avoit été attaqué, vouloit conserver les conquêtes qu'il avoit faites sur eux. C'étoit la Franche-Comté, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavai et Maubeuge, avec toutes les appartenances, dépendances et annexes de leurs territoires. Il consentoit à rendre Charleroi, Binche, Oudenarde, Courtrai, Saint-Guillain et Puy-Cerda en Catalogne, dont le maréchal de Navailles, déjà vainqueur du comte de Monterey, dans la campagne précédente, au col de Bagnols dans le Lampourdan, venoit de s'emparer au commencement de celle-ci. Mais Louis mettoit à cette restitution la réserve d'en faire le gage des Suédois, jusqu'au recouvrement de ce qu'ils avoient

perdu eux-mêmes par les armes du Danemarck et de l'électeur de Brandebourg. Cette restriction pensa faire tout rompre, ou plutôt fut encore une politique des plénipotentiaires françois, qui circonscrivirent toute la négociation autour de ce point, afin de dépister ceux des alliés qui vouloient la continuation de la guerre, et qui n'insistoient plus que sur ce seul article, parce qu'ils le jugeoient suffisant pour amener la rupture. Mais quand il ne resta effectivement à transiger que sur ce point, les Suédois, persuadés qu'ils trouveroient dans la puissance de Louis XIV d'autres moyens de restitution, levèrent eux-mêmes la difficulté, en renonçant à l'espèce d'hypothèque que leur avoit menagée le roi. Les Espagnols ne signèrent néanmoins leur traité que six semaines après les Hollandois.

Le secret entre ceux-ci et les François avoit été si bien gardé, que les autres coalisés, voyant toujours exiger par les François, dans les conférences publiques, les conditions impérieuses que les Hollandois ne devoient jamais accorder, restèrent tranquilles, persuadés que l'obstination réciproque des principales parties causeroit la rupture du congrès. Pour fortifier leur crédulité, et prévenir les efforts des malintentionnés, les François imaginèrent de présenter eux-mêmes des obstacles qu'ils seroient maîtres de faire dispa-

roître quand il leur conviendroit, ce qu'ils exécutèrent fort adroitement.

Le premier août, après avoir ratifié avec les Hollandois toutes leurs conventions, les plénipotentiaires françois déclarent qu'il leur reste encore deux conditions, dont ils ne peuvent jamais se départir : la première, que leurs hautes puissances feront faire actuellement par le Danemarck à la Suède des restitutions sur lesquelles celle-ci avoit paru se relâcher ; la deuxième, que la république enverra une ambassade solennelle au roi de France, qui étoit à Gand, pour lui faire compliment sur la paix.

Les plénipotentiaires hollandois, qui croyoient tout fini, furent frappés d'étonnement. Ils répondirent qu'après être tombés d'accord sur ce qui les regardoit personnellement, ils ne se sont point attendus à se voir arrêtés par des intérêts étrangers qu'on pourra concilier dans la suite. Quant au voyage de Gand, ils déclarent qu'ils le regardent comme un hommage humiliant auquel ils ne se prêteront jamais.

Les alliés, informés de cet incident, ne manquent pas de fortifier cette répugnance. Les François insistent, montrent beaucoup de mécontentement de ce qu'on s'obstine dans un refus qu'ils qualifient d'injurieux. Les Hollandois continuent à se montrer

très-irrités d'une demande faite, disent-ils, pour les avilir; et les alliés, triomphant de la rupture qui va arriver sans aucun effort de leur part, regardent avec satisfaction une lutte qui assure le succès de leurs intentions hostiles.

Tous les jours, depuis le premier août, se passent donc en agitations, en démarches de conciliateurs empressés, qui se fatiguent à trouver des expédiens, et portent de l'un à l'autre des moyens conciliatoires; mais toujours même obstination de chaque côté. Le 9 août arrive; rien ne s'arrange, même opiniâtreté, plus d'espérance de paix; on ne songe qu'à se séparer. Les ordres se donnent pour le départ. Demain, se disent les alliés de Londres en se félicitant, le fatal traité sera signifié à l'orgueilleux Louis XIV. Demain, se disent tristement les hommes de l'assemblée sensibles aux maux de l'humanité, demain seront continuées pour long-temps toutes les horreurs de la guerre.

Le 10, vers neuf heures du matin, les plénipotentiaires françois se rendent en grand cortége chez les Hollandois. On croyoit qu'ils alloient faire leurs adieux. Après les premiers complimens, après quelques plaintes sur leur persévérance à ne pas vouloir accorder le peu qu'on leur demande : « Vous ne tenez donc qu'à cela? ajoutent-ils. — Oui, répondent

fermement les Hollandois. — Eh bien, reprennent gaiement les François, n'en parlons plus, et signons. »

Aussitôt la joie se répand dans la ville. On ordonne de transcrire les traités. Les secrétaires se mettent diligemment à l'ouvrage. Pendant ce travail, les plénipotentiaires françois, ou par égard pour la médiation de l'Angleterre, ou pour jouir de l'embarras du chevalier Temple, chef de leur ambassade, et le plus ardent à traverser la paix, vont lui proposer de signer le traité chez lui. Il se dit incommodé, les reçoit en malade, les remercie de l'honneur qu'ils lui font, et les prie de l'exempter de cette fatigue. Ils retournent chez les Hollandois, pressent les copistes. Ceux-ci font tant de diligence, que les traités se trouvent prêts avant la fin du 10 août. Ils furent signés entre onze heures et minuit à l'hôtel de France, où les Hollandois s'étoient rendus.

Le prince d'Orange prit sa part du mécontentement des Anglois. Il étoit alors près de Mons, et se proposoit de faire lever le blocus que le maréchal de Luxembourg avoit mis devant cette ville. Si près de Nimègue, il ne se pouvoit qu'il ignorât le 14 août que la paix avoit été signée le 10 ; mais il fit semblant de n'en être pas instruit, et attaqua, près de l'abbaye de Saint-Denys, le maréchal, qui se

reposoit tranquillement sur la notification de la paix que lui avoit fait parvenir le comte d'Estrades. Guillaume comptoit le battre en le surprenant ; mais il fut battu lui-même, et il ne lui resta que la honte et le remords d'avoir sacrifié inutilement à son dépit la vie de plusieurs milliers d'hommes qui restèrent sur le champ de bataille.

Il y eut deux traités signés à Nimègue avec les Hollandois ; l'un intitulé « de paix et d'alliance, » qui leur restituoit tout ce qui leur avoit été pris, et donnoit main-levée au prince d'Orange de la saisie des biens qu'il possédoit en France ; le second, intitulé « de commerce, navigation et marine. » Il est composé de trente-huit articles, et peut être regardé comme un code maritime par sa précision, sa prévoyance et son exactitude ; il mérite d'être mis à côté des règlemens des Rhodiens, qui ont servi de lois aux navigateurs jusqu'aux temps des Romains, qui les ont adoptés.

[1679] Débarrassés de soins pour eux-mêmes, les Hollandois s'appliquèrent à concilier les puissances belligérantes, et firent à leur égard l'office de médiateurs sans en avoir le titre. De là naquit une série de traités, dont le plus important pour la France eut lieu entre elle et l'empereur. Celui-ci avoit refusé, ainsi que le Danemarck et l'électeur

de Brandebourg, d'accéder à la paix. Mais trois combats où Créqui battit le prince de Bade et le duc de Lorraine, qui s'étoit approché de Fribourg avec l'intention de reprendre cette ville, l'incendie du pont de Strasbourg, qui avoit si souvent donné passage aux Impériaux, la prise du fort de Kehl qui le couvroit, et celle de divers autres sur les bords du Rhin : l'invasion enfin de la Westphalie même pendant que les maréchaux de Luxembourg et de Schomberg s'emparoient du territoire de Clèves et le mettoient à contribution, ramenèrent ces puissances à des dispositions plus pacifiques, et un traité avec l'empereur fut enfin signé à Nimègue, le 5 février. La possession de l'Alsace, que Léopold s'étoit flatté d'enlever à la France, y fut confirmée à celle-ci, et les plénipotentiaires eurent l'adresse d'éluder toutes les propositions qu'on leur fit au sujet de la restitution des dix villes impériales de cette province, dont le duc de La Feuillade s'étoit emparé, partie par force, et partie par abus de confiance. Fribourg, ancien domaine de la maison d'Autriche, resta aussi à la France, mais en échange de Philisbourg, qui demeura à l'Empire. Enfin l'empereur, stipulant pour le duc de Lorraine, abandonnoit Nanci au roi et quatre chemins militaires dans la province ; mais le duc ayant protesté contre cet abandon, Louis

garda le tout. L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemarck furent les derniers à se rendre à une réconciliation qui leur enleva presque toutes leurs conquêtes sur la Suède; il suffit cependant du peu qu'ils en retinrent, pour que les Suédois mécontens se crussent sacrifiés par la France. Dans ces traités on se jura une amitié vraie et sincère, amitié de traités, dont on jugera bientôt la sincérité par la durée.

[1680] Dans les années qui ont suivi de près la paix de Nimègue, il s'est passé peu d'événemens dignes de mémoire, si ce n'est des faits particuliers que l'histoire ne recueilleroit pas, s'il ne convenoit du moins de les indiquer. Tel fut, par exemple, le mariage du dauphin avec la fille de l'électeur de Bavière, alliance qui fut l'occasion de la disgrâce du ministre des affaires étrangères, Arnaud de Pompone. Le roi attendoit avec impatience la nouvelle de cet accord, qui importoit autant à sa politique qu'à ses finances. Le courrier qui l'apporta remit ses papiers au ministre, qui étoit alors à la campagne et qui y resta encore deux jours. La nouvelle s'ébruita dans l'intervalle, et le roi en ayant été instruit par une autre voie que par celle de son ministre, lui fit insinuer d'avoir à se défaire de sa charge. Elle fut donnée au négociateur même du mariage, au marquis de

Croissi, frère de Colbert. M. de Pompone étoit généralement estimé, même par le roi; mais il tenoit aux jansénistes que le roi n'aimoit pas : d'ailleurs, depuis la paix de Nimègue, où Louis s'étoit vu l'arbitre de l'Europe, la vanité du monarque s'étoit exaltée, et il ne supportoit plus qu'avec peine la réserve polie des dépêches et des instructions de son ministre. « Tout ce qui passoit par lui, dit-il dans ses mémoires, perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. »

Mais, parmi les faits que nous recueillons, nous ne noircirions point nos pages du récit qui va suivre, si des personnages importans ne s'y trouvoient impliqués. En 1676, une femme jeune et belle, de bonne famille, la comtesse de Brinvilliers, sans motif de haine et de vengeance, empoisonnoit époux, parens, amis, domestiques, et jusqu'à des pauvres à elle inconnus, auxquels, sous prétexte de charité, elle portoit dans les hôpitaux des friandises qui devoient leur donner la mort. On n'a jamais su le vrai motif de cette affreuse manie. Elle fut punie par le supplice du feu.

On crut voir renouveler en 1680 le crime de la comtesse de Brinvilliers, par la Vigoureux et la Voisin, deux femmes de mœurs plus que suspectes, dont le manége attira l'attention de la police. Elles vendoient des

essences, des poudres, des pommades, des breuvages souverains, disoient-elles, pour la guérison de plusieurs maladies réfractaires à la médecine. Elles se mêloient aussi de deviner et de prédire l'avenir. Avec ces talens, elles virent arriver chez elles une foule de gens de tous états, de la cour et de la ville. Leur maison devint un refuge d'intrigues et de séduction. On découvrit que leur commerce ne se bornoit pas à des mélanges sains et utiles; qu'il y en avoit dont on pouvoit faire un très-mauvais usage, et que l'amour mécontent, l'ennui d'un trop long hymen, les fureurs de la rivalité, le désir ardent des richesses, l'appât enfin d'un héritage qui se faisoit trop attendre, pouvoient trouver dans leur arsenal des armes très-dangereuses. Elles furent arrêtées, et avec elles beaucoup de personnes, tant des premiers rangs que de la lie du peuple. On créa, pour suivre cette affaire, un tribunal, qui siégea à l'Arsenal, et qu'on nomma *chambre ardente*, parce qu'il connoissoit d'un crime dont la peine du feu devoit être la punition. Mais, par les interrogatoires, les juges reconnurent que les griefs reprochés n'étoient la plupart que des questions indiscrètes, tantôt badines, tantôt sérieuses, et excitées plutôt par la curiosité que par l'envie de mal faire. Il se trouva beaucoup plus de personnes abusées que de

coupables. On ne punit de ceux-ci avec éclat que quelques misérables sans nom; mais plusieurs personnes qualifiées subirent la peine de la disgrâce ou de l'exil, déchargées du crime à la vérité, mais justement honteuses d'être compromises dans une affaire peu honorable avec des aventuriers, des femmes perdues et la compagnie la plus misérable.

Deux personnes célèbres eurent part à cette ignominie, le maréchal de Luxembourg et la comtesse de Soissons. Luxembourg, illustré par des victoires, subit l'humiliation de la prison. Il y demeura peu, mais il éprouva la disgrâce et l'exil. La comtesse de Soissons, admise autrefois à l'intimité de Louis XIV, avec Henriette sa belle-sœur, à la nouvelle que la Voisin venoit d'être arrêtée, se sauva en Espagne. La reine, récemment épouse de Charles II, et fille de la malheureuse Henriette, reçut bien l'ancienne amie de sa mère, et lui marqua de la confiance, malgré les conseils de son époux qui s'en défioit : en effet, après avoir bu une jatte de lait que la comtesse lui présenta, elle mourut presque subitement, en 1689, dans de grandes douleurs. Très-fortement soupçonnée, la comtesse se retira promptement en Allemagne, où elle traîna une vie obscure, et vint mourir à Bruxelles, dans le plus grand délaissement,

méprisée de tout le monde, et fort peu considérée du prince Eugène son fils.

Elle fut, dit-on, portée à ce crime contre une jeune princesse aimable qui la combloit de bienfaits, par l'ambassadeur de l'empereur Léopold à la cour d'Espagne. Ce chef de la maison d'Autriche allemande ne voyoit qu'avec un extrême dépit la prépondérance que la reine, très-estimée et aimée de son époux, obtenoit à la France dans le conseil de Charles II; et on a cru que l'ambassadeur, persuadé que son maître lui en sauroit gré, jugea à propos de se débarrasser, par l'empoisonnement de la reine, des difficultés qu'elle oposoit à la liaison trop intime des deux branches autrichiennes.

* [1681-82] Entre les événemens politiques de la même époque, on doit remarquer l'affaire de la *régale*. On appeloit de ce nom le droit que possédoient les rois de France, à l'exclusion de tous les autres souverains, de jouir, pendant la vacance des siéges épiscopaux et jusqu'à l'enregistrement du serment des nouveaux évêques, des revenus qui y étoient attachés, et de conférer encore divers bénéfices qui en dépendoient à des sujets qui n'étoient point tenus de solliciter l'institution canonique des grands-vicaires. Cet usage, pu-

* D'Avrigny, mém. dogm.; Choisi, Histoire ecclésiastique.

rement honorifique pour nos rois, qui, depuis Charles V, abandonnoient ce revenu à la Sainte-Chapelle, et depuis Louis XIII aux successeurs mêmes des évêques décédés, étoit si ancien que son origine et ses motifs étoient à peu près inconnus. Mais, par la raison même de son antiquité, et du privilége particulier aux rois de France à cet égard, il étoit arrivé que ce droit n'atteignoit pas certaines églises qui, autrefois étrangères au royaume, y avoient depuis été réunies. C'étoit le cas où se trouvoient notamment les archevêques et évêques des provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné et de Provence. Louis XIV, présumant que sa qualité de roi de France lui donnoit les mêmes droits sur toutes les églises de sa domination, et s'appuyant d'ailleurs de l'exemple de ses prédécesseurs et notamment de celui de François I, qui avoit assujetti la Bretagne à la régale sans opposition, rendit, en 1673, un édit qui y soumettoit toutes les églises de son royaume sans exception.

Si quelques évêques, parmi ceux dont les églises étoient exemptes, crurent pouvoir renoncer sans scrupule à leur privilége, et céder, pour le bien de la paix, à un prince entier dans ses désirs, qui témoignoit d'ailleurs une bonne volonté prononcée à l'égard des ministres des autels, d'autres virent dans cette

condescendance l'abandon des principes les plus sacrés, et se crurent obligés de les défendre. Tels furent les évêques d'Aleth et de Pamiers, déjà célèbres dans les querelles du jansénisme. Le dernier alla jusqu'à refuser de reconnoître les membres de son chapitre que le roi venoit de pourvoir en régale, attendu que l'évêque n'avoit point encore fait enregistrer son serment, et même à les excommunier. L'autorité civile appeloit comme d'abus de ces mesures violentes, lorsque le pape Innocent XI, respectable par sa piété et par la pureté de ses intentions, mais embrasé d'un zèle austère qui alloit jusqu'à la dureté, vint au secours des deux prélats par une bulle qui enchérissoit sur les rigueurs de ceux-ci à l'égard des régalistes et de leurs fauteurs. Le parlement en ordonna la suppression, et de là une guerre ouverte entre Rome et la France. Louis XIV ayant consulté sur ce sujet une assemblée du clergé convoquée en 1681, celle-ci émit le vœu d'un concile national, comme la seule autorité qui pût forcer le pape à quelque circonspection; mais le roi ne goûta pas entièrement cet avis, et se borna à convoquer une assemblée générale du clergé, qui fut arrêtée pour le 9 novembre suivant.

Elle étoit composée de trente-cinq prélats, des deux agens généraux du clergé, et

de trente-cinq députés du second ordre. Bossuet fit le sermon d'ouverture, dans lequel, après avoir établi les fondemens de la prééminence de l'église de Rome et de la déférence qui lui est due, il exposa l'application constante de l'église gallicane à maintenir le droit commun et la puissance des ordinaires, suivant les conciles généraux et les institutions des saints pères ; et proposa à la fin des remèdes qui pussent prévenir les moindres commencemens de division et de troubles.

Le 3 février, la nouvelle assemblée adhéra unanimement à l'extension de la régale, moyennant surtout l'abandon que fit le roi, dans un édit du mois de janvier, de toute prétention ultérieure à ce que ses élus en régale fussent dispensés de requérir l'institution canonique. Les évêques, dans la lettre qu'ils adressèrent au pape pour justifier leur adhésion, firent beaucoup valoir cette condescendance comme essentielle, en ce qu'elle touchoit à la juridiction spirituelle, et y opposèrent, comme une foible compensation, les nouveaux droits que s'arrogeoit le monarque. Ils ajoutèrent, sur l'autorité de plusieurs docteurs, et même de divers papes, qu'il étoit des circonstances où le maintien de la paix devoit s'acheter par des sacrifices; que c'étoit le cas de le faire lorsqu'ils n'exigeoient qu'un simple changement dans la

discipline, qui n'intéressoit en rien la foi ; et qu'enfin ils avoient cru expédient d'éviter, par leur acquiescement aux volontés du monarque, de commettre sa sainteté avec le plus grand des rois, dont la bienveillance d'ailleurs pour l'église, et le zèle pour l'extirpation de l'hérésie, méritoient qu'on ne regardât pas de si près avec lui. Innocent, loin de se laisser toucher à ces considérations, cassa et annula tout ce qui avoit été arrêté dans l'assemblée, à laquelle il contesta le droit de représenter l'église de France, et témoigna aux évêques qu'il attendoit de leur honneur et de leur conscience une rétractation formelle de leur décision.

Mais déjà ceux-ci, prévoyant la réponse du saint siége et l'inutilité de leur démarche auprès de lui, loin de penser à se rétracter, s'étoient engagés plus avant par les quatre fameux articles du 13 mars 1682, portant en substance : « 1° Que le pape n'a aucune autorité directe ni indirecte sur le temporel des rois, et qu'il ne peut délier leurs sujets du serment de fidélité ; 2° que la plénitude de puissance accordée au siége apostolique ne déroge point à ce que le concile de Constance, confirmé par les papes, par l'église en général, et par celle de France en particulier, a prononcé sur l'autorité des conciles généraux, dans sa quatrième et sa cinquième

session, et que l'église gallicane n'approuve point ceux qui révoquent en doute l'autorité de ces décrets, ou qui en éludent la force, en disant que les pères de Constance n'ont parlé que pour un temps de schisme; 3° que l'usage de la puissance apostolique doit être tempéré par les canons et par les usages reçus par les églises particulières; 4° enfin, qu'il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, et que ses décrets obligent toutes les églises; mais qu'ils ne deviennent cependant irréfragables que lorsque l'église les a adoptés. »

Le roi fit enregistrer aussitôt les quatre articles dans tous les parlemens. Il fut ordonné qu'ils seroient spécialement enseignés dans les écoles de théologie, et les professeurs de ces écoles furent tenus de les souscrire. Le pape, à cette mesure de rigueur, répondit par une mesure d'inertie qui n'en fut pas moins sensible. Ce fut de refuser des bulles à tous ceux qui avoient été membres de l'assemblée du clergé de 1682. Soit que le roi n'eût pas nommé d'autres sujets aux évêchés vacans, soit que ceux qui n'en avoient pas fait partie et qui furent nommés, eussent défense de se pourvoir de bulles avant les autres, ou qu'ils ne voulussent pas en demander, ainsi que le dit l'abbé de Choisi, il résulta de cette obstination réciproque qu'à la mort du pontife il

y avoit trente-cinq siéges privés de pasteurs. Les évêques élus par le roi ne laissèrent pas d'administrer leurs diocèses, mais en vertu des pouvoirs qui leur furent conférés par les chapitres; et cet expédient, suggéré par Bossuet, pourvut aux besoins de l'église de France, et prévint le schisme funeste qu'avoit fait craindre un différend qui se perpétua pendant douze ans.

[1682-83] L'attention du roi se porta alors sur les régences barbaresques de la Méditerranée : elles infestoient cette mer, et mettoient des entraves au commerce françois, qui seul pouvoit guérir les plaies que la guerre avoit faites à l'état. Du Quesne, chargé du soin de les réprimer, s'en acquitta avec gloire et succès. Alger, deux fois bombardée par lui, à l'aide des galiotes à bombes que venoit d'inventer le chevalier Renaud, remit entre ses mains les esclaves chrétiens qu'elle possédoit encore, reste précieux échappé à la férocité des barbares, qui, dans la rage que leur inspiroit le spectacle de destruction répandu autour d'eux, essayèrent de reporter à leur tour la terreur dans l'âme de leurs ennemis, en poussant sur leurs bords, à l'aide de leurs mortiers, les membres épars des malheureux captifs, et du consul même.

[1684] Gênes éprouva l'année suivante un

désastre semblable à celui d'Alger. La république, pendant la dernière guerre, avoit fourni secrètement des secours aux Espagnols, et c'étoit chez ces républicains que les pirates, quoique leurs ennemis, trouvoient, par l'avidité des commerçans, les munitions dont ils avoient besoin. Tout récemment, à la demande du roi, qui désiroit avoir un magasin de sel à Savone, pour l'approvisionnement de la ville de Casal, qu'il venoit d'acheter du duc de Mantoue, elle avoit répondu par un refus formel, dans l'appréhension que le monarque, qui sembloit s'arroger alors tout ce qui étoit à sa bienséance, n'en prît peut-être occasion de s'assurer de la ville même. Dans cet état mutuel de défiance, un armement de quatre galères, que la république prétendit n'avoir fait que pour la sûreté de ses rivière, et que le roi soupçonna être un secours préparé au roi d'Espagne, qui avoit avec lui quelques difficultés, et qui avoit déjà envoyé une garnison dans la ville, fut le signal de la vengeance de Louis. Le marquis de Seignelai, fils de Colbert, et ministre de la marine, se présenta devant Gênes, à la tête d'une escadre formidable, que commandoit sous lui du Quesne; et, mal satisfait des réponses évasives des magistrats aux demandes faites par lui au nom du roi; il ordonna un bombardement qui dura dix

jours, et qui détruisit une partie des édifices fameux qui avoient mérité à la ville le nom de Gênes la Superbe. La fierté naturelle aux républicains et l'appui des Espagnols lui firent supporter cette attaque avec courage; mais la menace d'une seconde entreprise fit mollir sa résolution, et la porta à rechercher la médiation du pape. Le crédit du pontife sembloit devoir être bien foible à la cour de France. Mais le roi, qui fut bien aise de l'obliger dans l'espoir de l'amener lui-même par ses égards à des sentimens de modération, accueillit ses propositions, et rendit ses bonnes grâces à la république, moyennant qu'elle désarmeroit ses galères; que la garnison espagnole évacueroit Gênes, et que le doge, nonobstant la loi fondamentale de l'état qui lui interdisoit de sortir du territoire de la ville, seroit envoyé, accompagné de quatre sénateurs, porter à Versailles l'assurance de sa soumission. Ils furent reçus avec une majesté tenant de la hauteur, mais aussi avec toute sorte de politesse et d'égards. Comme on les promenoit dans les jardins et les appartemens, dont on leur faisoit remarquer la magnificence, Seignelai ayant demandé au doge ce qu'il trouvoit de plus extraordinaire à Versailles : « C'est de m'y voir, répondit-il. »

A cette même époque, des intérêts plus

importans occupoient le roi : il s'agissoit d'un arrangement dont les bases avoient été posées dans le traité de Nimègue. Il y étoit dit, comme nous l'avons remarqué, que les cessions seroient accompagnées de toutes leurs appartenances, dépendances et annexes. Les négociateurs s'étoient flattés que ces réunions se feroient de concert et à l'amiable ; mais le roi de France se crut en droit de les régler seul : en conséquence, au commencement de 1680, il établit une chambre souveraine à Besançon, et deux conseils aussi souverains, l'un à Brissác, l'autre à Metz, chargés d'examiner quelles étoient ces appartenances, dépendances et annexes, et de prononcer sans appel sur leur sort. Sitôt que ces cours avoient jugé que tels fief, ville ou province entroient dans le cercle des cessions, les troupes françoises partoient et s'en emparoient. Le roi de Suède, comme duc de Deux-Ponts, l'électeur palatin, celui de Trèves, le duc de Wirtemberg et beaucoup d'autres princes moins puissans, furent ainsi dépouillés d'une partie de leurs domaines, et cités à rendre hommage pour d'autres. Le roi d'Espagne se vit inquiété sous ces deux rapports, Louis ayant réclamé sur lui, et l'hommage du duché de Luxembourg, et la propriété même de la ville d'Alost et de son territoire, qu'il prétendit

faire partie des concessions de Nimègue.

Cette procédure brusque et presque arbitraire excita les réclamations des souverains et des vassaux qui se croyoient lésés. Pour apaiser les premières clameurs, Louis XIV consentit à une espèce de congrès et à des conférences qui eurent lieu à Courtrai en 1681 : mais il n'en poursuivit pas moins ses formules de réunions, qui lui donnèrent pacifiquement, en moins de quatre ans, plus de pays qu'il n'en auroit obtenu par la guerre la plus heureuse.

On doit mettre au nombre de ces conquêtes ou de ces usurpations importantes, la ville de Strasbourg. Au moment où elle s'y attendoit le moins, Louvois se présente devant la place, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, commandée par le marquis de Montclar, et formée de divers détachemens qui avoient été répandus aux environs, sous prétexte de travailler aux fortifications des villes acquises par le traité de Nimègue. La surprise, les menaces et la séduction, employées de concert, l'eurent bientôt amenée à une capitulation. Elle eut lieu le 30 septembre 1681. Un gouvernement municipal fut conservé aux habitans, ainsi que leur religion et leurs temples, sauf l'église de Notre-Dame, qui fut rendue aux catholiques.

Les Hollandois, que ces invasions avoisinoient, firent pour en arrêter le cours une ligue avec l'empereur, l'Espagne, la Suède et les cèrcles de l'Empire les plus exposés. Elle fut signée le jour même de la prise de Strasbourg. Toutes ces puissances se contentèrent de s'allier sans agir, et aussi sans cesser de murmurer et de se plaindre. Un nouveau congrés fut indiqué à Francfort, puis transféré ensuite à Ratisbonne. Mais les Espagnols, outrés de voir les François lever, sous prétexte de dépendances, des contributions jusqu'aux portes de Bruxelles, repoussèrent à main armée les exacteurs; et les hostilités commencèrent. Le maréchal D'Humières s'empara de Courtrai et de Dixmude à la fin de 1683, et le maréchal de Créqui de Luxembourg au commencement de l'année suivante. L'Espagne étoit trop foible pour se mesurer seule avec la France, et l'empereur, assez embarrassé à défendre sa capitale contre les Turcs qui la menaçoient, étoit pour elle un allié inutile. Ces circonstances ramenèrent les négociations et portèrent l'Espagne à faire de nouveaux sacrifices. Elle crut mettre son honneur à couvert en consentant à une trève de vingt ans, à laquelle accédèrent la Hollande et l'empereur. Celle-ci fut signée à Ratisbonne au mois d'août, et autorisa Louis XIV à conserver,

pendant sa durée, Luxembourg, Strasbourg, et toutes les réunions prononcées par ses chambres souveraines, jusqu'au premier août 1681.

Les Turcs n'avoient pas attendu l'expiration de la trève de vingt ans, conclue après la journée de Saint-Gothard, pour pénétrer de nouveau en Hongrie. Près de trois cent mille hommes, sous le commandement du présomptueux grand-visir Kara Mustapha, l'inondèrent de toutes parts, et pénétrèrent même jusqu'à Vienne, dont ils firent le siége. La vigoureuse résistance du comte de Stahremberg, pendant neuf semaines, permit au roi de Pologne, Jean Sobieski, aux électeurs de Saxe et de Bavière, et à l'armée des Cercles, de joindre le prince Charles de Lorraine, qui avoit été contraint de reculer devant ce torrent. Ils arrivèrent que la place étoit réduite aux dernières extrémités. Mais ils agirent aussitôt, et il suffit presque des seules dispositions des généraux pour opérer la libération de la capitale de l'Autriche. En effet, le combat qui se livra sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, et où les Turcs furent mis dans une déroute complète, couta peu d'efforts et de sang. Six cents chrétiens seulement et huit cents Turcs y perdirent la vie. La guerre néanmoins se perpétua encore seize ans, et ne finit que par le traité

le Carlowitz, en 1699. Quelques jeunes seigneurs françois, malgré les démêlés entre l'empereur et la France, voulurent, en cette occasion, essayer leur courage contre les infidèles. De ce nombre fut le jeune prince Eugène de Savoie, âgé alors de dix-sept ans, fils de la comtesse de Soissons, et petit-fils du prince Thomas. Sur le refus que lui avoit fait Louis XIV d'une abbaye d'abord, lorsqu'il portoit le petit collet, puis d'un régiment lorsqu'il le quitta, il s'attacha au service de l'empereur. « Ne trouvez-vous pas, dit à cette occasion Louis XIV à quelques-uns de ses courtisans, que j'aie fait là une grande perte. » C'est ce que l'avenir lui apprit à ses dépens.

La reine eut le désagrément de voir s'élever et s'échauffer, entre son frère et son mari, les contestations sur les réunions dont le traité de Nimègue étoit plutôt le prétexte que le motif, et n'eut pas la consolation d'en voir la fin : elle mourut en 1683. Ornée de toutes les vertus de son sexe, Marie-Thérèse a été surtout un modèle de patience à souffrir les infidélités de son époux, qu'elle ne cessa d'aimer tendrement. Louis XIV dit au moment de sa mort : « Jamais elle ne m'a causé d'autre chagrin. »

Elle descendit dans le tombeau au moment le plus brillant de Louis XIV. Monté sur le

trône en 1643, on ne doit cependant commencer son règne, quant à l'administration, comme nous l'avons dit, qu'à la mort de Mazarin en 1661. C'est dans ces vingt-trois années, jusqu'à 1684, que se place ce qu'il a fait de plus mémorable pour la gloire et l'utilité de son royaume. Le commerce languissoit; il le porta jusqu'en Asie et en Amérique, par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours donnés à nos colonies naissantes des Antilles et du Canada; il le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume, par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit; il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tous genres, enleva à Vénise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le droit françois, corrigea les lois, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, et rendit les dignités ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu.

Les académies de peinture, de sculpture et d'architecture lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et il y fonda une école où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, alloient se perfection-

ner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payoit noblement, et dont il embellissoit ses palais et ses jardins. Il favorisa les savans, tant régnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françoises des belles-lettres et des sciences. Enfin, l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son péristyle, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontières des forteresses, et la nation entière l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Colbert, enlevé à la France la même année que la reine, a des droits sans doute à la louange que méritent tant d'utiles établissemens, qui en grande partie furent l'ouvrage de son zèle et de ses méditations : mais la gloire qu'il en doit recueillir ne sauroit ravir celle qui revient au monarque de l'acquiescement ferme et éclairé qu'il y donna, et qui seul pouvoit procurer la vie aux spéculations du ministre.

Si on ajoute à ces faits la préséance assuré à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardée, ses corsaire et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances utiles

obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes, on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimègue, l'époque la plus glorieuse de son règne, ses peuples lui aient décerné le nom de Grand. Quant aux puissances étrangères, les unes l'adoptèrent et les autres le rejetèrent, selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer.

En rendant justice au monarque, il convient de ne pas dissimuler les foiblesses de l'homme. Le roi n'avoit rompu avec madame de la Vallière que pour se rengager dans les fers plus pesans de madame de Montespan. La première avoit été insensiblement abandonnée; et, à l'époque de la guerre de Hollande, Louis ne tenoit plus à elle que par un reste d'habitude et par le lien de leurs enfans. Elle s'en apercevoit, et l'amour qu'elle ne pouvoit encore arracher de son cœur lui faisoit supporter avec patience, d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. L'aveu de ses chagrins lui échappa en présence d'une personne témoin, comme elle, de quelques preuves d'une mutuelle tendresse que se donnoient les objets de sa jalousie : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, lui dit-elle, je me souviendrai de ce que ces gens m'ont fait souffrir. »

Tel étoit en effet le dessein qu'elle avoit

formé d'ensevelir dans un cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite; elle y pensoit depuis long-temps; mais, au moment de l'exécution, elle éprouva des combats, causés en partie par la diversité des opinions. Les plus dévots de la cour, à la tête desquels étoit le duc de Beauvilliers, l'exhortoient à donner un grand exemple. D'autres, moins sévères, lui conseilloient de se retirer simplement dans une communauté pour y vivre religieusement, mais sans engagement. Sa mère auroit désiré qu'elle eût tenu son rang et sa maison avec elle, et qu'elle eût élevé ses enfans sous ses yeux; mais le roi n'estimoit point cette femme, qu'il ne croyoit pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'une pareille situation; et celle-ci pensoit elle-même qu'il lui falloit des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourroit parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, « que, n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devoit pas songer à conduire les autres. » Il se présenta des mariages, mais Saint-Simon soupçonne à Louis cette pensée orgueilleuse: « Qu'après avoir été à lui, il ne devoit souffrir qu'elle pût être à personne qu'à Dieu; » et, dit le même

auteur, s'il ne prononça pas, il vit avec plaisir son sacrifice, et la victime se dévoua avec un entier abandon.

Le 19 avril 1674, elle reçut les adieux de la cour chez madame de Montespan, y soupa, entendit le lendemain la messe du roi, monta dans son carrosse, et s'ensevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en présence de la reine et de toute la cour, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Elle y a vécu trente-six ans, dans les exercices les plus exacts et les plus pénibles de la vie religieuse, dont elle eut aussi les consolations. Madame de Montespan les alloit quelquefois chercher auprès d'elle. « Est-il vrai, lui dit-elle un jour, que vous soyez aussi aise qu'on le dit ?—Je ne suis pas aise, lui répondit la vertueuse carmélite, mais je suis contente. » Expression qui marque le calme d'une bonne conscience, même sous le poids de l'affliction.

Madame de La Vallière laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au prince de Conti, et Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Ce jeune prince, livré, après la retraite de sa mère, à des instituteurs peu capables, devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le roi le bannit de sa présence. Il commençoit cependant à rentrer

en grâce, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta, en 1683, au camp de Courtrai, dont on faisoit le siége. Bossuet, qui, dans le discours prononcé à la profession de madame de La Vallière, l'avoit exhortée à son premier sacrifice, fut encore chargé de la préparer à la mort de son fils. « Hélas! dit l'humble pénitente, en l'apprenant, et en se prosternant devant son crucifix, faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort avant que d'avoir assez pleuré sa naissance! »

Depuis la retraite de madame de La Vallière Louis XIV étoit toujours en proie à sa malheureuse passion pour madame de Montespan, mais puni par cette passion même de ses excès. Echappé à l'effervescence de la jeunesse, arrivée à l'âge dans lequel la fougue des passions s'amortit, et ne laisse de vigueur que celle qui commence à s'accorder avec la tempérance et dispose aux réflexions, Louis XIV, toujours fidèle à la religion, malgré ses écarts, éprouvoit auprès de madame de Montespan des alternatives de tendresse et de repentir. Quelquefois ils se rencontroient l'un et l'autre dans le dessein de mener une vie plus réglée, et il en arrivoit des séparations assez marquées pour que la cour en fût édifiée; quelquefois le remords cédoit à l'appât du plaisir, et le scandale recommençoit. A la fin la honte des rechutes

saisit le roi; et madame de Montespan, pour ne pas déplaire au père de ses enfans, fut obligée de dérober aux yeux du public la naissance des deux derniers qu'elle eut de lui, avec autant de soin qu'elle en avoit employé à cacher celle des premiers.

Elle étoit aidée dans ces pénibles précautions par la veuve Scarron, à laquelle elle avoit confié la garde et l'éducation de ses enfans. Cette femme étonnante, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, également bon guerrier et écrivain satirique, naquit en prison, où son père, dissipateur infatigable, étoit retenu pour dettes. Traînée de France en Amérique, ramenée d'Amérique en France par sa mère, femme respectable qu'elle perdit de bonne heure, et toujours poursuivie par la misère, elle fut réduite à l'âge de seize ans à épouser pour vivre le poëte Scarron, célèbre par ses ouvrages burlesques, accablé d'infirmités, contrefait, podagre, toujours cloué sur un fauteuil de douleur, et toujours gai dans cet état de souffrance continue. Rarement elle quittoit le pauvre paralytique, comme elle l'appeloit. Quand il se portoit mal, elle étoit sa servante, et, quand il étoit rétabli, sa compagne, son secrétaire ou son lecteur. Elle prit auprès de lui l'habitude de bien conter et d'écrire avec la plus grande facilité; elle apprit

le latin, l'italien, l'espagnol, et on auroit dit qu'elle ne savoit que sa langue.

Scarron la laissa veuve à l'âge de vingt-cinq ans, absolument dénuée de tout bien et dans l'éclat d'une beauté parfaite. Madame de Montespan la rencontra sollicitant une pension. Elle l'avoit connue dans la société, et ne put la revoir sans se rappeler son mérite. Alors elle cherchoit une personne à qui elle pût confier le fruit de ses amours avec le roi. Nulle ne lui parut plus propre à ce ministère que cette veuve, et elle l'établit gardienne de ses enfans. Le roi les alloit voir quelquefois. Il trouvoit auprès d'eux la gouvernante, et ne goûtoit pas d'abord ce qu'il appeloit sa pruderie. Son air d'improbation, à la vue des empressemens qui échappoient quelquefois aux amans en sa présence, lui déplaisoit. Cependant il s'y accoutuma, s'habitua aussi à s'entretenir familièrement avec elle des bourrasques d'humeur qu'il éprouvoit quelquefois de sa maîtresse, et à en entendre même des remontrances. La fonction de garde des enfans, qui étoient appelés de temps en temps auprès de leur père, introduisit insensiblement leur conductrice à la cour. Elle avoit quarante ans quand elle y parut pour la première fois, en 1675, sous le nom de madame de Maintenon, que lui donna publiquement le roi, de celui d'une terre

près de Chartres, qu'elle avoit acquise des gratifications du monarque.

Il se détachoit insensiblement de madame de Montespan. Une nouvelle inclination qu'il forma hâta leur séparation. Il parut à la cour une fille de condition, parfaitement belle, âgée de dix-huit ans, ornée de tous les talens agréables. Louis XIV en fut épris jusqu'à oublier auprès d'elle la gravité de son âge et de son rang. A quarante-deux ans, il s'abaissa au personnage d'un jeune amoureux, se remit dans les fêtes, monta à la favorite une maison superbe, et lui donna le titre de duchesse de Fontanges. Elle eut un fils qui mourut peu après sa naissance, et la mère tomba elle-même dans une langueur mortelle.

Cette infortunée s'attachant à la vie à mesure qu'elle lui échappoit, s'excitant au remords et pouvant à peine se persuader qu'elle dût en avoir, est une leçon pour la jeunesse éblouie qui se laisse égarer, et un reproche aux corrupteurs opulens qui abusent de l'inexpérience. Ses derniers momens furent mêlés de larmes, de retours amers sur le passé, et de ces espérances que laisse une faute qui ne provient pas du vice. Elle demanda, prête à mourir, à voir le roi. Il refusoit, crainte d'attendrissement : cependant il céda. Dans quel état il la trouva! pâle, décharnée, à peine reconnoissable. Elle l'envisage avec une

espèce d'avidité, lui fait un adieu touchant, et le prie de marier sa sœur, pour qui elle craignoit apparemment un sort pareil au sien. Le roi le promit ; et, à sa promesse, il vit le visage de la mourante se colorer des derniers rayons de la joie. Elle lui serra la main, et expira à peine âgée de vingt ans, le 28 juin 1681.

Madame de Montespan, qui en étoit jalouse, montra une joie indécente. Le roi en fut choqué. Il l'avoit déjà répudiée dans son cœur, il la força par ses froideurs à s'éloigner de sa présence. La mort de la reine marqua l'époque de cette rupture. On dit que la pieuse princesse mit, en mourant, sa bague au doigt de madame de Maintenon, et qu'elle sembla indiquer ainsi au roi un choix qui étoit déjà fait dans son cœur. Pour madame de Montespan, elle vécut à Paris, rejetée de son mari, qui ne voulut pas la voir. On la rencontroit quelquefois dans les hôpitaux, où elle semoit des aumônes ; mais on met encore en problème si la publicité de cette espèce d'amende honorable marquoit dans la marquise délaissée un repentir aussi vrai que l'austère retraite de La Vallière.

[1685] Un autre problème qui n'est pas encore résolu sans objection, c'est de savoir quand Louis XIV a épousé madame de Maintenon. Les plus fortes raisons font croire que

ce mariage a existé, et qu'il a été célébré à la fin de 1685, sans doute sous le sceau du plus grand secret: et ce n'est pas un petit sujet de louange pour madame de Maintenon, de l'avoir si bien gardé qu'il n'en est resté aucun témoignage positif. Comme son époque coïncide à peu près avec la révocation de l'édit de Nantes, on a présumé que, jouissant du plus grand empire sur l'esprit du monarque, elle eut une grande part à cet événement; mais les détails qu'on est obligé de donner sur un fait aussi important, vont faire connoître que cette résolution étoit prise depuis long-temps; et l'on a des preuves qu'elle conseilla toujours au contraire les voies de douceur. « Soyez favorable aux catholiques, écrivoit-elle à d'Aubigné son frère, et ne soyez point cruel aux huguenots. Ils sont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore plusieurs grands princes. Jésus-Christ a gagné les hommes par la douceur: c'est aux prêtres à convertir. Dieu n'a pas donné aux soldats charge d'âme. »

Louis XIV, en montant sur le trône en 1643, confirma en général les priviléges des réformés; mais dès lors on y mit toutes les restrictions que Louis XIII y avoit apportées. En partant de ce point, Louis XIV alla beaucoup trop loin, d'abord par des degrés

insensibles, ensuite par des coups de vigueur plus ou moins précipités qui, sans bruit et sans éclat, amenèrent la dernière catastrophe.

Tout ce que la cour put imaginer pour faire entre les protestans des prosélytes à la religion catholique fut employé : faveurs de toute espèce aux nouveaux convertis; exemptions de tailles, de tutelle, de contributions locales et autres sujétions; surséance pour le paiement des dettes; affranchissement même du droit paternel, et permission aux enfans convertis de se marier sans le consentement de leurs parens calvinistes; préférences pour l'admission aux charges et aux emplois dans la robe, la finance et le commerce, et même pour les grades militaires.

A ces priviléges pour les nouveaux convertis succédèrent les exclusions pour ceux qui persistoient dans leur religion. Dans les commencemens on se contenta de défendre qu'ils fussent admis à des fonctions publiques fructueuses, ou simplement honorables, fonctions municipales, judiciaires, doctrinales et même mécaniques. Ensuite on ordonna à ceux qui y avoient été admis auparavant d'y renoncer. Ainsi ils furent exclus des corps de métiers, des maîtrises, des apprentissages, du barreau; et il ne leur fut plus permis d'être sergens, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison juges et avocats.

Les chambres de l'édit furent supprimées. On leur interdit aussi les fermes du roi et tout ce qui y a rapport, même les emplois subalternes; leurs noms furent rayés des matricules des universités, des rôles de la maison du roi, de celles des princes et de toute la famille royale. On retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfans opiniâtres, les pensions, les honneurs, le droit de noblesse, et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places; enfin, il ne leur fut plus permis de pratiquer la médecine, la chirurgie, la pharmacie, ni même d'exercer l'état de sage-femme.

C'étoit peu d'inquiéter le troupeau si on ne frappoit les pasteurs; mais le temps n'étoit pas encore venu de les proscrire. On les gêna seulement dans leurs personnes et dans leurs fonctions. Le ministère fut interdit aux étrangers. On défendit aux pasteurs de s'entremettre d'affaires publiques, de porter l'habit ecclésiastique, de s'intituler ministres de la parole de Dieu; d'appeler leur religion réformée, sans ajouter le mot prétendue; de faire corps, et d'aller en cette qualité saluer et haranguer les personnes de distinction; d'avoir dans les temples des bancs élevés pour les magistrats de leur religion, de les orner de tapis aux armes du roi ou de la ville, et de leur faire cortége en entrant dans le temple

ou en en sortant. Il ne leur fut plus permis de faire la prêche ailleurs que dans le lieu ordinaire de leur résidence, ou de le faire en plus d'un lieu, sous prétexte d'annexe; d'exercer hors des temples, et plus de trois ans dans le même endroit; d'entrer chez les malades, de peur qu'ils ne les empêchassent de se convertir; de visiter les prisons; de rien laisser échapper dans leurs sermons contre la religion catholique, et de célébrer les baptêmes, les mariages, les enterremens, avec un éclat qui pût attirer de la considération à leur ministère.

Quant aux consistoires et aux synodes, la cour diminua leur pouvoir en les rendant moins fréquens, en y envoyant des commissaires, en se faisant instruire des délibérations, et en interdisant la connoissance de certaines affaires. Elle sapa encore mieux leur autorité en ôtant à ces assemblées la collecte, le maniement et l'application des deniers, et en transférant aux hôpitaux catholiques les legs ou donations qui se faisoient aux consistoires. Le crédit que donnent les sciences fut aussi retranché, autant qu'il se peut, par la défense à leurs maîtres d'enseigner les langues, la philosophie et la théologie, par la destruction de plusieurs écoles fameuses, entre autres du collége de Sedan, où les belles-lettres fleurirent long-temps, et d'où sont sortis des savans célèbres.

Assujettis dans les villes à respecter les rites catholiques, à s'abstenir du commerce et du travail les jours de fêtes, à saluer le saint-sacrement lorsqu'on le portoit aux malades, ou à se cacher, et à beaucoup d'autres pratiques qu'ils prétendoient blesser leur conscience, les calvinistes se réfugioient dans les campagnes, où les seigneurs de leur religion les admettoient aux prêches de leurs châteaux; mais la cour les priva bientôt de cette ressource, en fixant le nombre et la qualité de ceux qui pouvoient être reçus à ces prêches, et en disputant même à plusieurs seigneurs le droit d'en avoir; ce qui menoit à interdire les ministres, à les chasser comme inutiles, et à abattre les temples. On en comptoit déjà plus de sept cents détruits, par différentes raisons, avant la révocation de l'édit de Nantes.

Par ces ruines, on peut juger de l'édifice. Quelque bien ordonné qu'il fût, quelque solidement qu'il eût été construit, tant de coups l'avoient ébranlé, il ne subsistoit plus qu'à l'aide d'un foible étai, que la politique de la cour n'avoit conservé que pour saper le reste avec plus de sûreté. Cet unique appui étoit l'édit de Nantes, dont le nom servoit à autoriser les restrictions faites aux priviléges des calvinistes, et les nouvelles lois qu'on leur imposoit. Il n'y eut presque aucun des règle-

mens cités dont le préambule n'assurât qu'il étoit en interprétation de l'édit de Nantes : mais sitôt que le moment de ne plus employer cette ruse fut venu, Louis XIV le révoqua le 22 octobre 1685, par un autre édit enregistré le même jour, et composé de onze articles.

Le premier supprime tous les priviléges accordés aux prétendus réformés par Henri IV et Louis XIII. Le deuxième et le troisième interdisent l'exercice de leur religion par tout le royaume, sans exception. Le quatrième ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quinzaine. Le cinquième et le sixième fixent des récompenses à ceux qui se convertiront. Par le septième, il leur est défendu de tenir des écoles ; et il est enjoint par le huitième, aux pères, mères et tuteurs, de faire élever leurs enfans et leurs pupilles dans la religion catholique. Les neuvième et dixième promettent amnistie et restitution de leurs biens aux émigrans qui reviendront sous quatre mois. Enfin, le onzième renouvelle la menace des peines afflictives déjà prononcées contre les relaps, et permet néanmoins aux calvinistes de demeurer dans leurs maisons, de jouir de leurs biens, de faire leur commerce sans qu'on puisse les inquiéter sous prétexte de religion, pourvu qu'ils ne s'assemblent pas pour l'exercer.

[1685-86] Cette dernière concession, qui

accordoit une espèce de liberté de conscience, fut étrangement violée par le zèle outré de quelques personnes en place ; il occasionna les vexations auxquelles on donna le nom de *dragonades*. Comme le roi, en envoyant son édit dans les provinces, recommandoit aux commandans, gouverneurs et intendans, la plus grande fermeté dans l'exécution, plusieurs se crurent autorisés à employer la violence, comme un moyen plus court, plus facile, et peut-être plus efficace que l'instruction. Dans cette idée, ils faisoient accompagner les missionnaires par des soldats nommés *dragons*. Ceux-ci, sous prétexte de chercher les calvinistes pour les mener aux catéchismes et à la messe, se répandoient dans les maisons, s'y établissoient comme en pays ennemi, pilloient les meubles, consommoient les provisions, et se portoient souvent aux derniers excès d'indécence et de cruauté. Ces mauvais traitemens persuadèrent aux réformés qu'on avoit résolu de les exterminer, et cette idée leur fit prendre en foule la fuite hors du royaume. On compte qu'il en sortit plus de deux cent mille, malgré les ordonnances qui interdisoient l'émigration sous peine des galères et de confiscation de biens, et qui annuloient les ventes faites par les émigrans un an avant leur fuite.

La France gémit encore de la désertion de

ses enfans. La perte qu'elle fit alors est certaine, au lieu que la guerre civile et les autres maux qu'on a voulu prévenir pouvoient ne pas arriver. On peut dire même qu'immédiatement avant la révocation, le calvinisme étoit presque réduit à n'être plus en France que l'ombre de lui-même, et qu'il avoit été amené à ce point, autant par les faveurs que le monarque, libre dispensateur des grâces, accordoit aux convertis, que par les entraves mises de temps en temps à l'exercice de la réforme. Il suffisoit donc à la politique du prince de suivre patiemment ce plan pacifique, qui aidoit la volonté sans la contraindre, pour continuer à affoiblir le calvinisme par de perpétuelles désertions. Les voies de rigueur au contraire, si déplacées en matière de conscience, réveillèrent un zèle qui commençoit à s'assoupir; détruisirent tout espoir de rapprochement entre des frères dont, peu de générations auparavant, les ancêtres, professoient une croyance uniforme, croyance qui, par le privilége de la vérité d'être une et constante, pouvoit encore les réunir : elles ajoutèrent enfin aux préventions et à la haine des nations protestantes contre la France, et justifièrent, par un exemple contagieux, les vexations dont elles usèrent à leur tour contre les catholiques. Au reste, à balancer les espérances par les craintes, tant de précau-

tions employées inutilement pendant cent cinquante ans pour procurer la paix, tant de traités rompus, tant de calamités, suites funestes d'une division toujours existante, de quelque côté qu'en soit la faute, ou des catholiques trop tolérans, ou des réformés qui vouloient trop s'étendre, montrent bien que, sans une habileté peu commune dans le gouvernement, ces deux religions ne pouvoient subsister ensemble avec une égale solennité.

Il y eut beaucoup de variations dans les édits qui suivirent la révocation. Les uns permettoient de sortir du royaume, d'autres le défendoient et l'accordoient de nouveau. Quelques-uns statuoient des peines sévères contre les opiniâtres, et presqu'en même temps il en paroissoit qui accordoient des grâces et donnoient des espérances. Il sembloit qu'on ne suivît ni règle ni système; cependant, ou le moment fut habilement saisi, ou les mesures furent bien prises, puisqu'il n'y eut aucune émeute considérable. Les réformés cédèrent à l'autorité armée de la force, et cessèrent dans toutes les villes leurs assemblées religieuses. Ils ne se réunirent plus que dans des lieux sauvages, des bois épais, des grottes inaccessibles, où quelques ministres, échappés à la vigilance des magistrats, venoient faire la cène et exhorter leurs prosélytes à la per-

sévérance. C'est ce qu'on a nommé les *assemblées du désert.*

Elles se multiplièrent dans les provinces éloignées de la capitale, et surtout dans les endroits de ces provinces hors de la portée des villes. La guerre qui a suivi la révocation, et pendant laquelle Louis XIV a eu presque toute l'Europe contre lui, ralentit à cet égard l'attention de la cour, soit qu'elle fût distraite par des objets plus importans, soit qu'elle appréhendât que trop de gêne portât les calvinistes à la révolte. Quoi qu'il en soit, cette tolérance volontaire ou forcée apaisa peu à peu le ressentiment des classes aisées de la société; mais l'ancien fanatisme ne cessa de couver dans le sein des classes inférieures; et, vingt ans après la révocation, on le vit éclater dans les montagnes des Cévennes, limitrophes du Languedoc, parmi des frénétiques furieux connus sous le nom de *camisards*, parce que dans leurs expéditions ils portoient des chemises par-dessus leurs habits. Endoctrinés par des ministres enthousiastes, ils s'imaginoient être inspirés, se croyoient prophètes, et autorisés par la voix intérieure de l'esprit à prendre les armes pour la défense de leur religion. Ils déclarèrent surtout la guerre au clergé. Comme c'étoient des paysans brutaux, il n'y a point de cruautés qu'ils ne se permissent contre les prêtres et les

religieux. Ils en mutilèrent et massacrèrent un grand nombre, pillèrent les abbayes, brûlèrent les églises, et renouvelèrent toutes les horreurs des premières guerres de religion. Les Anglois et les Hollandois leur fournirent des munitions, et firent passer des officiers pour les discipliner. Après avoir inutilement tenté de les retenir par des punitions exemplaires, Louis XIV envoya contre eux, en 1703 et en 1704, des troupes réglées qui n'eurent que des succès médiocres; il les soumit enfin, mais plutôt par des grâces que par des châtimens.

Depuis ce temps, et jusqu'à l'époque où la révolution leur a rendu leurs droits, les réformés sont restés tranquilles; et, quoique sollicités à plusieurs reprises par les ennemis de la France, ils n'ont pas cherché à s'affranchir de la gêne que la loi leur imposoit. Sans pasteurs, sans ministres avoués, ils ont vécu dans le sein de la France, non comme tolérés, mais comme ignorés; et ils ont joui de tous les droits utiles de citoyens, tant qu'ils n'ont pas troublé l'ordre civil; quoique confondus dans la foule, l'œil du prince est toujours resté ouvert sur eux, autant pour les garantir des fureurs du faux zèle, que pour les réprimer eux-mêmes, s'ils se fussent écartés de la soumission.

[1686] L'Europe se taisoit en présence de

Louis XIV, mais c'étoit un silence de dépit. Il souffrit que la flatterie lui érigeât, sur la place qu'on a appelée des Victoires, un monument dans lequel la Renommée, le couronnant, sembloit le proclamer monarque de l'univers. Les nations voisines se crurent représentées par les esclaves enchaînés aux pieds du monarque. Les Hollandois, qui autrefois avoient autorisé des satires contre lui, et qu'il en avoit punis par la guerre, s'en formalisèrent les premiers, et s'en vengèrent aussi par une guerre dont le stathouder fut le promoteur.

[1687-88] La mort de Charles II, arrivée le 6 février 1685, mit sur le trône d'Angleterre Jacques II son frère, non moins attaché que Charles au monarque françois; mais elle en approcha Guillaume le stathouder son gendre. Dès le commencement de son règne, les prétentions de Jacques au pouvoir absolu, son zèle mal réglé pour la religion catholique, et ses rigueurs contre le duc de Montmouth, fils naturel de son frère, et contre les partisans de sa révolte, aliénèrent ses peuples. Cette conduite malhabile n'échappa point à l'œil attentif de Guillaume, et lui fit concevoir le projet hardi de supplanter son beau-père. Le principal obstacle qu'il entrevoyoit à l'exécution de ses desseins étoit la protection que pouvoit offrir à ce dernier Louis XIV,

ami de Jacques ; Guillaume résolut en conséquence d'occuper le monarque sur le continent, de manière qu'il ne pût songer aux affaires d'Angleterre, ou du moins y faire de grands efforts. Telle a été la cause secrète de la confédération formidable connue sous le nom de ligue d'Augsbourg, parce qu'elle fut conclue dans cette ville.

Le stathouder y réunit, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, tous les alliés de la dernière guerre, en qui la hauteur et la cupidité toujours croissantes de Louis XIV alimentoient contre lui un ferment de haine et de jalousie, et les émut d'abord par un intérêt qui devoit les toucher tous, savoir, l'imputation déjà sourdement avancée contre le monarque françois, mais répandue alors avec la plus grande publicité, qu'il ambitionnoit la monarchie universelle ; ensuite Guillaume s'appliqua à fournir à chacun des intéressés des craintes et des appâts.

Par exemple, à l'électeur palatin, le premier du rameau de Neubourg, l'appréhension de voir ses états morcelés, conformément aux prétentions que le mariage de la sœur du dernier électeur du rameau de Simmeren avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, donnoit à celui-ci sur toutes les parties de la succession palatine qui n'étoient point l'électorat. A l'électeur de Bavière, on inspira la

crainte de ne pas réussir à placer son frère sur le siége de Cologne, étant traversé par le roi de France, qui vouloit y élever le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Le roi d'Espagne, le roi de Suède, les ducs de Brunswick et de Hanovre, et tous les petits princes du Rhin, eurent chacun leurs alarmes. Quant à l'empereur, il eut pour amorce un article secret qui portoit, qu'arrivant la mort du roi d'Espagne, sa succession seroit assurée à la maison d'Autriche, à l'exclusion de celle de Bourbon; et on faisoit une part de cette monarchie au duc de Savoie, comme représentant Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et sa grand'mère. Cette ligue, concertée à Augsbourg, en 1686, et avec toutes les conditions financières et militaires qui pouvoient la rendre solide, fut signée, en 1686, à Venise, par la plupart des confédérés, qui se rendirent à cet effet dans cette ville, sous prétexte des plaisirs du carnaval. Le pape n'y accéda pas ouvertement, mais il fut la cause indirecte qui lui donna l'action.

Les ambassadeurs des puissances chrétiennes possédoient à Rome, dans leurs palais et même dans leurs quartiers, un droit d'asile ou de *franchises*, qui mettoit à l'abri de la police pontificale tous les malfaiteurs qui parvenoient à s'y réfugier. Cet abus, qui n'étoit profitable qu'au crime, avoit fixé depuis long-

temps l'attention des papes, dont les mesures pour l'abolir avoient été jusqu'alors infructueuses, Innocent XI reprit leurs projets, et crut avoir concilié les droits de son autorité et les déférences dues aux autres princes, en respectant l'exercice de la jouissance dans les ambassadeurs qui s'en trouvoient actuellement investis; mais en déclarant qu'il ne recevroit plus d'ambassadeurs à l'avenir, qu'ils n'eussent renoncé à cet odieux privilége. La Pologne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire entrèrent dans ses vues. Mais Louis, mécontent du pape, fier, et prétendant qu'à lui seul appartenoit de poser des bornes à l'exercice de ses droits, s'y refusa, et répondit au nonce, qui, à la mort du duc d'Estrées, dernier ambassadeur de France à Rome, le pressoit de suivre à cet égard l'exemple des autres souverains, qu'il ne s'étoit jamais réglé par l'exemple d'autrui, et que Dieu l'avoit établi au contraire pour servir d'exemple aux autres.

Ce fut en conséquence d'une réponse si hautaine, que Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, nommé en 1687 pour remplacer à Rome Annibal d'Estrées, fut spécialement chargé de défendre les franchises. Le pape, sur l'avis qu'il en eut, fit dresser une bulle qui déclaroit excommuniés tous ceux qui prétendroient se conserver dans cette possession; il ordonna en outre à tous

les gouverneurs de l'état ecclésiastique de refuser au marquis, à son passage, les honneurs dus à son caractère, et défendit aux cardinaux de communiquer avec lui. Mais la suite de l'ambassadeur, composée de huit cents officiers ou gardes marines, n'en donna pas moins à son entrée dans Rome tout l'air d'un triomphe ; et la conduite postérieure du marquis répondit à cette première bravade. Le pape y opposa d'abord le refus d'une audience publique, demandée pour la forme, et peu après un interdit qu'il jeta sur l'église de Saint-Louis, où l'ambassadeur avoit fait ses dévotions la nuit de Noël, et qu'il motiva sur ce qu'on y avoit reçu à la table sainte un excommunié notoire. Le marquis fit afficher aussitôt dans Rome une protestation contre cette entreprise du pape ; et sitôt qu'elle fut connue en France, le procureur général de Harlai et les gens du roi rendirent plainte contre la bulle, et requirent d'en être reçus appelans au premier concile général.

Denys Talon, fils d'Omer, qui portoit la parole, après avoir représenté la nullité de l'intervention de la puissance spirituelle pour le maintien des droits purement civils et profanes, reproché au pape ses liaisons avec les partisans de la doctrine condamnée de Jansénius, son inertie à l'égard des quiétistes, et les entraves que ses procédés apportoient

au zèle du monarque pour l'extirpation de l'hérésie, saisit encore cette occasion de se plaindre de la vacance des trente-cinq siéges, auxquels l'opiniâtre pontife refusoit des pasteurs ; et il prétendit que le refus obstiné du pape à légitimer par le concours de son autorité les choix faits par le prince, entraînoit une espèce de dévolution temporaire, qui autorisoit les métropolitains à conférer eux-mêmes l'institution canonique, ainsi qu'il étoit d'usage avant le concordat. Il conclut enfin à la convocation d'un concile national, qui pourvoiroit au désordre résultant de la vacance, et le parlement donna un arrêt conforme aux conclusions.

Mais le roi, retenu par ses sentimens pieux, désiroit ne pas pousser les choses à l'extrémité. Il écrivit au pape de sa propre main, lui dépêcha un agent secret pour traiter à l'amiable, et, mêlant la menace aux bons procédés, lui fit entendre que, distingant toujours en lui la qualité de chef de l'église de celle de prince temporel, il pourroit, tout en respectant le premier, agir hostilement contre le second, le dépouiller d'Avignon, et soutenir les prétentions du duc de Parme, son allié, sur Castro et Ronciglione. Mais rien n'étoit capable de faire fléchir l'inébranlable Odescalchi, une fois qu'il avoit pris une résolution à laquelle il croyoit son devoir at-

taché. Il refusa de prendre connoissance de la lettre du roi, méprisa ses menaces, et le blessa même d'un nouveau coup par la détermination qu'il prit dans l'affaire de l'archevêché de Cologne, détermination impolitique, cause presque immédiate de la ruine de Jacques II, et par suite encore des espérances que le saint siége avoit alors conçues de regagner l'Angleterre à son obédience.

L'archevêché de Cologne, possédé depuis un siècle par la maison de Bavière, étoit devenu vacant cette année. Deux prétendans aspirèrent à ce siége, dont le titulaire acquéroit l'importante dignité d'électeur de l'Empire. L'un étoit le cardinal Egon de Furstemberg, protégé de Louis XIV, évêque de Strasbourg, chanoine et déjà coadjuteur de Cologne; l'autre le prince Joseph Clément, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, frère de l'électeur de Bavière, et porté par l'empereur, qui comptoit s'en faire un utile allié. Or, suivant le concordat germanique, il falloit, pour occuper ce siége, être Allemand de nation, chanoine de la cathédrale, avoir vingt-un ans, ne posséder aucun bénéfice incompatible, et réunir enfin la majorité des suffrages du chapitre. A défaut de l'une quelconque de ces qualités, et c'étoit le cas des deux prétendans, il falloit avoir recours à la voie de *postulation*, c'est-à-dire, solliciter,

sur la présentation des deux tiers des suffrages, l'approbation du pape, auquel étoit réservé le droit de confirmer l'élection. Des vingt-quatre voix du chapitre, le cardinal en eut quatorze et le prince neuf; en sorte que, ni l'un ni l'autre n'en réunirent un nombre suffisant pour être élu. Le pape, sans bien connoître ses véritables intérêts, releva le prince de Bavière de ce défaut par un bref d'éligibilité; et ce fut cette dernière faveur, que Louis considéra comme un acte révoltant de partialité, et auquel il se montra trop sensible, qui lui fit prendre à lui-même l'impolitique résolution de commencer les hostilités. Mais d'abord il prit possession d'Avignon, et fit interjeter d'avance appel au futur concile de tout ce que le pape, dont on craignoit en représailles un interdit sur le royaume, pourroit oser à cet égard : en même temps, et à l'effet de tranquilliser les consciences timorées, il fit déclarer qu'il n'entendoit se soustraire par cette mesure, ni au respect, ni à l'obéissance qui étoit légitimement due au père commun des fidèles. Le pape répondit à cette voie de fait avec une modération qu'on n'attendoit point de sa part, et qui rendit ces prévoyances inutiles. Il se borna, en effet, à réfuter les divers articles du manifeste, par lequel le roi essayoit de légitimer sa prise de possession; prétendit re-

fuser avec raison des bulles à des prélats qui, sans droit et de leur propre autorité, avoient consenti à l'extension de la régale, contre les dispositions du concordat ; et, quant à l'audience refusée au marquis de Lavardin, il observa que nul ne pouvoit se dire ambassadeur près d'une puissance, qu'il n'eût été agréé par elle, et que déjà il en avoit trop souffert, lorsqu'il avoit toléré que le marquis entrât en armes dans sa capitale.

La mort du pontife, qui eut lieu l'année suivante, mit fin aux alarmes que l'on avoit conçues de son opiniâtreté, et à celle d'un schisme qui eût pu en être la suite. Le successeur d'Innocent XI, Alexandre VIII (Pierre Ottoboni), fut remis en possession d'Avignon, moyennant qu'il se relâchât sur l'article de la régale; mais également inflexible sur celui des franchises, il amena enfin le roi à y renoncer.

[1688] Louis XIV auroit peut-être pu rendre les projets des confédérés inutiles, et tromper la maligne adresse de Guillaume, en se tenant sur une défensive respectable qui l'auroit fort embarrassé, dans le moment surtout où, sous l'apparence de faire rendre aux Anglois la plénitude de leurs droits, et de venger le protestantisme opprimé par Jacques II, il ne songeoit, à l'aide des forces de sa république, qu'à usurper le trône de son beau-père, dont l'expectative, qu'il tenoit de

sa femme, venoit de lui être enlevée par la naissance importune d'un prince de Galles. Aucun des alliés n'auroit osé porter le premier coup. Mais agacé, pour ainsi dire, par de petites attaques, piqué par le refus de l'archevêché de Cologne au cardinal de Furstemberg, par celui que fit la diète germanique de convertir la trève de Ratisbonne en une paix définitive, et irrité enfin des réclamations un peu audacieuses de l'électeur palatin; le monarque prend feu, et envoie une grande armée en Allemagne.

A défaut du maréchal de Créqui, que la mort avoit enlevé l'année précédente, et du maréchal de Luxembourg, que Louvois ni le roi n'aimoient pas, elle fut commandée par le dauphin, ayant sous lui Henri de Durfort, maréchal de Duras, Catinat, alors lieutenant-général, et Vauban, qui devoit diriger le siége de Philisbourg. « Mon fils, lui dit le roi à son départ, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. » Philisbourg, abandonné à ses propres forces, parce qu'on étoit loin de s'attendre en Allemagne à la rupture d'une trève si favorable à la France, ne tint qu'un mois, et se rendit vers la fin

d'octobre. Les François qui, à cette époque, étoient déjà maîtres de Kayserslautern, de Kreutznach, d'Oppenheim, d'Heidelberg et de Mayence, s'emparèrent encore, avant la fin de la campagne, de Trèves, de Spire et de Worms, et mirent enfin garnison françoise dans toutes les places de l'électorat de Cologne, qui leur furent livrées par le cardinal de Furstemberg. Ainsi, dès le commencement de la guerre, la majeure partie du Palatinat et des trois électorats ecclésiastiques tombèrent au pouvoir de Louis XIV.

Mais, tandis qu'il s'engageoit dans ces conquêtes peu durables, Guillaume, plus habile, qui l'observoit, quittoit les ports de la Hollande, et cingloit vers l'Angleterre avec vingt mille hommes de débarquement. Il avoit compté opérer sa descente dans le nord, mais des vents contraires le poussèrent dans la Manche, où stationnoit la flotte angloise, qui ne le vit point ou qui feignit de ne le point voir; et le sixième jour il débarqua à Torbay. De ce point il gagna Exeter, puis Salisbury, et Londres enfin, quand les intelligences nombreuses qu'il avoit dans tout le royaume eurent achevé de consommer la désertion universelle des troupes royales. Jacques eut la liberté de se retirer à Rochester. Il en profita pour se sauver en France, à la grande satisfaction du prince d'Orange,

qui désiroit ardemment son évasion, et qui la favorisa par l'assentiment qu'il s'empressa de donner au choix de la retraite fait par son beau-père. Cette importante révolution qui mit fin à la dynastie des Stuarts en Angleterre, et qui porta le prince d'Orange sur le trône, fut l'ouvrage de moins de six semaines : Guillaume avoit abordé le 15 novembre à Torbay, et Jacques sembarqua à Rochester le 23 décembre.

[1689] Les conquêtes des François en Allemagne furent suivies d'une dévastation que l'on crut malheureusement nécessaire pour tenir l'ennemi éloigné des frontières du royaume. On ordonna aux infortunés habitans des villes et des campagnes du Palatinat d'emporter ce qu'ils pourroient de leurs maisons, qu'on alloit renverser et réduire en cendres ; et, sans égard aux vicissitudes de la guerre et aux représailles possibles qui pourroient s'exercer sur nos provinces, la menace fut exécutée avec toute la rigueur qui pouvoit la rendre révoltante. Quarante villes et tous les bourgs et les villages de cette malheureuse contrée devinrent la proie des flammes et du pillage, et la sépulture même des morts, celle des anciens empereurs germains, ne fut pas respectée. L'Allemagne poussa un cri d'horreur, et l'indignation dont elle fut saisie mit enfin sur pied trois armées

destinées à repousser ses barbares envahisseurs. La première, sous le commandement du prince de Waldeck, général des Cercles, s'unit dans les Pays-Bas aux Hollandois, aux Espagnols et à onze mille Anglois commandés par Churchill, si fameux depuis sous le nom de comte, puis de duc de Marlborough, et qui, favori du roi Jacques, avoit déserté son parti. La seconde, que conduisoit le duc de Lorraine, le vainqueur des Hongrois et des Turcs, devoit agir sur le Haut-Rhin, tandis que la troisième, qui avoit pour chef le grand électeur de Brandebourg, attaqueroit plus bas l'electorat de Cologne. Malgré les efforts du maréchal de Duras, le duc reprit Mayence, défendue pendant deux mois avec autant d'intelligence que de courage par le marquis d'Uxelles, qui fit vingt et une sorties, ne se rendit que parce qu'il manqua de poudre, et fut hué néanmoins par les Parisiens à son retour. Plus juste appréciateur de ses talens, Louis XIV lui adressa ces mots flatteurs : « Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. » Le duc donna ensuite la main à l'électeur de Brandebourg, pour achever la reddition de Bonn, dont la défense étoit aussi opiniâtre que celle de Mayence; et il força les François à hiverner sur leur propre territoire. Il se flattoit de poursuivre

ses succès, et de rentrer enfin dans les domaines de ses ancêtres, lorsqu'une maladie, au commencement de la campagne suivante, vint mettre un terme à ses exploits et à ses espérances.

Les François avoient été moins heureux encore en Flandre que sur le Rhin. Le maréchal d'Humières, qui y commandoit, ayant fait poursuivre à Walcourt, entre Sambre et Meuse, les fourrageurs du prince de Waldeck, y laissa imprudemment engager un combat important par les nombreux renforts qui furent envoyés de part et d'autre, et perdit deux mille hommes. Cet échec fit confier à Luxembourg, l'année suivante, le commandement de la grande armée. Le duc de Noailles, envoyé en Catalogne avec six à sept mille hommes, moins pour faire des conquêtes que pour empêcher les Espagnols de porter ailleurs des secours, battit les miquelets, montagnards des Pyrénées, et s'empara de Campredon.

Dès le mois de mars, cependant, quelques frégates avoient porté le roi Jacques en Irlande, où la populace catholique et le vice-roi Tyrconel lui étoient demeurés fidèles. Quelques semaines après, le comte de Château-Renaud, avec une flotte de douze vaisseaux de ligne, lui ramena un renfort de six à sept mille François, commandés par Lau-

zun, rentré en grâce auprès de son maître pour avoir conduit en France la reine d'Angleterre et le prince de Galles. A son retour et en sortant de la baie de Bantry, le comte fut attaqué par l'amiral anglois Herbert, qu'il battit complétement. Cet avantage ne put empêcher le vieux duc de Schomberg, que la révocation de l'édit de Nantes avoit banni de la France et attaché à la fortune de Guillaume, de descendre en Irlande avec une armée qui, sans faire de grands progrès, tint en échec pendant tout le reste de l'année celle du roi Jacques. Ce prince avoit eu d'abord des succès; mais des rigueurs impolitiques, et le dessein mal dissimulé de punir ceux qui l'avoient offensé, nuisirent à sa cause en multipliant les résistances.

[1690] Guillaume, l'année suivante, descendit lui-même en Irlande, et, le 11 juillet, son armée et celle de Jacques se trouvèrent en présence à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin. Celle du prince d'Orange montoit à trente-six mille hommes de bonnes troupes, parmi lesquelles se trouvoient plusieurs régimens de François réfugiés. Les milices irlandoises étoient presque aussi nombreuses, mais beaucoup moins aguerries; elles n'avoient même des qualités qui font le vrai soldat que ce qui fait perdre des batailles, beaucoup d'intrépidité, plus de présomption et point d'o-

béissance. Le roi néanmoins témoigna pour le combat une ardeur égale à celle de Guillaume. Ses généraux lui conseilloient la retraite, et l'invitoient à attendre l'effet de la promesse de Louis XIV, qui devoit envoyer des frégates dans le canal de Saint-Georges, pour détruire les convois qui entretenoient l'armée de Guillaume, et le réduire ainsi peu à peu sans coup férir. Il fut sourd à ces représentations, et le courage de la poignée de François que commandoit Lauzun n'ayant pu suppléer à l'inexpérience du reste, l'honneur de la journée, après quelques vicissitudes qui firent pencher un instant la balance en faveur de Jacques, telles que la mort de Schomberg, resta en définitif aux troupes les plus exercées. Les affaires du roi, malgré ce désavantage, n'étoient pas désespérées, et la réunion de ses garnisons pouvoit lui former une nouvelle armée égale à celle de Guillaume; mais Jacques, qui plus d'une fois avoit fait preuve de capacité et de valeur, sembla en manquer alors, ou du moins de ce courage d'esprit que réclamoit la circonstance. Il quitta l'Irlande pour retourner en France, et laissa à ses partisans, que sa retraite devoit décourager, le soin de défendre une cause qu'il abandonnoit personnellement, exemple contagieux, et que Lauzun suivit de près.

Cependant le ministre de la marine, l'ar-

dent Seignelai, tout dévoué à Jacques II, avoit espéré le salut du prince de l'incident qui sembloit devoir consommer sa ruine, de la descente même de Guillaume en Irlande. Au moment où l'usurpateur y mettoit le pied, Seignelai s'étoit promis de lui interdire le retour en Angleterre. A cet effet il se proposoit de diriger les opérations d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux de ligne qui, sous lui, commandée par Tourville et Château-Renaud, devoit sortir du port de Brest, dont la construction étoit encore une création de son génie. Il comptoit, à l'aide d'un si formidable armement, détruire les flottes de Hollande et d'Angleterre, cerner ensuite l'Irlande à l'est et à l'ouest, et tenter enfin en Angleterre même une descente aisée, que devoient seconder les partisans nombreux de Jacques en Ecosse et dans le nord du royaume. Une indisposition empêcha le ministre de monter sur la flotte, et Tourville fut chargé de remplir ses intentions.

Tourville reconnut à Beachy, sur la côte de Sussex, et à l'est de l'île de Wight, la flotte des alliés, forte de soixante voiles; l'amiral anglois Gerbert vouloit faire retraite; mais les Hollandois, qui se croyoient invincibles sur mer, s'engagèrent malgré lui et en furent mal secondés: Tourville crut toucher au moment d'exécuter à la lettre la première

de ses instructions, celle qui étoit relative à la destruction de la flotte ennemie.[1] La présence d'esprit de l'amiral hollandois Hervetzen la sauva ; il donna ordre à tous ses vaisseaux maltraités de jeter l'ancre, et les empêcha ainsi de dériver, par l'effet de la marée, sur les vaisseaux françois, qui eussent achevé de les détruire, et qui, faute de la même précaution, furent entraînés eux-mêmes loin du théâtre du combat. Cette bataille se livra la veille de celle de la Boyne, et coûta quinze vaisseaux à l'ennemi, qui fut contraint de chercher son salut dans la retraite : l'amiral anglois fit la sienne dans la Tamise, et les Hollandois dans leurs ports. Tourville, à peine mouillé au Havre pour réparer ses avaries, regagna les côtes d'Angleterre pour achever d'y remplir sa mission. Il brûla à Tingmouth, près de Torbay, douze petits bâtimens, et y tenta une descente avec dix-huit cents hommes. Mais n'ayant remarqué sur la côte aucune apparence de mouvement en faveur de Jacques, il présuma que l'intérieur n'étoit pas mieux disposé, et rentra à Brest, chargé de dépouilles et de trophées qui excitèrent un enthousiasme général. Seignelai ne le partagea pas, et reprocha même assez durement au vainqueur, non point de n'avoir pas été brave et habile, mais de n'avoir pas été plus téméraire, et d'avoir perdu

une occasion qui ne se retrouveroit plus.

Déjà en effet Guillaume avoit donné ses ordres pour réparer les pertes de sa flotte, et jugeant même bientôt que le péril étoit passé, il ne quitta l'Irlande qu'au commencement de septembre, et après avoir tenté le siége de Limerick, que fit échouer la valeur du capitaine françois Boisseleau qui y commandoit. Ainsi la victoire de Beachy qui avoit fait presque oublier aux Irlandois les désastres de la Boyne, trompa leurs espérances, et Marlborough, qui vint remplacer Guillaume, soumit, avant la fin de l'année, Cork, Kinsale et tout le midi de l'Irlande. L'ouest seul resta aux jacobites : mais la mésintelligence se mit entre Sarsfield qui les commandoit, et le lieutenant-général Saint-Ruth, que la France, au commencement de 1691, avoit envoyé pour remplacer Lauzun ; et cette funeste division influa sur la journée malheureuse de Kilconnel. Cette bataille gagnée par Ginckle, comte d'Athlone, presqu'à l'anniversaire de celle de la Boyne, et où fut tué le général françois, eut des suites encore plus funestes à la cause du roi Jacques, dont elle ruina le parti sans retour. Limerick se rendit peu après, et la capitulation de cette place fut une espèce de charte qui régla les droits et le sort définitif des catholiques d'Irlande. Quinze mille d'entre eux, par attachement pour Jacques,

ou par aversion pour Guillaume, refusèrent d'en profiter, et, s'exilant volontairement, montèrent sur la flotte qui ramenoit les François, et se choisirent une nouvelle patrie en France.

Dix jours avant la bataille de la Boyne, la Flandre étoit le théâtre d'un engagement bien plus important sous le rapport du nombre des troupes qui y prirent part, beaucoup moins si l'on considère les résultats : on a vu comment la défaite de Walcourt valut au maréchal de Luxembourg le commandement de la grande armée de Flandre. Une autre, moins considérable, laissée au maréchal d'Humières, couvroit les places de la Moselle. Le prince de Waldeck, avec des forces supérieures, tenoit sur la Sambre, près de Fleurus, la première en échec, et attendoit l'électeur de Brandebourg pour attaquer et pour détruire successivement les deux armées. Luxembourg, qui l'avoit pénétré, fit avorter ses desseins en le gagnant de vitesse. Avant que l'électeur ne pût le joindre, un renfort, tiré secrètement de l'armée de la Moselle, ayant rendu la supériorité au maréchal, celui-ci se hâta d'en profiter, et le premier juillet il offrit la bataille. Le prince l'accepta d'autant plus volontiers qu'il ignoroit l'arrivée du secours, et qu'à loisir il s'étoit choisi une excellente position qu'il ne vouloit pas quitter.

Mais le maréchal, qui déjà lui avoit dérobé la connoissance de ses forces, lui enleva encore le dernier avantage par une de ces inspirations subites qu'il sembloit tenir de Condé dont il étoit l'élève.

Il marchoit à découvert et sur un front égal à celui que présentoit l'ennemi, quand à l'une de ses ailes il observe une légère éminence qui devoit, pendant quelques instans, dérober la vue de ses mouvemens. A la faveur de ce rideau, il porte toute la cavalerie de son aile sur le flanc de l'armée hollandoise, comble en même temps le vide de sa ligne par les troupes venues de la Moselle ; et, sans laisser à l'ennemi le temps de soupçonner sa manœuvre, il l'attaque aussitôt et de front et en flanc. Waldeck, étonné de se voir débordé par une armée qu'il croyoit inférieure, essaie d'y remédier par un changement de position ; mais il ne put l'exécuter sans un désordre qui se convertit bientôt en déroute. Six mille morts qu'il laissa sur le champ de bataille, onze mille prisonniers et la perte de presque toute son artillerie, signalèrent sa défaite. L'infanterie hollandoise résista long-temps, et son intrépidité coûta trois mille hommes aux François ; mais cette victoire si brillante, et qui sembloit devoir être décisive, n'eut aucunes suites. Les restes de l'armée battue se réunirent sous Bruxelles aux troupes de l'é-

lecteur et à divers corps d'Anglois, de Hollandois et de Liégeois, qui lui rendirent sa première supériorité, tandis que le vainqueur, privé par le ministre d'une partie de ses forces, se vit réduit, au contraire, à éviter une action avec autant de soin qu'il l'avoit recherchée.

Au-delà du Rhin, la campagne fut purement d'observation. Le dauphin, ayant sous lui le maréchal de Lorges, commandoit encore l'armée, et c'étoit le duc de Bavière son beau-père qui remplaçoit le duc de Lorraine, à la tête des troupes impériales. Le duc étoit supérieur en forces à son gendre; néanmoins il s'épuisa en marches et en contre-marches sans pouvoir le joindre, ni lui enlever la moindre place.

Malgré celles que possédoit la France en Italie, et qui sembloient lui préparer les voies à la conquête du Milanez, la difficulté d'alimenter une armée à travers les gorges des Alpes, des munitions de tout genre qui lui étoient nécessaires, rendoit cette entreprise impraticable sans le concours du duc de Savoie; et c'est ce qui le faisoit rechercher avec empressement par la France. Intermédiaire entre elle et l'Autriche, il pouvoit favoriser à son gré l'une ou l'autre puissance. Dans l'embarras du choix, la considération de la Lorraine envahie par la France pour s'assurer

un passage en Alsace, et la crainte de subir un pareil sort, fixèrent son esprit incertain, et lui firent resserrer ses liaisons avec la cour de Vienne. Pour l'en punir, vingt mille hommes commandés par Catinat, et feignant de se rendre dans le Milanez, se présentent à l'improviste devant Turin, somment le duc de livrer ses meilleures places de guerre, et de mettre encore à la disposition du roi trente mille hommes de ses troupes. Obtempérer à cette demande, c'étoit se dépouiller soi-même; pour s'y refuser, il eût fallu des dispositions que le duc n'avoit pas faites : cependant c'étoit au bout de quarante-huit heures qu'il devoit rendre réponse. Victor Amédée, fidèle à la vieille tactique de son bisaïeul Charles-Emmanuel, profite de ce délai pour entamer une négociation, et la prolonge avec adresse durant un mois. Pendant ce temps il prend des mesures de défense avec ses alliés, se réconcilie avec les barbets, paysans calvinistes de ses montagnes, qu'il avoit vexés à l'exemple de Louis XIV, croit alors pouvoir changer de langage, et intime à son tour à Catinat, qui s'attendoit à une toute autre issue, l'ordre de vider lui-même son territoire, et de payer le dégât que ses troupes y avoient commis. Enfin, pour appuyer d'effets cette notification imprévue, il se met lui-même en marche, et se propose d'enlever l'arrière-garde

françoise, qui étoit encore sur une des rives du Pô, tandis que le reste de l'armée avoit passé le fleuve sur le pont de Carignan. Sur l'avis de ce mouvement, Catinat rétrograde vers Saluces, et rencontre le duc le 18 août, près de l'abbaye de Staffarde. Les dispositions du prince étoient mauvaises, les ailes mal appuyées furent tournées sans difficulté, et la déroute de son armée en fut la suite; il laissa trois mille hommes sur la place, et les François seulement trois cents. La perte de la Savoie et de la plupart des places du Piémont suivit de près cette action; et l'année suivante, il ne restoit à Amédée que Turin, Coni et Verue. Mais une guerre de chicane que le duc entendoit fort bien, et à laquelle prêtoit admirablement un pays coupé et hérissé de montagnes, lui permit d'attendre les secours de l'Autriche. Le prince Eugène, avec quatre mille hommes, fit lever le siége de Coni; et l'armée françoise, laissée dans l'état de foiblesse où la réduisoient ses propres triomphes, et battue en détail par le duc de Bavière, qui étoit passé en Italie avec des renforts, fut contrainte de repasser les Alpes.

[1691] La campagne de 1691 ne fut guère profitable qu'à Guillaume qui, ainsi qu'on l'a vu, abattit le parti du roi Jacques en Irlande. Sur le Rhin, le maréchal de Lorges et l'électeur de Saxe continuèrent la guerre d'ob-

servation. L'empereur avoit réservé la majorité de ses forces pour le Piémont, d'où il fit reculer les François, et pour la Hongrie, où le prince de Bade son général battit les Turcs à Salankemen. En Espagne, le maréchal de Noailles prit Urgel, qui lui ouvroit l'Aragon, et le comte d'Estrées bombarda Barcelone. Ce fut en Flandre qu'eurent lieu les plus grands efforts de la France et des alliés, et ils se réduisirent à peu de chose. Le roi, ayant sous lui les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade, s'empara de Mons. Guillaume s'en approcha en vain pour la secourir. Plus heureux devant Liége, il interrompit les progrès du marquis de Boufflers, qui avoit bombardé cette ville en punition de sa partialité pour les ennemis. Après ces exploits réciproques, les deux rois abandonnèrent leurs armées. Celle de France, sous Tournai, resta au maréchal de Luxembourg, et celle de Hollande, à Leuze, au prince de Waldeck. La campagne que l'on croyoit terminée, et la distance de quatre ou cinq lieues entre les deux armées, firent négliger au prince des précautions de sûreté dans un mouvement qu'il fit pour changer son camp. Luxembourg, instruit à temps de sa manœuvre, attaqua son arrière-garde comme elle passoit la petite rivière de la Catoire. Elle étoit composée de soixante-quinze escadrons; les Fran-

çois n'en avoient que vingt-huit, mais c'étoit l'élite de la cavalerie françoise de la maison du roi et de la gendarmerie. La surprise, le désavantage du lieu, et la nécessité de se battre en retraite, commencèrent la déroute de l'ennemi, et la valeur des assaillans l'acheva. Ce fut à peu près, d'ailleurs, tout le fruit d'une campagne qui fut plus glorieuse qu'utile.

Mais quoique la guerre commençât avec assez de succès, le roi ne pouvoit se cacher la peine qu'il auroit à la soutenir, pour peu qu'elle durât. Les finances, épuisées par les bâtimens et les autres dépenses de luxe, se trouvèrent en si mauvais état, qu'il fallut, dès le commencement des hostilités, songer à des expédiens. Depuis Colbert elles avoient été administrées par Claude Le Pelletier, qui, dans l'espace de six ans, créa pour six millions de rentes, et qui, accablé du fardeau de sa place, demanda sa retraite en 1689. Louis Phelipeaux de Pontchartrain, depuis chancelier, lui fut donné pour successeur. Le nouveau ministre, fertile en ressources, changea le mode de remplir le vide du trésor public, et si l'on en excepte la capitation, qu'il établit en 1695, et qui rapporta vingt-deux millions, ce fut en majeure partie par des impôts indirects qu'il pourvut aux énormes dépenses d'une guerre qui employoit quatre ou cinq

armées, et quatre cent cinquante mille soldats. On créa des charges, et on obligea les financiers les plus opulens de les prendre; espèce de taxe plus honnête, dit un auteur du temps, que celle qu'on imposa à d'autres nouveaux enrichis, dont on tira beaucoup d'argent. Les villes firent des présens considérables. Toulouse commença, et donna cent mille écus, Rouen autant, Paris quatre cent mille francs, et les autres en proportion. Le roi recevoit ceux qui venoient annoncer ces dons avec une affabilité qui les payoit de leur offrande. Il s'exécuta lui-même, et envoya à la monnoie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornoient la galerie, les grands et petits appartemens de Versailles, et qui faisoient l'étonnement des étrangers. Rien ne fut réservé; mais le profit qu'on en tira ne peut se comparer à la perte des façons inestimables, plus chères que la matière. Ils avoient coûté dix millions et on n'en retira que trois. La publicité du sacrifice excita la raillerie des ennemis, et ne fit que les encourager contre une puissance si tôt forcée à une ressource qui annonçoit l'urgence des besoins, sans pouvoir les remplir.

Sur ces entrefaites mourut Louvois. Le bombardement de Liége, le ravage du Palatinat, et d'autres excès qui se commirent dans ce temps, furent attribués à ce ministre dur

et inflexible, qui commandoit froidement les massacres et les incendies. On lui reprochoit encore le défaut d'approvisionnement de Mayence, la levée du siége de Coni, les hauteurs enfin qui avoient aliéné le duc de Savoie. On prétend que le roi, naturellement juste et clément, en prit de l'éloignement pour lui, et que ce fut le chagrin qu'éprouva le ministre du pressentiment de sa disgrâce, qui l'enleva d'une manière presque subite. « Il étoit né, dit le président Hénaut, avec de grands talens, qui avoient principalement la guerre pour objet. Il rétablit l'ordre et la discipline dans les armées, ainsi qu'avoit fait Colbert dans les finances. Mieux informé souvent que le général lui-même, aussi attentif à récompenser qu'à punir, économe et prodigue suivant les circonstances, prévoyant tout et ne négligeant rien, joignant aux vues promptes et étendues la science des détails, profondément secret, formant des entreprises qui tenoient du prodige par leur exécution subite, et dont le succès n'étoit jamais incertain. Mais il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas porté trop loin la gloire de son maître, et que, se contentant de voir le roi devenu l'objet du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il en devînt la terreur. » Louis, qui vit sa mort avec indifférence, n'en donna pas moins son emploi au

marquis de Barbesieux son second fils, qui n'étoit âgé que de vingt-quatre ans, et qui parut avoir hérité à la fois des vertus et des vices de son père. Seignelai étoit mort l'année précédente, et sa charge de secrétaire de la marine avoit passé à Louis Phelipeaux de Pontchartrain, déjà contrôleur-général des finances, lequel recueillit ainsi presque toute la part d'autorité des Colbert, ses ennemis, depuis l'inflexibilité qu'il avoit montrée dans l'affaire de Fouquet, dont il avoit été juge.

[1692] Les fêtes succédèrent aux combats : deux mariages qui furent critiqués, et par lesquels la cour se renouvela, en furent l'occasion. Louis XIV fit épouser mademoiselle de Blois, sa fille légitimée, au duc d'Orléans son neveu, et Louise-Bénédicte de Bourbon, fille du prince de Condé d'alors, au duc du Maine, né, comme mademoiselle de Blois, de madame de Montespan. Ces mariages ne furent point heureux : les deux princesses fières, l'une d'appartenir au roi, quoique ce fût par le honteux lien d'un double adultère, et l'autre au contraire d'être le fruit d'une union légitime, eurent un égal mépris pour leurs époux. Le duc d'Orléans, prince sans mœurs, en tint peu de compte ; mais le duc du Maine en fut martyr.

Barbesieux signala le commencement de

son ministère par d'immenses préparatifs pour la campagne des Pays-Bas. Le roi, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ayant sous lui le marquis de Boufflers, investit Namur. Ce siége est remarquable par deux particularités intéressantes : premièrement, par la lutte qui s'établit entre les deux premiers ingénieurs de l'Europe, Vauban, qui dirigeoit les assiégeans, et le Vauban des Hollandois, Cohorn, qui conduisoit les assiégés, et qui fut blessé grièvement à l'attaque d'un fort de son nom qui couvroit la citadelle, et après la prise duquel il fallut capituler; secondement, par la savante position que Luxembourg, qui couvroit le siége, prit sur la Mehaigne. Elle fut telle, que Guillaume et le duc de Bavière, qui avoient réuni cent mille hommes à l'autre bord, se trouvèrent dans l'impossibilité d'attaquer ou les lignes ou lui-même, sans un désavantage évident; en sorte que, malgré l'immensité de leurs forces, ils eurent la douleur et la honte de voir prendre la ville sans avoir pu en approcher. Louis, après avoir pris possession de la place, retourna triomphant à Versailles, et enjoignit au maréchal, à qui il laissa le commandement de l'armée, de borner ses soins à la pure conservation des conquêtes.

Luxembourg, selon ses ordres, s'attachoit

purement à éclairer de près les mouvemens du prince. Comme il le suivoit ainsi pied à pied, et qu'il étoit posté entre Steinkerque et Enghien, séparé de l'ennemi par un terrain couvert et tellement rempli des défilés, qu'il paroissoit impossible qu'une action pût s'engager entre les deux armées, Guillaume découvrit entre ses secrétaires un espion du général françois. Avant de le livrer à la mort, il l'obligea de mander, en sa présence, au maréchal, que le lendemain se feroit un grand fourrage, et qu'à l'intention d'en protéger le retour, on devoit occuper les défilés avec de l'infanterie et de l'artillerie, ce dont, par conséquent, il ne devoit point s'alarmer. Un partisan françois, qui avoit reconnu la tête des défilés, et qui avoit aperçu ce mouvement, en ayant fait part au général, la conformité des rapports ajouta à la foi que Luxembourg avoit en son espion, et le confirma dans la pensée qu'il n'étoit question en effet que d'un fourrage.

L'inutile effusion de sang qu'il en eût coûté pour troubler une opération sans importance, et protégée avec tant de soin, lui fit prendre le parti de demeurer tranquille. C'est ce qu'avoit espéré Guillaume, qui le 4 août, à la faveur de la sécurité qu'il avoit inspirée, déboucha de toutes parts hors des défilés, se forma en bataille, s'étendit sur tout le front

du camp, et dispersa d'abord une brigade qui occupoit un poste avancé. Luxembourg étoit malade, et même alors dans l'effet des remèdes. Mais c'étoit pour les momens critiques que son génie sembloit approprié : en un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête du camp avec la même rapidité. La brigade maltraitée reçoit des secours et fait reculer à son tour l'ennemi. Quelques broussailles avoient retardé la marche des Hollandois sur le reste du front. Le général françois, qui ne perdoit aucun des avantages dont il pouvoit profiter, porta sans délai en avant sa première ligne, et donna ainsi à la seconde l'espace nécessaire pour se former. Alors il presse les assaillans avec vigueur ; et, sur ces entrefaites, le marquis de Boufflers étant survenu à la tête des dragons, ils achevèrent ensemble de repousser l'ennemi dans ses défilés. Ce fut le combat le plus sanglant de la guerre, et l'on croit qu'il coûta sept à huit mille hommes à chacune des armées. Presque tous les princes françois s'y trouvèrent, et y payèrent de leur personne avec une résolution qui fit exemple, et qui contribua au gain de la bataille. Elle n'eut pas d'ailleurs d'autres résultats que les précédentes. Le prince d'Orange, battu, reculoit de quelques lieues, et n'en étoit pas moins redoutable. Cette fois il se retira sous Bruxelles ;

Luxembourg fut contraint d'en faire autant sous Courtrai, et la Flandre resta encore à conquérir. Furnes et Dixmude seulement tombèrent au pouvoir du marquis de Boufflers.

Sur le Rhin, la foiblesse des moyens rendit la campagne languissante. Vers la fin, cependant, Frédéric-Charles, administrateur de Wirtemberg pendant la minorité de son neveu, et général de l'empereur, fut battu à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, par le maréchal de Lorges, et fait prisonnier de la main de Villars; mais les modiques avantages qu'on recueillit en cette contrée et en Flandre, furent plus que contrebalancés par les revers qu'on éprouva du côté de la Savoie et sur l'Océan. On avoit renoncé à faire une guerre offensive en Piémont, et Catinat s'y maintenoit entre Suze et Pignerol avec une foible armée d'observation. Victor-Amédée, au contraire, fortifié des secours de l'empereur, de l'Espagne et de l'Angleterre, se vit en état de diviser ses forces et d'attaquer de divers côtés. Une partie fut destinée à tenir en échec Casal; une autre, le maréchal de Catinat; et lui-même, avec le reste, accompagné du comte Enée Caprara, du prince Eugène et du duc de Schomberg, fils de celui tué à la Boyne, pénétra dans le Dauphiné, qui étoit sans défense, et y suivit les funestes exemples

donnés par les François dans le Palatinat. Embrun, Gap, Sisteron tombèrent en son pouvoir; le fer et la flamme désolèrent le pays, et le butin qu'y firent les Piémontois fut immense. La petite vérole, qui attaqua Amédée sous Embrun, ralentit heureusement ses progrès, et la mauvaise saison depuis, les maladies et la désertion, le firent aviser à la retraite.

Mais le plus grand désastre eut lieu sur l'Océan. Le roi n'avoit pas encore désespéré de replacer Jacques sur son trône; un débarquement de vingt mille hommes devoit être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seroient effectuées. Une partie étoit dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre à temps, et la protection que l'on s'étoit promis de donner aux troupes irlandoises rassemblées dans le Cotentin, se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés à la vérité par Tourville.

Le roi Jacques avoit ou croyoit avoir sur la flotte angloise des intelligences qui lui conseilloient de la faire attaquer avant la jonction des Hollandois. Ce fut le motif qui fit sortir Tourville de Brest avec hâte, et avec l'ordre mal conçu d'aborder l'ennemi, quelle que fût sa force, et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des deux flottes. Aussitôt que le roi

en eut connoissance, et qu'il sut que la flotte combinée montoit précisément au double de celle de Tourville, on lui dépêcha jusqu'à dix corvettes pour contremander les premiers ordres; mais elles ne parvinrent pas ou parvinrent trop tard. Le lord Russel, qui commandoit les Anglois, étoit sorti de Portsmouth peu de jours après que Tourville avoit mis en mer, et le 29 mai les deux flottes se rencontrèrent. On prétend que l'intention de Russel n'étoit pas de combattre : les instructions absolues de Tourville ne lui permirent pas de profiter de ces dispositions; et, malgré le désavantage du nombre et du vent, il fallut qu'il se déterminât au combat le plus inégal. Il le fit avec une résolution qui étonna l'ennemi : le premier il lâcha sa bordée à l'amiral anglois; et l'action, engagée ainsi à dix heures du matin, ne cessa entièrement qu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglois de doubler la ligne des vaisseaux françois, aucun d'eux n'amena, aucun ne fut mis hors de combat. Plusieurs cependant avoient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux. Le Soleil-Royal, que montoit Tourville, fut de ce nombre; et, dans l'impossibilité de le réduire, six brûlots, qu'il eut le bonheur d'éviter ou d'écarter, furent successivement dirigés sur lui. Voyant leurs

efforts inutiles, les vaisseaux anglois qui avoient doublé la ligne, regagnèrent leur flotte, et osèrent le faire en passant dans les intervalles des vaisseaux françois dont ils essuyèrent toute la bordée. Ce fut le dernier acte de ce combat naval, le plus glorieux pour la France, en ce qu'il parut indécis jusqu'au moment de la retraite Elle seule décela l'avantage réel des Anglois : les vaisseaux françois, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Ceux qui accompagnoient Tourville, pressés par l'ennemi, auquel la lenteur de leur marche ne leur permit pas de se dérober, se virent contraints de relâcher dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, où les Anglois les brûlèrent au nombre de treize, à la vue du camp des Irlandois, et sous les yeux mêmes du roi Jacques. Les Anglois essayèrent de profiter de la consternation répandue par leur victoire, pour tenter un débarquement sur quelques-uns des ports de France ; mais leur tentative fut inutile ; et à peine leur escadre fut-elle rentrée, que les vaisseaux françois, revenus de leur première stupeur, recommencèrent à désoler leur commerce. La gloire de Tourville, loin de souffrir d'un échec qui ne put être imputé qu'à ses instructions, en reçut un nouvel éclat ;

et Louis XIV, juste appréciateur d'une habileté et d'un courage vraiment extraordinaires, qui avoient balancé des forces avec lesquelles celles de son amiral ne pouvoient entrer en comparaison, crut ne pouvoir moins faire pour lui que de le comprendre dans la promotion qui procura l'année suivante au duc de Villeroi, au marquis de Boufflers, au duc de Noailles et à Catinat, le bâton de maréchal de France.

[1693] Le roi ne borna pas la distribution de ses faveurs aux seuls généraux qui conduisoient ses armées; il l'étendit encore aux officiers qui commandoient sous eux, au moyen de la création qu'il fit en ce même temps de l'ordre militaire de Saint-Louis. Cette institution eut un effet prodigieux sur une nation sensible à l'honneur; et contribua sans doute aux succès de la France pendant cette année.

Louis, accompagné de toute la cour, rejoignit au mois de mai son armée, rassemblée à Gemblours, entre Namur et Bruxelles. La campagne sembloit s'annoncer comme une partie de plaisir; mais l'approche du prince d'Orange la rendit plus sérieuse. On prétend qu'il s'étoit assez imprudemment avancé pour se trouver engagé entre les corps d'armée du roi et du maréchal de Luxembourg, et qu'il ne pouvoit se retirer sans échec, s'il étoit attaqué. Mais, soit alarmes de la part de ma-

dame de Maintenon sur les dangers personnels que pourroit courir le roi, ou sur la santé altérée du monarque, qui fut en effet retenu quelque temps au Quesnoi pour cette cause; soit opinion du roi, différente de celle de son général, il résista aux instances du maréchal pour attaquer Guillaume. Il se détermina même à retourner à Versailles, après avoir fait deux détachemens de son armée, l'un pour l'Allemagne, sous le dauphin; l'autre pour l'Italie, où des renforts étoient nécessaires, et ce fut la dernière fois que le roi parut en campagne.

Luxembourg, demeuré avec quatre-vingt mille hommes, rechercha l'occasion qu'il avoit été contraint de laisser échapper. Le prince d'Orange étoit campé sous Louvain, et y occupoit une position inexpugnable. Pour l'en tirer, Luxembourg fit mine de menacer Liége, où étoient les magasins de l'ennemi; et le stratagème eut son effet. Guillaume s'affoiblit d'abord de deux détachemens qu'il destina pour cette ville, et se rapprocha ensuite du théâtre des opérations. Instruit de ce mouvement, Luxembourg se porte rapidement au-devant de lui dans l'espérance de le surprendre. Il le joignit le 28 de juillet; mais il le trouva fortement retranché en avant de la Ghète, près de Landen, et ayant son front couvert en partie par le village de Ner-

winde. Il ne laissa pas de l'attaquer le lendemain, et le fort du combat se porta d'abord sur le village, dont il étoit nécessaire de s'emparer pour pouvoir aborder le front de l'ennemi dans sa totalité. Deux fois le village fut pris et repris : le maréchal de Boufflers opinoit à la retraite; mais Luxembourg, que les difficultés ne faisoient qu'animer davantage, voulut conduire lui-même une troisième attaque. Il y employa la maison du roi et une partie de l'infanterie de la droite, commandée par Villeroi, qui s'achemina avec elle, et qui le premier sauta dans les retranchemens. Nerwinde fut encore une fois emporté, et il ne s'agissoit plus que de s'y maintenir. Déjà l'ennemi dégarnissoit sa gauche pour essayer de reprendre le village. Deux fois il avoit impunément fait cette manœuvre. Mais à celle-ci, le marquis de Feuquières, habile officier, à qui l'on doit des mémoires militaires très-estimés, et qui se trouvoit commander la droite par l'absence du maréchal, fit attaquer le renfort dans sa route, et perça en même temps dans les retranchemens dégarnis qui lui étoient opposés. Ce mouvement et un dernier effort de la gauche donnèrent, après douze heures de combat, la victoire aux François. Elle leur coûta sept à huit mille hommes, et les alliés laissèrent près du double sur la place. Le défaut de ponts et de vivres

empêchèrent d'ailleurs qu'on ne les poursuivît, et la prise de Charleroi, seul fruit de cette coûteuse victoire, termina la campagne de ce côté.

Elle étoit aussi brillante en Italie : le maréchal de Catinat, repoussé d'abord jusqu'au-delà de Pignerol par le duc de Savoie, ayant reçu les renforts qui lui arrivoient de l'armée de Flandre, déboucha de la vallée de Suze, et prit poste à la Marsaille, où il interceptoit la communication du duc avec Turin. Le prince avoit prévu cet inconvénient; mais il ne vouloit pas perdre de vue Pignerol, qu'il avoit déjà fait bombarder; et de plus ses premiers succès l'avoient tellement enflé, que, ne faisant aucun doute de battre les François, il ne tint nul compte d'un obstacle qui ne devoit durer que jusqu'à leur défaite. Cette première faute fut suivie des dispositions les plus défavorables pour le combat, et il en résulta que Victor-Amédée fut battu ainsi qu'il l'avoit été à Staffarde, et par la même cause. Pignerol et Casal, déjà investis, furent délivrées, et toute la campagne de Turin fut livrée au pillage, en représailles des dégâts du Dauphiné.

Cette malheureuse guerre avoit pris un caractère de férocité qui n'étoit ni d'un siècle ni d'une nation civilisés. Le Palatinat étoit encore le théâtre de nouveaux excès : les

cruautés les plus affreuses eurent lieu à la prise d'Heidelberg par le maréchal de Lorges ; la moindre des horreurs qui y furent commises fut la violation des tombeaux des électeurs, dont les cendres furent dispersées dans les rues. Mais c'est à l'exagération de la haine, sans doute, que l'on doit l'imputation d'avoir dépouillé quinze mille habitans, et de les avoir poussés sans vêtemens, sans vivres, et exposés à l'inclémence de l'air et au feu des bombes, sous les murs du château, dans le dessein d'en hâter la reddition. Le prince de Bade, chargé de la gloire qu'il s'étoit acquise sur le Danube, fut envoyé cette année remplacer dans ces contrées désolées les généraux sans moyens que l'empereur y avoit entretenus jusqu'alors ; mais les seuls renforts qu'amenoit le dauphin, surpassant la totalité de ses forces, il se retrancha dans une défensive savante ; et, posté sous Hailbron, d'où il fut impossible de le déloger, il arrêta le torrent qui menaçoit de se déborder sur l'Allemagne.

Roses, en Catalogne, se rendit au maréchal de Noailles. Il fut puissamment secondé dans ce siége par l'escadre du comte d'Estrées. En général, et si l'on en excepte la prise de Pondichéry par les Hollandois, toutes les opérations maritimes de cette année parurent ne se ressentir en rien du désastre de l'année précédente : toutes prospérèrent aux François,

tandis que toutes les entreprises des Anglois tournèrent à leur confusion. Telles furent celles qu'ils tentèrent sur la Martinique, sur Terre-Neuve, et spécialement sur Saint-Malo, dont les armateurs désoloient leur commerce, et qu'ils se proposèrent de détruire de fond en comble. Leur moyen étoit un énorme brûlot, qui, maçonné au-dedans, étoit chargé de cents barils de poudre recouverts de fascines, de paille, de poix, de soufre et de carcasses remplies de boulets, de chaînes, de grenades et autres substances combustibles ou destructives. La ville avoit répondu au canon de la flotte; et depuis, le feu ayant cessé de part et d'autre pendant vingt-quatre heures, on se flattoit que l'ennemi alloit se retirer, lorsque, la nuit qui précéda le premier décembre, la machine s'avança à pleines voiles vers le mur où elle devoit être attachée. Elle n'en étoit qu'à cinquante pas, lorsqu'un coup de vent la détourna et la porta sur un rocher où elle s'ouvrit; néanmoins le conducteur y mit le feu; mais, l'eau l'ayant gagnée, la majeure partie de l'artifice ne prit point, et l'explosion partielle et hors de portée ne fit de tort qu'aux toits et aux fenêtres de la ville.

Les Anglois en avoient éprouvé un plus réel de la part de Tourville, qui, à la fin de juin, avoit cerné près du cap Saint-Vincent,

à la pointe du Portugal, une flotte marchande de quatre cents voiles qui se rendoit dans la Méditerranée, et qui étoit escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. L'amiral Rooke, qui la commandoit, n'eut pas plutôt reconnu celle de Tourville, forte de soixante-onze vaisseaux, qu'il prit le parti de la retraite, mais non sans laisser deux de ses vaisseaux entre les mains des François. De la flotte marchande vingt-sept furent pris, quarante-cinq brûlés, et la dispersion des autres les mit à la merci des armateurs. Tourville ne jugea point à propos de suivre Rooke à Madère; mais, côtoyant l'Espagne, il fit essuyer de nouvelles pertes à l'ennemi dans les ports de Cadix, de Gibraltar et de Malaga.

Cette année, si heureuse pour la France, vit encore la fin de ses démêlés avec Rome. Le successeur d'Innocent XI avoit donné des espérances d'une réconciliation entière, mais il étoit mort sans les avoir remplies; et ce ne fut qu'Innocent XII (Antoine Pignatelli), élevé sur le trône pontifical en 1691, qui les réalisa. Les cardinaux d'Estrées et de Janson ménagèrent cet accommodement, qu'un peu de condescendance de part et d'autre fit réussir. Il fut convenu que les évêques élus écriroient séparément au pape qu'ils ressentoient une vive douleur des choses qui, dans l'assemblée de 1682, avoient pu blesser le

siége pontifical, et qu'ils tenoient pour non avenu tout ce qui avoit pu y être statué au préjudice de sa légitime autorité. Moyennant cette espèce de désaveu, qui n'infirmoit pas essentiellement la déclaration, les bulles leur furent expédiées : l'année précédente, le roi les avoit déjà envoyés en possession du temporel de leurs évêchés.

[1694] Louis XIV prit occasion de ses avantages pour faire porter des paroles de paix. Dès le commencement de la guerre, en 1690, Charles XI, roi de Suède, s'étoit offert pour médiateur. Les alliés ne le refusèrent pas absolument, de sorte qu'il continua ses bons offices, mais sans succès. Cependant, à force de persévérance, il obtint, en 1693, qu'on entrât en explication. Le roi de France chargea le comte d'Avaux, son ambassadeur à Stockholm, de suivre la négociation. Elle n'avança pas : les parties belligérantes n'étoient point assez lasses. Une autre négociation, tentée en Suisse, n'eut pas un succès bien marqué ; cependant on commença à s'expliquer sur la succession éventuelle de l'Espagne, sur l'invasion de l'Angleterre, sur les réunions à conserver ou à restituer, sur le sort de la Lorraine, et sur d'autres articles importans ; ce qui étoit un acheminement à la paix.

Cette année, Louis employa l'ambassadeur

de Danemarck à Londres, et l'électeur de Bavière lui-même, pour essayer de gagner Guillaume. Instruits de ces avances, les Hollandois tâchèrent d'attirer à eux la négociation, et firent savoir au roi qu'ils entreroient volontiers en pourparlers, s'il vouloit faire passer un agent à Liége. Il y envoya les sieurs de Callières et de Harlai. Leurs hautes puissances en députèrent aussi; mais, par la mauvaise volonté de Guillaume, rien ne réussit, et le roi se vit contraint à faire de nouveaux efforts pour conquérir la paix.

L'épuisement de la France en hommes et en argent secondoit mal ses désirs. L'armée de Flandre étoit de beaucoup inférieure à celle de Guillaume. Le dauphin la commandoit, mais c'étoit Luxembourg qui en dirigeoit tous les mouvemens. Ses instructions le réduisoient à la défensive, genre de guerre qui sembloit peu approprié à son caractère entreprenant, et qui n'en contribua pas moins à sa gloire. Déguisant sa foiblesse à l'ennemi, il eut l'art tantôt de l'inquiéter par les démonstrations audacieuses d'un assaillant, tantôt de se maintenir en des postes importans beaucoup plus long-temps qu'on ne l'attendoit de la nature de ses ressources. Il fit avorter ainsi les espérances de victoire que les alliés avoient conçues d'une retraite assez hasardeuse; et lorsque Guillaume, désespé-

rant de le battre, l'eut abandonné dans le dessein de presser les villes maritimes de la Flandre entre son armée et les flottes d'Angleterre, l'actif Luxembourg fit échouer encore ses plans par une marche célèbre de quarante lieues, depuis son camp de Vignacourt, proche Louvain, jusqu'au pont d'Épine sur l'Escaut, marche faite en quatre jours, malgré de nombreux défilés et le passage de cinq rivières. Toute son armée, transportée de l'autre côté du fleuve, y devança l'ennemi, qui ne fut pas médiocrement étonné de l'y trouver fortifié, et occupant tous les postes dont il croyoit lui-même s'assurer.

Les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, sur le Rhin, poussèrent jusqu'au Necker, comme l'année précédente. Mais la difficulté de subsister dans ce malheureux pays, qu'ils avoient ravagé eux-mêmes, et les renforts qui arrivoient au prince de Bade, les força de rentrer en Alsace. Il y furent suivis par le prince, qu'ils ne purent empêcher d'y pénétrer, mais qui, pressé par la saison, n'y séjourna pas long-temps, et se hâta de repasser le Rhin, après avoir levé quelques contributions.

Pareille stagnation se faisoit remarquer en Savoie. Deux causes y contribuoient : la foiblesse de Catinat et les incertitudes du duc de Savoie. Il étoit recherché par le roi, qui

lui faisoit offrir la restitution de la Savoie et du comté de Nice, l'abandon de Pignerol, quatre millions de dédommagemens, et de plus l'alliance du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin, avec l'aînée de ses filles. Les confédérés pénétrèrent ces négociations et en prirent de l'ombrage contre le duc, qui se défia d'eux à son tour, et dès lors le concert manqua à leurs opérations.

Il n'y eut qu'en Espagne que les avantages furent caractérisés. Le maréchal de Noailles, qui jusqu'alors avoit marché pied à pied en Catalogne, osa passer le Ter en présence de l'ennemi, le battit à Vergès sur les bords du fleuve, et s'empara, à la suite de sa victoire, de Gironne, de Palamos et d'Ostalric. Il s'avançoit même vers Barcelone, et l'approche de Tourville du côté de la mer lui donnoit le plus juste espoir de s'en rendre maître, lorsque l'arrivée de l'amiral Russel, avec quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, fit évanouir ses espérances. Tourville n'avoit que soixante vaisseaux à lui opposer, et la cour, devenue circonspecte depuis le combat de la Hogue, lui fit donner ordre de rentrer à Toulon.

Les Anglois promenoient une autre escadre sur les côtes de France baignées par l'Océan, et essayoient d'y effectuer des descentes. La plus considérable fut celle qu'ils tentèrent à

Brest. Mais Vauban, que la cour, instruite de leur dessein, venoit d'y envoyer, avoit fait de telles dispositions, et les reçut si vigoureusement, qu'ils se rembarquèrent aussitôt. Leurs tentatives de bombardement et leurs machines infernales n'eurent pas un meilleur succès à Dunkerque et à Calais. Ils firent plus de mal au Havre, et détruisirent presque entièrement Dieppe. Mais les armateurs françois leur rendirent ces pertes au centuple, et une tempête dans la Méditerranée sembla conspirer avec eux. Sept ou huit vaisseaux de guerre de l'escorte d'un convoi considérable furent brisés contre les rochers, et tout le convoi fut dispersé. Dans le même temps, Du Causse, gouverneur de Saint-Domingue, ruinoit, à l'aide de flibustiers, les sucreries de la Jamaïque; et Jean Bart, près du Texel, avec six frégates et deux flûtes, attaquoit huit vaisseaux Hollandois qui s'étoient emparés d'un convoi de grains destiné pour la France, en enlevoit deux à l'abordage, mettoit le reste en fuite, et ramenoit glorieusement la flotte dans nos ports.

[1695] Cependant le trésor et l'armée tomboient dans un égal dépérissement. Pour subvenir aux besoins du premier, depuis longtemps on usoit, entre autres expédiens, de la refonte des monnoies. La valeur du marc d'argent, accrue de 26 livres 15 sols à 29 livres

4, fit monter celle des écus de 3 livres à 3 livres 6 sols, mais ceux-là seulement qui étoient de nouvelle fabrique. Les anciens, décriés sous divers prétextes, furent fixés à 3 livres 2 sols. Cette différence de quatre sols ou d'un quinzième, produisit en quatre ans, sur la masse de l'ancien numéraire qui fut porté à la monnoie, une bénéfice de quarante millions. On y ajouta cette année une nouvelle ressource qui ne devoit durer que jusqu'à la paix. Ce fut la capitation, ainsi nommée de ce qu'elle étoit établie sur la tête de tous les chefs de famille, répartis, pour son assiette, en vingt-deux classes; nul privilége n'en exempta, et le roi lui-même voulut y être compris. Cette manière de s'identifier avec ses peuples leur allégea le poids de l'impôt, et la réalité du besoin qui étoit manifeste pour tous le fit même payer avec joie. Il rendit près de vingt-deux millions.

Quant à l'armée, on pourvut à en remplir les vides par des recrutemens forcés. Mais le plus habile des chefs qui lui imprimoient le mouvement n'existoit plus. Une attaque d'apoplexie avoit enlevé Luxembourg dans les premiers jours de janvier, et les anciens triomphes de Louis XIV disparurent avec lui. Le penchant du monarque pour le maréchal de Villeroi, fils de son gouverneur, décida du choix de son successeur en Flandre.

Cette année, Guillaume y avoit séparé son armée en plusieurs corps, afin de masquer son véritable point d'attaque. L'électeur de Bavière observoit les lignes des François entre l'Escaut et la Lys; le prince de Wirtemberg menaçoit le fort de Knoke; enfin le soin de couvrir la Flandre espagnole étoit confié au prince de Vaudemont, pendant que Guillaume lui-même, avec le reste de l'armée, investissoit Namur, le véritable objet de ses mouvemens. L'électeur et le prince de Wirtemberg furent repoussés dans leurs attaques, et le prince de Vaudemont, surpris à la chute du jour par Villeroi, dut son salut et la gloire d'une retraite vantée, au délai de la nuit, que l'imprévoyance du général françois lui donna en remettant au lendemain à l'écraser. Tous trois rejoignirent Guillaume, qui, sur les bords de la Melaigne, et malgré quatre-vingt mille hommes réunis par Villeroi, couvrit le siége de Namur, ainsi que trois ans auparavant l'avoit fait devant lui Luxembourg, lorsque le roi s'étoit emparé de la même ville. Le maréchal de Boufflers, qui s'y étoit jeté avant son entier investissement, ne put, malgré ses talens, son courage et une garnison de quinze mille hommes, prolonger au-delà d'un mois sa défense. Il soutint un premier assaut, et ne crut pas devoir courir le risque d'un second. Cohorn dirigeoit le siége

sous l'électeur de Bavière. On prétend que, piqué du mépris qu'avoit fait paroître Vauban pour plusieurs de ses ouvrages, en négligeant de les attaquer lors du premier siége, comme inutiles à la défense de la place, il affecta à son tour de négliger la plupart de ceux par lesquels l'ingénieur françois s'étoit proposé de rendre la ville imprenable, et qu'il prouva également qu'ils n'étoient pas plus nécessaires que les siens. Mais le détail des deux siéges semble démentir cette anecdote.

La mauvaise santé des deux généraux opposés sur le Rhin y maintint à peu près leurs troupes dans l'inaction. D'un autre côté, sous prétexte de maladie, le maréchal de Noailles, jalousé, suivant Saint-Simon, par Barbesieux, fut rappelé de Catalogne, et son commandement fut donné au duc de Vendôme, Louis-Joseph, arrière-petit-fils de Henri IV. Jusques-là ce prince, âgé de quarante ans, et distingué à l'armée par plusieurs actions d'éclat, n'avoit pas commandé en chef. Sa popularité et ses manières franches, qui rappeloient celles de son bisaïeul, le faisoient adorer du soldat. Une activité inusitée se fit remarquer dans son armée. Cependant il ne fit pas mieux que n'avoit fait son prédécesseur, et ses exploits se bornèrent à faire échouer les desseins des Espagnols sur Ostalric et

Palamos, que leur avoit enlevés le duc de Noailles dans la campagne précédente.

Casal, dans le Montferrat, tomba au pouvoir des confédérés. Ce fut un acte de politique du duc de Savoie, qui eût pu vivement presser Catinat, et qui, négociant avec la France, força ses alliés de diriger leurs coups perdus sur une ville qui lui étoit déjà secrètement abandonnée. Elle devoit être rendue au duc de Mantoue, lorsque les fortifications en seroient démolies; et ce fut à cette stérile opération que l'astucieux Amédée occupa l'armée pendant le reste de la campagne.

Les Anglois secondèrent en vain par mer les dispositions des Espagnols pour reprendre Palamos. Une ruse de Vendôme, qui fit croire à Russel l'arrivée de Tourville, l'éloigna de ces parages pour aller au-devant de lui. Il le chercha en vain; et Louis XIV, retranché sur mer à la plus sévère défensive, n'opposa aux bombardemens des Anglois à Saint-Malo, à Calais et à Dunkerque, que la voie des représailles sur Bruxelles. Les chefs de quelques petites escadres et des nuées d'armateurs continuèrent d'ailleurs à inquéter leur commerce. De Gennes, Forbin, Nesmond, entre les premiers, Duguay-Trouin, Porée et Cassart, parmi les autres, firent les prises les plus considérables.

Des démonstrations pacifiques se mêlèrent

aux opérations militaires. Il y eut encore cette année des conférences pour la paix à Utrecht. On y convint, en six articles principaux, de conditions presque les mêmes que celles qui ont constitué la paix de Ryswick : de sorte qu'elle auroit pu dès lors être conclue. Mais ces mouvemens n'aboutirent qu'à faire accepter publiquement, par toutes les parties, le roi de Suède comme médiateur, ce qui eut lieu au commencement de 1696.

[1696] Au hasard cependant d'irriter les passions haineuses qui pouvoient mettre des obstacles à ces bonnes dispositions, ou peut-être irrité par ceux qu'on y apportoit en effet, Louis renouvela encore en faveur de Jacques des tentatives d'invasion. Sous l'apparence d'une autre destination, des flottes furent équipées dans tous les ports et des troupes rassemblées à Calais. Jacques, au moment de l'exécution, se rendit aux environs de cette ville, et le duc de Berwick, son fils naturel, qu'il avoit eu d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough, osa s'aventurer incognito en Angleterre, où il pratiqua de nombreuses intelligences. Mais Guillaume avoit pressenti le but de ces armemens déguisés, et la subite apparition de l'amiral Russel dans la Manche, à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux, suffit pour éventer un projet que les vents contrarièrent d'ailleurs,

et pour ruiner les dernières espérances de Jacques.

Quelque humeur que pût concevoir Guillaume d'une expédition dirigée personnellement contre lui, la lassitude des puissances belligérantes ne lui permit pas d'écouter son ressentiment. Partout l'épuisement étoit le même, et la guerre se poursuivoit avec une langueur qui annonçoit la paix. Un traité particulier, sous le nom de neutralité de l'Italie, conclu à Turin, le 4 juillet, entre la France et le duc de Savoie, aux conditions précédemment offertes, fut un pas décisif pour s'y acheminer. Cependant, comme les alliés se montroient récalcitrans à y accéder, le duc se déclara ouvertement contre eux; et, en conséquence d'un traité d'alliance du 29 août, qui interprétoit sa première convention, revêtu du titre de généralissime des troupes françoises, il assiégea Valence sur la frontière du Milanez. Cette démarche tranchante eut son effet : elle amena, le 7 octobre, le traité de Vigevano, qui mit fin aux hostilités dans ces contrées, qui, tour à tour fatiguées et rançonnées par les Impériaux et les François, bénirent Amédée comme leur libérateur. Les troupes allemandes évacuèrent l'Italie, et le prince Eugène, qui les commandoit, alla s'ouvrir une autre carrière de gloire sur le Danube. L'acquiescement

des alliés à la neutralité dans cette portion du théâtre de la guerre, rendit de l'activité aux négociations entamées en Hollande, et Louis XIV, délivré des embarras du Piémont, les seconda encore, au moyen des forces plus imposantes qu'il put réunir l'année suivante en Flandre.

Le roi y eut en effet trois armées commandées par les maréchaux de Catinat, de Boufflers et de Villeroi. Les opérations militaires néanmoins s'y bornèrent à la prise d'Ath par Catinat; et sur le Rhin le maréchal de Choiseul et le prince de Bade persistèrent dans l'état passif d'observation où ils étoient déjà demeurés l'année précédente. La guerre ne fut active qu'en Catalogne, où le duc de Vendôme, projetant de faire le siége de Barcelone, fut obligé de dissiper d'abord plusieurs corps de troupes espagnoles qui lui en interdisoient l'approche.

[1697] La grande affaire, celle qui absorboit toutes les attentions, qui occupoit même les généraux à la tête de leurs armées, étoit la paix et les négociations qui devoient la préparer. L'espèce de désertion du duc de Savoie fit craindre aux autres alliés que chacun d'eux, pour être mieux traité, ne recourût à une paix particulière, ce qui leur fit prendre le parti d'accepter, au commencement de 1697, des articles préliminaires pré-

sentés par le sieur de Caillères au baron de Lilienroot, ambassadeur du jeune roi de Suède Charles XII, lequel venoit de succéder à son père, et avoit été agréé comme lui pour médiateur par tous les partis. Les Trois-Evêchés, l'Alsace, la Franche-Comté, et une partie des Pays-Bas étoient assurés à la France. Fribourg et Philisbourg demeuroient à l'empereur; Strasbourg retournoit à l'Empire, à moins d'équivalens, entre lesquels la France indiquoit la Lorraine, dégagée des servitudes apposées dans les traités des Pyrénées et de Nimègue. Enfin, Louis XVI renonçoit à diverses réunions effectuées par les chambres de Metz et de Brisach, et consentoit à reconnoître Guillaume pour roi d'Angleterre. Les conférences, pour convertir ces articles en un traité définitif, s'ouvrirent en mai au château de Ryswick, près de la Haye.

Pendant les pourparlers, les hostilités continuoient. Les alliés, qui avoient déjà essayé de diverses chicanes évasives, et qui ne trouvoient point que la restitution du Luxembourg et de la Lorraine dans son intégrité fût un équivalent de Strasbourg, demandèrent un armistice; Louis XIV le refusa, persuadé qu'ils ne le proposoient que comme des plaideurs désespérés qui comptent, faute de meilleure ressource, sur le bénéfice du temps. Pendant qu'ils traînoient la négociation en

longueur, arriva la nouvelle que le duc de Vendôme avoit pris Barcelone. Il n'y eut plus alors à hésiter ; et, pour recouvrer cette capitale de la Catalogne, possession de la maison d'Autriche, Strasbourg, possession de l'Empire, fut abandonnée ; l'empereur et les Espagnols se déterminèrent aux sacrifices que le roi exigeoit d'eux, en compensation de ceux qu'il faisoit lui-même, et la paix fut conclue. Le marquis de Croissi, qui l'avoit préparée, n'en vit pas la conclusion. Il étoit mort l'année précédente. Le roi, qui choisit pour le remplacer le marquis de Torci son fils, donna à ce dernier pour guide le vieux Pompone, alors presque octogénaire, dont il lui fit épouser une des filles.

Il y eut trois traités signés le 20 septembre à Ryswick. La convention avec les Etats-généraux étoit un traité de commerce très-avantageux aux Hollandois. Ils furent reconnus, comme à Nimègue, exempts du droit d'aubaine ; et, dans l'introduction de certaines marchandises, comme le tabac, ils étoient plus favorisés que les François eux-mêmes. Ces priviléges devoient durer vingt-cinq ans ; ils servoient en quelque sorte de rançon à Pondichéry, qu'ils rendirent. En prenant cette ville, ils avoient donné l'exemple de porter les guerres européennes au-delà de nos mers.

Le roi d'Espagne rentra dans une grande partie de ses anciens domaines des Pays-Bas, notamment dans Courtrai, Mons, Ath, Charleroi, et le pays de Luxembourg, ainsi que dans toutes les places qui lui avoient été enlevées en Catalogne. Peut-être fut-il si bien traité en considération de ce qu'il n'exigea pas de Louis XIV la renonciation à la monarchie d'Espagne, qui avoit été insinuée dans les préliminaires.

Le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, et Louis XIV s'engagea à ne le pas troubler dans la possession de ses royaumes.

Le traité avec l'empereur, qui, comme chef du corps germanique, avoit toujours tant d'intérêts compliqués à démêler, exigea des discussions qu'on ne put régler que provisoirement par un acte en date du 30 octobre, et qui ne finirent qu'au commencement de 1699. La France fut confirmée dans la possession de Strasbourg; elle abandonna à l'empereur et à l'Empire Kehl, Philisbourg, Fribourg et Brisach; elle s'obligea de raser les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach, sur la doite du Rhin, et rendit toutes les réunions hors de l'Alsace; l'électeur de Trèves rentra dans sa ville, le palatin dans toutes ses terres et possessions, le duc de Lorraine enfin dans son duché, mais démantelé de toutes ses forteresses, diminué des

villes de Longwy et de Saar-Louis, qui demeurèrent à la France, et chargé de la servitude du passage des troupes françoises. On convint d'arbitres pour régler les objets de contestation qui demandoient trop de temps. Le roi de Suède, comme duc de Deux-Ponts, les maisons de Bade, Wirtemberg, Linange, l'ordre teutonique eurent chacun leur part. Les petites villes et forts le long du Rhin furent appliqués à la France et à l'Empire; le tout, disoit-on, selon le traité de Westphalie, qu'on violoit toujours sous prétexte de l'interpréter. Ainsi on mettoit de la cendre sur le feu, non pour l'éteindre, mais pour le conserver, et de tous côtés on ramassoit les matières combustibles qui, deux ans après, ont embrasé l'Europe.

[1698] Charles II, roi d'Espagne, de Naples et de Sicile, souverain de la Flandre, d'une partie de l'Italie, de plusieurs îles dans l'Océan et la Méditerranée, des Philippines dans la mer des Indes, empereur du Mexique et du Pérou; Charles II, sans enfans, languissoit menacé d'une mort prochaine. Il plut aux Anglois et aux Hollandois, qui n'avoient aucun droit à cet héritage, d'en faire le partage; ou plutôt ce fut Guillaume, prince d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, l'âme, pour ainsi dire, de ces deux nations; ce fut ce politique, toujours ennemi

de Louis XIV, qui imagina de démembrer la succession, de peur que les enfans de ce prince et de Marie-Thérèse son épouse, sœur aînée de Charles, n'eussent cet héritage tout entier. Par un traité signé à la Haye le 16 octobre 1698, les républicains et les insulaires donnoient la couronne d'Espagne à Joseph-Ferdinand Léopold, prince électoral de Bavière, petit-neveu du monarque espagnol par Marie-Thérèse son aïeule, première épouse de l'empereur Léopold, et sœur cadette de Marie-Thérèse, reine de France. Au dauphin, fils de cette dernière, à qui la succession appartenoit de droit, les distributeurs des états de Charles II abandonnoient les royaumes de Naples et de Sicile, des îles situées sur la côte de Toscane, et quelques villes d'Espagne et d'Italie à la convenance de la France ; ils donnoient enfin à l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold et d'Éléonore de Neubourg, le duché de Milan.

Ce partage avoit été minuté à Londres sous les yeux de Guillaume, et en présence d'un ambassadeur françois, qui paroît n'avoir été que simple témoin. Quand il fut question de la signature à la Haye, le roi d'Angleterre stathouder fit en sorte qu'il s'y trouvât des ambassadeurs de plusieurs puissances, que ses agens étoient allés solliciter

jusque dans leur palais ; mais, excepté les représentans des Anglois et des Hollandois, il n'est pas certain que les autres aient donné un consentement formel.

Charles II apprit cette convention, quoiqu'on se fût efforcé de la lui cacher. Il fut piqué que l'on démembrât ses états de son vivant, et fit, en 1698, un testament par lequel il instituoit le prince électoral de Bavière son héritier, non partiellement, comme faisoit le traité de la Haye, mais en totalité. Malheureusement ce prince mourut âgé de sept ans, au commencement de 1699.

[1699] Aussitôt nouveau partage qui donne à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne, confirme au dauphin ce que le premier lui accordoit, et y ajoute même la Lorraine, qui seroit échangée contre le Milanez. Léopold, auquel ce traité fut communiqué, témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on n'accordoit pas le tout à lui-même, ou du moins les parties qu'il désiroit principalement ; aussi, après bien des tergiversations, il refusa nettement d'accéder au traité, malgré les instances pressantes de Louis XIV. Charles II fut aussi choqué du démembrement de son royaume, prononcé par cette convention, qu'il l'avoit été la première fois. Au même mal même remède. Après bien des doutes et

des consultations tant auprès des universités d'Espagne qu'auprès du pape, il écouta la voix du sang, et fit un nouveau testament, par lequel il appela à sa succession totale Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de Marie-Thérèse sa sœur aînée. Si Philippe devenoit roi de France, le duc de Berri son frère lui étoit substitué, et après eux l'archiduc Charles, petit-fils de Marie-Anne d'Autriche, sœur de son père, morte femme du dernier empereur Ferdinand III. Ceux-ci mourant ou exclus par la possession acquise, soit du sceptre impérial, soit de la couronne de France, incompatibles avec le trône d'Espagne, le testateur appeloit le duc de Savoie, descendant d'une fille de Philippe II; et il ne permettoit en aucun cas le démembrement de la monarchie espagnole.

[1700] Le testament est du 2 octobre 1700, et le roi d'Espagne mourut le premier novembre. La junte nommée par lui pour administrer pendant la vacance, se hâta de faire part du testament au conseil de Versailles. En cas de tergiversations, de propositions, de démembrement, de refus enfin d'une acceptation pure et simple, l'ambassadeur espagnol avoit ordre de se rendre à Vienne, et d'y porter les offres que l'on rejetoit en France. L'embarras du conseil fut extrême. Se contenteroit-on des beaux états que le

traité de partage ajoutoit à la France, ou décoreroit-on la maison régnante de plusieurs couronnes qui seroient peut-être disputées? Si l'on s'en tenoit au partage, on ne pouvoit éviter la guerre avec l'empereur, qui, en vertu du testament, se verroit légitimement autorisé à conserver la totalité de l'héritage à son fils; et, si on le rejetoit, non-seulement il faudroit l'avoir avec le même empereur, qui se verroit frustré de ses espérances, mais encore avec l'Angleterre et la Hollande, blessées sans doute de l'oubli des engagemens contractés avec elles. « Si la guerre étoit inévitable, dit le marquis de Torci dans ses mémoires, il falloit la faire pour soutenir le parti le plus juste; certainement c'étoit celui du testament, puisque le roi d'Espagne rappeloit ses héritiers naturels à sa succession, dont ils avoient été injustement exclus par ses prédécesseurs. Dès qu'on rejetoit le testament, au contraire, la guerre devenoit injuste. Quelle raison pour la déclarer à l'Espagne? à quel titre s'emparer d'une partie de ses états? quel tort son dernier maître avoit-il fait à la France, en reconnoissant un de ses princes pour son héritier universel? et quelle injustice faisoit la nation espagnole de se soumettre et de se conformer aux volontés équitables de son roi? » N'y avoit-il pas même une ingratitude coupable à traiter en

ennemis des peuples qui témoignoient une bonne volonté aussi généreuse, et à démembrer, par la voie des armes, un pays qui s'offroit lui-même tout entier avec un abandon si absolu. Ces considérations puissantes, et la nécessité de prendre parti sur-le-champ, qui excluoit les moyens termes, firent incliner pour ce qu'on a durement et injustement appelé le conseil de la vanité. Il est certain que Louis sacrifia les intérêts de son propre royaume; et si les autres puissances n'eussent point été aveuglées sur les leurs, elles auroient reconnu que le nouvel ordre de choses leur étoit beaucoup plus avantageux que celui qu'elles avoient imaginé. « Mille exemples devoient leur avoir appris qu'on n'est point ami pour être du même sang, et qu'une maison peut acquérir des royaumes pour ses princes, et n'en être pas plus redoutable à l'Europe. » Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre; et Philippe, proclamé à Madrid, le 24 du même mois, partit le 4 décembre pour se rendre dans son royaume.

Jamais acquisition ne s'annonça d'une manière moins contestée que celle qui donnoit les vastes états de la monarchie espagnole à la maison de Bourbon. L'Angleterre, la Hollande, le Portugal, le duc de Bavière et toute l'Italie reconnurent Philippe V. L'empereur

seul fit des protestations. Les Espagnols acquiescèrent avec une espèce d'enthousiasme à la volonté de leur défunt roi; et partout, dans les garnisons et les armées, ils se joignirent aux François.

[1701] Ce fut dans les Pays-Bas d'abord que se fit remarquer cette union intime des deux nations. L'électeur de Bavière, confirmé dans le gouvernement des Pays-Bas pour l'Espagne, y ayant mis toutes les places fortes au pouvoir des François, on en fit sortir vingt-deux bataillons hollandois, que les États-généraux, toujours en défiance de la France, avoient obtenu d'y établir, sous prétexte de leur propre sûreté. Les alarmes que conçurent les Provinces-Unies de cette mesure, le mécontentement de l'empereur et les appréhensions de Guillaume sur le concert des deux gouvernemens de France et d'Espagne, réveillèrent aisément leur haine commune, et le 11 septembre fut signée entre eux une nouvelle ligue, ayant pour objet de s'emparer des Pays-Bas espagnols, du duché de Milan, des royaumes de Naples et de Sicile, et des ports de Toscane. L'article 6 est remarquable, en ce qu'il indique les motifs que les Hollandois et les Anglois surtout avoient de s'immiscer dans une querelle de famille qui ne les regardoit pas. Il porte que les possessions dont ils s'empareront au-delà

des mers sur la France et l'Espagne, leur resteront, et que jamais les confédérés ne souffriront que les royaumes de France et d'Espagne soient réunis.

Louis XIV donna lieu à cette clause, parce qu'après le départ du duc d'Anjou pour l'Espagne, il envoya à son petit-fils des lettres-patentes, par lesquelles son droit à la couronne de France lui étoit conservé au défaut du duc de Bourgogne et de ses descendans, ce qui exposoit les deux royaumes à passer un jour sous le même sceptre, contre la volonté expresse du testateur. Cette précaution impolitique du roi de France servit beaucoup à l'empereur et à ses deux alliés, pour en attirer d'autres, par la crainte des forces immenses dont la France alloit disposer.

Les contractans étoient convenus qu'il seroit libre aux autres puissances d'accéder à leur alliance, et les efforts qu'ils firent pour les y attirer ne furent pas infructueux. Presque tous les cercles de l'Allemagne, effrayés du fantôme de la monarchie universelle, à laquelle Louis XIV fut accusé d'aspirer, épousèrent leur querelle, et l'empereur mit particulièrement dans ses intérêts l'électeur de Brandebourg, Frédéric I, en lui conférant le titre et la dignité de roi de Prusse. Ainsi dix ans auparavant il s'étoit attaché le duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, qui penchoit

pour la France, en érigeant pour lui, non sans beaucoup d'oppositions, un neuvième électorat. Non-seulement les princes d'Allemagne, auparavant nos alliés, s'alarmèrent, mais l'Italie encore trembla; et Victor-Amédée, auquel on eut la maladresse de refuser le duché de Milan, qu'on lui avoit d'abord promis, d'allié infidèle devint bientôt ennemi déclaré.

La reconnoissance du prince de Galles par Louis XIV pour roi d'Angleterre, après la mort de Jacques II, n'entra pour rien, ainsi qu'on l'a répété souvent, dans les motifs qui poussèrent Guillaume à cette alliance, attendu que cet acte est antérieur de cinq jours à la mort de Jacques; mais comme le traité n'étoit point encore public, Guillaume laissa croire que ce pouvoit être la cause de sa rupture, et il s'en autorisa, comme d'une infraction au traité de Ryswik, pour rappeler son ambassadeur.

Contre tant d'ennemis, la France se fortifia de l'alliance du roi de Portugal, de celle de l'électeur de Bavière, qu'on flatta du gouvernement héréditaire des Pays-Bas, de celle de l'électeur de Cologne son frère, et enfin de celle du duc de Savoie, dont on crut s'être assuré par le mariage de sa fille cadette avec le jeune roi d'Espagne; mariage qui établissoit un double lien entre la maison de Savoie

et celle de Bourbon. Le nord de l'Europe fut étranger à cette guerre. La cupidité le retenoit engagé dans d'autres débats. L'apparence d'une spoliation facile avoit uni le Danemarck, la Pologne et la Russie contre le jeune roi de Suède Charles XII, qui, héros à dix-huit ans, venoit de forcer le Danemarck à une paix séparée, et de battre, avec vingt mille Suédois seulement, quatre-vingt mille Russes, qui, sous le czar Pierre, assiégeoient Narva.

La guerre commencée en Italie s'étendit bientôt sur les deux continens, dans les îles, et partout enfin où les François et les Espagnols avoient des établissemens. Louis XIV fit des efforts prodigieux, recruta promptement ses armées et restaura la marine, que les victoires mêmes de la dernière guerre avoient affoiblie. Il créa dix maréchaux de France, et trouva de dignes successeurs des Condé, des Turenne et des Luxembourg, dans les Catinat, les Barwick, les Villars, les Vendôme, et beaucoup d'autres qui, malgré quelques défaites, soutinrent avec éclat l'honneur de la France pendant cette guerre. Elle dura onze ans, toujours également animée, avec des alternatives de succès et de revers, qui la rendirent très-ruineuse pour tous les lieux où elle porta ses fureurs ; et ces lieux sont toute l'Espagne, toute l'Italie, tous les Pays-Bas, une très-grande partie de l'Alle-

magne, quelques côtes du Portugal, de la Hollande, de la France même, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique sur plusieurs points, et enfin presque tout l'univers, où les Anglois envoyoient la dévastation et l'incendie, tranquilles eux-mêmes dans leur île, où ils furent à peine inquiétés par des descentes peu fréquentes et sans suites.

L'empereur, comptant d'avance sur les secours de ses alliés, n'avoit pas attendu la conclusion de la ligue pour agir hostilement. Le prince Eugène, à la tête de trente mille hommes, sans égard à la neutralité de Venise, déboucha des gorges du Trentin sur son territoire, et suivit la gauche de l'Adige. Une armée, double de la sienne, composée de François, d'Espagnols et de Piémontois, commandés par Catinat, par le prince Thomas de Vaudemont, fils de celui qui étoit au service de l'empereur, et par le duc de Savoie, généralissime de toutes les troupes, l'attendoit sur les frontières du Milanez. L'exemple des Impériaux les autorisant à s'avancer sur le territoire neutre, ils se disposèrent à défendre le passage du fleuve. On prétend que déjà le duc, dévoué secrètement à la cause qu'il sembloit combattre, faisoit part aux ennemis des résolutions des alliés. A l'aide de ces renseignemens, il fut facile au prince Eugène de forcer le poste de Carpi, et de

traverser l'Adige et le Mincio. Catinat soupçonna de bonne heure la cause de ses succès et en fit part au roi. Mais cet avertissement n'aboutit qu'à le faire rappeler et à lui faire donner pour successeur le maréchal de Villeroi, qui, aussi prévenu que la cour contre les avis de Catinat, débuta par se concerter avec le duc de Savoie, pour attaquer le camp du prince Eugène à Chiari, dans le Bressan. Il n'étoit pas même besoin de trahison pour que cette entreprise fût téméraire : aussi Catinat, qui n'avoit pas encore quitté l'armée, se fit-il répéter l'ordre de marcher en avant. L'avis qu'en reçut d'ailleurs le prince Eugène fut une nouvelle raison d'échouer, et l'on fut repoussé, malgré les preuves de courage dont le duc de Savoie masqua son intelligence avec lui. Catinat, blessé, rendit néanmoins l'important service de diriger la retraite, et la fit de l'autre côté de l'Adda. L'hiver sépara les armées : les Impériaux le passèrent dans le Mantouan, et s'emparèrent, pendant sa durée, de Guastallé et de la Mirandole.

Le roi avoit eu deux autres armées sur pied, l'une en Flandre et l'autre sur le Rhin. Mais la première, sous les ordres du maréchal de Boufflers, n'ayant point d'ennemis à combattre, se borna à creuser, pour couvrir les Pays-Bas, des lignes qui s'étendoient depuis Anvers jusqu'à Huy, aux environs de Namur.

La seconde se tint également en observation sur la frontière. Ce n'étoit plus Barbesieux qui dirigeoit les opérations de la guerre. Il étoit mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de Chamillard, contrôleur-général depuis que M. de Pontchartrain avoit été promu à la dignité de chancelier, en 1699, réunit alors les deux emplois. Simple conseiller au parlement, son adresse au billard l'avoit introduit à la cour. Un grand fonds de modestie, de douceur et d'intégrité le fit goûter de madame de Maintenon et ensuite du roi, qui le fit d'abord passer de l'intendance de Rouen à celle des finances, et qui, se méprenant depuis sur la nature et l'étendue de ses talens, le nomma ministre. Louis espérant même obtenir plus d'unité d'action dans les opérations de la guerre et des finances en cumulant les deux ministères sur une même tête, fit choix de lui pour l'investir de ce double emploi. Mais Chamillard, déjà trop foible pour porter le premier fardeau, fut écrasé par la surcharge, et les affaires s'en ressentirent.

[1702] Le prince Eugène ouvrit la seconde campagne par l'entreprise hardie de la surprise de Crémone, où étoit le quartier-général de l'armée françoise. Quatre cents hommes, après avoir jeté la nuit un pont sur le fossé, entrèrent par un égoût qui communiquoit à

la maison d'un des curés de la ville, attaché au parti de l'empereur. Ils ouvrirent une des portes à quatre mille hommes, dont le prince avoit dérobé la marche aux généraux françois, et tous ensemble ils se dirigèrent sur le quartier du maréchal de Villeroi. Celui-ci étoit monté à cheval au premier bruit qui s'étoit fait entendre, et comme il en recherchoit la cause, il se trouva investi de toutes parts, et fut fait prisonnier. Heureusement deux régimens irlandois qui se trouvèrent prêts firent résistance, et donnèrent à la garnison le temps de s'armer. Elle n'auroit pu néanmoins tenir contre le surcroît de forces qui arrivoit au prince par le pont du Pô, défendu seulement par cent hommes, si le guide des Allemands dans la ville n'eût été tué comme il les conduisoit sur le même point. Privés de son secours, ils s'égarèrent dans les rues, ce qui permit à un régiment de la garnison de les prévenir et de couper le pont après avoir repoussé les assaillans. Eugène, devenu ainsi inférieur aux troupes de la ville, ne s'obstina point à combattre, et prit le parti de la retraite, emmenant avec lui en grand nombre de prisonniers.

Vendôme, envoyé pour remplacer Villeroi, fut rejoint par Philippe V, qui, après avoir passé d'Espagne à Naples, où il se fit reconnoître, vint ranimer encore l'armée par sa

présence. D'heureux succès signalèrent leur réunion, et leurs premiers efforts firent lever à Eugène le blocus de Mantoue. Poursuivant leurs avantages, ils se disposoient à lui couper la communication de la Guastalle et de la Mirandole, en se plaçant entre les villes et le Pô, lorsque le prince, traversant lui-même le fleuve à leur insu, se cacha dans l'entre-deux de sa rive droite et de la digue du Zéro, près de laquelle les alliés vinrent imprudemment asseoir leur camp, sans avoir exploré le terrain au-delà. Il s'étoit proposé de les attaquer au moment où les fourrageurs étant aux champs et l'infanterie à la recherche de la paille et de l'eau, il lui seroit aisé de forcer le camp et de s'emparer des armes en faisceaux et de la majeure partie des chevaux au piquet. L'accomplissement de ce hardi projet eût entraîné la ruine totale de l'armée : un hasard en prévint l'exécution. Les sinuosités du Zéro et de la digue élevée pour contenir ses eaux se trouvèrent en un point tellement rapprochées du camp, qu'un officier, par désœuvrement et sans autre but que de satisfaire sa curiosité, s'avisa d'y monter pour jeter un coup d'œil sur le pays d'alentour. Quel fut son étonnement d'apercevoir toute l'infanterie impériale en ordre de bataille, couchée ventre à terre, et la cavalerie par derrière pour la soutenir ! Il donna aussitôt l'alarme, et le

combat ne tarda pas à s'engager. Les Impériaux n'eurent qu'à monter sur la digue pour mettre sous leur feu l'armée combinée qui n'étoit point formée en bataille. Bientôt ils la franchirent pour s'approcher davantage; mais le terrain embarrassé de haies et de buissons les empêcha d'aborder tout le front, et donna le temps aux alliés de se former peu à peu. Quand l'armée fut en ligne, l'attaque devint sans objet, et les assaillans se couvrirent de nouveau de la digue. Telle fut cette bataille de Luzara, livrée le 15 d'août, et dont chaque parti s'attribua le gain : mais la prise presque immédiate de Luzara même et de Guastalle, par l'armée des deux couronnes, prouva de quel côté étoit l'avantage.

Guillaume, veuf depuis plusieurs années de Marie Stuart, mourut au commencement de celle-ci. On crut un instant que cet événement pourroit introduire quelque changement dans la politique des cours; mais la reine Anne, belle-sœur de Guillaume, et qui lui succéda, entra avec ardeur dans la confédération, et se piqua de remplir avec exactitude les conditions du traité signé par son prédécesseur. En conséquence, le comte de Marlborough, qui avoit étudié la guerre sous Turenne, et qui, par sa femme, exerçoit la plus grande influence sur la reine Anne, et par ses alliances sur le ministère,

fut envoyé dans les Pays-Bas avec le titre de généralissime.

Les hostilités, sans déclaration de guerre, y avoient prévenu son arrivée. Cohorn, des environs de l'Ecluse, étoit entré dans la châtellenie de Bruges et y avoit levé des contributions, tandis qu'un autre corps de troupes hollandoises et angloises, stationné vers Clèves, sous le commandement du comte d'Athlone, couvroit sur le Rhin le siége de Kayserswerth, dirigé par le prince Walrad de Nassau-Sarbruck, général de l'empereur. L'armée françoise, commandée par le duc de Bourgogne, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, s'avança de ce côté, et poussa jusqu'à Nimègue, qu'on se flattoit de réduire; mais la retraite du comte d'Athlone sous les murs de la ville rendit l'entreprise impossible. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva Marlborough avec des renforts. Le duc de Bourgogne, inférieur en nombre, ne put que se tenir sur une défensive timide, qui lui fit perdre beaucoup de terrain. Enfin, las de reculer devant un ennemi qui chaque jour lui offroit la bataille qu'il ne pouvoit accepter, il retourna à Versailles. Le maréchal de Boufflers fit retraite aussitôt sur le Brabant, et vit Venloo, Ruremonde et Liége tomber successivement au pouvoir du général an-

glois, qui affranchit ainsi le cours de la Meuse de la domination espagnole.

Les villes du Bas-Rhin, dans l'électorat de Cologne, avoient pareillement succombé sous les derniers efforts du prince de Nassau: et dans le même temps l'archiduc Joseph, roi des Romains, dirigé par le prince de Bade, assiégeoit Landau, que l'art de Vauban venoit de porter au rang des places fortes du premier ordre. Aussi le siége dura-t-il trois mois, et plus qu'on ne l'avoit présumé. Catinat, qui commandoit en Alsace, trop foible pour le traverser, fut contraint d'être tranquille spectateur de cette prise, ainsi que de celle de Haguenau. Il se retira sous le canon de Strasbourg, laissant trop apercevoir la dessein et la nécessité de s'en tenir à une défensive qui permettoit à l'ennemi de troubler la jonction projetée de l'électeur de Bavière avec l'armée françoise.

La cour avoit résolu pourtant de l'opérer; et Villars, lieutenant-général sous Catinat, et connu pour son caractère entreprenant, fut chargé de l'effectuer avec une division de l'armée. Dans ce dessein, il s'approche d'Huningue, fait relever les fortifications d'une île du Rhin qui étoit en face, et qui avoient été démolies à la paix de Riswick, y place de l'artillerie, et à la faveur de son feu,

tablit un pont au-delà, malgré la résistance
u prince de Bade, posté de l'autre côté sous
e canon de Fridelingue. Un des officiers de
Villars s'emparoit dans le même temps de
Neubourg, à quatre lieues au-dessous d'Hu-
ningue, et faisoit mine d'y construire un
autre pont. Le prince en prit de l'inquiétude,
et, craignant d'être attaqué sur ses deux
flancs, il se disposa le 24 octobre à gagner
les montagnes auxquelles il étoit adossé, ce qui
le laissoit toujours interposé entre l'électeur
et les François. Se flattant d'achever ce chan-
gement de position avant de pouvoir être at-
teint, il négligea de soutenir son infanterie et
sa cavalerie l'une par l'autre, et leur assigna
des routes différentes. Mais la promptitude
des François à passer le Rhin trompa ses cal-
culs. L'infanterie françoise, escaladant les
hauteurs par lesquelles se retiroit l'infanterie
impériale, parvint à l'atteindre, et après une
légère résistance, la poussa dans la vallée, où
le combat finit. Quelques François, emportés
par leur courage, se hasardèrent de l'y pour-
suivre; mais, reçus par le gros des ennemis,
ils furent mis en fuite à leur tour, et com-
muniquèrent un tel effroi aux troupes victo-
rieuses, qu'elles rétrogradèrent avec un dés-
ordre dont heureusement l'ennemi ne put
s'apercevoir, et que Villars eut bien de la
peine à calmer.

La véritable bataille eut lieu dans la plaine entre les deux corps de cavalerie. Celle des Impériaux, déjà engagée en partie dans un défilé où ses flancs étoient protégés d'un côté par la montagne, et de l'autre par le fort de Fridelingue, se voyant atteinte, rebroussa chemin, et, trompée par une feinte retraite de la part de le cavalerie françoise, déboucha imprudemment dans la plaine, où elle perdit la protection du fort qu'elle laissa derrière elle. C'étoit à ce moment que l'attendoit la cavalerie francoise. Profitant de l'embarras de l'ennemi dans sa nouvelle formation sur un terrain plus étendu, elle l'attaqua avec avantage et le poursuivit même dans le défilé, sans redouter le canon du fort, qui eût tiré également sur les Impériaux et sur les François. Les soldats saluèrent Villars en qualité de maréchal de France, sur le champ de bataille, et le roi confirma le vœu qu'ils manifestèrent. Louis, depuis quelques mois, ne recevoit que des dépêches décourageantes. Cette victoire en interrompit le cours, et fit sur lui une impression de soulagement dont il fut bien aise de témoigner sa reconnoissance à celui qui la lui faisoit éprouver. « Je suis François autant que roi, disoit-il au général, et ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt. »

Cette victoire d'ailleurs n'eut pas immé-

diatement les suites qu'on s'en étoit promises. L'électeur, qui avoit pris Ulm et Biberach, pour faciliter l'accès des François jusqu'à lui, et qui se disposoit même à faire une partie du chemin, voyant les succès de l'archiduc et l'inaction de Catinat, réfléchit à sa position isolée au milieu de l'Empire, et commençant à trembler pour lui-même, prêta l'oreille aux propositions de l'empereur. De là son immobilité en Souabe au moment du triomphe de Villars. Mais l'empereur s'étant rendu difficile sur les propositions de l'électeur, la négociation se rompit, et la France s'attacha le dernier par des liens plus fermes, en lui concédant, au nom de Philippe, la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est probable que si cette cession eût été faite plus tôt, les Hollandois, désintéressés dans les chances de la guerre, n'y eussent point pris part, non plus que l'Angleterre, et que la France, supérieure alors à Léopold, qui n'avoit d'ailleurs aucune voie pour porter la guerre en Espagne et dans les colonies espagnoles, l'auroit aisément forcé à la paix. Cependant il n'étoit plus temps pour les François de se hasarder sans munitions et sans vivres dans les passages difficiles de la forêt Noire. Le prince de Bade, en s'éloignant et en suivant le cours du Rhin, sembloit y inviter Villars; mais celui-ci se défia de cette

complaisance, et jugea plus prudent de regagner l'Alsace.

Louis XIV avoit besoin de la victoire de Villars pour compenser le chagrin qu'il dut ressentir au même temps du désastre des flottes françoise et espagnole dans le port de Vigo. L'amiral Rooke et le duc d'Ormond, trompés par de fausses intelligences, s'étoient présentés devant Cadix avec une flotte de soixante et dix vaisseaux et des troupes de débarquement. Frustrés dans leurs espérances, et instruits que les galions de la Havane, convoyés par le comte de Château-Renaud, venoient d'entrer à Vigo en Galice, ils formèrent le projet de s'en emparer. Deux mille cinq cents hommes qu'ils mirent à terre près du port surprirent le fort qui le protégeoit, et qui dès lors le foudroya. La flotte angloise força en même temps, par la seule impulsion de ses vaisseaux, une estacade par laquelle on avoit cru fermer le port; et, quand elle y fut entrée, sa supériorité ne permit pas de penser à autre chose qu'à lui soustraire le plus qu'on pourroit de sa proie, soit en déchargeant les galions, soit en livrant les vaisseaux aux flammes. Il ne fut possible d'exécuter ce plan qu'en partie. Les Anglois prirent dix vaisseaux de guerre et onze galions, et on ne put en brûler ou en faire échouer que douze. Cette expédition fit éprouver à la marine

des deux couronnes un dommage irréparable pendant la guerre, et assura l'empire de la mer aux Anglois.

[1703] L'électeur de Bavière, confirmé dans l'alliance de la France, fit preuve pendant l'hiver d'une activité qui malheureusement se démentit bientôt. Non-seulement il battit à Scharding, près de Passau, le comte de Schlyck, général de l'empereur, et de l'autre côté du Danube, près d'Amberg, capitale de son palatinat de Bavière, le comte de Styrum, général des Cercles : il s'empara encore de Ratisbonne et de Neubourg; en sorte que, depuis Ulm jusqu'à Passau exclusivement, il se trouva maître de tous les passages du Danube. Villars qui, à la tête de vingt mille hommes, n'attendoit que la fonte des neiges pour essayer de le joindre, ne demeura pas oisif. Passant le Rhin à Huningue, il descendit le fleuve, fit replier les quartiers du prince de Bade, enleva une partie de ses bagages et de ses munitions, le prévint sur la Kintzig, le força à rétrograder dans ses lignes de Stolhoffen, près de Bade, et investit Kehl, sans que l'ennemi pût s'y opposer. Pressé d'emporter ce fort, il rejeta les plans d'une attaque régulière qui avoient été dressés par Vauban; et, persuadé qu'à la guerre tout dépend d'en imposer à son ennemi, et, dès qu'on a gagné ce point, de ne plus lui donner

le temps de reprendre cœur, il établit le sien sur la connoissance qu'il avoit de l'ardeur de ses troupes, et sur la mollesse au contraire qu'il ne tarda pas à reconnoître dans la défense. S'écartant des règles ordinaires, hasardant plus qu'il n'eût été prudent en d'autres circonstances, négligeant d'attaquer certains ouvrages qui tomboient ensuite d'eux-mêmes par la prise des autres, ne quittant pas la tranchée afin de veiller à la stricte exécution de ses ordres, mettant quelquefois la main à l'œuvre pour l'exemple, et se familiarisant avec le soldat dont il exaltoit le courage par ses éloges, il réussit en treize jours à prendre une des plus fortes places de l'Europe, et il eut encore le temps de rentrer en Alsace, et d'y donner à ses troupes une quinzaine de jours de repos dont elles avoient besoin.

Villars, reprenant au commencement d'avril son grand projet, se proposa d'attaquer d'abord dans son camp le prince de Bade, qui pouvoit inquiéter sa marche. Les ordres étoient donnés pour s'en approcher, lorsque ses officiers généraux prétendirent avoir rencontré des impossibilités imprévues. Cet incident le força à assembler un conseil où, contre son opinion et à son grand regret, il fut décidé de ne pas attaquer. Laissant donc au maréchal de Tallard le soin de tenir le prince en échec, il s'enfonça dans la vallée de

la Kintzig; et, après douze jours de travaux et de combats dans cette route difficile, défendue à chaque pas par des abattis, des retranchemens et des forts, il déboucha enfin à Villingen, près de la source du Danube. La jonction avec l'électeur s'effectua quelques lieues plus loin à Dutlingen; et de ce moment commencèrent entre les deux chefs des dissensions perpétuelles, qui firent perdre tous les fruits que l'on devoit attendre de la réunion de leurs forces.

Dès l'abord, et par la considération mesquine de s'approprier, comme chef des armées réunies, les contributions imposées par Villars, l'électeur vouloit qu'on marchât immédiatement à l'armée des Cercles, postée derrière le Necker. Il coloroit son motif de l'espoir qu'en battant le comte de Styrum, on ameneroit les Cercles à la neutralité. Villars opposa l'impossibilité d'obtenir ce résultat par une simple défaite; la facilité d'ailleurs de la prévenir de la part du comte par un simple déplacement, et la nécessité enfin de donner du repos à la cavalerie, harassée de fatigue, et qui ne pouvoit risquer de gagner le Necker en franchissant les montagnes intermédiaires, dites les *petites Alpes*, sans courir la chance de perdre tous les chevaux. Il opina donc à laisser d'abord reposer l'armée, et il proposa, quand elle seroit refaite, qu'une partie demeurant

en observation à Dillingen sur le Danube, le reste, avec les troupes de l'électeur, marchât rapidement sur Passau et sur Lintz, qui ne devoient opposer qu'une médiocre résistance, et de là droit à Vienne, dégarnie de troupes en ce moment, et où l'on pouvoit se flatter de conquérir la paix.

Villars eut la satisfaction de voir goûter ce plan par l'électeur, et l'exécution en fut fixée aux premiers jours de juin. Mais, l'époque arrivée, le prince, qui, selon les apparences, vouloit garder quelques ménagemens avec l'empereur, annonça l'impossibilité de marcher dans la nécessité où il se trouvoit de courir au secours de son château de Rotemberg, dans le Haut-Palatinat, château qui étoit menacé par le comte de Styrum. Villars lui représenta en vain l'inconvenance de sacrifier à la conservation d'une bicoque l'exécution d'un plan qui devoit être son propre salut et celui de ses alliés : rien ne put ébranler l'électeur. L'ennemi cependant trembloit dans Vienne : l'empereur vouloit l'abandonner, et le prince Eugène ne l'y retint que par cette considération que, si par hasard les alliés n'avoient pas effectivement la pensée d'y marcher, il falloit se garder de leur en inspirer la pensée par la fuite. A la paix de Rastadt, Eugène avouoit à Villars que, si en effet son plan eût été suivi, la paix probablement se

fût faite dix ans plus tôt, et à l'avantage de la France.

Villars au désespoir se réduisit à tenter l'électeur par l'attaque du Tyrol, sur lequel il avoit de vieilles prétentions. Il espéroit de cette démarche que les Impériaux en Italie rétrograderoient à la défense des pays héréditaires ; que Vendôme, en les suivant, leur fermeroit le retour en Lombardie, qu'il pourroit même se joindre à l'électeur, et que, du concours de leurs forces, quoique plus lentement, on obtiendroit les mêmes résultats. Villars eut la consolation de voir l'électeur, non-seulement adopter le nouveau projet, mais même l'effectuer. Le Tyrol fut envahi avec une facilité à laquelle on ne s'attendoit pas ; le comte de Stahremberg, qui commandoit en Italie, regagna les gorges du Trentin ; et Vendôme le suivit exactement, ainsi que l'avoit prévu Villars ; tout enfin prospéroit à souhait lorsque deux incidens, l'un au nord et l'autre au midi, vinrent arrêter tout à coup ces brillans succès.

Au midi, ce fut la défection du duc de Savoie. Dès le commencement de l'année, il avoit pris des engagemens avec l'empereur, qui lui abandonnoit le Montferrat. Il n'étoit cependant pas encore déterminé à changer de parti ; et l'on croit qu'il laissa transpirer cet accord pour exciter la jalousie de la France,

et parvenir à l'échange de la Savoie contre le Milanez, capital objet de ses désirs. Une négociation étoit ouverte sur ce sujet, on étoit même d'accord sur les articles importans, et l'on ne différoit plus que sur des minuties que le duc étoit disposé à sacrifier pour obtenir le principal, lorsque malheureusement pour lui et pour la France, sa ruse dévoilée eut un effet opposé à celui qu'il en avoit attendu. Irrité de sa duplicité, Louis XIV ordonna trop tôt de le traiter en ennemi. Sept à huit mille Piémontois, mêlés dans les rangs des troupes françoises, furent arrêtés prisonniers, et la Savoie fut envahie. Mais ce qui restoit encore de troupes au duc, et ses places fortes du Piémont, formèrent une diversion suffisante pour obliger Vendôme à revenir sur ses pas. Dans le même temps, et par suite de ce mouvement, les Tyroliens, revenus de leur première terreur, se rassemblent: presque tous chasseurs, et aidés de quelques troupes réglées qui les dirigent, ils assaillent avec avantage les Bavarois, qui se défendent assez mal, et ils les expulsent de leur territoire. L'électeur, qui s'étoit déjà établi à Inspruck, se vit contraint de l'évacuer avec hâte, et courut des dangers personnels dans sa retraite.

Au nord, le maréchal de Tallard avoit laissé échapper le prince de Bade; et, au lieu

de réparer cette faute en suivant la route qu Villars lui avoit ouverte, il s'amusa au siége de Brisach, dont il se rendit maître, et jeta encore ses vues sur Landau. De ces opérations décousues, il résulta que le prince de Bade rejoignit Styrum; que, devenu supérieur à Villars, il put se rapprocher de lui sans risque; qu'il assit un camp fortifié en présence de celui de Dillingen, et que, le laissant à la garde de Styrum, avec une partie suffisante de ses troupes, il put s'attacher avec l'autre à remonter le Danube pour le traverser, et se trouver ensuite à portée, soit de prendre les François à dos, soit d'envahir la Bavière.

Dans ce péril imminent, Villars renouvela à l'électeur les instances qu'il lui avoit déjà faites pour s'assurer d'Ausbourg, dont la possession avoit le double avantage de protéger les derrières de l'armée françoise, et de couvrir la Bavière. Il détacha en même temps une division considérable de son armée pour observer le prince, et pour l'obliger à remonter au moins le plus loin possible, afin de se procurer à lui-même plus de loisir pour faire ses dernières dispositions. Au moyen de ces mesures, l'ennemi ne put traverser le fleuve qu'au-dessus d'Ulm. Nouvelles instances alors de Villars à l'électeur, pour qu'il se rapprochât au plus tôt d'Ausbourg. Mais comme s'il

ne se fût point agi de lui-même et de son propre salut, il fallut le presser sans relâche pour prendre cette détermination. Il partit, mais il mit huit jours pour faire les quinze lieues de Munich à Ausbourg; et, lorsqu'il y arriva, la ville étoit depuis un jour au pouvoir du prince de Bade. Il restoit encore la ressource d'une bataille; mais l'électeur se refusa absolument à l'engager. Les François crioient à la trahison, et Villars ne savoit trop qu'en penser. D'une part, la tranquillité de l'électeur qui, dans ces momens difficiles, faisoit de la musique, et l'entretenoit de ses bâtimens et de ses jardins; et d'une autre, les ménagemens excessifs du prince de Bade, qui ne levoit aucune contribution sur la Bavière, sembloient indiquer en effet entre eux de l'intelligence. Humilié et outré des fautes qu'on lui faisoit commettre malgré lui, et inquiet encore des dangers qui en résulteroient pour l'armée, Villars ne put supporter cet état violent, et demanda son rappel, qui étoit également sollicité par l'électeur.

Dans ces entrefaites, il apprit que le maréchal de Styrum décampoit, et qu'il se dirigeoit sur Donawert, avec un équipage de bateaux. Il remontre aussitôt à l'électeur l'urgence de l'attaquer dans sa route, et n'en reçoit pour réponse que ses refus accoutumés.

Eh! bien, j'y marcherai seul avec les François, reprit Villars, et il donne l'ordre du départ. » Il fallut ces manières tranchantes pour entraîner l'électeur. Styrum fut atteint à Hochstædt et complètement battu. Il laissa cinq mille hommes sur le terrain, et on lui fit sept mille prisonniers. L'électeur ravi embrassa Villars sur le champ de bataille, et retomba dans ses précédentes irrésolutions.

Ce fut, pour ainsi dire, un malheur que cette victoire. On crut en France que l'armée n'avoit plus aucun besoin de secours, et Tallard, au lieu d'aller à son aide, s'attacha au siége de Landau. L'électeur partageoit la même opinion, et ne s'occupant que de ce qu'il croyoit la sûreté de son propre pays, il vouloit y concentrer les forces des alliés. C'étoit précisément le moyen d'y attirer l'ennemi, et de fermer toute issue au retour de l'armée françoise. Villars, au contraire, proposoit d'étendre l'armée de Bavière jusqu'aux montagnes, afin d'être toujours à portée des secours de la France; mais cet avis éprouva les plus vives réclamations de la part de l'électeur, qui se crut abandonné. Dans l'impossibilité de le ramener par des raisons, le général françois, qui jugeoit de l'imminence du danger, signifia seulement que, dès le lendemain, l'armée françoise marcheroit sur Memmingen. A cette parole le rouge monta

au visage de l'électeur, et jetant de dépit sur la table son chapeau et sa perruque : « J'ai commandé, dit-il, l'armée de l'empereur avec le duc de Lorraine, assez grand général, et jamais il ne m'a traité ainsi. — Feu M. de Lorraine, répartit Villars, étoit un grand prince et un grand général ; mais moi, je réponds au roi de son armée, et je ne l'exposerai pas à périr par les mauvais conseils qu'on s'obstine à suivre. » Et pour la seconde fois, en semblable circonstance, il donne l'ordre du départ. Subjugué pareillement par le même genre de fermeté, l'électeur l'ayant fait mander deux heures après : « Quels ordres me donne votre altesse? lui demande Villars. — C'est vous qui me les donnez, répondit-il, et c'est moi qui suis obligé de les suivre. Je marcherai où il vous plaira. » On marcha en effet dans la direction de Memmingen, et il suffit de ce premier mouvement pour dégager Ausbourg. Il ne falloit plus qu'attaquer le prince de Bade pour achever ; mais, comme fatigué du premier effort qu'il avoit fait, il fut impossible d'amener l'électeur à un second ; et Villars, poussé à bout, signifia son congé qu'il avoit reçu. Quelque désiré qu'il pût être des deux parts, la résolution du général dans les circonstances où l'on se trouvoit, produisit de la consternation dans le conseil du prince ; mais comme

Villars fut inflexible sur la condition qu'il mettoit à demeurer, et qu'il ne put vaincre à cet égard le vouloir ou l'irrésolution de l'électeur, il partit décidément, et rencontra à Schaffouse son successeur, le comte de Marsin, fils de celui qui s'étoit dévoué à la cause de Condé. Le roi proposa à Villars une armée en Italie; mais le duc de Vendôme y commandoit en chef, et Villars, qui venoit de connoître à ses dépens les inconvéniens d'un commandement partagé, refusa, et préféra même la commission obscure d'aller réduire les camisards des Cévennes.

Il y avoit un mois que Tallard étoit devant Landau, lorsque le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui avoit épousé la sœur de Charles XII, et qui lui succéda sur le trône de Suède, ayant été détaché des Pays-Bas et s'étant joint vers Spire au prince de Nassau-Weilbourg, général des troupes palatines, s'avança au secours de la place. Tallard, n'ayant laissé devant la ville que la garde de la tranchée, marcha au-devant de l'ennemi, qu'il rencontra achevant de se mettre en bataille au-delà de la seconde branche du Spirebach. Il avoit la vue foible : cette infirmité, qui le mettoit dans la nécessité de voir par les yeux d'autrui, lui fit prendre le mouvement d'une division ennemie qui prenoit position, pour un mouvement de crainte; et,

croyant instant de saisir l'occasion, il donna immédiatement l'ordre de charger, quoique l'armée fût encore en colonne, et que la totalité même ne fût pas réunie sur le champ de bataille. La vigueur de l'attaque suppléa au vice de la disposition, et la faute que commirent ensuite les ailes de l'ennemi en se rejetant sur leur centre, où elles portèrent le désordre, au lieu de prendre les François en flanc, et de les empêcher de s'étendre et de se former, acheva leur perte, et procura au maréchal le gain d'une bataille qu'il auroit dû perdre. Funeste avantage, qui lui fit une réputation qu'il étoit loin de mériter, et dont la France paya chèrement la méprise l'année suivante. Landau capitula le lendemain de la bataille. Trop inférieur à Marlborough, descendu cette année en Flandre avec le titre de duc, Villeroi ne put que borner ses progrès; et les diversions qu'il fit mine de tenter sur diverses villes ne purent prévenir la prise de Bonn, dernière place de l'électeur de Cologne, non plus que celle de Huy et de Luxembourg. Cohorn et le baron d'Opdam, du côté d'Anvers, forcèrent les lignes de Waës; mais le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar, qui y coururent, les obligèrent de se retirer sous le canon de l'Écluse, après les avoir battus au combat sanglant d'Eckeren.

Le Portugal étoit prêt à manquer aussi à la France : le roi, amorcé par quelques concessions en Galice et en Estramadure, et par le mariage qui lui fut proposé de sa fille avec l'archiduc Charles, en faveur duquel l'empereur et le roi des Romains renoncèrent à leurs droits sur l'Espagne, ouvrit ses ports à son gendre futur et aux Anglois, qui s'y transportèrent l'année suivante. A cette occasion fut conclu, entre l'Angleterre et le Portugal, ce fameux traité de commerce, par lequel les laines de la première et les vins du second sont déclarés l'objet d'un échange perpétuel entre les deux peuples; traité que l'on prétend avoir non-seulement fait passer en Angleterre la majeure partie de l'or du Brésil, mais assujetti même le Portugal son allié. La France n'en avoit plus qu'un seul; et elle y comptoit si peu, qu'avant la bataille d'Hochstædt, le roi, dans une lettre adressée à l'électeur, par le canal de Villars, et que celui-ci ne jugea pas à propos de remettre après l'action, laissoit à ce prince la faculté de faire son accommodement avec l'empereur, pourvu que son armée n'en souffrît pas. La victoire en effet changea ses pensées, et au moment où l'on croyoit la campagne finie, l'électeur, qui n'avoit pu vivre avec Villars, profitant au moins tardivement de ses conseils, s'empara, le 13 décembre, d'Aus-

bourg, et de Passau le 13 janvier. Mais ces conquêtes intempestives n'offroient plus alors que des avantages partiels, qui ne devoient point avoir de suites.

[1704] La situation de l'empereur, pressé d'un côté par les rebelles de Hongrie, et de l'autre par l'électeur, devenoit critique. Marlborough vint à son secours. Laissant dans les Pays-Bas le général Owerkerck sur la défensive, il traversa le Rhin à Coblentz, passa le Necker, joignit le prince de Bade près d'Ulm, et s'approcha avec lui de Donawert et des lignes de Schellenberg, derrière lesquelles étoit retranché le maréchal bavarois d'Arco. Ils l'y forcèrent après un combat sanglant, s'emparèrent successivement de Donawert, de Neubourg, d'Aicha, se présentèrent devant Ausbourg, où étoit avantageusement posté l'électeur, et coururent tout le pays jusqu'à Munich. Ils espéroient, par les ravages qu'ils y commirent, ébranler la fidélité de l'électeur, et ouvrirent à cet effet une négociation avec lui. Mais déjà Louis XIV avoit donné l'ordre à Tallard de lui conduire une armée de trente-cinq mille hommes, et le maréchal étoit en route. Tous les défilés des montagnes étoient gardés. Dans l'embarras de s'ouvrir un passage, Tallard demanda aux Suisses la permission de traverser leur territoire; et, malgré leur refus et leur

neutralité, il s'achemina vers leur pays. L'alarme y fut générale; on y fit des dispositions de défense, et les généraux de l'Empire portèrent toute leur attention et toutes leurs forces sur les issues de la Suisse. C'étoit ce qu'attendoit le maréchal. Aussitôt qu'il les sut dépostés, il marcha rapidement vers Fribourg, entra dans la vallée de Saint-Pierre, qui étoit à peine gardée, et, ayant rejoint le duc qui s'étoit avancé jusqu'à Biberach, ils firent repasser le Danube aux alliés.

Dans le même temps le prince Eugène, qui occupoit les lignes de Stolhoffen, échappoit à la vigilance du maréchal de Villeroi; et, ne laissant dans son camp que les troupes nécessaires à sa défense, suivoit Tallard de près, et l'observoit de l'autre côté du Danube. Il étoit à la hauteur de Hochstædt, et réuni à Marlborough, lorsque l'électeur et le maréchal traversèrent le fleuve pour porter les alliés à s'en éloigner. De toutes les tentatives c'étoit la plus inutile. Les alliés ne pouvoient plus se hasarder en Bavière sans courir le risque d'être coupés de leurs magasins, qui étoient à Nuremberg et à Nordlingen, et cette circonstance devoit même les obliger sous peu à quitter leur position. Ce qu'un peu de patience eût fait naturellement obtenir aux généraux françois et bavarois, en se bornant à inquiéter les convois

ennemis, ils prétendirent l'avoir par la force, et choisirent le moment où le prince de Bade étoit occupé au siége d'Ingolstadt. Mais il étoit accouru sur l'avis des deux autres généraux, qui, ayant de meilleures raisons pour accepter le combat, que les Bavarois et les François n'en avoient pour le livrer, s'étoient rapprochés de ces derniers.

On ignoroit cette réunion dans l'armée opposée. Les généraux y étoient persuadés que le mouvement des alliés n'étoit qu'une ruse pour masquer celui qu'ils projetoient vers leurs magasins, et peut-être faut-il attribuer à cette préoccupation la négligence extrême qu'ils apportèrent dans leur ordre de bataille. Il offroit l'aspect de deux armées placées l'une à côté de l'autre. Celle du maréchal de Tallard, appuyée à droite sur le Danube ; celle de l'électeur et du maréchal de Marsin, appuyée à l'armée de Tallard ; chacune ayant son infanterie à son centre, et sa cavalerie aux deux ailes ; en sorte que c'étoit un corps de cavalerie qui formoit le centre de l'armée totale. Pour comble de bizarrerie, vingt-sept bataillons de l'infanterie de Tallard étoient enfermés dans le village de Blanheim, où ils ne pouvoient agir, et l'armée restant en bataille à la tête de son camp, laissoit encore un intervalle immense entre son front et un ruisseau profond et fan-

geux, à la vérité, qui la couvroit. Chaque armée comptoit à peu près quatre-vingt mille combattans.

Le 13 août au matin, et presque à l'anniversaire de la victoire qu'avoit remportée Villars au même lieu, le prince Eugène, qui commandoit la droite des ennemis, passa sans obstacle le ruisseau, et attaqua Marsin et l'électeur. Toujours préoccupés par l'idée de la retraite des alliés, ils avoient pris d'abord ce mouvement pour une feinte, et ils s'attendoient si peu à combattre, que leurs fourrageurs étoient sortis le matin comme à l'ordinaire; mais, malgré leur surprise, ils repoussèrent le prince jusqu'au point d'où il étoit parti; et une seconde charge n'eut pas un meilleur succès. Tallard, au premier bruit, au lieu de rester à son aile pour observer l'ennemi de son côté, avoit couru à la gauche s'informer inutilement par lui-même de ce qui s'y passoit. Pendant son absence, Marlborough passoit le ruisseau et se formoit au-delà, dans l'espace vide qui lui étoit laissé. Les officiers-généraux, qui attendoient Tallard à chaque instant, n'osèrent prendre sur eux de donner des ordres pour troubler ce mouvement; en sorte que le général anglois put, avec son infanterie, aborder sans obstacle la cavalerie de l'armée françoise, la charger, la faire reculer, et rompre ainsi

la ligne de bataille. Dans ce moment Tallard revenoit à son aile. La foiblesse de sa vue le fit donner dans l'un des escadrons ennemis qui soutenoient l'infanterie angloise, et il fut fait prisonnier. Personne depuis ce temps n'ayant donné d'ordres, ce ne fut que confusion dans son armée, et la déroute ne tarda pas à y devenir totale. Marsin et l'électeur, malgré l'avantage qu'ils avoient eu d'abord, craignant d'être pris en flanc, repassèrent le Danube; et, brûlant leur pont derrière eux, firent retraite sur Ulm, sans penser à retirer de Blenheim le corps d'infanterie qui y étoit enfermé, avec quatre régimens de dragons, et qui, entouré de tout côté, se vit forcé, par une fatalité inconcevable et qui n'étoit jamais arrivée, à mettre bas les armes, sans avoir pu rendre de combat. Malgré tant de fautes et de malheurs, les vaincus firent chèrement acheter la victoire. Les alliés laissèrent douze mille morts sur la place; et ce ne fut qu'à ce prix qu'ils achetèrent la ruine de la moitié de l'armée qui leur étoit opposée. Les fuyards, en recueillant leurs garnisons sur le Danube, réunissoient encore quarante-cinq mille hommes; et si Villeroi, qui eût prévenu peut-être cette catastrophe en suivant de près le prince Eugène, eût passé en ce moment les montagnes, ils pouvoient tenir tête encore à l'ar-

mée victorieuse. Mais, soit que Villeroi n'avançât pas, soit que l'électeur et Marsin ne se crussent pas en état de l'attendre, ils gagnèrent eux-mêmes l'Alsace et abandonnèrent cent lieues de pays aux alliés. L'électeur, cruellement puni de s'être privé des conseils et de l'activité de Villars, perdit toute la Bavière; et l'électrice, qui avoit toujours tenu le parti de l'empereur, obtint à peine, par composition, qu'on lui laisseroit Munich et son bailliage pour son entretien et celui de ses enfans. Les impériaux suivirent les fuyards sur le Rhin, et finirent la campagne par la prise de Landau et de Trarbach, dont s'emparèrent le prince de Bade et le roi des Romains.

Quelques légers succès obtenus en Italie furent loin de compenser les pertes immenses que l'on faisoit en Allemagne. Le duc de Vendôme s'étoit emparé du duché de Modène, de Verceil et d'Yvrée; et le duc de La Feuillade, gendre du ministre Chamillard, qui avoit soumis la Savoie l'année précédente, prit encore, pendant le cours de celle-ci, Suze et Pignerol; mais, de leur côté, les Impériaux dépouillèrent le duc de Mantoue et celui de La Mirandole.

Il y eut peu d'événemens marquans en Flandre, où les armées, affoiblies de part et d'autre, s'en tinrent à peu près à la défen-

sive; mais la guerre s'étoit étendue sur les frontières de l'Espagne et du Portugal. Les Anglois, au commencement de l'année, avoient transporté l'archiduc Charles à Lisbonne, avec douze mille hommes de troupes angloises et hollandoises, commandées par le duc de Schomberg. Les Espagnols et les François avoient pour chef le duc de Berwick. Les derniers eurent l'avantage de la campagne, avantage d'ailleurs qui se réduisit à peu de chose. Schomberg, mécontent des Hollandois et de la reine de Portugal, demanda sa retraite, et fut remplacé par un autre François, le comte de Galloway, connu auparavant sous le nom de Ruvigny. Agent des protestans à la cour, la révocation de l'édit de Nantes l'avoit exilé de son pays, et il en étoit sorti avec un ressentiment qui lui fit prendre la part la plus active à toutes les guerres contre la France.

Dans le cours de la campagne, l'amiral Rooke se présenta devant Gibraltar, poste important, qui, par une négligence impardonnable, n'avoit alors que cent ou cent cinquante défenseurs. La force de leur position leur permit de résister néanmoins pendant trois jours aux bordées de la flotte, qui tira quinze mille coups de canon, et aux efforts de deux mille cinq cents Anglois ou Allemands, qui furent mis à terre sous les ordres

du prince de Hesse-Darmstadt. Mais ils ne purent tenir plus long-temps, et l'Angleterre prit possession de ce roc imprenable, qu'elle a toujours conservé depuis, et qui a bravé en effet des armées entières. Instruit de cette perte, Philippe affoiblit son armée de huit mille hommes pour investir sur-le-champ la même place, tandis qu'une flotte de cinquante vaisseaux, conduite par le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, s'approchoit pour seconder les opérations de terre. Mais, d'une part, les Portugais profitèrent de cette diversion pour recouvrer les pertes qu'ils avoient faites jusqu'alors; et, de l'autre, l'amiral Rooke, avec soixante-cinq vaisseaux et plusieurs galiotes à bombes, vint traverser les efforts de la flotte, qu'il attaqua à onze lieues au sud de Malaga. Les Anglois, malgré la supériorité du nombre et du vent, ne remportèrent aucun avantage. Les François ne perdirent pas un seul vaisseau, et le vice-amiral hollandois sauta en l'air. Au contraire, le corps de bataille des alliés plia et fut contraint à la retraite, après avoir épuisé presque toutes ses munitions. Les François, qui avoient perdu quinze cents hommes, et qui ignoroient la perte plus considérable des Anglois, et surtout leur disette de poudre, négligèrent de rengager le lendemain un combat qui n'eût

pu être douteux. Ce fut le dernier exploit maritime d'une certaine importance, dont les François purent s'applaudir; et de cette époque commença le déclin de leur marine. Une trop foible portion de l'escadre fut envoyée à Gibraltar, pour y être de quelque utilité : surprise même l'année suivante par une flotte deux fois plus considérable, elle fut réduite, après un combat inégal, à s'échouer ou à se brûler elle-même; ce qui fit convertir dès lors le siége de Gibraltar en un blocus tout aussi inutile.

Villars, pendant ce temps, employant tour à tour la fermeté et la clémence, faisant la guerre, et entamant des négociations, pacifioit les Cévennes. L'impôt de la capitation avoit donné naissance aux troubles qui désoloient ces malheureuses contrées; les rôles dressés par l'intendant Lamoignon de Baville, sur les renseignemens qui lui avoient été fournis par les curés, alluma contre ceux-ci et contre les percepteurs la fureur depuis longtemps concentrée des montagnards protestans. Les excès auxquels ils se portèrent, comprimés par d'autres excès, livrèrent le pays à un état de guerre et de ravages, dont la violence s'étoit accrue des rigueurs mêmes du maréchal de Montrevel, envoyé pour y mettre fin. Villars changea de méthode, et facile sur toutes les condescendances qui pouvoient ra-

mener l'ordre, il offrit tout ce qu'il pouvoit accorder, amnistie entière, liberté de sortir du royaume, et faculté de vendre ses biens. Il parlementa, consentit à donner des otages et à en recevoir, procura aux chefs la petite gloriole d'être traités en égaux, et négocia avec les principaux un traité, par lequel ils proposoient au roi, qui avoit le plus urgent besoin de troupes pour réparer l'échec de Hochstædt, de former quatre régimens de leurs soldats. Ils ne demandoient qu'à être traités à l'instar des troupes étrangères pour la liberté du culte. On acceptoit leurs propositions, lorsque des émissaires des alliés vinrent troubler cet accord. Un seul chef y fut fidèle. Il se nommoit Cavalier, et étoit fils d'un boulanger. Il obtint une pension et le brevet de colonel. Ses compagnons s'écoulèrent furtivement en Hollande, où ils formèrent des régimens dont le courage fut exalté par le plus violent fanatisme. Cavalier, lui-même, mal vu à la cour, où il osa se présenter, et où on le méprisa, passa au service de la Hollande, puis de l'Angleterre, et mourut officier-général à Jersey.

[1705] Aux malheurs qui commençoient à accabler la France, se joignirent des querelles théologiques, qui ne causèrent pas moins d'embarras à Louis XIV que les soins de la guerre. On ne cessoit de combattre pour ce

malheureux livre de Jansénius, qui avoit déjà occasionné tant de troubles. Ses défenseurs étoient appelés jansénistes, et ses adversaires molinistes, du nom de Molina, jésuite espagnol, qui avoit aussi essayé d'expliquer l'accord de la grâce et de la liberté. Ainsi c'étoit pour les opinions de deux étrangers que l'église de France se voyoit troublée sans cesse par des disputes toujours renaissantes.

Rome, pendant trente-quatre ans qui s'étoient écoulés depuis la paix de Clément IX, ne put ignorer sans doute les restrictions qui l'avoient procurée; mais elle jugea à propos de s'en tenir aux actes authentiques, abandonnant les auteurs d'actes secrets au reproche de leur conscience. L'habileté de l'archevêque de Paris de Harlai, et la modération du père La Chaise, confesseur du roi, avoient contribué à entretenir le calme, lorsque les jansénistes renouvelèrent avec éclat ces fastidieuses discussions.

En 1702 on imprima le fameux *Cas de conscience*. C'étoit une consultation supposée d'un confesseur embarrassé de sa conduite à l'égard d'un ecclésiastique de province, et obligé en conséquence de s'adresser à des docteurs de Sorbonne. Outre divers scrupules qu'il se faisoit d'absoudre son pénitent, à raison des sentimens particuliers qu'il témoignoit sur diverses matières con-

cernant la grâce, sur la moralité des bonnes œuvres, sur le culte des saints, et la lecture de divers livres suspects, tels que les Lettres de Saint-Cyran, la fréquente Communion d'Arnaud, la Morale de Grenoble, les Conférences de Luçon, le Rituel d'Aleth, le Nouveau Testament de Mons, etc.; le principal motif rouloit sur la nature de la soumission due aux constitutions des papes contre le jansénisme, soumission à laquelle acquiesçoit bien l'ecclésiastique, mais sous la réserve du silence respectueux. L'avis portoit que ces sentimens n'étoient ni nouveaux ni condamnables, et quarante docteurs de Sorbonne souscrivirent cette décision, sans trop faire de réflexion aux conséquences. Clément XI, qui n'en jugea pas comme eux, la condamna au contraire par un bref du 13 février 1705, et tous les évêques de France s'empressèrent d'adhérer à ce jugement. Des mandemens qui parurent à ce sujet, nul ne jeta un plus grand éclat que celui de Fénélon, et aucun pasteur n'avoit plus d'autorité que lui pour défendre la cause de la soumission, après l'acte authentique de déférence qu'il avoit donnée lui-même à sa propre condamnation, en 1699, dans la malheureuse affaire du quiétisme, où il se laissa entraîner, et où il rencontra Bossuet pour adversaire. Une élocution toujours nette et facile porta la lu-

mière dans ces disputes embrouillées qui se perpétuoient sans doute par la présomption de la vanité, mais faute aussi de s'entendre.

« L'église, dit-il, n'a jamais prétendu décider que l'intention personnelle de Jansénius ait été d'enseigner les hérésies pour lesquelles elle a condamné son livre. Elle ne juge point des sentimens intérieurs des personnes. Le secret des cœurs est réservé à Dieu. Quand elle parle du sens d'un auteur, elle n'entend parler que de celui qu'il exprime naturellement par son texte. Elle n'a pas même décidé que cette combinaison de lettres, de syllabes et de mots qui composent précisément les cinq propositions, se trouve insérée dans le texte de Jansénius. Les cinq propositions ne sont données que comme l'abrégé du livre, et le livre est donné comme l'ouvrage où le sens des cinq propositions est plus amplement expliqué. » Il démontre ensuite que « si le système de la distinction du fait et du droit et du silence respectueux étoit une fois adopté, il n'étoit plus aucune hérésie ni aucun hérétique qui ne pussent éluder les anathèmes de l'église ; et que l'on pourroit dire, par exemple, que le concile de Trente s'étoit trompé sur la vraie signification des textes condamnés dans les auteurs protestans. » Et si les partisans de Jansénius prétendoient qu'il y a une grande différence entre les décisions d'un concile gé-

néral et les bulles d'un pape, il leur répondoit par les paroles mêmes de saint Augustin, dont ils se disoient les disciples : « Faut-il assembler un concile pour condamner une hérésie évidente, comme si une hérésie n'avoit jamais été condamnée que par un concile assemblé ? Mais plutôt il est arrivé très-rarement qu'il ait été nécessaire d'en assembler pour de telles condamnations. » Soit donc que l'église parle dans une assemblée générale, ou que sans assemblée générale elle s'unisse au premier siége dans une décision qu'il a faite, elle est toujours la même à laquelle le Saint-Esprit a été promis. »

Sur la paix de Clément IX, il observe « qu'il faut mettre à part les lettres missives des particuliers, tous les raisonnemens des négociateurs, tous les motifs imputés aux personnes qui ont eu part à cette affaire, et qu'on doit se renfermer uniquement dans les actes ecclésiastiques, qui sont les seules preuves de droit, et les seules formes par lesquelles l'église déclare authentiquement ses intentions. » Il remarque « que tous les actes authentiques prouvent évidemment que Clément IX et ses successeurs ont exigé une souscription pure et simple du formulaire, sans aucune restriction ni distinction ; et que les réfractaires s'étoient conformés, dans tous leurs actes publics, à l'intention bien connue

de l'église. » Enfin il termine en prouvant « que le silence respectueux autorise l'hypocrisie, le parjure et l'attachement aux erreurs les plus monstrueuses dans ceux qui voudroient en faire usage pour se jouer de l'église et de ses décisions. » Comme les clauses extérieures du bref du pape le rendoient peu susceptible d'être enregistré en France, le roi demanda au souverain pontife une bulle qui fût dégagée de ces formes incompatibles avec les usages du royaume. Le pape l'accorda volontiers, et la fit passer en projet, pour savoir si rien ne pourroit contrarier les maximes de l'église gallicane. Elle fut approuvée, et le pape alors la publia le 16 juillet 1705. C'est la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Elle confirme toutes les précédentes sur le même sujet, déclare l'insuffisance du silence respectueux, et exige au contraire l'adhésion de bouche et de cœur. Louis XIV l'adressa d'abord à l'assemblée du clergé, qui l'accepta, mais qui auparavant posa en maxime, premièrement : que les évêques ont droit, par institution divine, de juger des matières de doctrine ; secondement, que les constitutions des papes obligent toute l'église lorsqu'elles ont été acceptées par le corps des pasteurs ; et troisièmement, que cette acceptation de la part des évêques se fait toujours par voie de jugement. Des lettres-patentes furent expé-

diées en conséquence de l'acceptation, et enregistrées le 4 septembre.

Cependant la France, autrefois si triomphante, étoit réduite cette année à se trouver heureuse de se soutenir. La funeste journée d'Hochstædt avoit fait ressouvenir de Villars, si heureux dans ces plaines fatales, et un commandement lui avoit été destiné pour couvrir la frontière. L'ennemi se croyoit tellement certain du succès de ses projets d'invasion, qu'il n'en faisoit pas mystère, et on n'ignoroit de ses desseins que le point qu'il se proposoit d'attaquer. Villeroi lui étoit opposé en Flandre, Marsin en Alsace, et Villars entre eux deux sur la Moselle. Le rassemblement des alliés à Trèves ne tarda pas à faire connoître que c'étoit au dernier qu'ils en vouloient, et que leur plan étoit de percer par la Champagne et surtout par la Lorraine, où ils comptoient sur des intelligences. Leur armée montoit à près de cent mille hommes, et Villars n'en avoit pas soixante. Son rôle défensif lui fut dicté par cette inégalité; et il fit ses dispositions en conséquence. Posté à Sirck, et dans une position déjà forte par elle-même, entre les trois villes de Luxembourg, de Thionville et de Saar-Louis, qu'il étoit à portée de secourir aisément, au moyen des communications qu'il s'étoit tracées dans les bois, il travailla encore à fortifier de plus en plus son

camp, mais sans faire d'ailleurs de retranchemens, « qui, dit-il, inquiètent les François. » Ces préparatifs étoient achevés, quand Marlborough et le prince de Bade, ayant franchi la Sarre, se trouvèrent, le 13 juin, en présence des François. « Ils s'étoient flattés, dit Villars, de m'avaler comme un grain de sel. » Et en effet Marlborough avoit publié partout qu'il le feroit reculer ou qu'il le battroit. Mais la première vue du camp lui fit pressentir qu'il s'étoit trop avancé, et une inspection plus exacte le fit renoncer tout-à-fait à l'attaquer. Dans la nuit du 16 au 17, il décampa dans le plus grand secret, et il alla chercher en Flandre un côté plus foible à percer. Il s'excusa de sa retraite sur la mauvaise volonté du prince de Bade, qui, soit prévention religieuse, soit rivalité de talens, étoit accusé de mal seconder le général anglois. Le duc s'en expliqua sur ce ton à Villars même, auquel il écrivit que, s'il ne l'avoit pas attaqué, ce n'étoit pas sa faute, et qu'il se retiroit pénétré de douleur de n'avoir pu se mesurer avec lui.

Villars, selon sa maxime, que, sitôt que l'on cesse de se défendre, il faut prendre l'offensive, attaqua les traîneurs, et jeta une telle alarme dans le pays abandonné par l'ennemi, que Trèves et Saarbourg lui ouvrirent leurs portes sans faire de résistance, et lui livrèrent d'immenses magasins. Cette incur-

sion couvroit encore un autre projet, et lui procura, en tenant en échec une partie des forces de l'ennemi de ce côté, la facilité de le devancer sur la Lauter, où, par ordre de la cour, il rejoignit le maréchal de Marsin. Ils forcèrent ensemble les lignes de Weissembourg; mais ils ne purent déloger le prince de Bade de son camp fortifié de Lauterbourg. Il y attendoit les contingens de l'Empire. Ils arrivèrent dans le moment même où Marsin étoit appelé en Flandre au secours de Villeroi, dont les lignes avoient été entamées. Villars, demeuré seul et moins fort de moitié que le prince, ne put l'empêcher d'investir le fort Louis, de forcer les lignes de Haguenau, et de s'emparer même de cette ville assez mal fortifiée. Le marquis de Péry, qui, malgré le délabrement de la place, s'étoit offert à la défendre, sommé de se rendre prisonnier, perça au travers de la circonvallation, et eut le bonheur de rejoindre le maréchal. La saison étoit avancée; les armées s'observoient néanmoins, mais ce n'étoit plus que pour savoir qui céderoit le premier le terrain; et toutes deux, en détachant successivement en quartier des divisions proportionnées à leurs forces, se fondirent enfin tout-à-fait.

Aux Pays-Bas, l'électeur avoit pris d'abord la ville d'Huy; mais lorsque les alliés, après avoir quitté Villars, se furent portés

de ce côté, non-seulement la ville retomba en leur pouvoir, mais ils forcèrent encore les lignes défendues par le prince et par Villeroi. Une position plus concentrée sous Louvain les rendit plus respectables, et la prise de Tillemont et de Leuve fut tout le fruit de l'avantage des alliés.

En Italie, le duc de Savoie défendoit péniblement le Piémont contre Vendôme qui venoit de lui enlever Verue, et contre le duc de la Feuillade qui s'étoit emparé de Nice, de Villefranche, et enfin de Chivas. Leurs forces réunies se tournoient sur Turin, lorsque le prince Eugène arriva sur la gauche de l'Adda, se disposant à marcher au secours de la ville. Vendôme accourut aussitôt sur l'autre rive pour s'opposer au passage. Les deux armées restèrent quelque temps en présence sans faire de mouvement. Enfin le prince descendit le fleuve pour profiter des gués et des ponts qui s'y trouvoient, et Vendôme en fit autant pour continuer à l'observer; mais la gauche étoit couverte de telle manière, que les mouvemens du prince ne pouvoient s'apercevoir, tandis que la droite étoit coupée par des ruisseaux qui interrompoient la communication des diverses portions de l'armée qui suivoit les bords du fleuve. Ce fut sur cette connoissance que le prince médita une attaque.

Vendôme, d'après cette disposition des

lieux, obligé d'agir un peu en aveugle, avoit embrassé dans sa marche une trop grande étendue de terrain. Son centre passoit vis-à-vis du pont de Cassano, que son avant-garde étoit à une lieue au-delà, et son arrière-garde à pareille distance en-deçà. Dans ce moment, et heureusement un peu plus tôt que ne l'avoit projeté le prince, qui avoit compté couper l'arrière-garde, son infanterie se présente à l'extrémité du pont, et tente le passage, tant par cette voie que par des gués voisins. La surprise mit d'abord en désordre les bataillons françois qui défiloient sans soupçon d'être si près de l'ennemi, et leur fit perdre un terrain dont profita le prince pour se former; mais les vaincus, revenus de leur première terreur, et secondés tant par la portion du centre que sa position avancée n'avoit pas engagé dans le combat, que par l'arrière-garde qu'on n'attendoit pas encore, reprirent l'offensive, et culbutèrent dans le fleuve tout ce qui ne fut pas tué ou fait prisonnier. Vendôme eut un cheval tué sous lui, le prince Eugène fut blessé, le duc de Savoie ne fut pas secouru, et néanmoins on chanta un *Te Deum* à Vienne; mais le champ de bataille qui resta aux François, et l'impuissance où fut le prince Eugène de passer le fleuve, attestèrent évidemment que l'avantage ne lui étoit pas demeuré.

Pendant ce temps, les amiraux Leake et Showell, avec l'une des plus formidables flottes que l'Angleterre et la Hollande eussent encore réunies, et portant des troupes de débarquement sous le commandement du duc de Pétersborough, conduisoient l'archiduc Charles de Lisbonne sur les côtes de la Catalogne, dont la population, toute dévouée à la maison d'Autriche, n'attendoit qu'un effort pour se déclarer. Le siége de Barcelone amena cet événement. La garnison, déjà trop foible, et investie pour ainsi dire au milieu d'une ville mal disposée, se vit bientôt forcée de céder à la nombreuse artillerie de la flotte et de l'armée. Charles y entra le 9 octobre ; il y fut proclamé roi des Espagnes, et toute la province, ainsi que les royaumes d'Aragon et de Valence, suivirent peu après cet exemple. La capitulation de Barcelone fut marquée par une singularité digne du caractère extraordinaire du général qui commandoit le siége. Pendant qu'il parlementoit à une porte avec le gouverneur, des cris d'effroi et de désespoir se font entendre tout à coup dans la ville. « Vous nous trahissez, s'écrie le gouverneur, pendant que nous parlementons de bonne foi. — Non, répond Pétersborough, et si quelques-uns à la faveur de la cessation d'armes ont pénétré dans votre ville, ce ne peuvent être que les Allemands du prince

de Darmstadt ; mais laissez-moi entrer avec mes Anglois, je les chasse et je reviens capituler. » Le ton de vérité avec lequel il parle persuade le gouverneur. Celui-ci ouvre la porte. Tout se passe ainsi que l'avoit annoncé Pétersborough, et il revient achever la capitulation.

L'empereur Léopold étoit mort au commencement de l'année. Joseph son fils aîné, d'un caractère plus ardent, se montra encore plus dévoué à la ligue, et ses premières démarches furent de mettre au ban de l'Empire les électeurs de Bavière et de Cologne. Les infortunés Bavarois, supportant impatiemment le joug autrichien, se soulevèrent, sans considérer assez s'ils pourroient être efficacement secourus, et ne recueillirent de leurs vains efforts que de se voir courbés sous une verge plus sévère. L'électrice se réfugia à Venise, et ses enfans, qu'elle ne put emmener avec elle, furent détenus à Inspruck.

[1706] Le malheur qui poursuivoit le duc de Bavière, et qu'il sembloit communiquer aux armes de son allié, accumula, dans la campagne suivante, les revers sur la France. Toujours joint au maréchal de Villeroi, il avoit quitté avec lui de nouvelles lignes construites le long de la Dyle ; et, lorsque le système général des opérations militaires conseilloit le repos et la défensive en Flandre,

résultats pareils en Piémont. La campagne y avoit commencé par des succès. Le duc de Vendôme avoit battu à Chalcinato, dans le Bressan, les Impériaux commandés, en l'absence du prince Eugène, par le général danois Reventlau, et il les avoit contraints de repasser l'Adige à Roverédo dans le Trentin. Turin, d'une autre part, étoit pressé par le duc de La Feuillade, avec une activité que pouvoit lui permettre l'immensité des munitions de guerre, dont son beau-père l'avoit mis à portée de disposer, et qu'aiguillonnoit encore l'espoir de conquérir le bâton de maréchal de France, juste récompense d'un exploit qui devoit finir la guerre d'Italie. Tout présageoit cette issue, lorsque Eugène arriva à Roverédo, fortifié d'une foule de contingens de l'Allemagne. Vendôme, qui avoit trop négligé de détruire le noyau de l'armée impériale, étoit devenu inférieur à celle-ci. Il avoit bien fortifié tous les passages du Bressan, du lac de Garde et le cours même du haut Adige; mais il n'avoit pu étendre ce genre de défense sur le reste du fleuve, qu'il crut suffisamment garanti d'ailleurs par son éloignement. Or ce fut précisément la route que prit Eugène, qui, s'acheminant vers le Polésin-de-Rovigo, traversa sans obstacle d'abord l'Adige et ensuite le Pô, sur lequel il s'établit. Cependant la multitude de rivières qui se déchargent dans

ce fleuve donnoit encore à Vendôme l'espoir de disputer assez long-temps les passages, pour que Turin tombât avant l'arrivée des impériaux, lorsque les désastres du Nord, l'arrachant à une contrée où il étoit si nécessaire, le firent appeler en Flandre, comme le seul général qui pût rendre quelque confiance à l'armée battue. Le jeune duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, destinés à le remplacer, reculèrent devant Eugène, qui, le 7 septembre, arriva devant les lignes de circonvallation. Le duc d'Orléans, suivant les bonnes maximes, vouloit qu'on abandonnât le siége quelques instans pour aller au-devant de l'ennemi, et c'étoit l'avis de tous les officiers généraux, lorsque Marsin exhiba un ordre supérieur pour ne point hasarder de bataille. Cette mesure de circonspection, qu'avoit pu inspirer la défaite de Ramillies, étoit d'une fausse application dans les circonstances où l'on se trouvoit devant Turin, parce que l'étendue des lignes qu'il falloit garder ne permettoit nulle part une résistance suffisante. Aussi furent-elles forcées en plusieurs points. Marsin y reçut un coup mortel, et le duc d'Orléans y fut blessé. Il fallut aviser à la retraite; et tandis qu'on auroit pu la diriger sur Chivas, et couvrir encore le Milanez, le malheur voulut qu'on la fît sur Pignerol, ce qui livra toute l'Italie. Une victoire que le

comte de Medavi-Grancey remporta deux jours après à Castiglione sur le prince de Hesse, fut tout-à-fait inutile, et l'on se crut heureux de pouvoir capituler en masse, l'année suivante, pour toutes les places isolées que l'on possédoit encore en Italie, et d'en faire la rançon des garnisons qui les occupoient.

Mêmes disgrâces en Espagne, où Philippe et le maréchal de Tessé, qui assiégeoient l'archiduc dans Barcelone, et qui se flattoient de finir la guerre par la prise de ce prince, levèrent honteusement le siége, après que la ville eut été rivitaillée par l'amiral Leake, dont la supériorité contraignit la flotte du comte de Toulouse à s'éloigner. Peu après Carthagène, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, tombèrent au pouvoir des alliés, et lord Galloway entra enfin dans Madrid, où il fit proclamer l'archiduc. Mais la résistance des Castillans, la disette des vivres, et l'approche de Philippe et du maréchal de Berwick le forcèrent bientôt à la retraite.

Le seul Villars soutenoit en Alsace la gloire des armes françoises. Le maréchal de Marsin étoit encore avec lui lorsqu'il dégagea le fort Louis, investi dès l'année précédente par le prince de Bade. Marsin refusoit de marcher avec sa division, prétextant un demi-quart de lieue d'inondations qui couvroient la plaine. Villars, qui pouvoit lui donner des ordres,

aima mieux le déterminer par l'exemple; et, sans autre précaution que de faire marcher vingt grenadiers devant lui, il entra dans l'eau immédiatement après eux, et se fit suivre par le corps d'armée de son collègue. L'ennemi, qui s'étoit cru bien couvert, fit une foible résistance, et prit bientôt la fuite de l'autre côté du Rhin. « Convenez, dit alors Villars à Marsin, que ce qu'on veut croire quelquefois impossible, n'est pas même bien difficile. » L'occupation de Lauterbourg, de Drusenheim et de Haguenau fut la suite de cet avantage. Villars méditoit de plus hauts desseins : il se proposoit d'enlever les lignes de Stolhoffen, et de se répandre ensuite en Allemagne. A cet effet, il s'empara de l'île du Marquisat; mais la funeste bataille de Ramillies devoit étendre son influence sur tous les points où l'on faisoit la guerre. Une partie des bataillons de Villars lui furent retirés, les actions décisives lui furent interdites, et il se trouva réduit à voir passer et repasser les troupes impériales devant son camp sans oser les affronter. Il ne laissa pas néanmoins de faire un bon nombre de prisonniers, qui furent échangés pour ceux de Hocshtædt, et il fit conseiller au petit nombre qui restoit de prendre du service dans les troupes de l'empereur, comptant sur leur désertion pour les recouvrer sans échange.

[1707] Cependant il ne perdoit pas de vue les lignes de Stolhoffen; et, à la sortie des quartiers d'hiver, le duc de Vendôme lui ayant renvoyé sa division, Villars fit des dispositions pour s'en emparer. Ces lignes, regardées comme imprenables, et par les fortifications que l'on n'avoit cessé d'y faire depuis la guerre, et par les inondations qui en couvroient une partie, s'étendoient de Philisbourg à Stolhoffen jusqu'en face de Drusenheim, et retournoient de là en équerre par Bihel jusqu'aux montagnes. Elles étoient défendues en ce moment par quarante mille hommes aux ordres du margrave de Bareith, qui avoit succédé au prince de Bade, mort pendant l'hiver. Villars laissoit croire qu'il attendoit la pousse de l'herbe pour entrer en campagne, lorsque le 22 mai, à cinq heures du soir, et presque à la sortie d'un bal qu'il avoit donné à Strasbourg, afin de mieux couvrir ses desseins, trois attaques furent commencées contre les lignes le long du Rhin, tandis qu'une quatrième étoit conduite par lui-même vers Bihel, de l'autre côté du fleuve. Une seule étoit véritable, celle de Neubourg, petite île entre Lauterbourg et Hagenbach, derrière laquelle avoient été réunis des bateaux que l'on avoit conduits par terre, afin de dérober à l'ennemi la connoissance des préparatifs qui se formoient contre lui. Villars qui, de son poste,

entendoit le canon de Neubourg, mais qui ne pouvoit en avoir de nouvelles, parce qu'il falloit remonter jusqu'à Strasbourg et faire vingt lieues pour lui en donner, attendoit avec anxiété le résultat de l'attaque, lorsque l'ennemi, mal instruit du nombre d'assaillans qu'il avoit à craindre, commençant bientôt à mollir dans son feu, se retira précipitamment le 23 au matin, et abandonna des munitions de tout genre dans ses lignes, dont l'occupation ne coûta pas un homme. Villars les combla immédiatement, et pénétrant aussitôt en Allemagne sur les pas de l'armée des Cercles, il mit à contribution la Souabe et la Franconie : il poussa même des détachemens jusqu'à Hochstædt, à l'effet d'y détruire une pyramide, que l'on disoit y avoir été élevée à la gloire des vainqueurs et à la honte des François.

Le succès qu'obtint Villars étendit ses plans. Il fit proposer sécrètement à Charles XII, qui, après avoir fait élire Stanislas Leckzinski roi de Pologne, en 1704, venoit encore de forcer Auguste, par le traité d'Alt-Randstadt, à renoncer au trône, de joindre ses troupes aux siennes à Nuremberg, et de profiter de la chance heureuse qui s'offroit à lui de s'agrandir solidement. Mais déjà Marlborough avoit pris les devans auprès de ce prince, pour l'engager à tourner ses armes contre les Russes,

et Charles, pour son malheur, s'étoit fixé à ce parti. D'autres incidens arrêtèrent alors les progrès du général françois. D'une part, c'étoit la privation de divers détachemens qu'on lui enlevoit pour les porter dans la Provence, envahie en ce moment, et par le duc de Savoie, à qui, l'année précédente, il ne restoit qu'une place, et par le prince Eugène, qui ne faisoit que trop souvenir aux François qu'il avoit été élevé à la cour de Louis XIV, et qu'il y avoit été méconnu. C'étoit d'une autre part l'accroissement de l'armée des Cercles, par les contingens de la Saxe et les Hanovriens, et surtout l'activité de son nouveau chef, l'électeur de Hanovre, Georges-Louis, qui fut depuis roi d'Angleterre. La rapidité avec laquelle il se porta sur Philisbourg força Villars à rétrograder, pour prévenir le danger d'être coupé. Par ce mouvement le théâtre de la guerre se rétablit sur la droite du Rhin, et le reste de la campagne se passa à peu près dans un pur état d'observation. Mais Villars, qui se faisoit un point d'ambition de prendre ses quartiers au-delà du fleuve, se vit contraint, par l'infériorité où l'on continua de le laisser, à les aller chercher en Allemagne.

L'invasion en Provence ne répondit pas aux mesures de prudence avec lesquelles elle avoit été concertée. Une flotte angloise se-

condoit l'armée de terre, et s'étoit chargée du transport de la grosse artillerie, qu'il eût été difficile d'opérer par la voie des montagnes. L'ennemi qui ne pouvoit être arrêté par des places fortes, pénétra sans obstacle au cœur de la Provence, et s'approcha de Toulon vers la fin de juillet. Trois mille hommes heureusement purent s'y jeter en ce moment même, et commencer à réparer des fortifications, que l'imprévoyance d'une attaque avoit trop fait négliger. L'espérance de défendre efficacement ce poste important s'accrut par l'arrivée du maréchal de Tessé, qui, avec quelques divisions que la lenteur des alliés lui avoit permis de rassembler, prit poste près de la ville, dans une forte position qui tenoit l'ennemi en échec. Cette lenteur des alliés provenoit de divers mécontentemens donnés au duc de Savoie par les Anglois, qui n'avoient pas été fidèles à acquiter les subsides qu'ils lui avoient promis pour cette expédition. Le défaut de concert qui en résulta, les renforts qui arrivèrent au maréchal, un léger succès qu'il remporta dans l'attaque d'un poste, la résistance des assiégés, et les maladies enfin qui se mirent dans l'armée combinée, lui firent prendre de bonne heure le parti de la retraite. Vers la fin du mois d'août, et après six semaines seulement de séjour en France, elle l'exécuta avec une

telle vitesse quelle ne put être atteinte; et le stérile avantage d'avoir brûlé quelques maisons et deux vaisseaux de guerre avec les bombes des Anglois, fut payé par une perte de quatorze mille hommes que lui coûta cette infructueuse tentative. Les alliés furent plus heureux à Naples, qu'ils enlevèrent à Philippe. Cette dernière expédition fut le salut de la Provence, qui, peut-être, eût succombé à la réunion des forces qui furent employées séparément.

La perte de Naples fut compensée en Espagne par les succès importans du duc de Berwick. Accouru dès le commencement de la campagne, pour secourir Villena, sur la frontière de la Castille et du royaume de Valence, il battit Galloway à Almanza, et réduisit à moitié l'armée anglo-portugaise, dont les débris gagnèrent la Catalogne et l'Aragon. Dans le cours de l'année, le royaume de Valence et d'autres parties de l'Espagne repassèrent sous la domination de Philippe et, sur la fin, le duc d'Orléans s'empara de Lérida, et s'acquit par cette prise une gloire qui avoit manqué au grand Condé. Cette ville, réputée imprenable, étoit devenue un dépôt de richesses immenses, dont les vainqueurs firent leur proie.

Vendôme, qui avoit été choisi « pour rendre à l'armée de Flandre l'esprit de force

et d'audace si naturel à la nation françoise, » ne trompa point l'espoir qu'on avoit fondé sur lui. Aidé par la diversion de Villars en Allemagne, diversion qui affoiblit les alliés par les sécours qu'ils y envoyèrent, il tarda peu à se reporter en avant, et, sans compromettre le salut de l'armée par des actions hasardeuses, il eut le bonheur de faire reculer Marlborough. Ce général, à qui ses victoires avoient inspiré une audace qui alloit jusqu'au mépris pour les François, ne crut pas pouvoir se commettre encore avec Vendôme; et, si celui-ci ne put reporter les désastres de la guerre au-delà des possessions espagnoles, il obtint au moins l'avantage de les éloigner du territoire de la France.

Cette année est remarquable par l'introduction du papier-monnoie en France, remède destiné à guérir une plaie qu'il devoit rendre plus profonde. Ce fut en effet l'époque de l'émission des billets, dits de monnoie, en quantité suffisante du moins pour faire quelque effet dans la circulation; car ils étoient connus dès 1701. Ils durent la naissance à la refonte des monnoies. Dans l'impossibilité d'acquitter sur-le-champ le prix des matières apportées aux hôtels, on délivroit aux particuliers ces sortes de billets à terme, qui furent scrupuleusement acquittés pendant les premières années, et que l'on négocioit comme des let-

tres de change. En 1704, à l'occasion d'une nouvelle refonte, on en émit de nouveaux auxquels on attribua un intérêt de sept et demi pour cent; et à la fin, comme on en fit ressource, ils abondèrent en telle quantité, qu'ils perdirent jusqu'à 75 pour 100, quoiqu'on pût les convertir, soit en rentes au denier dix-huit, soit en billets des fermiers et receveurs généraux, payables dans cinq ans. Ils disparurent en partie en 1709 et en 1712, par l'échange qui en fut fait contre un nouveau papier destiné aux mêmes usages.

[1708] Au milieu de cette pénurie de moyens, et malgré le délabrement de la marine, et les efforts que Louis XIV étoit obligé de faire sur tant de points, il rassembloit encore à Dunkerque des vaisseaux de transport pour une armée de sept mille hommes, et une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-quatre frégates, destinée à transporter en Ecosse Jacques III, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges. L'Ecosse, récemment incorporée à l'Angleterre, se voyoit avec peine assimilée à une simple province, et regrettoit sa dignité, son titre, son parlement, son indépendance. Elle étoit alors dénuée de troupes, et des intelligences y avoient été ménagées. La flotte étoit commandée par l'un des plus intrépides marins de cette époque, le comte de Forbin, qui,

de concert avec Duguay-Trouin, avoit, à la fin de l'année précédente, battu l'escorte d'un convoi considérable destiné à réparer l'échec d'Almanza, et dispersé le convoi lui-même. Le vent favorisa la flotte françoise, en rejetant sur leurs côtes les vaisseaux anglois qui l'épioient. Le secret de l'expédition avoit en effet transpiré, et lorsqu'à la fin de mars les François jetèrent l'ancre devant Edimbourg, une forte garnison pouvoit la défendre. Forbin, qui répondoit du prince, voyant que ses signaux restoient sans réponse, ordonna aussitôt de forcer de voiles pour le retour. Cette prompte détermination sauva la flotte, qui fut poursuivie de près par quarante vaisseaux anglois, aux ordres de l'amiral Byng; mais tous les frais de l'armement furent d'ailleurs perdus, et le prétendant alla finir la campagne en Flandre.

Les intelligences que l'on y avoit promettoient cette année des progrès dont le roi voulut faire honneur au duc de Bourgogne son petit-fils. Cette espèce de fantaisie causa dans tous les commandemens une mutation qui nuisit partout au succès des opérations. Le duc de Vendôme, l'un des tenans d'une cabale opposée au jeune prince, et les conseils de celui-ci qui ne commandoit qu'à condition d'obéir, furent constamment d'avis contraire, ce qui produisit une inaction pres-

que complète. L'électeur de Bavière, qui ne pouvoit agir en second sous le prince son neveu, fut envoyé sur le Rhin contre le prince Eugène, auquel ce n'étoit pas trop d'opposer Villars ; et celui-ci fut destiné pour le Dauphiné et la Provence, que menaçoit encore le duc de Savoie. L'armée de Villars étoit si foible, et la ligne qu'il avoit à défendre si étendue, qu'il lui étoit impossible de se livrer à son caractère entreprenant. Cependant les mouvemens plus prononcés du duc de Savoie vers le mont Cénis, lui firent enfin concentrer vers ce point les forces qu'il avoit été obligé de disséminer jusqu'au moment où il pourroit juger des projets de l'ennemi. Déjà le duc n'étoit plus qu'à une demi-lieue de Briançon, lorsque Villars emporta sous ses yeux les deux petites villes de Cézannes, et par suite de cet avantage le contraignit à faire retraite sur Exiles. Villars comptoit le cerner vers ce point, lorsque la lâcheté du gouverneur de ce roc, qui jugea mal de la cause du mouvement des Piémontois vers lui et vers Suze, livra le passage et le fort même qu'il avoit un ordre spécial de défendre jusqu'à la dernière extrémité. Villars, dans le même temps, eut la douleur de voir une foiblesse presque aussi condamnable céder pareillement à l'ennemi les forts de la Pérouze et de Fenestrelles, et contrarier de

nouveau ses plans. Enfin la chute des neiges, en rendant toutes opérations ultérieures impossibles dans les montagnes, vint terminer une campagne où l'amour propre exalté du général françois fut souvent humilié, mais dans laquelle néanmoins il atteignit le but pour lequel il avoit été envoyé.

Sur le Rhin le prince Eugène avoit évité la rencontre de l'électeur, à qui l'on avoit donné le maréchal de Berwick pour second : et du confluent du Rhin et de la Moselle, où il avoit rassemblé son armée, et d'où il devoit remonter vers Trèves et pénétrer en Lorraine, selon ce qu'il publioit, il avoit marché rapidement vers la Flandre, où Marlborough, inférieur au duc de Bourgogne, n'avoit pu prévenir la chute de Gand, livrée d'ailleurs d'avance par les pratiques que les François y entretenoient. Cependant la division qui étoit dans le conseil de ceux-ci, et les incertitudes qui en résultoient dans les mouvemens de l'armée, promenée inutilement sur la Dendre, et reportée ensuite à l'Escaut pour faire le siége d'Oudenarde, permit à Eugène d'effectuer sa jonction avec Marlborough, et d'attaquer aussitôt les François. Cette action, qui eut lieu le 11 juillet, ne fut point une bataille rangée, mais une multitude de combats et d'affaires de poste qui n'eurent rien de décisif. Vendôme, à qui le duc de Bourgogne

se crut fondé à reprocher d'avoir engagé l'armée dans une situation où il étoit impossible de vaincre, vouloit coucher sur le champ de bataille pour recommencer le combat le lendemain, et imposa même assez durement silence au prince qui s'y opposoit. Sur l'avis de la plupart des officiers-généraux, qui se rangèrent à l'opinion très-bien motivée du duc de Bourgogne, la retraite fut pourtant ordonnée ; mais, exécutée dans l'obscurité, elle devint aussi funeste aux François qu'elle fut avantageuse pour les alliés, auxquels elle procura dans l'opinion l'honneur de la victoire. Cette espèce de fuite fut dirigée sur Gand, et elle étoit achevée quand le duc de Berwick parut avec une partie de l'armée du Rhin.

La mésintelligence s'accrut à tel point entre les chefs de l'armée françoise, que les généraux ennemis purent tout oser et cependant réussir. Ce fut ainsi qu'ils se permirent d'entreprendre le siége de Lille contre toutes les règles de la guerre : ils avoient en effet des villes fortes derrière eux, et ils ne tiroient leurs vivres que d'Ostende, au risque perpétuel de se voir enlever leurs convois. Mais ceux-ci ne furent point attaqués, ou le furent malheureusemeut : on laissa l'armée qui couvroit le siége se retrancher paisiblement sans l'inquiéter ; et tandis que, suivant la maxime

de Turenne, pour sauver les places de première force, il eût fallu attaquer l'ennemi, tout retranché qu'il étoit, sous peine d'avoir à livrer des batailles dans la suite pour des places de second rang, on respecta pour ainsi dire les lignes des alliés ; et ce fut même l'avis formel du ministre de la guerre, qui vint plusieurs fois au camp pour essayer de concilier les esprits. Le maréchal de Boufflers, qui s'étoit jeté dans la place, et qui s'attendoit chaque jour à voir forcer les retranchemens, tint vainement quatre mois, en attendant quelque secours. Sa longue résistance, et le brillant exemple qu'il donnoit, ne purent inspirer un généreux effort ; et il fut réduit à capituler quand il n'eut plus dans la citadelle qu'un quartier de cheval, qu'il invita le prince Eugène à partager avec lui.

Quand la ville fut prise, les François s'emparèrent de quelques postes intermédiaires entre Lille et Ostende, et l'électeur tenta sur Bruxelles une diversion qui eût sauvé Lille si elle eût été faite plus tôt. Mais la mauvaise fortune devoit continuer d'affliger la vieillesse de Louis : il suffit à Eugène de paroître pour faire lever le siége ; et peu après, Gand, Bruges, et plusieurs autres villes qu'on avoit enlevées aux alliés, retombèrent en leur pouvoir. Vendôme, outré de la conduite que la timidité des conseils lui avoit fait tenir, et

plus encore peut-être des contrariétés qu'il avoit éprouvées, quitta l'armée à la fin de la campagne, et alla se confiner à Anet, où il resta près de deux ans inactif.

Les chances de la guerre étoient moins heureuses pour les alliés en Espagne. Le duc d'Orléans joignoit Tortose à ses premières conquêtes, et le comte de Mahoni, qui commandoit cette année les troupes des deux couronnes, poursuivoit dans le royaume de Valence les premiers succès qu'on y avoit eus. Mais les Anglois, à qui leur marine toujours croissante permettoit un libre accès sur toutes les côtes et dans toutes les îles, se dédommagèrent des pertes qu'ils faisoient sur le continent par la conquête de l'île de Sardaigne et de celle de Minorque.

[1709] La guerre commençoit à peser à presque toutes les puissances belligérantes. Les princes d'Allemagne qui avoient embrassé la cause du chef de l'Empire avec tant d'ardeur, fatigués de la longueur des hostilités, reprenoient leurs anciennes préventions contre la maison d'Autriche, pour laquelle ils épuisoient leurs principales ressources. L'Angleterre, qui contribuoit aux subsides que leur payoit la Hollande, et qui avoit encore avec la Savoie et le Portugal d'autres engagemens indépendans de ses énormes dépenses pour la péninsule, s'apercevoit également que ses

profusions avoient un but tout-à-fait étranger à sa prospérité particulière. Pour la France, l'accumulation des revers qu'elle éprouvoit, et l'embarras de ses finances, l'avoient disposée de longue main à tous les sacrifices qui pourroient lui obtenir une paix tolérable. Un hiver désastreux, qui commença le 5 janvier 1709 à faire sentir sa rigueur, et qui, détruisant dans les semences confiées à la terre les espérances de la récolte prochaine, fit naître d'avance, par la terreur de la famine, une disette dont le fléau n'eût dû menacer que l'année suivante, se joignit à ces premières causes de détresse pour faire désirer la paix. À cette fin, et pour essayer d'en poser les bases, Louis XIV fit passer successivement en Hollande le président Rouillé et même le marquis de Torci, ministre des affaires étrangères. C'étoit en effet en Hollande que l'on croyoit à tort devoir la solliciter. L'éloignement où se trouvoient ses frontières du théâtre des hostilités, promettoit à ses heureux négocians un commerce immensément lucratif, qui fournissoit presque seul aux dépenses de la guerre, et procuroit aux Hollandois une considération prodigieuse, qui les faisoit estimer les arbitres de l'Europe. Comme ils ne souffroient point, ils prenoient peu de part aux souffrances du continent, et leur orgueil ne trouvoit pas la France assez

humiliée pour lui accorder le repos. De plus leur grand pensionnaire Heinsius, encore ulcéré d'un ancien mépris du ministère françois, au temps de Louvois, Eugène, le général et l'agent de l'ambitieux Joseph, et surtout Marlborough, qui gouvernoit encore l'Angleterre, mais dont le crédit s'usoit, et qui, pour le soutenir, avoit besoin de l'éclat de la victoire, formoient une espèce de triumvirat qui conspiroit à perpétuer la guerre, et dont la malveillance, alimentée par l'ambition, par la haine et par la vanité, ne put être vaincue ni par les soumissions les plus humiliantes, ni par les concessions les plus coûteuses.

Déjà Louis XIV, après les déroutes d'Hochstædt, de Ramillies et de Turin, avoit offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne et ses états dans le Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples et de Sicile, et les possessions des Espagnols en Italie, ainsi que la Sardaigne, resteroient à son petit-fils. Les malheurs de 1707 et 1708 firent offrir de plus Milan et les ports de Toscane, retenus dans les premières propositions. Enfin, au commencement de cette année 1709, dont les premiers mois faisoient prévoir les affreuses suites, Louis XIV, abandonnant toute la monarchie d'Espagne, le Milanez, les ports de Toscane, les Pays-Bas,

l'Amérique, îles et continent, ne retenoit que Naples, la Sicile et la Sardaigne; encore ne se montroit-il pas fort attaché à cette dernière possession. Aux Hollandois, il offroit une barrière qui les sépareroit de la France; il leur remettoit en dépôt, jusqu'à un arrangement définitif, et comme un gage assuré de l'intention sincère qu'il avoit de remplir ses engagemens, telles places des frontières qui leur conviendroient; et enfin il consentoit à tel traité de commerce qu'ils voudroient faire.

Les conférences où ces propositions étoient discutées, se tenoient secrètement à la Haye. Le roi de France avoit eu assez de peine à y faire recevoir ses négociateurs. Le prince Eugène et le duc de Marlborough trouvèrent moyen de s'y introduire. Des généraux, avides de gloire et d'argent, et que la paix va rendre inutiles, sont rarement tentés d'y concourir. En effet, ils obtinrent qu'on accorderoit à la France, non pas la paix, mais une simple suspension d'armes, et encore sous la condition de préliminaires repoussans, qui devoient être acceptés dans un court délai, et qui furent signifiés impérieusement et avec l'insolence du dédain, le 28 mai 1709. Ils comprenoient quarante articles. Le trente-huitième est ainsi conçu: « L'archiduc sera reconnu roi de la monarchie d'Espagne, sans

en rien distraire, telle que la possédoit le roi Charles IV. Tout ce qu'en retient actuellement le duc d'Anjou sera remis sous deux mois au roi catholique; et, si le duc d'Anjou ne consent pas à l'exécution de la présente convention, le roi très-chrétien et les princes et états stipulans prendront de concert les mesures convenables pour en assurer l'entier effet. » Les autres articles regardent les intéressés dans cette guerre, et sont tous à l'avantage de ceux qui ont tenu le parti des alliés. L'empereur et l'Empire obtiendront en Alsace et le long du Rhin les cessions qu'ils réclament contre la France; savoir: Strasbourg, Brisach, Landau, les forteresses sur le Rhin, depuis Brisach jusqu'à Philisbourg, et même la Franche-Comté, la Lorraine et les Trois-Évêchés. Le Portugal, en rentrant dans les villes qu'il a perdues, conservera la navigation de l'Amazone et les forts qui bordent ce fleuve; toutes choses que les alliés lui avoient garanties pour l'attirer à eux. On rendra au duc de Savoie le duché et le comté de Nice, et les villes et vallées qu'il n'avoit pas. L'électeur de Brandebourg sera reconnu roi de Prusse, le duc de Hanovre électeur. Les alliés ne rendront rien actuellement aux électeurs de Bavière et de Cologne qui ont perdu leurs états, ils sont renvoyés à la paix générale; mais l'électeur palatin, partisan de l'empereur, jouira des

à présent des terres, rang et dignités dont il a été gratifié pendant la guerre. Quant aux prétentions de la Hollande et de l'Angleterre, elles sont renfermées dans une condition qui leur étoit commune : savoir, que la France consentira à un traité de commerce avec chacune de ces puissances. L'Angleterre savoit déjà, et a encore éprouvé depuis l'avantage qu'elle sait tirer de son habileté mercantile : elle ajouta cependant que la France lui céderoit l'île de Terre-Neuve, nouveau point d'appui conquis pour l'utilité de sa pêche ; que la succession à la couronne d'Angleterre seroit garantie dans la ligne protestante, et que les fortifications de Dunkerque seroient rasées et son port comblé. Toutes ces concessions étoient indépendantes de l'abandonnement immédiat des places frontières qui couvroient la Picardie, lesquelles devoient rester au pouvoir des alliés, si dans deux mois on n'étoit pas généralement d'accord.

Louis XIV, malgré sa détresse, refusa ces durs préliminaires. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il dans le conseil, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il rendit publiques les propositions qu'il avoit faites, et les demandes des ennemis. Cette communication produisit un grand effet. « On se récria, dit un historien[1], sur l'injustice et sur l'arrogance des alliés, et on résolut

de se sacrifier pour la gloire du roi. La famine qui désoloit le royaume fut une ressource pour la guerre. Ceux qui étoient peu sensibles à l'honneur de leur souverain, se firent soldats pour avoir du pain ; d'autres, animés par de plus nobles motifs, réduits à la misère et à moitié morts de faim, résolurent de verser la dernière goutte de leur sang pour soutenir leur roi. De pareils sentimens mirent la France en état de faire des efforts qui étonnèrent ceux qui la croyoient expirante. »

Villars, qui plus qu'un autre ressentoit cette généreuse indignation, alla commander en Flandre une armée moins forte de quarante bataillons que celle d'Eugène et de Marlborough, qui montoit à près de cent mille hommes, mais pénétrée des mêmes sentimens que son chef. La disette avoit recruté cette armée, où l'on espéroit trouver plus de ressources en alimens que dans les campagnes désolées de l'intérieur : cependant les vivres n'y étoient guère plus assurés : d'ordinaire les approvisionnemens n'étoient faits que pour un jour, et souvent que pour une demi-journée. Les troupes envoyées en détachement n'avoient de subsistance certaine qu'aux dépens de celles qui restoient au camp et qui y jeûnoient ; et le général étoit contraint de s'occuper davantage de la subsistance de ses troupes que des mouvemens de l'ennemi. On ne pouvoit

essayer de joindre celui-ci, dans l'impossibilité de s'éloigner des magasins en petit nombre, que l'activité et les réquisitions des intendans voisins pourvoyoient à grand'peine et non sans faire beaucoup de mécontens. La supériorité des alliés étoit encore une autre cause de circonspection ; et, quoique dans l'opinion de Villars une bataille pût seule changer la situation des choses, l'inquiétude de la cour et la sienne propre l'éloignoient de la rechercher, et lui faisoient restreindre ses désirs à la recevoir.

Par ces motifs Villars, dont le principal corps d'armée étoit rassemblé entre Douai et Denain, traçoit dans la plaine de Lens et en face des ennemis réunis sous Lille, des lignes qui s'étendoient de Saint-Venant à Douai, et qui se lioient à d'autres lignes menées de Condé à la Sambre. De cette manière, il couvroit la frontière françoise, en abandonnant à leurs propres forces les places des Pays-Bas espagnols. Ainsi le vouloit la dureté des circonstances, et il ne put que bien munir les villes qui paroissoient menacées. Tournai étoit de ce nombre, et il espéroit que ses défenseurs pourroient occuper les alliés pendant toute la campagne. Mais ses calculs furent trompés. Cette place, qui fut bien défendue, mais non pas autant qu'elle auroit pu l'être, suivant le maréchal,

se rendit le 5 septembre, et l'ennemi se dirigea sur Mons, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi bien approvisionnée. Villars quitta ses lignes pour courir au secours; et, marchant aussi vite que l'approche de ses vivres le lui pût permettre, il se posta à la vue des ennemis au-delà du village de Malplaquet, et dans l'intervalle étroit qui se trouvoit entre deux petits bois, qui appuyèrent ses flancs. Il fut trois jours dans cette position, et pendant les deux premiers il auroit pu, en se portant en avant, prendre l'offensive avec d'autant plus d'avantage que les alliés avoient laissé des forces nombreuses dans Tournai. Mais Villars, malgré sa propre conviction, hésita à embrasser une mesure dont l'influence pouvoit être décisive sur les destinées de la France. Il laissa passer le moment favorable pour attaquer, et le troisième jour, 11 juillet, il fut attaqué lui-même par les alliés, qui avoient réuni toutes leurs forces. L'irrésolution du général françois entre le double parti de se porter en avant pour livrer bataille ou de reculer pour la recevoir avec avantage, à cause du front étroit par lequel les assaillans auroient été contraints de l'aborder, le retint dans la position resserrée où il eût dû placer l'ennemi, et où il ne put que se fortifier par des abattis et de doubles retranchemens. Sa gauche d'ailleurs n'étoit

pas si fortement appuyée au petit bois de Blangy, qui la couvroit, qu'on ne pût la prendre en flanc, en pénétrant par le bois même; et c'est ce qui arriva. Marlborough, ayant donné de ce côté avec cinq lignes d'infanterie, fit reculer la gauche que commandoit Villars lui-même, et pénétra dans la plaine. Villars, à la faveur d'un corps d'infanterie qu'il tira de son centre, et qui recueillit en bon ordre les bataillons déplacés, s'étant reformé à cinquante pas du bois, se reporta bientôt en avant. Sa charge vigoureuse, l'une des plus sanglantes qui aient été faites, rétablit le combat, repoussa l'ennemi dans le bois et finit par l'en chasser : mais dans l'action même il reçut une balle qui lui fracassa le genou. Il commanda néanmoins encore quelque temps assis sur une chaise; mais bientôt une défaillance le mit hors d'état d'agir, et força de le transporter au Quesnoi sans connoissance.

Pendant ce temps, la droite avoit non-seulement résisté avec avantage aux vives attaques des Hollandois, mais elle les avoit encore poursuivis sur leur propre terrain avec un grand carnage, malgré la valeureuse résistance du jeune prince d'Orange, Jean-Guillaume de Nassau-Diest-Frison, qu'on vit porter lui-même ses drapeaux sur les retranchemens françois, pour y ramener son in-

fanterie, et que l'on suppose avoir cherché, par quelque action d'éclat, à faire revivre la dignité de stathouder, que la défiance républicaine avoit supprimée après la mort de Guillaume III son grand-oncle. Il s'étoit trouvé en tête le maréchal de Boufflers, véritable citoyen, qui, ancien de Villars, n'en avoit pas moins postulé de servir sous lui en qualité de volontaire. Par une vue pour ainsi dire prophétique, le ministère, faisant part de cette détermination au général françois qu'il craignoit de choquer, la lui présenta comme un moyen de ressource pour le cas possible où une blessure le mettroit hors d'état de commander; mais la noble fermeté de Boufflers à refuser à Villars même d'entrer avec lui dans le moindre partage d'autorité, fut un moyen encore plus sûr pour tenir fermement unis ces deux hommes généreux.

La retraite forcée de Villars fit retomber sur Boufflers le poids du commandement dans un moment bien critique. Le prince Eugène, qui s'étoit aperçu que le centre avoit été dégarni, l'attaqua avec une infanterie supérieure, emporta les retranchemens, et s'y établit avec du canon. Boufflers y étoit accouru; et si dans ce moment la droite victorieuse, sortant de ses lignes, fût tombée sur le centre de l'ennemi, la victoire étoit aux

François. Son inaction la leur enleva, et le défaut de communication entre les deux ailes leur fit prendre séparément le parti de la retraite : la gauche sur Valenciennes, la droite sur le Quesnoi. Elle se fit d'ailleurs avec un tel ordre, que ni un seul prisonnier, ni une seule pièce de canon montée, ne tomba au pouvoir de l'ennemi; et que les vaincus mêmes purent faire trophée d'une trentaine de drapeaux qu'ils enlevèrent aux vainqueurs.

Aucune action, depuis le commencement de la guerre, n'avoit été ni si disputée ni si meurtrière. L'ardeur des François y fut telle qu'on en vit qui n'avoient pas mangé de la journée, jeter le pain qui leur arrivoit, pour courir plus librement à l'ennemi. Ils perdirent huit mille hommes; mais les alliés, de leur propre aveu, en laissèrent vingt mille sur la place. « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivoit Villars au roi, votre majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. » Ils ne surent même qu'ils l'avoient gagnée, que le lendemain, par l'évacuation d'un terrain qu'ils croyoient au pouvoir des François, et où effectivement ils auroient dû être encore. Aussi Villars vouloit-il que l'armée se reportât en avant; mais livré à la douleur de son mal et à celle des opérations qui en furent la suite, il ne put vouloir efficacement. On demeura,

et les conseils timides prévalurent : on se retrancha dans le jour même derrière des lignes, et l'ennemi put se présenter sans obstacle devant Mons, qui ne tint qu'un mois. Mais c'étoit tout l'effort dont il étoit encore capable pour masquer son épuisement, et il lui fallut ajourner à d'autres temps ses projets d'invasion sur la France.

Ils avortèrent également en Alsace, où ne doutoit pas de pénétrer l'électeur de Hanovre. Il devoit même, de cette province, gagner la Franche-Comté et y donner la main au duc de Savoie qui s'y rendroit par Lyon. Ces plans si bien concertés s'évanouirent par la victoire que le comte du Bourg, l'un des élèves de Villars, remporta à Rumersheim, le 26 août, sur le comte de Merci. Ce dernier, pendant que l'électeur de Hanovre amusoit le maréchal d'Harcourt devant les lignes de la Lauter, avoit fait passer le Rhin à son infanterie sur un pont jeté à Neubourg, et il rejoignoit tranquillement sa cavalerie qui, sans respect pour la neutralité de Bâle, avoit traversé le même fleuve sur son territoire, lorqu'il fut rencontré et battu par le comte du Bourg, que le maréchal d'Harcourt avoit détaché contre lui. Cet incident rompit les mesures du duc de Savoie, qui étoit déjà tout près de Briançon, et qui rebroussa chemin vers l'Italie.

L'empereur y étoit tout puissant et y dominoit avec hauteur. Le pape Clément XI, qui avoit armé quelques milices pour assurer son indépendance, fut forcé de les congédier et de reconnoître Charles VI pour roi d'Espagne.

Les succès étoient partagés dans la Péninsule : et si le marquis de Bay battoit lord Galloway à Badajoz, sur les frontières de Portugal, le maréchal de Bezons étoit battu en Catalogne par le comte de Stahremberg, qui s'empara de Balaguer. Cette balance au reste étoit plus profitable à la France que ne l'eût été un avantage décidé, par la nécessité où elle continuoit à mettre les alliés de porter dans cette contrée des secours dispendieux, qui, avec moins de frais, eussent eu ailleurs une bien autre influence. Le duc d'Orléans n'y commandoit plus que les troupes françoises. Ce prince, de même nom que le roi d'Espagne, et qui, à défaut des enfans de Louis XIV, pouvoit, du chef d'Anne d'Autriche son aïeule, femme de Louis XIII, réclamer des droits sur la succession de Charles IV, avoit formé des brigues avec divers grands d'Espagne pour les faire valoir, dans le cas où la situation désespérée des affaires de Philippe lui conseilleroit d'abandonner le continent et d'aller régner en Amérique. Ce projet fut éventé. Philippe repoussa avec ingnation un parent qu'il considéra comme un

usurpateur, et il fut question à Versailles de lui faire son procès. Le vertueux duc de Bourgogne osa seul présenter sous leur véritable point de vue des intentions qui n'étoient que conditionnelles.

Ce n'étoit plus Chamillard qui dirigeoit la guerre : sa probité seule avoit soutenu son incapacité, et la nécessité qui fit réclamer sa démission ne lui fit rien perdre de l'attachement du monarque. Il fut remplacé par M. de Voisin, qui depuis fut chancelier. Dès l'année précédente Chamillard s'étoit déjà déchargé du contrôle des finances, et le roi l'avoit confié à Nicolas Desmarets, fils d'une sœur de Colbert. Mais, dans ces temps orageux, les fautes étoient comme inévitables, et les plans de guerre, comme les plans de finances, devoient être également malheureux. Lorsque Desmarets parvint au ministère, la dette consolidée étoit de plus de deux milliards, et l'on avoit encore à solder près de cinq cents millions de billets échus de toute nature, indépendamment de la dépense de l'année courante, qui montoit à deux cents millions. Pour suffire à tant de charges, on n'avoit qu'un revenu qui n'alloit qu'à cent vingt millions. Cependant la famine de 1709, qui porta la dépense des vivres de l'armée à quarante-cinq millions, et la misère des peuples qui réduisit les revenus des deux tiers, accrurent

les embarras du ministre, dont les talens doivent être jugés sur les obstacles qu'il eut à vaincre et non sur les succès qu'il eut en effet, si toutefois ce n'en est point un bien extraordinaire que d'avoir pu soutenir les finances pendant les désastreuses années de la fin du règne de Louis XIV. Des anticipations, des emprunts, des tontines, des constitutions de rentes, l'impôt du dixième qui ne rapporta que dix millions, et des lingots pour la somme de trente millions, que des armateurs de Saint-Malo amenèrent du Pérou en 1709, et dont le gouvernement s'empara moyennant un intérêt de dix pour cent, dans la vue d'essayer encore de la ressource d'une refonte, furent son secret. Quoiqu'il ne fût pas nouveau, il faut louer le ministre d'avoir eu le talent de le pouvoir mettre encore en usage, de ne s'être pas perdu dans le labyrinthe inextricable de ses moyens, et enfin d'avoir pu laisser les finances, après sept ans d'une gestion toujours contrariée par la guerre, dans une situation qui n'avoit pas empiré.

La mort du père La Chaise, confesseur du roi, fut aussi une espèce de révolution dans le ministère des affaires ecclésiastiques; et la France ne se ressentit que trop tôt, par les troubles religieux qui l'agitèrent long-temps, de l'humeur atrabilaire du père Le Tellier son successeur.

[1710] Malgré la perte des ennemis à Malplaquet, l'état de la France ne s'étoit pas amélioré, et le désir de poursuivre la paix étoit toujours persévérant dans le cœur du monarque françois. Il essaya de renouer les négociations au commencement de cette année. Ce ne fut qu'avec un air de complaisance dédaigneuse que les Hollandois permirent qu'il envoyât chez eux des plénipotentiaires. C'étoit le maréchal d'Huxelles, homme froid et taciturne, et l'abbé de Polignac, des lèvres duquel couloit d'ordinaire la persuasion. Ils ne furent point admis à la Haye, et leur séjour leur fut assigné à Gertruydenberg, ville du Brabant hollandois, où ils furent mal logés et traités avec peu de considération.

Les propositions faites à la Haye, remises sur le tapis, n'excitèrent pas de grands débats, parce que les François étoient décidés à tout accorder; mais les difficultés se renouvelèrent sur l'article 38, dont il fallut enfin fixer le sens. La fin étoit conçue en ces termes: «En cas que le roi très-chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, et que toute la monarchie d'Espagne soit rendue et cédée au roi Charles V, comme on en est convenu par ces articles, dans le terme stipulé; on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes parties en guerre, con-

tinuera jusqu'à la conclusion et la ratification des traités à faire. »

« Et en quel cas le roi très-chrétien sera-t-il censé n'avoir pas exécuté ce qui a été dit ci-dessus ? demandoient les François. » Les alliés répondoient : « C'est, si la monarchie d'Espagne n'est pas rendue et cédée au roi dans le terme stipulé, qui est deux mois. — Mais, reprenoient les François, si Philippe ne veut pas céder ? » Les alliés répliquoient : « Alors ce sera à Louis XIV à le forcer. » Cette proposition de faire agir ses troupes contre son petit-fils révoltoit le monarque. Néanmoins, forcé par sa détresse, il offrit de donner un million par mois aux alliés pour soudoyer les troupes qu'ils emploieroient contre Philippe ; mais ils rejetèrent avec mépris cette humiliante condescendance. Ce n'est qu'un détour, disoient-ils. Louis a bien pu d'un mot placer Philippe sur le trône, d'un mot il peut l'en faire descendre ; et, si seul il ne se trouve pas assez fort, nous voulons bien que les troupes que nous avons en Espagne et en Portugal se joignent aux siennes, pour opérer le détrônement dans le terme stipulé : « Faute de quoi, la suspension d'armes entre les armées des hautes puissances en guerre sera rompue. »

Les alliés s'en tinrent opiniâtrément à cette condition. Après bien des efforts pour les faire

adoucir, les plénipotentiaires françois la déclarèrent impossible dans l'exécution, surtout à l'égard du terme de deux mois qui y étoit fixé. « Impossible, répondirent les alliés d'un ton moqueur ; eh bien! la continuation de la guerre contre la France ne l'est pas. » Telle étoit leur arrogance accoutumée, fondée sur l'état de détresse irrémédiable où ils croyoient le royaume. Les députés des états disoient tout haut et s'en prévaloient, que les troupes du roi n'étoient point payées, et qu'elles manquoient de pain. « Si ce que vous dites est vrai, répondit avec indignation un officier françois témoin de ce propos, comment donc ne tremblez-vous pas de faire la guerre contre des armées qui ne s'embarrassent ni de pain ni de solde ? » Après de semblables discours, il étoit clair qu'ils ne vouloient pas la paix ; mais ils ne vouloient pas non plus avoir encore l'odieux de la rupture. Les plénipotentiaires françois s'en donnèrent enfin l'honneur. Dans leur lettre d'adieu, on lit ces paroles remarquables, applicables à plus d'une circonstance : « Dieu sait humilier, quand il lui plaît, ceux qu'une prospérité inespérée élève, et qui, ne comptant pour rien les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, continuent les guerres qu'ils pourroient terminer. »

Louis XIV s'étoit bien trouvé l'année pré-

cédente d'avoir fait connoître par des proclamations publiques la grandeur des sacrifices qu'il faisoit, et la morgue insultante des alliés qui les rejetoient. Cette espèce d'appel à la nation réussit encore en cette circonstance. La connoissance des nouvelles propositions, répandue dans le peuple, redoubla son énergie. Il reprit courage. Le traitement hautain et méprisant fait aux plénipotentiaires pendant les conférences, piqua aussi l'honneur national; les armées se recrutèrent avec diligence, et les alliés ne tardèrent pas à se repentir d'avoir laissé échapper l'occasion de faire une paix qui étoit toute à leur avantage.

Villars, malgré sa blessure qui lui rendoit l'exercice du cheval extrêmement douloureux, fut destiné à commander encore l'armée de Flandre. Il avoit dressé le plan de la campagne de concert avec le ministre, dans le palais même de Versailles, où le roi lui avoit fait préparer un appartement aussitôt qu'il fut transportable, et où il lui rendit à son arrivée une longue et flatteuse visite. Villars insistoit toujours pour une bataille, comme le seul remède à la situation fâcheuse des affaires. Il pensoit que, l'armée ayant ses flancs bien appuyés, la victoire ne dépendoit plus que de la valeur, et que par suite elle resteroit aux François, en dépit des talens d'Eugène et de

Marlborough; mais quelque confiance que lui témoignât le roi, ce prince ne put se résoudre à lui laisser à cet égard toute la latitude qu'il eût désirée, et il n'eut permission d'affronter l'ennemi qu'avec égalité. Peut-être Villars outrepassa-t-il ses instructions au siége de Douai, pendant lequel, tant pour essayer de sauver la place que dans l'espoir de relever un peu le courage des plénipotentiaires de Gertruydenberg, il s'approcha tellement du camp fortifié des alliés, qu'une bataille eût été inévitable si les Hollandois ne s'y fussent refusés. Extrêmement maltraités l'année précédente, ils étoient devenus aussi circonspects que Louis XIV, et témoignoient un éloignement égal à une action décisive. Leur influence l'emporta sur l'inclination de Marlborough et d'Eugène, et ils firent réduire les opérations de la campagne à de simples siéges, dont la grande supériorité de leur armée d'observation, toujours retranchée avec un excès de précaution qui la rendoit inattaquable, assuroit la réussite. Ce système d'immobilité leur livra, dans le cours de cette année, Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire, sans que l'impatient Villars y pût mettre obstacle. Ses manœuvres, ses campemens, ses lignes n'eurent d'autre résultat que de faire la part de l'ennemi plus petite; et l'on regarda comme un succès qu'il eût pu couvrir encore l'Artois

et la Picardie. Dans l'état de souffrance où il étoit, il fallut toute son activité pour suffire au travail que lui occasionna cette campagne ; il ne put même la terminer, son genou ayant empiré au point de l'obliger à demander un successeur, et à se rendre aux eaux de Bourbonne.

Les hostilités sur le Rhin furent absolument nulles ; les contingens de l'Empire y étoient si foibles, que l'électeur de Hanovre dédaigna de les commander, et de part et d'autre on ne fit que s'observer. Une grande partie des troupes allemandes avoit été embarquée pour l'Espagne, où se porta tout l'intérêt de la guerre. Des levées de milices nationales y remplaçoient les troupes aguerries que la France avoit été forcée de rappeler pour sa propre défense. Malheureusement l'instruction leur manquoit, et leur zèle pour Philippe, qui les commandoit lui-même, ne pouvoit y suppléer, d'autant qu'elles avoient à lutter contre de vieilles bandes allemandes, conduites par le comte de Stahremberg, dont la réputation militaire ne le cédoit qu'à celle du prince Eugène. L'avantage du nombre leur procura d'abord quelques succès ; mais des renforts que les Anglois débarquèrent à Tarragone, et une diversion sur le port de Cette en Languedoc, qui obligea le nouveau duc de Noailles à quitter le Lampourdan pour y

courir, donna une supériorité décidée au parti de l'archiduc.

A la fin de juillet, la cavalerie du prince Charles battit celle de Philippe à Almenara, sur la frontière de l'Aragon, et le 20 d'août un engagement plus général eut lieu à Saragosse, où le même Philippe avoit pris position, pour fermer le passage de la Castille. Le marquis du Bay, récemment arrivé des frontières du Portugal, commandoit son armée. La nécessité de laisser des garnisons en diverses places fortes, l'avoit réduite à dix-sept mille hommes, tandis que celle des alliés montoit à trente mille, par la réunion du comte de Stahremberg et du lord Stanhope. Cependant la victoire fut quelque temps douteuse; mais le nombre ayant permis de déborder une des ailes de l'armée espagnole, elle fut complètement battue. Philippe se vit contraint de quitter sa capitale, où entrèrent peu après les alliés; et sa ruine paroissoit inévitable, lorsque les vœux bien prononcés des Espagnols en sa faveur, et l'habileté du duc de Vendôme le sauvèrent. Philippe, malgré les divisions du duc avec son frère, et ses propres préventions contre un prince sans respect pour les mœurs et la religion, et un guerrier à qui l'on pouvoit reprocher des négligences impardonnables, mais qui savoit les réparer en un jour de combat, l'avoit

demandé à son aïeul, à défaut des armées qu'il ne pouvoit plus en obtenir. Les espérances qu'il avoit fondées sur lui ne furent point trompées.

En effet, la présence seule du prince françois fut suffisante pour lui rendre une armée. Ce fut une émulation générale pour s'enrôler sous ses drapeaux et pour subvenir aux dépenses de la guerre. En peu de temps il réunit seize mille fantassins et onze mille cavaliers, avec lesquels il se mit à la recherche des ennemis. Ceux-ci avoient dépassé Madrid, et attendoient sur les bords du Tage la jonction des Portugais; mais le marquis du Bay, avec les débris de l'armée de Saragosse, tenoit les derniers en échec. L'ennui de les attendre en vain, la crainte d'être attaqués sur leurs derrières, et plus encore la disette qu'éprouvoient les alliés dans les deux Castilles, où la malveillance des habitans à leur égard alloit au point de brûler leurs vivres, pour n'être pas dans la nécessité de les leur livrer, les fit rétrograder vers l'Aragon. Vendôme rétablit dès lors Philippe dans Madrid, aux vives et sincères acclamations de ses habitans. Mais c'étoit peu de ce premier succès; il falloit le rendre durable. Munis de provisions, Philippe et Vendôme suivent les traces de l'ennemi, qui ne leur soupçonnoit pas tant d'audace; et, traversant l'Hénarès, ils atta-

quent son arrière-garde à Brihuega, ville fermée, où le général anglois Stanhope avoit cru pouvoir s'arrêter sans danger. Vendôme l'y fait assaillir sans délai ; il le presse si vigoureusement, qu'il le force à se rendre prisonnier avec cinq mille hommes qu'il commandoit ; et, le lendemain 10 décembre, Stahremberg, accouru pour le dégager, contraint lui-même de combattre à Villaviciosa, laisse trois mille hommes sur la place, deux mille prisonniers, son artillerie, ses bagages, et ne doit son salut qu'à la nuit. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, je vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi ait couché, » et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapeaux nombreux enlevés à l'ennemi.

La victoire de Villaviciosa, aussi complète que celle de Saragosse, fut bien autrement décisive : de trente mille combattans qui avoient conduit l'archiduc à Madrid, huit mille lui restoient à peine, et il ne put trouver, dans un peuple sans affection pour lui, les ressources qui rétablirent la fortune de son concurrent. La Catalogne seule lui demeura, et elle étoit ouverte de toutes parts : la couronne au contraire fut affermie sur la tête de Philippe. Une révolution si étonnante

et si entière fut l'ouvrage de deux mois : tant est quelquefois puissante l'influence d'un seul homme !

Dans le même temps, des événemens aussi inattendus vinrent au secours de la France, et la sauvèrent de l'abîme où elle s'enfonçoit, et d'où toute la prudence humaine étoit devenue inhabile à la retirer. Il y avoit deux factions en Angleterre. Les Whigs, ayant beaucoup contribué à la révolution qui avoit mis en 1688 Guillaume sur le trône, jouissoient depuis ce temps de la prépondérance dans le gouvernement. Ils professoient assez ouvertement les principes républicains. Marlborough leur étoit intimement attaché, et sa femme étoit favorite déclarée de la reine Anne. On a dit que l'époux, enflé de ses victoires, et l'épouse fière de son crédit, n'avoient pas assez ménagé l'esprit de la princesse. Les Torys s'insinuèrent dans sa confiance, en lui montrant des sentimens plus favorables au maintien de la puissance souveraine que ceux des Whigs. Des tracasseries domestiques se mêlèrent aux opinions politiques ; l'épouse fut disgraciée. Marlborough accourut pour fortifier du moins le crédit de sa faction, s'il ne pouvoit soutenir sa femme à la cour ; mais qu'est-ce qu'un général séparé de son armée ? Il fut lui-même privé de toutes ses charges, et ne conserva que son commandement, qu'on

ne jugea pas encore à propos de lui enlever, mais dont on limita beaucoup les prérogatives.

[1711] Cette disgrâce célèbre arriva presqu'en même temps qu'un autre événement très-avantageux à la France. L'empereur Joseph mourut à la fleur de son âge, le 1er avril, trois jours après Louis, dauphin de France, dit Monseigneur ou le grand dauphin, et de la même maladie, la petite vérole. Joseph laissoit à son frère Charles, décoré par les alliés du titre de roi d'Espagne, ses dignités et ses couronnes. Les raisons qu'on avoit alléguées contre la maison de Bourbon pour exclure le duc d'Anjou de la monarchie espagnole, devenoient concluantes contre l'archiduc, qui alloit réunir en sa personne l'Empire et les vastes possessions de la maison d'Autriche. Ces considérations déterminèrent la reine Anne à écouter des propositions de paix de la part de la France; et malgré les alliés, elles furent présentées et agréées à Londres, le 8 octobre.

Ces préliminaires ne contiennent que sept articles, qui ne détaillent rien, et paroissent tous de confiance. Il n'y est plus question de la renonciation de Philippe à la couronne d'Espagne. On statue seulement « qu'elle ne sera jamais réunie à celle de France; qu'on accordera une barrière sûre à la Hollande;

qu'il sera fait un traité de commerce avec la Grande-Bretagne ; que la succession dans la ligne protestante sera garantie, et Dunkerque démoli. Quant à l'adoption définitive de ces articles fondamentaux, et à la manière de les exécuter, ce devoit être l'objet d'un congrès général, qui fut indiqué à Utrecht pour le 12 janvier de l'année suivante, et auquel la reine fit consentir les Etats-généraux, ainsi que le nouvel empereur. Ils n'osèrent pas désobliger une puissance qui mettoit un si grand poids dans la balance des intérêts communs ; mais ils se promirent de rendre les effets du congrès aussi inutiles que l'avoient été ceux des conférences de la Haye et de Gertruydenberg.

Les hostilités ne laissoient pas de continuer pendant ces opérations pacifiques, mais d'une manière languissante. Auxiliaires très-actifs en Espagne, les François firent rentrer sous l'obéissance de Philippe, la Catalogne et l'Aragon, qui, les premières, s'étoient données à Charles, et réduisirent ce prince, ou plutôt son épouse, restée en Espagne, à la seule ville de Barcelone. Partout ailleurs la conduite de la guerre étoit subordonnée aux considérations politiques que faisoit naître la nouvelle face des affaires. Le duc de Savoie, qui déjà n'agissoit plus que pour se donner l'apparence de ne pas recevoir en vain les sub-

sides qu'on lui accordoit, mécontent d'ailleurs d'un manque de foi de l'empereur Joseph, ne se mit point à la tête de ses troupes, et il laissa au général Thaun le soin de tenter sur le Dauphiné une foible invasion, contre laquelle le vigilant Berwick s'étoit précautionné de bonne heure. De même le prince Eugène observoit l'électeur de Bavière sur le Rhin, avec moins de soin qu'il n'en mettoit à couvrir Francfort, et à favoriser par là l'élection de l'archiduc Charles. Enfin Villars et Marlborough, toujours opposés en Flandre, avoient chacun des instructions ministérielles uniformes, pour ne pas troubler par leurs entreprises les négociations pacifiques qui avoient été entamées. On prétend que Marlborough y fut peu fidèle, et que s'il résista auprès de Cambrai à la tentation de livrer une bataille, que le rapprochement fortuit des deux armées sembloit devoir rendre inévitable, et que Villars d'ailleurs, malgré des courriers réitérés envoyés à Versailles, n'obtint pas la liberté d'accepter, il ne put se refuser au désir de s'emparer de Bouchain. Il l'investit par une manœuvre habile, dont Villars ne put prévenir l'effet, et contraignit la place à se rendre, malgré les tentatives de tous genres du général françois pour la sauver. Ce fut le dernier exploit de Marlborough, qui fut rappelé alors, et que l'on dépouilla

d'un commandement que son opinion politique, opposée à la paix, rendoit dangereux entre ses mains.

Dans le cours de cette même année les marins françois se mesurèrent avantageusement avec les Anglois ; ils leur prirent une grande partie d'une riche flotte venant de la Virginie, et soutinrent à la vue de Gênes un combat qui fut sans utilité, mais non pas sans gloire. Enfin les insulaires échouèrent dans une entreprise sur Québec, tandis que Duguay-Trouin causa une perte immense aux Portugais dans le Brésil, où il força l'entrée étroite de Rio-Janeiro, défendue par trois cents pièces de canon, plusieurs vaisseaux de guerre, et des îles fortifiées, mit à rançon la ville de Saint-Sébastien, et enrichit les armateurs françois de ses dépouilles.

[1712] Le deuil qui avoit couvert la France à l'occasion de la mort du grand dauphin, se renouvela au commencement de cette année, et d'une manière bien plus lugubre, par celle du duc de Bourgogne, qui avoit pris le titre du dauphin, celle de l'aimable princesse de Savoie son épouse, et celle enfin du duc de Brègne, l'aîné des deux enfans qu'ils laissoient après eux, et qui tous trois succombèrent, en moins d'un mois, aux atteintes d'une rougeole extrêmement maligne. Une telle accumulation de pertes dans la famille

royale ne fut pas crue naturelle, et l'irréflexion publique en accusa avec indignation le duc d'Orléans, qui malheureusement, par le mépris affecté de toutes les bienséances et l'ostentation la plus effrontée du vice, prêtoit à tous les soupçons de la haine ou de la douleur.

Élève de Beauvilliers et de Fénélon, le duc de Bourgogne avoit mieux profité de leurs leçons que son père n'avoit fait de celles de Montausier et de Bossuet. Une régularité qui sembloit la critique des courtisans du grand dauphin, qui l'aimoit peu et qui le livroit à leurs plaisanteries, le retint long-temps dans un état de timidité et de concentration qui voiloit ses éminentes qualités. Mais lorsque la mort du fils de Louis XIV eut tourné vers lui les empressemens, et que la bienveillance de son aïeul l'eut mis plus à son aise et lui eut permis de développer son naturel aimable, on fut étonné de rencontrer en lui un tout autre homme que l'on ne s'étoit imaginé. Le public se reprocha son erreur, et dès lors ce fut dans toute la France un concert unanime pour lui payer en surcroît d'amour l'hommage tardif rendu à ses vertus. Elle attendoit de lui, selon l'expression de Fénélon, un demi-siècle de bonheur, lorsqu'il fut enlevé à ses vœux; aussi la douleur fut-elle universelle. « Jamais la France, dit d'Avrigny, de concert avec tous les auteurs contemporains,

jamais la France n'a eu de prince dont elle ait conçu de plus hautes espérances. A un esprit vif, pénétrant, élevé, il joignoit une application continuelle à ses devoirs, et il regardoit comme le plus essentiel de s'instruire à fond de tout ce qui pouvoit contribuer à faire fleurir le royaume, et à rendre ses peuples heureux. Il avoit donné des preuves incontestables de sa grande équité, de sa compassion pour les pauvres, et de son éloignement pour les guerres, où l'ambition, l'avarice, la haine et la vengeance sont plus consultées que la justice. Sa religion passoit de bien loin tout ce qu'on peut attendre d'une personne de sa naissance; et pour trouver des exemples de ses pratiques de piété, il faudroit remonter jusqu'au temps de Saint-Louis. Jamais enfin la France n'a versé des larmes plus abondantes et plus sincères sur le tombeau d'aucun de ses princes, et tout l'art des panégyristes ne fera passer à la postérité qu'une foible marque de ses regrets. »

Dans le même temps, à la fin de janvier, quatre-vingts *excellences*, sous les noms de plénipotentiaires, ambassadeurs, députés, agens, chargés d'affaires, et autres plus ou moins honorables, étoient rassemblés à Utrecht. Ils étoient envoyés de toutes les parties de l'Europe; fournis de prétentions et de demandes, bien munis de diplômes, d'arge-

mens, et aiguillonnés du désir de les faire valoir. Qu'on se représente les plénipotentiaires de France, qui n'étoient qu'au nombre de trois, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le sieur Ménager, continuellement harcelés par ces représentans de tant de princes, et on aura une idée de la difficulté de leur position.

Il est vrai qu'ils trouvoient de l'aide dans la bonne volonté des plénipotentiaires anglois, l'évêque de Bristol et le comte de Srafford. Le prince Eugène, général de l'empereur, eut avec ce dernier, à l'ouverture du congrès, un démêlé assez vif au sujet des secours en vaisseaux, en hommes et en subsides que les alliés demandoient à l'Angleterre pour la continuation de la guerre. Srafford objectoit qu'il y avoit de l'injustice à jeter le fardeau presque entier de la guerre d'Espagne sur l'Angleterre, pendant que les autres parties intéressées n'y contribuoient que très-peu, et l'empereur presque point. Le prince répondit : « La guerre d'Espagne est proprement la guerre d'Angleterre. C'est elle qui a excité l'empereur Léopold à s'y engager, et on doit compter pour beaucoup que l'empereur actuel Charles VI y ait exposé sa personne. » Aveu précieux qu'on peut appliquer à d'autres guerres.

Les Anglois n'admettoient pas cette com-

pensation des dangers affrontés en Espagne par l'archiduc en personne, avec leur argent. Ils trouvoient aussi mauvais que les Hollandois se plaignissent de ce qu'on leur avoit fait fournir en troupes, en vaisseaux et en argent, un contingent supérieur à la proportion de leurs forces avec celles d'Angleterre. Ces reproches, provenant d'un mécontentement sourd entre les trois puissances qui étoient les arcs-boutans de la ligue, mettoient les négociateurs françois dans une position bien différente de celle où ils s'étoient trouvés aux conférences de Gertruydenberg. Sûrs du penchant de la reine Anne pour la paix, dont les conditions les plus essentielles étoient convenues, ils traitoient avec plus d'assurance; et la fermeté qu'ils montrèrent leur obtint, dès les premières conférences, un point très-important.

L'article 8 du traité de la grande alliance, signé en septembre 1701, étoit ainsi conçu : « La guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra traiter de paix avec l'ennemi si ce n'est conjointement et avec la participation et le conseil des autres puissances. » Les alliés prétendoient que par le mot *conjointement*, on devoit entendre traiter tous ensemble et par un seul acte. Les François vouloient que, traiter conjointement, ce fût traiter dans le même temps, mais par des actes sé-

parés. Les Anglois approuvèrent leur interprétation, et ils décidèrent que chaque allié feroit ses propres demandes, avec la liberté de s'entr'aider si on vouloit obtenir une satisfaction juste et convenable, chacun en conformité de ses alliances. C'étoit déclarer implicitement que la grande alliance se trouvoit réduite à une réciprocité de bons offices, sans conserver l'engagement onéreux d'une guerre nécessaire en cas de non satisfaction juste et raisonnable. Aussi le comte de Sinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur, au moment où cette manière de procéder fut décidée, s'écria-t-il dans l'assemblée : « Cette journée sera fatale à la grande alliance. » — « Louis XIV en effet, observe Pfeffel, contenta ceux d'entre les alliés dont les prétentions furent les plus raisonnables. Il les détacha de la ligue, et l'Empire, qui persista seul dans les intérêts de la maison d'Autriche, sortit d'une guerre la plus heureuse qu'il eût jamais soutenue, un peu plus maltraité qu'il n'y étoit entré. »

Mais parce que c'est précisément au moment de la crise salutaire qui doit sauver le malade que l'abattement est le plus extrême, ainsi le roi, déjà accablé par ses peines domestiques et par le poids de ses années, étoit livré alors aux anxiétés les plus vives sur les dangers auxquels le royaume étoit toujours exposé. Les intérêts de l'Europe

avoient changé, il est vrai, et il étoit sans doute plus expédient à celle-ci que Philippe demeurât paisible possesseur de l'Espagne et de ses dépendances, que de laisser l'archiduc les réunir aux domaines de la maison d'Autriche et à l'influence de la dignité impériale: mais la prévention et la haine paroissoient l'aveugler encore sur ses propres intérêts. La paix avec l'Angleterre étoit plus que probable, mais elle n'étoit pas certaine, et une décision définitive sembloit dépendre des négociations d'Utrecht, que traversoit la malveillance. La guerre enfin se faisoit mollement : mais l'ennemi gagnoit toujours du terrain ; il n'étoit plus arrêté que par des places de seconde ligne, et une journée malheureuse pouvoit lui ouvrir le royaume et l'amener jusqu'à la capitale. La foiblesse ou la terreur présageoient cette possibilité, et l'on osoit conseiller au roi de prendre des mesures pour sa sûreté personnelle.

Villars étoit prêt à partir pour l'armée lorsque le roi l'entretint à ce sujet. «Vous voyez mon état, monsieur le maréchal, lui dit-il; il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leurs fils, tous de grande espérance et très-tendrement aimés. Dieu me punit; je l'ai bien mérité; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais

suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume.

» La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. Je connois votre zèle et la valeur de mes troupes ; mais enfin la fortune peut leur être contraire. S'il arrivoit ce malheur à l'armée que vous commandez, quel seroit votre sentiment sur le parti que j'aurois à prendre pour ma personne? »

Villars hésitoit à répondre, craignant d'affliger un vieillard par des conseils vigoureux qui pourroient lui paroître au-dessus de son courage, lorsque le roi reprit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement à une question aussi délicate ; mais, en attendant que vous me disiez votre pensée, je vais vous apprendre la mienne.

» Presque tous les courtisans veulent que je me retire à Blois et que je n'attende pas que l'armée ennemie approche de Paris, ce qui lui seroit possible si la mienne étoit battue. Mais je ne consentirai jamais à laisser approcher ainsi l'ennemi de ma capitale. Je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connois cette rivière, elle est dif-

ficile à passer, et il s'y trouve des places qu'on peut rendre bonnes.

« En cas de malheur donc, je compte me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, ramasser tout ce qui me restera de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'état. »

Telle fut la généreuse résolution du vieux monarque; heureusement il ne devint pas nécessaire de la mettre à exécution, et l'année 1712, si fatale à la famille royale, marqua l'époque du salut du royaume. Les Anglois avoient tiré de la guerre tous les avantages qu'ils pouvoient en désirer; ils se trouvoient maîtres, par la prise de Minorque et de Gibraltar, du commerce du Levant, et ils possédoient encore divers beaux établissemens dans les Antilles, et des forteresses et de grands comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils songèrent qu'il étoit temps de s'assurer par un traité des dépouilles qu'ils avoient arrachées à une succession où ils n'avoient rien à prétendre, et de laquelle ils n'auroient effectivement rien séparé s'ils n'avoient eu l'adresse de brouiller les héritiers.

A la mi-juillet, le duc d'Ormond, qui avoit remplacé Marlborough, eut ordre de se séparer des alliés et de se retirer à Dunkerque, que le roi abandonnoit en dépôt aux Anglois. Mais le duc ne put obtenir des troupes étran-

gères qui étoient à la solde de l'Angleterre, de quitter l'armée du prince Eugène; il n'y eut que les Anglois qui obéirent. Les autres, désormais soldés par la Hollande, passèrent sous les drapeaux de l'empereur, en sorte que l'armée des confédérés, forte de cent quatre-vingts bataillons au commencement de la campagne, ne fut affoiblie que de dix-huit bataillons et de deux mille chevaux, et qu'elle comptoit encore vingt bataillons de plus que l'armée françoise.

Eugène, accoutumé à l'offensive, et qui s'étoit déjà emparé du Quésnoi au commencement de la campagne, tourna alors ses vues sur Landrecies. Il y avoit trois partis à prendre pour secourir cette ville : d'empêcher la circonvallation; de battre l'armée qui couvroit le siége, ou enfin de forcer le camp retranché de Denain sur l'Escaut, lequel servoit de communication avec Marchiennes, d'où l'ennemi tiroit les provisions de guerre et de bouche nécessaires à la continuation du siége. Les travaux de la circonvallation furent poussés avec tant d'activité, et l'armée d'observation étoit si bien couverte de toutes parts par les trois rivières de l'Escaut, de la Sambre et de la Seille, que le dernier parti, qui avoit été suggéré par le maréchal de Montesquiou, étoit le seul praticable. Mais, pour y réussir, il falloit avoir l'air de penser exclusivement

aux deux autres. C'est ce que fit si adroitement Villars par les ordres qu'il donna pour préparer des ponts comme pour passer la Sambre, et des fascines pour combler la circonvallation, qu'il trompa amis et ennemis, et que ses préparatifs lui valurent, de la part de ses officiers-généraux, des remontrances sévères sur le danger de l'entreprise.

Eugène, persuadé comme eux qu'il alloit être attaqué sur Landrecies, avoit fait approcher l'armée d'observation de cette ville, lorsque, le 23 juillet, au jour tombant, Villars dirigea trente bataillons vers l'Escaut, avec des pontons qu'on devoit jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût, entre Bouchain et Denain. Il fit porter en même temps ses ordres au reste de l'armée pour suivre la même route; ce qui surprit tellement les officiers supérieurs, qu'ils crurent un instant qu'il y avoit méprise, et qu'ils hésitèrent à obéir. Cependant le détachement qui étoit parti d'abord avoit été découvert à la pointe du jour. Il n'éprouva néanmoins, non plus que le reste de l'armée, aucune opposition au passage de l'Escaut. Le duc d'Albemarle, général des Hollandois, fortement retranché dans ses lignes, ne crut point devoir abandonner son importante position pour l'attaquer, et se borna à en donner promptement avis au prince Eugène. Les François conti-

nuèrent donc à avancer malgré un marais profond qu'ils rencontrèrent au-delà du fleuve, et où le soldat, qui avoit de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, ne laissa pas de suivre son chef avec son ardeur ordinaire; enfin l'on arriva à ces fameuses lignes que les ennemis appeloient insolemment *le chemin de Paris*. C'étoit un double retranchement de deux lieues de longueur, qui aboutissoit au camp de Denain, et au milieu duquel passoient les convois qui venoient de Marchiennes. Quoique défendu par des redoutes, il fut emporté sans peine, et l'infanterie put se mettre en bataille dans l'entre-deux des lignes pour se disposer à l'attaque du camp de Denain.

Elle étoit prête à se porter en avant, lorsqu'on aperçut la tête de l'armée du prince Eugène qui accouroit en plusieurs colonnes de l'autre côté de l'Escaut. Dans ce même instant quelqu'un propose à Villars de commander des fascines pour combler les retranchemens de Denain. « Croyez-vous, répondil, en montrant l'armée ennemie, que ces messieurs nous en donnent le temps? Nos fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé; marchons. »

En effet, il n'y avoit pas un moment, pas une seule minute à perdre. L'infanterie, s'avançant sur quatre lignes, fut saluée, à cinquante pas des retranchemens, par un feu

énorme, qui ne causa pas le moindre désordre. Il redoubla à vingt pas, et deux bataillons seulement firent le coude. Le reste continua à marcher avec le même ordre, descendit dans le fossé et emporta le retranchement avec une valeur remarquable. D'Albemarle est fait prisonnier sous les pieds même du cheval de Villars, qui, à peine entré dans Denain, ordonne au comte de Broglie de courir à Marchiennes, tandis qu'il poursuit de son côté l'ennemi fuyant sur l'Escaut. Malheureusement pour celui-ci les ponts se rompirent sous la multitude des chariots et des fuyards ; en sorte que les vingt-quatre bataillons qui défendoient les lignes et les retranchemens furent entièrement pris ou tués, sans qu'il en eût coûté aux François plus de cinq cents hommes. La tête de l'armée d'Eugène touchoit en ce moment à l'Escaut ; mais la rupture des ponts et la quantité des troupes qui bordoient le fleuve l'arrêtèrent. Marchiennes, investie pendant le combat, se rendit six jours après, et livra encore quatre mille prisonniers, deux cents pièces de canon de tout calibre, et toutes les provisions que l'ennemi n'eut pas le temps de jeter dans la Scarpe.

Cette brillante journée délivra Landrecies, avança les négociations d'Utrecht et acheva de sauver la France. L'armée françoise, si

long-temps réduite à se défendre, reprit enfin l'offensive. Dans le reste de la campagne, le talent et l'audace firent retomber en son pouvoir Douai, le Quesnoi et Bouchain; et le prince Eugène, changeant aussi de rôle, fit d'inutiles efforts pour s'y opposer. A l'exemple des Hollandois, qui avoient fait cette année en Champagne et jusque dans le Soissonnois une course marquée par des ravages, des partisans françois se hasardèrent loin des frontières; et, inquiétant les Hollandois aux portes de Rotterdam, commencèrent à les faire trembler à leur tour pour leur propre territoire. Cinq places emportées en moins de trois mois, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, cent pièces de gros canon, cinquante mortiers et quatre cents milliers de poudre, tels furent les résultats de cette campagne célèbre, le plus beau fleuron de la gloire de Villars. Ce ne fut pas d'ailleurs sans bien des contrariétés qu'il obtint ces succès : les Albergotti, les Montesquiou, et d'autres officiers supérieurs, anciens compagnons de ses travaux, sembloient cette année, par un dénigrement perpétuel de ses plans, taxés par eux d'inexécutables, avoir pris à tâche de faire échouer toutes ses opérations; et il ne fallut pas moins que le caractère tranchant et décidé du général, pour se roidir contre l'opposition, et ne pas

céder à des considérations d'égards qui eussent été funestes aux intérêts de la patrie.

[1713] La suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, assurée par un acte solennel, après la cession de Dunkerque; une nouvelle renonciation de Philippe au royaume de France pour lui et ses enfans, que la mort du dauphin et de son fils aîné avoit rapprochés du trône, acte qui se fit à Madrid, en présence de commissaires anglois envoyés pour en être témoins, et des principaux seigneurs espagnols convoqués pour cet objet, et qui étendit l'armistice sur l'Espagne et le Portugal; les succès de Villars, et la charge de la totalité des subsides, qui retomba dès lors sur les Hollandois, ramenèrent enfin ces derniers à des dispositions plus pacifiques; et les négociateurs d'Utrecht purent travailler, avec l'espérance du succès, aux différens traités qui devoient ramener la paix générale.

Le 11 avril 1713, il y eut sept traités signés à Utrecht, tous très-importans, parce qu'ils ont fixé pendant presque tout le reste du siècle l'état de l'Europe.

Par le traité avec la Savoie, on rend à Victor-Amédée la Savoie, le comté de Nice et leurs dépendances. Tout ce qui est dans les Alpes, à l'eau pendante du côté du Piémont, lui appartiendra. Tout ce qui est du côté du Dauphiné et de la Provence appartiendra à la

France. Les sommités seront partagées. L'île et le royaume de Sicile sont cédés au duc, et les couronnes d'Espagne et des Indes lui appartiendront au défaut de descendans de Philippe V. Toutes les possessions enfin que Léopold lui avoit montrées en 1703, pour l'attirer dans la grande alliance, savoir, une partie du Montferrat et des provinces d'Alexandrie et de Valence, toutes les terres entre le Pô et le Tanaro, la Lomeline, la vallée de la Sesia, le Vigevanasque, le droit sur le fief des Langhes, possessions que l'empereur avoit promises, quoiqu'elles ne lui appartinssent pas, sont assurées au duc, ce qui le rendoit très-puissant en Italie.

Dans le traité avec le Portugal, il n'y a d'important que la cession faite par la France de la navigation de l'Amazone, et des forts qui avoisinent cette rivière dans un espace indiqué d'une manière qui a rendu cette cession très-avantageuse aux Portugais. On y observe de plus cette clause singulière, qu'il ne sera permis aux vaisseaux de guerre françois d'entrer dans les grands ports de Portugal qu'au nombre de six, sans que les autres nations soient, par le traité, assujetties à la même réserve.

Par le troisième traité, l'électeur de Brandebourg eut l'utile et l'agréable : l'utile, par la cession de la haute Gueldre, du pays de

Kessel, de la principauté de Neufchâtel, du Valengin et de ses dépendances; l'agréable, en ce que la France et l'Espagne le reconnurent roi de Prusse, avec tous les honneurs rendus aux têtes couronnées.

Il y eut deux traités avec la Hollande, l'un de commerce, peu différent de celui de Nimègue : liberté de transit, faveur sur les douanes et autres arrangemens semblables; de plus un article pour se procurer aussi en Espagne les mêmes avantages que la France pouvoit avoir. Le traité politique fixe les villes d'où sortiront sur-le-champ les François, et où les Hollandois tiendront garnison pour leur servir de barrière, avec la clause expresse que jamais ces villes ne pourront appartenir à aucun prince ou princesse de la maison de Bourbon. C'étoient Namur, Tournai, Menin, Furnes, Dixmude, Ypres, le fort de Knok, et quelques autres de moindre importance. On rend à la France Lille, Orchies, Aire, Béthune, Saint-Venant, le fort Saint-François et leurs dépendances. Enfin les Pays-Bas sont cédés à l'électeur de Bavière, dont l'empereur occupoit encore le pays, et cela jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans son électorat, et mis en jouissance, à titre de dédommagement, du royaume de Sardaigne.

Comme pour la Hollande, il y eut deux traités pour l'Angleterre. Celui de commerce

est neuf en son genre, par le détail où il entre sur la qualité des marchandises, leur espèce, le taux des droits auxquels elles sont assujetties, les prohibitions, l'affranchissement. Toutes ces choses sont expliquées en trente-neuf articles. Ils paroissent mettre assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations. Cependant, en y regardant de près, on croit apercevoir, au sujet de l'introduction des marchandises angloises en France, des conditions qui préparoient, pour la suite, des avantages à l'Angleterre.

Mais ils sont bien plus marqués, ces avantages, dans le traité intitulé, « de paix et d'amitié. » La France y garantit la succession au trône anglois dans la ligne protestante, renonce à tout droit sur la monarchie d'Espagne, et à toute innovation en matière de commerce et de navigation, qui, dans ce royaume, pourroit favoriser exclusivement la maison de Bourbon. Les fortifications de Dunkerque et les ouvrages de mer seront rasés et ruinés aux dépens de la France, et les écluses qui servoient à nettoyer le port détruites. La baie d'Hudson appartiendra à l'Angleterre. Elle aura encore la Nouvelle-Écosse, autrement dite l'Acadie, suivant ses anciennes limites, qu'on négligea de spécifier autrement (ce qui, quarante ans après, fut la cause d'une nouvelle guerre); la pêche

exclusive sur ses côtes, l'île de Terre-Neuve, et les îles adjacentes, où les François ne pourront conserver que quelques plages sans fortifications. Dans ces parages mêmes il ne leur sera permis de pêcher qu'à des distances spécifiées. Ils garderont l'île royale du cap Breton, mais laisseront aux Anglois seuls l'île de Saint-Christophe, qu'ils possédoient auparavant en commun, dans les Antilles. Enfin, dans un traité fait entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci assure à l'autre la possession de Gibraltar et de l'île Minorque, avec le Port-Mahon sa forteresse.

Ainsi finit la guerre entre la France, l'Espagne, la Savoie, le Portugal, la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. On a dit que la reine Anne rendit alors un grand service à Louis XIV : on en convient; mais aussi que pouvoit-elle gagner de plus en continuant la guerre? L'Angleterre, en effet, qui n'avoit aucun droit à la succession de Charles II, acquéroit, des domaines de ce prince, deux beaux ports sur la Méditerranée; forçoit les François de détruire eux-mêmes une citadelle qui lui portoit ombrage; s'emparoit de la plus riche pêche de la mer; recevoit en Amérique un pays illimité dont elle pouvoit étendre les bornes à son gré, et d'où elle pouvoit envahir dans la suite le commerce

des fourrures, et gênoit enfin celui des François dans les états d'Europe, par les faveurs qu'elle faisoit accorder au sien. Elle auroit pu, en ne cessant pas si promptement les hostilités et en ne retirant pas ses troupes, faire obtenir à l'empereur les conditions qu'il exigeoit pour conclure aussi la paix; mais ces conditions ne regardoient que des arrangemens dans le continent qui intéressoient peu les insulaires. Ils avoient ce qu'ils désiroient : c'étoit à leur allié à se tirer d'embarras comme il le pourroit; n'ayant plus besoin de lui, ils l'abandonnèrent.

Pendant le cours des négociations d'Utrecht, les François firent tous leurs efforts pour engager l'empereur à conclure aussi la paix. On lui offroit à peu près tout ce qu'il pouvoit raisonnablement désirer : la paix de Ryswick pour base du traité; le Rhin de part et d'autre pour limite jusqu'à Strasbourg; la cession de Landau, des Pays-Bas espagnols, du royaume de Naples, du duché de Milan, et de quatre places sur la côte de Toscane. Pour tant d'abandons, on ne demandoit que le rétablissement des électeurs de Cologne et de Bavière. Mais l'empereur ne pouvoit se résoudre à renoncer à la monarchie espagnole, et, ne s'accommodant d'aucun des dédommagemens qu'on lui offroit, les hostilités se

prolongèrent encore, et le théâtre s'en établit sur le Rhin.

Le prince Eugène avoit réuni cent mille hommes derrière les lignes d'Etlinghen, moins étendues et par cela même beaucoup plus fortes que celles de Stolhoffen. Villars les menaçoit sans le moindre dessein de les attaquer; et, étant parvenu par ses feintes à y attirer l'ennemi, il s'étendit rapidement sur la gauche du Rhin, depuis Lauterbourg jusqu'au-delà de Landau qu'il investit, après s'être emparé de tous les passages du fleuve au-dessus de Mayence, ou les avoir masqués. Ce fut le fruit d'une marche de seize lieues en vingt heures. Le maréchal encourageoit le soldat par ses paroles et le soutenoit encore de son exemple, en marchant lui-même à pied. Cette diligence lui livra Spire, Worms et d'autres villes sur le Rhin. Dans la première, on s'attendoit si peu à voir arriver les François, que l'on en prit l'avant-garde pour celle de l'armée impériale, qu'on supposa avoir passé le Rhin à Philisbourg, et qu'on lui offrit des logemens pour le prince de Savoie.

Mais, si le soldat secondoit l'ardeur du général, l'officier étoit toujours mû par un esprit de contrariété. Cette course en offrit un exemple assez remarquable. Au nombre des mesures de sûreté que Villars avoit prises

pour l'accomplissement de ses plans, il avoit arrêté l'attaque d'un fort devant Manheim, d'où l'ennemi, qui y avoit un pont de bateaux, auroit pu former des entreprises inquiétantes. Albergotti, chargé de l'enlever, se borna à le bloquer, sous prétexte que les ouvrages en étoient trop forts pour céder suivant ses désirs. Instruit de l'inexécution littérale de ses ordres, Villars se rend sur les lieux et en donne de nouveaux. « Attaquez, dit-il à Albergotti ; et, quand vous serez maître du fort, vous serez étonné et peut-être honteux de l'avoir trouvé si bon. » La prédiction se vérifia d'une manière accablante pour Albergotti ; car, à son extrême confusion, il n'y eut pas même de défense, et le fort se trouva évacué. « Messieurs, dit alors sèchement Villars aux officiers, apprenez à régler une autre fois vos idées avec plus de soumission sur celles de votre général. »

Le 25 juin la tranchée fut ouverte devant Landau, par le maréchal de Bezons, qui commandoit le siége. Mais, comme tout alloit trop lentement au gré de l'impatient Villars, il s'y transporta vers la mi-juillet; et, ne quittant plus la tranchée, il accéléra les opérations en brusquant les attaques. Trop de déférence encore pour les conseils des ingénieurs, auxquels il sacrifia les siens, pensa être fatale aux assiégeans ; et, s'il eût tenu davantage à ses

avis expéditifs, on eût évité l'effet de plusieurs mines que les assiégés n'auroient pas eu le temps de charger. Enfin son activité et son opiniâtreté l'emportèrent sur celle de la garnison, que commandoit le prince de Wurtemberg ; et il la contraignit à capituler le 20 d'août, et à se rendre prisonnière de guerre, malgré la répugnance du prince à accéder à cette condition.

Landau n'étoit pas rendue, que les vues du maréchal s'étoient portées sur Fribourg, vers l'autre extrémité de l'Alsace. Il inquiéta encore les lignes d'Etlinghen ; et, à la faveur de ce jeu, il investit Fribourg comme il avoit investi Landau. Mais il fallu déloger d'abord le général Vaubonne de la hauteur du Roscoff, montagne escarpée où il étoit retranché, et d'où il couvroit Fribourg. Le comte du Bourg, chargé de l'attaque, demandoit des outils, des pioches, des fascines. « Rien de tout cela, répond Villars ; des hommes ! » Et, payant toujours d'exemple, il met pied à terre ; et, après avoir grimpé péniblement la hauteur, accompagné de deux princes du sang et d'une noblesse ardente, il culbute en effet l'ennemi. Une partie se jeta dans Fribourg, et le reste dans les gorges de la forêt Noire. Ils y furent poursuivis par un détachement qui pénétra jusqu'au Danube, et jeta l'alarme dans l'Empire, où

l'on crut voir arriver toute l'armée françoise.

La saison étoit trop avancée pour oser tenter une pareille incursion, et la difficulté de rassembler des vivres ne permit même d'ouvrir la tranchée devant Fribourg que le 30 septembre. C'étoit tard pour une place de première force, qui contenoit dix-neuf bataillons, et qui avoit un château et des forts à peu près imprenables par leur situation. Villars commença par se fortifier, tant du côté des montagnes que de celui de la plaine, afin de n'être pas troublé lui-même par le prince Eugène, qui en effet s'approchoit et rebroussa chemin aussitôt. Au bout d'un mois de travaux et de combats meurtriers, la brèche fut praticable, et l'on se disposoit à l'assaut lorsqu'un drapeau blanc annonça la reddition de la ville. Il avoit été arboré de l'ordre des magistrats, le gouverneur, le baron Harsch, s'étant retiré dans le château avec ses vivres et la meilleure partie de sa garnison.

Le premier soin de Villars fut de se porter à la brèche, et de la faire garder pour prévenir tout désordre. Il réunit ensuite dans un couvent cinq mille soldats laissés par le gouverneur, et les femmes des officiers, que, toujours attentif à ne rien diminuer des inquiétudes qui pouvoient accélérer la reddition de la place, il avoit refusé de laisser sortir, malgré les sollicitations galantes et généreuses de

ses propres officiers. Il imposa enfin la ville à un million pour se racheter du pillage, et sous la condition expresse qu'on ne tireroit pas du château un seul coup de canon; déclarant que, dans le cas contraire, il feroit tout passer au fil de l'épée. Il signifia de plus au gouverneur, qui croyoit avoir fait un coup de parti en se déchargeant de la nourriture de cinq mille hommes qui lui étoient inutiles, qu'il ne tromperoit pas sa confiance à l'égard des malheureux abandonnés à sa discrétion, mais qu'il le prévenoit qu'ils n'auroient d'autre subsistance que celle qu'ils recevroient du château. Sur cet avis, auquel il s'attendoit peu, le baron lui adressa une lettre pathétique, où il observoit que son honneur lui défendoit une mesure qui lui ôteroit les moyens de suivre les ordres de son général, et de son maître, et qu'il ne pouvoit croire que la religion du général françois lui permît de faire mourir de faim des chrétiens qui étoient en son pouvoir. Mais Villars lui répondit : que son honneur, sa religion, et ce qu'il devoit à son maître et aux François, ne lui permettoient pas davantage de laisser du pain à un ennemi qui n'en vouloit que pour tuer les François. « Ainsi, ajouta-t-il, vous enverrez du pain aux soldats que vous abandonnez, ou c'est vous-même qui répondrez à Dieu de ceux qui périront à vos yeux : » et, pour

rendre cette réponse plus efficace, deux jours après il fit porter aux portes du château une vingtaine de soldats épuisés par la faim. La garnison, également touchée et effrayée de ce spectacle, obligea son gouverneur de fournir du pain et de la viande aux prisonniers.

Celui-ci cependant, que ses instructions forçoient de tenir jusqu'à la dernière extrémité, ayant sollicité et obtenu de Villars de députer vers le prince Eugène, pour lui faire connoître sa situation et en obtenir une modification de ses ordres, il en résulta une espèce d'armistice, pendant lequel le général françois disposa ses batteries sans obstacle contre le château. Mais il comptoit davantage sur la disette qu'il avoit commencé à y faire naître par sa fermeté. Elle fut blâmée dans les cercles de la cour comme une cruauté. Cependant Villars prouva, par l'événement, que, loin de mériter d'être taxée si durement, elle avoit au contraire épargné l'effusion du sang. Le 13 novembre, en effet, sans qu'on eût brûlé une seule amorce, les forts capitulèrent, par la permission qui en fut accordée par le prince Eugène.

Mais déjà les chefs des deux armées étoient chargés de missions plus consolantes. Dans le cours même de la campagne, des ouvertures de paix avoient été faites par l'intermédiaire de quelques-uns des princes de l'Empire; et

les deux généraux avoient été munis de pleins-pouvoirs pour la traiter. Ils convinrent, à cet effet, de se réunir le 26 novembre à Rastadt. Entre deux guerriers qui s'estimoient, et qui par état et par caractère avoient un égal éloignement pour les subtilités des diplomates ordinaires, les négociations ne devoient être ni longues ni difficiles; aussi n'éprouvèrent-elles d'autres longueurs que celles qui provenoient de la discordance de leurs instructions. Lorsqu'ils furent convenus des principaux articles, ils les envoyèrent dans leurs cours respectives pour y être approuvés, et pendant l'examen ils se promenèrent, chacun de leur côté, chez les princes voisins.

[1714] Les consentemens étant arrivés, Eugène et Villars se rejoignirent encore à Rastadt; et, le 6 mars 1714, ils signèrent un traité, qui ne devoit cependant avoir sa pleine sanction que quand l'empereur auroit pu faire connoître aux princes de l'Empire les conditions qui les regardoient, ce que l'urgence des circonstances ne permettoit pas dans ce moment; mais tant pour cette considération que pour des explications de détail auxquelles les conférences militaires de Rastadt étoient peu propres, il fut indiqué une diète à Bade en Suisse pour le milieu de l'année. Eugène et Villars y reparurent, accompagnés de plénipotentiaires, ministres et agens de

toutes les parties de l'Allemagne et de l'Italie; et le 7 septembre la paix définitive avec l'empereur et l'Empire y fut solennellement signée. Les parties contractantes s'y firent des restitutions réciproques. Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin furent rendus à l'Empire; Landau et toute la gauche du fleuve restèrent à la France. L'électeur de Trèves, le prince palatin, le grand-maître de l'ordre teutonique, les évêques de Spire et de Worms, et les maisons de Bade et Wurtemberg rentrèrent dans les états que la France leur avoit enlevés, et la maison de Bavière fut rétablie dans la totalité de ses droits et de ses dignités. Les Pays-Bas, que l'électeur possédoit jusqu'à la paix, retournèrent à la maison d'Autriche, excepté les portions qui en avoient été distraites pour le roi de Prusse. Enfin l'empereur obtint les royaumes de Naples et de Sardaigne, avec le duché de Milan, ainsi que l'état des Présides, sur les côtes de Toscane.

On ne put obtenir de Charles de transiger avec Philippe; et ce fut moins pour ce qu'il en eût coûté à sa fierté en abdiquant un titre qu'il avoit porté dans la capitale même de l'Espagne, que pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Catalans, qui s'étoient si généreusement dévoués à sa cause, et qui combattoient encore pour lui. Mais, par le trentième article du traité de Bade, il déclaroit

n'entendre interrompre à l'avenir, pour aucun sujet, la paix établie par le présent traité, ce qui étoit un engagement tacite de ne point attaquer Philippe. Outre la nullité absolue de contact entre eux qui le garantissoit déjà suffisamment, l'empereur le promit encore par l'organe du prince Eugène, qui en donna sa parole à Villars.

On doit observer que Charles VI, qui prit le titre de roi catholique dans le traité de Rastadt, ne le garda pas dans celui de Bade, et qu'il le reprit dans celui qu'il conclut à Anvers, le 15 novembre de l'année suivante, avec les états-généraux. C'est le traité dit de *la Barrière*, qu'on peut regarder comme le complément de ceux d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, et qui régla définitivement les villes de la Flandre espagnole, dont la défiance hollandoise crut devoir se faire un rempart contre la France, en obtenant le droit d'y tenir des garnisons payées par l'empereur.

Ainsi cette guerre, si féconde en calamités de tous genres, et qui duroit depuis le commencement du siècle, finit précisément par les stipulations mêmes qui avoient été mises en avant dans le traité de partage, pour la prévenir.

* Louis XIV avoit besoin du repos que lui donna la paix pour régler les affaires de son

* De Beausset, vie de Fénélon; d'Avrigny, mém. dogm.

royaume. Pendant que la guerre cessoit dans l'état, elle continuoit dans l'église. Les querelles du jansénisme, que l'on croyoit assoupies, se rallumèrent à cette époque avec un nouveau scandale et une fureur qui devoit se prolonger un demi-siècle. La foiblesse et les tergiversations du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, y donnèrent lieu. Inconséquent dans presque toutes ses démarches, obstiné à ne pas revenir sur ses pas quand il étoit temps de le faire encore avec honneur, favorisant enfin secrètement les jansénistes sans s'avouer janséniste lui-même, de fausses mesures contribuèrent à verser le mépris sur un caractère vertueux qui eût jeté au contraire le plus grand lustre, si la sagesse et la prudence l'eussent dirigé.

Le père Quesnel, de la congrégation de l'oratoire, disciple d'Arnaud, et écrivain qui, dans le cours des disputes théologiques de ce temps, s'étoit assez constamment expliqué sur toutes les autorités avec une âcreté de style qui devoit appeler une suspicion involontaire sur lui, avoit fait paroître, en 1671, des *réflexions morales* sur l'Evangile. Elles étoient courtes, et ne formoient alors qu'un seul volume avec le texte. L'onction qui y étoit répandue les fit goûter d'abord assez généralement. En 1687, une seconde édition en trois volumes, renfermant tous les

livres du nouveau Testament, avec des réflexions plus étendues, eut encore plus de vogue que la première. Une troisième, en 1693, portée à quatre volumes, reçut l'approbation spéciale de M. de Noailles, évêque alors de Châlons-sur-Marne, et plusieurs évêques, à son exemple, la répandirent dans leurs diocèses. Enfin, en 1699, on en prépara une quatrième, et c'est celle-ci qui devint le sujet de tous les troubles.

Cependant l'empressement extraordinaire que depuis long-temps témoignoient les jansénistes pour cette production, éveilla le soupçon sur la doctrine qui y étoit contenue. Plusieurs crurent y reconnoître non-seulement une allusion perpétuelle à ce qui s'étoit passé au sujet de l'affaire de Jansénius, et une affectation particulière à représenter les disciples de l'évêque flamand comme des martyrs de la vérité, mais encore une insinuation adroite de la doctrine condamnée dans son ouvrage. L'orage enfin commençoit à gronder sourdement contre le livre, lorsque ses partisans espérèrent le conjurer par un suffrage imposant, celui même de Bossuet, auquel on avoit demandé un avertissement pour cette dernière édition, et qui ne s'y refusa pas. Il y avoit mis à la vérité la condition de changer ou de corriger cent vingt propositions; et, moyennant cette suppres-

sion, il justifioit les propositions équivoques qui restoient et qui pouvoient être expliquées favorablement. Cet expédient, qui eût étouffé tant de troubles dans leur naissance, fut malheureusement éludé, et l'ouvrage fut imprimé sans les suppressions proposées, et, par une suite nécessaire, sans l'avertissement promis. Cette conduite éclaira Bossuet sur les motifs peu sincères qui avoient inspiré la demande. Néanmoins, pendant les quatre années qu'il vécut encore, il ne dénonça pas l'ouvrage, n'osant attaquer juridiquement peut-être un livre sur lequel on eût pu lui opposer une justification de sa main ; et il se contenta de s'expliquer hautement sur la doctrine qui y étoit renfermée.

Cette apologie de Bossuet, que de son vivant on n'eût pas osé faire paroître isolée, fut livrée au public six ans après sa mort, et précisément après un premier décret rendu par le pape Clément XI, en 1708, contre le livre du père Quesnel. On trouva piquant, et on regarda même comme un coup de parti de mettre en opposition le jugement du souverain pontife et le sentiment d'un prélat à qui la voix publique, parlant d'avance le langage de la postérité, avoit assigné un rang parmi les pères de l'église. Mais, outre l'inconvenance de paroître attribuer à Bossuet une espèce d'infaillibilité que l'on disputoit

au pape, on cachoit surtout les circonstances qui rendoient son approbation conditionnelle. Au reste, sur des matières si délicates, la dernière pensée de l'évêque de Meaux, comme de tout autre, ne pouvoit se trouver dans un simple manuscrit, toujours susceptible de corrections, tant que l'auteur lui-même ne l'a pas mis au jour. Et de plus, quelque juste réputation que Bossuet se fût acquise par ses grands talens, il suffisoit qu'il fût homme pour être passible de l'erreur, et pour que son opinion, en supposant qu'elle fût véritablement opposée à une décision reçue par l'église, fût en ce cas ce qu'elle eût été de la part de tout autre, entièrement dénuée de toute autorité.

Loin d'en imposer en effet aux évêques de Luçon et de La Rochelle, ils publièrent, en 1711, contre le livre des Réflexions, des mandemens qui étoient des espèces de traites dogmatiques sur la grâce. L'annonce de ces ouvrages, affichée aux endroits accoutumés de la capitale, le fut aux portes de l'archevêché. Le cardinal s'en tint pour offensé et demanda justice au roi, qui, malgré son opinion personnelle, voulut bien entrer dans la peine du prélat. Mais, après cette démarche, le cardinal, au lieu d'attendre la justice du monarque, se la fit lui-même, en obligeant le supérieur du séminaire de Saint-

Sulpice de renvoyer deux neveux de ces évêques, qui n'étoient pour rien dans cette affaire. Cette démarche lui fit tort. Les deux évêques en prirent occasion de noter le cardinal comme favorisant les nouveautés, et celui-ci, qui eût pu faire encore son profit d'une accusation dont la violence nuisoit à ses auteurs, récrimina maladroitement par un mandement qui, contre l'évidence des faits, dénonçoit l'instruction des évêques comme janséniste. Le public vit dans cette accusation ou un acte de folie manifeste, ou une finesse de parti assez maladroite, qui consistoit à vouloir faire entendre qu'il étoit facile de trouver du jansénisme dans les ouvrages même les plus opposés à cette doctrine.

Cependant le père Le Tellier, confesseur du roi, antagoniste déclaré de l'ouvrage, et par ce motif beaucoup moins prévenu que son prédécesseur en faveur du cardinal, cherchoit à soulever le corps épiscopal contre lui. Ce projet fut découvert par une lettre qu'intercepta le cardinal, et qu'il envoya au roi et au duc de Bourgogne, nommé arbitre par son aïeul entre l'archevêque de Paris et les deux évêques. Le moins qu'on supposoit qu'il en pût arriver étoit le renvoi du père Le Tellier; mais le prélat gâta encore sa cause en se faisant toujours justice, et toujours sur des innocens. Il retira tout à coup les pouvoirs à la plupart

des jésuites de son diocèse, sous le prétexte qu'ils enseignoient une mauvaise doctrine, et qu'ils soulevoient le troupeau contre le pasteur. L'accusation et la punition étoient publiques; les preuves seules ne l'étoient pas: aussi ce procédé parut-il tyrannique; et, en supposant que quelques jésuites fussent entrés dans une intrigue contre lui, on trouva mauvais qu'il en fît un crime à tout le corps, qui n'en pouvoit être responsable.

Pendant que ces choses se passoient, le duc de Bourgogne, travaillant avec les conseillers qu'il s'étoit adjoints à réconcilier les prélats, seroit parvenu à leur faire goûter sa décision comme un jugement en leur faveur, si l'un des articles essentiels de la médiation n'eût porté que le cardinal s'expliqueroit dans une forme authentique sur la doctrine des Réflexions. Après les éloges qu'il leur avoit donnés, il regarda ce point comme une contradiction, ce qui n'étoit pas absolument constant, l'histoire ecclésiastique offrant plus d'un exemple d'ouvrages accueillis d'abord, et condamnés ensuite. Il demanda un délai au duc, espérant que le temps apporteroit des changemens; mais le duc mourut, et le roi, plus absolu, ne lui laissa que l'option, ou de souscrire aux conditions de la médiation, ou de se soumettre au jugement du pape.

L'amour propre du cardinal se trouva moins

humilié de ce second parti, et il écrivit au roi que « si le pape jugeoit à propos de censurer le livre du père Quesnel dans les formes, il recevroit sa constitution et sa censure avec tout le respect possible ; qu'il seroit le premier à donner l'exemple d'une parfaite soumission d'esprit et de cœur ; et qu'il se feroit une vraie joie de profiter des instructions de sa sainteté, et d'apprendre de lui à parler correctement sur des matières si importantes. »

En conformité du vœu du cardinal, Louis XIV requit le pape Clément XI de porter son jugement. Rome fut près de trois ans à le prononcer ; et parce que les jésuites avoient été considérés comme les promoteurs de la condamnation, on n'en vit qu'un seul parmi les théologiens formant la commission, encore étoit-il théologien en titre du saint siége : les autres étoient pris dans les ordres et les écoles les plus opposés à cette société. Après les conférences préparatoires des commissaires, toutes les propositions furent longuement et scrupuleusement examinées, en présence d'un grand nombre de prélats, de neuf cardinaux et du pape, qui fit même un travail sur cette matière. Ce ne fut que le 8 septembre 1713 que parut enfin la bulle du souverain pontife, par laquelle cent et une propositions, dans le livre des Réflexions morales, furent condamnées ensemble, sans

spécification particulière, et comme on dit, *in globo*, sous les qualifications d'hérétiques, suspectes d'hérésie, téméraires, malsonnantes, etc.; de sorte qu'on ne pouvoit appliquer à chacune sa véritable imputation, vice radical aux yeux de ceux qui furent bien aises de trouver un motif pour éluder la censure. C'est la fameuse constitution *unigenitus*, constitution qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles.

Aussitôt qu'elle fut arrivée en France, et avant qu'elle y fût acceptée, le cardinal se pressa de donner un mandement où il proscrivit le même livre. Mais le calme que promettoit cet incident fut trompeur. Le roi présenta d'abord la bulle aux évêques qui se trouvoient à Paris pour l'assemblée du clergé. Ils étoient au nombre de quarante-neuf. Louis XIV pria le cardinal d'Estrées, ancien du cardinal de Noailles, de s'absenter de l'assemblée, pour laisser à ce dernier l'honneur de la présider. Elle se tint dans son palais, et dura trois mois. On lui laissa le choix des commissaires qui devoient faire le rapport, et l'on accumula toutes les déférences, tant par égard pour ses vertus que pour essayer de le regagner; mais toutes ces avances furent perdues. Le rapport conclut à accepter la bulle, et ce fut le vœu qu'émirent aussi, le 13 janvier 1714, quarante évêques de l'assemblée. Ils se réunirent

encore dans la publication d'une instruction pastorale pour éclaircir le sens captieux de certaines propositions qui n'avoient rien de condamnable en elles-mêmes, mais qui avoient été notées pour les conséquences que le parti vouloit en déduire. Telle étoit celle-ci : « La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, » par laquelle on prétendoit légitimer le mépris des censures qui avoient été portées dans l'affaire de Jansénius. Quant au cardinal qui, lors de la condamnation de Fénélon, avoit dit si nettement : « Pierre a parlé par la bouche d'Innocent, il refusa cette fois de se joindre au sentiment de la majorité, et d'accord avec sept autres évêques, il prétendit devoir recourir au pape, pour lui proposer leurs peines et leurs difficultés.

Après l'assemblée du clergé, le roi fit présenter la bulle au parlement, où elle fut enregistrée le 15 février 1714, sans autre opposition que les réserves ordinaires à l'égard de tous les rescrits venant de la cour de Rome, et quelques observations conservatrices sur les conséquences à tirer contre l'autorité des rois, de la proscription de la maxime citée ci-dessus, au sujet des excommunications. Le parlement, il est vrai, n'avoit plus alors la voie des remontrances avant l'enregistrement. Louis XIV la lui avoit enlevée en 1673;

mais le parlement n'étoit point absolument passif pour cela dans la législation, et le roi consultoit toujours d'avance à cet égard les têtes les plus judicieuses de la cour. De ces communications préalables, il sortoit des résolutions beaucoup plus sages que lorsque la marche du gouvernement étoit perpétuellement entravée par les oppositions des magistrats. Le chancelier de Lamoignon observoit à ce sujet que nos meilleures lois ont été portées dans l'intervalle où le parlement a été privé du droit de remontrances.

Malgré le concert des quarante évêques de l'assemblée, l'adhésion déjà connue de la plupart des autres auxquels le roi avoit fait parvenir sa déclaration, et l'acceptation enfin du parlement, le cardinal, dix jours après l'enregistrement de celui-ci, publia un nouveau mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du père Quesnel, il défendoit, sous peine de suspense, de défendre la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser beaucoup de docteurs de Sorbonne, convoqués en ce moment pour l'acceptation; et elle donna lieu, avant et après la conclusion, à des scènes tumultueuses dans l'assemblée, et ensuite à des exclusions, des exils, des enlèvemens même, qui, suivant Saint-Simon, pensèrent atteindre jusqu'au cardinal, et qui furent comme le

prélude des rigueurs exercées depuis, durant le cours du règne suivant.

Quant aux évêques auxquels le roi fit tenir la bulle après l'enregistrement, cent dix l'acceptèrent purement et simplement. Douze ou treize suivirent l'exemple du cardinal, ou du moins n'acceptèrent qu'avec les explications; mais tout d'ailleurs, à l'exception de l'évêque de Mirepoix, condamnèrent le père Quesnel.

Après avoir essayé en vain de ramener à l'unité, par les voies de la douceur, les évêques récalcitrans, et surtout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer. Mais, pour parvenir à ce but, le choix des moyens étoit difficile. Fénélon, qui s'étoit déjà fait remarquer par son mandement pour l'acceptation, composa un mémoire à ce sujet. La voie des commissaires du pape, toujours odieuse à l'église de France, auroit éprouvé de l'opposition de la part des tribunaux du royaume. Les conciles provinciaux étoient plus canoniques, mais ils présentoient encore de grandes difficultés. Il restoit la voie d'un concile national, et c'est celle que préféroit Fénélon, comme rappelant l'ancienne discipline, conciliant mieux tous les droits, et pouvant vaincre plus facilement toutes les résistances. Ce fut aussi celle à laquelle s'arrêta le roi, et il avoit envoyé Amelot à Rome pour se con-

certer à cet égard avec le pape, lorsque la mort, qui surprit le monarque, changea entièrement la face des affaires.

Ce prince passoit une vieillesse triste, dans l'intimité de madame de Maintenon, plus vieille que lui. La cour, autrefois si gaie, participoit à cette apathie mélancolique. Les plaisirs ne s'y présentoient que rarement, et comme à la dérobée, à l'occasion de quelques fêtes majestueuses que la dignité du trône exigeoit encore; mais le sérieux de la dévotion y dominoit.

En contraste s'élevoit une nouvelle cour, celle de Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur, dont la jeune société professoit assez hautement une vie licencieuse. Le roi ne le croyoit pas si perverti pour les mœurs qu'il vouloit le paroître, et il disoit de lui que c'étoit un fanfaron de vices. Cependant il voyoit avec regret que le gouvernement du royaume alloit tomber entre ses mains. A cet égard il éprouva des sollicitations importunes qui affligèrent ses derniers momens. Déjà il avoit donné au duc du Maine et au comte de Toulouse, tous deux enfans de madame de Montespan, le pas sur tous les seigneurs du royaume. Par un édit enregistré le 2 août 1714, il les appela à la couronne de France eux et leurs descendans, à défaut de princes légitimes; mais les amis du duc du Maine, et

à leur tête madame de Maintenon, qui l'avoit élevé, pressèrent le moribond de faire un testament par lequel il assureroit d'une manière plus positive le sort du duc, et enleveroit au duc d'Orléans le pouvoir de priver le fils légitimé des avantages que la foiblesse du père lui décernoit. C'étoit un conseil de régence qu'on lui demandoit, afin de borner la puissance du régent. Il fit son testament sur ce principe ; mais, en le remettant clos entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit, suivant Saint-Simon : « Voici mon testament. L'exemple des rois mes prédécesseurs et du roi mon père, ne me laisse pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir ; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait. J'ai donc acheté mon repos. Prenez-le. Emportez-le. Il deviendra ce qu'il pourra ; mais au moins je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler. »

[1715] Après cet acte de sa dernière volonté, il ne fit plus que languir ; et l'année suivante, à la fin d'août, croyant ressentir en lui les premières atteintes d'une mort prochaine, il s'y disposa en chrétien. Il gémit sur les désordres de sa jeunesse, en fit un aveu public, demanda pardon des scandales qu'il avoit causés, repassa dans l'amertume de son

cœur les erreurs de sa vie, et reçut les derniers sacremens avec des sentimens de résignation qui édifièrent toute la cour, appelée à ce spectacle. Louis XIV mourut le premier septembre, âgé de soixante-dix-sept ans, après un règne de soixante-douze, le plus long dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire.

Madame de Maintenon, à quatre-vingt-deux ans, à cet âge où l'affoiblissement du corps permet à peine l'exercice des facultés de l'âme, parut ranimer sa vigueur pour sentir les déchiremens d'une douleur qui, pour être douce et tranquille, n'en étoit pas moins grande. Le maréchal de Villeroi, témoin des agitations qu'elle éprouvoit entre le désir de demeurer jusqu'au dernier moment, et la crainte d'en être spectatrice, la conjura de se retirer d'auprès du roi : « Non, lui répondit-elle, c'est à moi de recevoir ses derniers soupirs, et je m'en sens la force. Il vit encore, il peut désirer me voir : si ses derniers regards me cherchoient et ne me trouvoient pas ! » Cependant, sur de nouvelles instances et l'assurance qu'on lui donna de l'avertir, elle se laissa entraîner à Caint-Cyr, superbe fondation destinée à l'éducation de trois cents jeunes personnes nobles et pauvres, et qui honorera à jamais sa mémoire, quoique la destination en soit changée. En entrant dans

cet asile qu'elle s'étoit ménagé, elle s'écria : « Je ne veux que Dieu et mes enfans. » On les fit tous passer devant elle, et, en les voyant, elle s'attendrit comme une mère à laquelle on présente les gages chéris d'une douce union. Elle y mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, infirme de corps, mais saine d'esprit presque jusqu'au dernier soupir.

L'aversion de quelques écrivains passionnés pour tout ce qui blesse l'humanité, leur a montré Louis XIV sous le jour le plus défavorable, relativement à ses guerres. En quarante-huit ans, depuis 1667 jusqu'en 1715, ce prince a eu dix-neuf années de paix et vingt-neuf de guerres, qui ont coûté environ douze cent mille hommes et quinze cents millions. Ils font naître uniquement ces guerres du dédain du roi pour les princes voisins, de sa conduite hautaine à leur égard, de son caractère entreprenant, de sa condescendance aux conseils de quelques ministres intéressés à l'occuper du fracas des armes pour se rendre nécessaires ; enfin, de l'habitude à se complaire dans les flatteries de ses courtisans, qui l'enivroient de l'amour de la fausse gloire des conquêtes.

Mais dans sa première guerre, au sujet des conventions matrimoniales, Louis XIV avoit pour lui la coutume de Brabant, expressé-

ment favorable aux prétentions de Marie-Thérèse son épouse; il avoit aussi l'inexécution du paiement de la dot stipulée dans le contrat de mariage : deux motifs de procès entre particuliers, et par conséquent de guerre entre souverains.

Les Hollandois, à la paix d'Aix-la-Chapelle, se vantèrent de l'avoir forcé à désarmer, et joignirent à leur affectation de triomphe des écrits moqueurs et des médailles insolentes. « Louis oublia, dit l'abbé de Saint-Pierre, qu'un prince sage doit agir indépendamment de la conduite bizarre et folle des princes voisins, et aller toujours d'un pas égal aux solides intérêts de sa nation, en faisant semblant de ne pas s'apercevoir des extravagances des autres. » Mais il étoit jeune, provoqué et puissant; la pétulance de l'âge l'emporta sur la prudence; et, pour punir quelques insolences qu'il auroit dû mépriser, il entreprit une guerre qui dura six ans, et qui coûta à son royaume plus de quatre-vingt mille hommes et plus de quatre cents millions.

Si sa conduite despotique dans l'affaire des réunions est blâmable, du moins doit-on convenir qu'il avoit des droits, et qu'il finit la guerre le plus tôt qu'il lui fut possible. Il fit même des sacrifices dont il auroit pu se dispenser en prolongeant les hostilités.

La guerre que la ligue d'Ausbourg enfanta

fut l'œuvre du jaloux Guillaume. Louis, aussitôt après ses premiers exploits, proposa la paix, ne cessa de l'offrir malgré ses succès, et la conclut par l'abandon de conquêtes importantes qu'il pouvoit retenir.

Quant à la guerre de la succession, quel est l'homme qui, appelé à un magnifique héritage par le double droit du sang et d'un testament authentique, en abandonneroit une partie considérable à des prétendans sans titre, pendant qu'il se verroit des forces suffisantes pour s'approprier le tout ?

Cependant Louis XIV ne se fit pas grâce à lui-même sur ses guerres, et il est difficile de ne se pas sentir ému en se représentant ce monarque long-temps l'admiration de l'univers, illustre par tant de hauts faits glorieux et avantageux à sa nation, couché sur son lit de mort, faisant à sa cour, pressée autour de lui, l'aveu solennel de ses fautes, par ces paroles qu'il adressa au dauphin : « Mon fils, je vous laisse un grand royaume à gouverner ; je vous recommande surtout de travailler autant que vous pourrez à diminuer les maux, à augmenter les biens de vos sujets ; et, pour cet effet, je vous demande avec instance de conserver toujours précieusement la paix avec vos voisins, comme la source des plus grands biens, et d'éviter soigneusement la guerre, comme la source des plus grands maux. Ne

faites donc jamais la guerre que pour vous défendre, ou pour défendre vos alliés. Je vous avoue que, de ce côté-là, je ne vous ai pas donné de bons exemples. Ne m'imitez pas ; c'est la partie de ma vie et de mon gouvernement dont je me repens davantage. »

Plusieurs panégyristes se sont essayés à célébrer les grandes qualités de Louis XIV, mais aucun peut-être n'a mieux réussi à rassembler les traits épars de sa gloire, et ne l'a loué plus noblement, sous un air de simplicité, que M. l'abbé Mauri, depuis cardinal, le jour de sa réception à l'académie françoise, le premier janvier 1785. « Ce monarque, dit-il, eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Châteaurenaud, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, commandoient ses escadres. Colbert, Louvois, Torci, étoient appelés à ses conseils. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, lui annonçoient ses devoirs. Son premier sénat avoit Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesséau pour organes. Vauban fortifioit ses citadelles. Riquet creusoit ses canaux ; Pérault et Mansard construisoient ses palais ; Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellissoient ; Le Nôtre dessinoit ses jardins. Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La

Bruyère, Boileau éclairoient sa raison et amusoient ses loisirs. Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, Fléchier, l'abbé de Fleuri élevoient ses enfans. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité.»

* Si quelqu'un disoit que tant d'avantages vinrent d'un concours fortuit de circonstances, d'un heureux hasard qui lui produisit cette multitude d'hommes célèbres en tous genres, je répondrois en appliquant à Louis-le-Grand cette réflexion de Sulli, touchant le grand Henri : « C'est au monarque que retourne de droit la plus grande partie de la louange qui est due à une bonne administration ; car ce ne sont jamais les bons sujets qui manquent aux rois, mais les rois qui manquent aux bons sujets. »

Ici finit la splendeur de la monarchie. Aux grands intérêts qui jusqu'alors avoient occupé la nation au dedans et au dehors, succédèrent des querelles théologiques, une lutte de puissance entre les magistrats et le monarque, entretenue par tous les petits moyens d'une chicane minutieuse; des finances mal administrées; des guerres sans but, et soutenues sans

* Mém. de Sulli; par l'Écluse, in-4°, liv. Ier, page 572.

énergie; des traités honteux et avilissans. On ne vit plus de ces faits héroïques qui avoient illustré même les règnes malheureux. L'amour de la gloire, cet aiguillon si puissant chez les François, émoussé par l'indolence du prince, ne stimula plus l'activité naturelle des sujets. Les mœurs, peu respectées à la cour, se dégradèrent chez le peuple; une multitude de livres, aussi contraires à l'autorité qu'à la religion, inonda la France. On s'accoutuma à mettre les principes en problème; à mesurer, pour ainsi dire, ce qu'on devoit d'obéissance aux anciennes lois, et enfin à se persuader que le temps étoit venu de les abroger et d'en créer de nouvelles. Tel est le triste aperçu du règne que nous allons parcourir, et qui a préparé la dernière catastrophe.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

BRANCHE DES BOURBONS.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

1661 — 1793.

FIN DE LA TABLE.

